



**HAL**  
open science

# Repenser les représentations du handicap au prisme du sport : visibilité, usages et réappropriations

Géraldine Letz

## ► To cite this version:

Géraldine Letz. Repenser les représentations du handicap au prisme du sport : visibilité, usages et réappropriations. Sciences de l'information et de la communication. Université de Lorraine, 2022. Français. NNT : 2022LORR0333 . tel-04193249

**HAL Id: tel-04193249**

**<https://theses.hal.science/tel-04193249>**

Submitted on 1 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

**BIBLIOTHÈQUES  
UNIVERSITAIRES**

## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact bibliothèque : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)  
*(Cette adresse ne permet pas de contacter les auteurs)*

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

**UNIVERSITÉ DE LORRAINE**

**École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel (ÉD 411)**

**Centre de recherche sur les médiations (UR 3476)**

# **Repenser les représentations du handicap au prisme du sport : visibilités, usages et réappropriations**

**Thèse pour le doctorat  
en sciences de l'information et de la communication**

**présentée et soutenue le 9 décembre 2022**

**par  
Géraldine Letz**

**Jury**

**M<sup>me</sup> Sophie ARBORIO, Maîtresse de conférences HDR, Université de Lorraine, co-directrice de thèse**

**M<sup>me</sup> Enka BLANCHARD, Chargée de recherche, CNRS, Université Polytechnique Hauts-de-France, examinatrice**

**M<sup>me</sup> Valérie BONNET, Professeure des universités, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier, rapporteure**

**M. Stéphane HEAS, Maître de conférences HDR, Université Rennes 2, examinateur**

**M<sup>me</sup> Céline SEGUR, Professeure des universités, Université de Lorraine, examinatrice**

**M. Jacques WALTER, Professeur des universités émérite, Université de Lorraine, directeur de thèse**

**M<sup>me</sup> Myriam WINANCE, Chargée de recherche HDR, INSERM, rapporteure**

## SOMMAIRE

<b>Remerciements .....</b>	<b>5</b>
<b>Avant-propos .....</b>	<b>8</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>10</b>

## **PREMIERE PARTIE Corps différents, corps performants.....22**

### **Chapitre 1 De la prise en charge des blessés de guerre britanniques à l'enracinement sporadique des Jeux Paralympiques .....**

<b>22</b>
-----------

Évolution terminologique.....	36
-------------------------------	----

Garantir la représentation des personnes en situation de handicap dans les médias audiovisuels français .....	41
---	----

### **Chapitre 2 Le socle analytique de la médiatisation des Jeux paralympiques (1960-2000)...49**

Le terreau d'étude médiatique audiovisuel des Jeux paralympiques.....	49
---	----

La rhétorique initiale des « Jeux de la rééducation » ou des « jeux olympiques pour handicapés » .....	61
--	----

### **Chapitre 3 L'avènement du spectacle parasportif et les mises en représentation de ses athlètes (2012 – 2021) .....**

<b>69</b>
-----------

L'écosystème du spectacle sportif.....	69
--	----

Londres 2012 et le paradigme du super héros .....	76
---	----

De Rio 2016 à Tokyo 2021 : unifier la diversité .....	89
---	----

## **DEUXIEME PARTIE Usages et appropriations des TIC dans l'auto-construction numérique : modalités de représentations de soi d'athlètes paralympiques sur le réseau social *Instagram* .....**

<b>97</b>
-----------

### **Chapitre 1 Technologies de l'Information et de la Communication et analyse des réseaux sociaux : modèles et méthodes en question .....**

<b>97</b>
-----------

L'analyse des réseaux sociaux : l'apport liminaire structuraliste .....	98
---	----

Quelques repères du paradigme des réseaux sociaux en ligne .....	101
--	-----

Se façonner une image de soi dans un système interactionnel digital .....	103
La construction d'une auto-visibilisation : l'image de soi par soi sur les réseaux sociaux numériques .....	106
Cadre conceptuel de la situation de participation sociale .....	107

## **Chapitre 2 Le champ des possibles d'Instagram .....115**

<i>Instagram</i> , une application devenue incontournable .....	115
Présentation de l'échantillon et méthodologie d'investigation .....	117

## **Chapitre 3 Le handicap au prisme de trois para-sportifs instagrammeurs : usages et**

### **(ré)appropriation.....121**

La page profil, vitrine numérique de soi.....	122
Sport et modalités de mise en scène du corps : singularités ou standardisation ? .....	132
Notoriété et influence .....	138
Brouillage des frontières entre les sphères privées et publiques.....	142
La phonéographie et le prisme auto-photographique .....	147
Dramaturgie de la prothèse et stratégies de visibilité du handicap .....	151
De la téléprésence à la coprésence .....	161

## **TROISIEME PARTIE La mixité handi-valide dans la co-pratique sportive .....163**

### **Chapitre 1 Enjeux identitaires d'une posture interstitielle : entre altérité et légitimité .....163**

Approche systémique de mon engagement en tant que doctorante valide dans une relation de recherche sur le handicap .....	163
L'inscription théorique dans le champ des <i>disability studies</i> .....	165
La quête statutaire : itinéraire d'un engagement.....	182
Une relation de recherche en train de se faire dans la co-découverte .....	186
du corps en mouvement.....	186

### **Chapitre 2 La portée heuristique de la mixité handi-valide dans le sport de haut niveau.194**

Imbrication culturelle du concept de mixité .....	194
Corpus expérientiel.....	201
Mixité, hybridité corporelle et désordre catégoriel.....	204
Vers un terrain propice à la mixité .....	212

<b>Chapitre 3 Des jalons du modèle de vivre-ensemble de la mixité sportive handi-valide....</b>	<b>219</b>
L'itinéraire commun de la performance .....	219
Co-construire des représentations.....	224
La dépendance à un système relationnel élargi .....	229
Le rôle des proches .....	229
L'adaptation matérielle et ses enjeux financiers.....	232
Le levier politique .....	235
<b>Conclusion.....</b>	<b>240</b>
<b>Annexe 1 Évolution de la diffusion des Jeux Paralympiques à la Télévision Nationale française (1960-2022) .....</b>	<b>250</b>
<b>Annexe 2 Analyse audiovisuelle de <i>Meet the superhumans</i> .....</b>	<b>253</b>
<b>Annexe 3 Analyse audiovisuelle de <i>We're The Superhumans</i>.....</b>	<b>268</b>
<b>Annexe 4 Analyse audiovisuelle de <i>Nous sommes l'Equipe de France</i>.....</b>	<b>284</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>299</b>
<b>Glossaire.....</b>	<b>316</b>
<b>Table des figures.....</b>	<b>321</b>



## Remerciements

Je remercie mon directeur de thèse, Jacques Walter, figure intellectuelle et modèle, qui m'a encouragée et soutenue après le départ de mon premier directeur de thèse. Ses remarques et ses préconisations ont permis la précision de mon positionnement et le renforcement de ma rigueur scientifique.

Je remercie également ma co-directrice de thèse Sophie Arborio pour son implication, son expertise anthropologique et l'ensemble des balises qu'elle a posé sur le sentier tumultueux de la thèse à mi-temps en auto-financement.

J'exprime ma gratitude envers le Centre de recherche sur les médiations (Crem), laboratoire à rayonnement international que j'ai eu à cœur d'intégrer et de représenter lors de mes interventions de jeune chercheuse.

J'adresse des remerciements à Aude Meziani, Lydie Cuny et Séverine Baldasso pour leurs appuis administratifs et humains à ma recherche ainsi qu'à Claire Lahuerta et à Emmanuelle Simon, membres du comité de mon suivi de thèse.

Je remercie tous les établissements au sein desquels j'ai posé ma mallette de jeune professeure de l'enseignement supérieur en tant que vacataire, contractuelle ou attachée temporaire d'enseignement et de recherche : la faculté des sciences du sport de Villers-lès-Nancy, l'IUT Charlemagne, l'IUT de Moselle-Est, l'institut de formation en ergothérapie de Nancy et l'Institut supérieur d'optique de Nancy. Je suis reconnaissante de la confiance qui m'a été accordée et de la richesse de toutes les heures d'enseignement effectuées qui ne font que confirmer mon projet professionnel alliant enseignement et recherche. Je tiens également à remercier le laboratoire Adaptation, mesure et évaluation en santé (APEMAC) auquel j'ai été rattachée lors de mon second poste d'attachée temporaire d'enseignement et de recherche.

Merci au lycée agricole de Pixérécourt dont les conseillers principaux d'éducation ont adapté mon emploi du temps lors de mes premiers instants doctoraux, m'offrant ainsi un cadre propice à l'épanouissement intellectuel conjointement à la ressource financière du poste d'assistante d'éducation.



Je remercie Bérengère Stassin pour ses conseils et son point de vue éclairant quant au parcours doctoral et l'insertion dans la vie professionnelle et Enka Blanchard pour son apport à ma recherche bibliographique. Elle a porté à ma connaissance l'existence d'un pan foisonnant de la littérature absent dans mes travaux initiaux.

Merci également à l'association des jeunes chercheur.e.s du Crem (AJCrem) et à l'association des doctorant.e.s de l'école doctorale Humanités Nouvelles-Fernand Braudel pour la teneur des manifestations auxquelles j'ai eu la chance de participer et de contribuer et qui ont concouru au rayonnement de ma thèse. C'est également un formidable réservoir de lien social.

Je remercie ma famille et mes proches, soutien indéfectible de mon engagement doctoral et l'ensemble des personnes qui ont participé à mon enquête de terrain. Ils sont le socle de ma recherche. Ma thèse leur est donc dédiée.

Enfin, je remercie les membres de mon jury de thèse qui me permettent de faire éclore publiquement le fruit de mon travail et de l'enrichir de leurs expertises respectives.

« L'invention du corps commence par des pratiques subculturelles marginales et victimisées par le corps social qui refuse de les intégrer. » (Andrieu, 2006 : 76)

## Avant-propos

A bien des égards, mon identité de jeune chercheuse sportive valide française dans le champ de la recherche sur le handicap peut être sujette aux questionnements, notamment dans sa légitimation. L'interculturalité jalonne mon parcours de vie. Ce manuscrit en est une ode. Mêlant écritures, images, discours et expériences, il est hybride et reflète mon cursus pluridisciplinaire dont le point de départ académique fut l'Institut Européen de Cinéma et d'Audiovisuel à l'Université de Lorraine et l'Université Bordeaux Montaigne avec ma découverte des *cultural studies* en approches interculturelles du cinéma.

Ce travail doctoral est le fruit de six années d'observations, de réflexions, d'échanges et d'émotions. Transversal, il questionne des expériences vécues et opère un enchevêtrement personnel, empirique et théorique qui dessine en creux les contours d'une justice sociale.

La mise à la marge des personnes en situation de handicap révèle historiquement le poids de structures et d'organisations culturelles dominantes. Le sport illustre cette fabrication sociale. Modelée sur le principe d'équité, sa logique catégorielle interroge quant à la construction de ses représentations et de ses modes de participations. Je m'intéresse aux constructions identitaires situées dans l'espace interstitiel entre sport et para-sport et plus particulièrement aux zones de contact entre ces deux aires. Leur réunion est un terrain encore expérimental et transcategoriel. L'hybridité convoque l'inclassable et une posture instable. Le champ des *disability studies* nous offre un point d'ancrage pour cette dilution de frontières sociales par la construction d'une spatialité hors catégorie dans un tissu d'interrelations qui émanent d'expériences sportives partagées.

Après avoir analysé les processus de représentations sociales contemporaines du sportif paralympique, l'exploration de nouvelles dispositions relationnelles vient refaçonner la conception classique de division entre normal et autre, entre valide et handi, entre olympisme et paralympisme.

Le questionnement de mon expérience et les significations qui s'en dégagent pourront parfois paraître embryonnaires, face notamment au foisonnement des champs intellectuels anglo-saxons et scandinaves auquel mon accès ne fut que parcellaire. Je souhaite donc apporter à ma recherche des ramifications futures qui resteront motivées par un engagement et une implication dans une dynamique de contribution sociale.



## Introduction

La gestuelle sportive n'a cessé d'être observée, analysée et décomposée depuis l'antiquité grecque et son statuaire qui rend hommage à des êtres d'exception. Le cadre d'analyse de notre travail concerne les figures des sportifs de haut niveau en situation de handicap dont la singularité est corporelle et de l'ordre du visible notamment par l'usage de dispositifs corpo-techniques comme la prothèse. Le mouvement paralympique auquel appartiennent ces sportifs émane du domaine médical. Il germe en marge des Jeux olympiques de Londres lorsque les jeux de Stoke Mandeville voient le jour en 1948 sous l'impulsion du neurochirurgien Ludwig Guttmann. Ce dernier met en place une compétition pour ses patients atteints de lésions à la moelle épinière. A la fois rééducatifs et réadaptatifs, ces jeux participent au mieux-être des blessés de guerre et sont un tremplin vers la réinsertion sociale. L'événement est reconduit, il gagne progressivement en notoriété et s'institutionnalise. Le nombre de disciplines et de pratiquants ne cesse d'augmenter et s'internationalise. En 1960 ont lieu les premiers jeux paralympiques à Rome. La compétition adhère à une dynamique de méga-événement et de sport-spectacle. L'évolution technologique des dispositifs de compensation du handicap accompagne la spectacularisation des corps de l'arène parasportive et entre en tension avec le modèle dominant olympique du corps sain et naturel, pétri par la rigueur performative de l'excellence du haut niveau. Dans le vingtième numéro de la revue *Questions de communication* paru en 2011, Valérie Bonnet définit le sport comme « un système de pratiques doublé d'un système de représentations et de valeurs dont la fonction est de doter toute société de visions du monde et de modes de comportements » (Bonnet, 2011 : 278). Par un travail d'analyse des commentaires sportifs issus des retransmissions télévisuelles de quatre finales du championnat de France de rugby, elle interroge la réunion du sport et des médias afin de saisir les logiques ambivalentes de correspondances et de scissions qui peuvent s'opérer au sein du tissu social. En 2019, elle coordonne avec Christine Mennesson un dossier collectif consacré aux figures médiatiques des sportifs de haut niveau sous l'angle de la presse. Les contributions y questionnent les processus d'identification dans le contexte informationnel sportif en prenant en considération à la fois les constructions écrites et picturales. L'apport systémique sur les enjeux des représentations et leur dynamique dans le champ sportif nous est particulièrement éclairant :

« Derrière les relations entre le média et son public se pose la question de la représentation de soi et des autres mise au jour par les procédés de construction de la réalité entretenus par le groupe comme processus de catégorisation, de stéréotypisation, d'essentialisation. Le sport et le sportif sont des objets privilégiés de ces logiques de cognition sociale à l'œuvre dans le discours médiatique, au sens où ils sont perçus comme porteurs de lourdes implications sociales, politiques et affectives orchestrées lors des compétitions et mises en scènes par les différentes institutions avec lesquelles ils sont en liens directs ou indirects » (Bonnet, 2019 : 8).

L'auteure pose les jalons du système de construction et de circulation des représentations médiatisées des sportifs de haut niveau. Ce décryptage constitue un apport fondamental dans la mesure où les représentations médiatiques des sportifs de haut niveau sont peu explorées par la recherche en France. Nous inscrivons notre contribution doctorale dans cet espace d'ombre académique par la mise en lumière des logiques de représentations à l'œuvre dans la fabrique et la réception sociale de champions hors norme car « [...] la promulgation de normes demeure au centre de l'utilisation du sport, de sa définition même, voire de la manière par laquelle il constitue un commode instrument de normalisation, d'exclusion, de ségrégation ou, plus simplement, de distinction » (Bodin *et al.*, 2011 : 10). La portée de notre analyse systémique opère un maillage identitaire du parasportif à partir des Jeux paralympiques de Londres qui se sont tenus en 2012. A notre connaissance, les recherches universitaires françaises sur les représentations des sportifs paralympiques sont rares et majoritairement antérieures à la temporalité de nos travaux. La mise en visibilité des athlètes concerne des études statistiques menées à partir d'archives télévisuelles de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), entre 1960 et 2000 sur sept chaînes hertziennes, toutes productions confondues (Paillette *et al.*, 2002) et par l'encodage de journaux télévisés français entre 1995 et 2009 (Grossetête et Marchetti, 2012). Ce riche travail chiffré est un carcan théorique pour notre étude qui en suit la chronologie et y associe un prolongement. Déployé au travers des lectures plurielles du spectacle sportif, un pan d'étude qualitatif complète ces productions scientifiques. Il concerne des parutions en anthropologie attachées à la thématique de la réparation technico-scientifique et de l'humain technologisé hyper-performant (Marcellini, 2005, 2010). La théorisation de l'éthique du corps-machine en philosophie des pratiques corporelles (Queval, 2020) et le développement connexe des thématiques de l'équité et des pratiques inclusives en sciences de l'éducation et en sciences des techniques et des activités

physiques et sportive complètent cet apport (Mikulovic et Bui-Xuân, 2007 ; Johannet, 2012 ; Garel 2022). Cette diversité disciplinaire témoigne de la nécessaire transversalité pour appréhender les agentivités interactionnelles à l'œuvre dans la construction et dans la diffusion des représentations des parasportifs. C'est la raison pour laquelle notre positionnement s'insère dans les *disability studies*, champ pluridisciplinaire de recherche sur le handicap. L'émergence et la structuration de ce mouvement provient de pays anglo-saxons, induisant ainsi différentes typologies. Les chercheurs francophones (Ravaud, 2000 ; Sticker, 2001, 2009 ; Fougeyrollas, 2007) convoquent un « modèle social du handicap » en opposition au modèle médical et individuel. A la fois posture générale d'études du handicap et socle théorique ontologique et épistémologique, le positionnement pluriel des *disability studies* reste discret au sein de la littérature universitaire française. Pour en saisir les apports, il est essentiel d'interroger l'émergence et le développement de ce courant ainsi que sa proximité originelle avec les mobilisations sociales des personnes ayant des déficiences. Les *disability studies* apparaissent dans les années 1970 en lien avec des mouvements sociaux en Grande Bretagne puis se cristallisent dans les années 1980 aux Etats Unis sur la base d'actions militantes en faveur des droits civiques. Au Royaume-Uni, les personnes handicapées interviennent depuis les années 1960 dans l'espace social pour revendiquer le droit de pouvoir vivre de façon pleine, entière et autonome. En 1966, l'activiste anglais Paul Hunt publie *Stigma : the experience of disability*. Son œuvre majeure est un recueil d'essais pour la pensée des enjeux liés à la place des personnes en situation de handicap dans la société. Pensionnaire d'un établissement résidentiel pour personnes déficientes, Paul Hunt revendique le contrôle de sa propre vie. Sa plume rend compte de son vécu sans fioriture littéraire attachée au pathos. Ses écrits placent au centre de sa réflexion l'expérience politique du handicap. Paul Hunt a scellé son engagement par la création de l'UPIAS, Union des personnes atteintes d'un handicap physique contre la ségrégation, avec Victor Finkelstein, activiste sud-africain impliqué dans la lutte anti-apartheid, réfugié politique au Royaume Uni. Les deux représentants des *disability studies* ont contribué à la politisation de l'oppression vécue par les personnes en situation de handicap face à un système de prise en charge sanitaire qui priorise le placement en institution, fermant ainsi la porte à des possibilités d'intégration socio-économiques. L'objectif premier de l'UPIAS est de contribuer à faire évoluer les mentalités et la politique du handicap dans une logique d'auto-détermination pour les personnes déficientes. La définition dominante du handicap adoptée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) était alors celle du modèle conceptuel de Philip Wood. Elle est

matérialisée par la Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps (CIDIH), connue en France sous l'acronyme CIH, Classification internationale des handicaps. Le handicap y est défini comme la conséquence d'une maladie ou d'un trouble qui dégrade des fonctions organiques, lesquelles limitent le champ d'action de la personne déficiente, restreignant ainsi sa possibilité de prendre part à la société. La politique publique reposait sur le postulat selon lequel le désavantage, l'incapacité et la restriction auxquels pouvaient se heurter les personnes handicapées tout au cours de leur vie étaient d'ordre intrinsèque. Les *disability studies* se sont dressées contre cette conception individuelle et patho-centrée par la mise en avant de l'importance du rôle de l'exclusion dans le système de désavantage social. Une conception sociale du handicap s'est alors rapidement imposée, devenant la référence des évolutions des politiques publiques dans les domaines notamment de la santé, de l'éducation et de l'emploi. L'approche sociale démontre l'importance de l'environnement dans la production des barrières à la participation des personnes en situation de handicap. Le handicap n'est plus le résultat d'une déficience individuelle mais d'un processus d'exclusion. A la fin des années 1990, le Modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH-PPH) émane du champ de recherche québécois. Il systématise le handicap via des interactions tri-dimensionnelles : les facteurs personnels, environnementaux et les habitudes de vie. Par rapport au modèle de Wood, le modèle québécois définit l'environnement comme un facteur aux effets doubles sur la production des situations de handicap en ce sens où il peut être entrave ou élément facilitateur. La dernière évolution conceptuelle prend forme dans la Classification Internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF), adoptée par l'OMS au début des années 2000. La CIF borne les dimensions de la participation sociale en définissant le handicap comme un système interactionnel au cœur duquel se lient les échelles individuelles et sociétales à travers le corps, les activités et la participation dans un contexte environnemental des personnes « en situation de handicap ». En France, la loi du 11 février 2005 dite pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées est inspirée de la CIF. Elle définit le handicap dans l'article L114 du code de l'action sociale et des familles comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ». Le modèle social est devenu le moule conceptuel dominant des mouvements en faveur des évolutions socio-politiques du



handicap. Il s'appuie sur la triade paradigmatique socio-politico-culturelle en réaction à une vision sanitaire, ré-adaptative et thérapeutique du handicap axée sur les notions de prévention, de traitement et de compensation des incapacités (Stiker, 2001, 2005 ; Ravaud, 2000 ; Winance et Ravaud, 2010 ; Ravaud et Fougeyrollas, 2005 ; Fougeyrollas, 2002, 2007). Néanmoins, il fait également l'objet d'une critique articulée autour de travaux théoriques qui cherchent à en élargir le cadre conceptuel (Thomas, 1999 ; Shakespeare, 2006) ou le radicalise (Goodley, 2014). La branche relative à l'expansion du modèle trouve un terrain fertile en Scandinavie. En France, le terme d'inclusion s'impose dans la terminologie politique et scientifique depuis la fin des années 1990. L'apparition de ce terme au même titre que la désignation « situation de handicap » résulte également des mobilisations sociales de lutte contre l'exclusion des personnes qui présentent des déficiences. Il s'inscrit dans les politiques publiques européennes et mondiales via la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH), adoptée le 13 décembre 2006 par l'Organisation des Nations Unies. Une société inclusive est réceptive aux différences et doit garantir le bien-être consensuel d'un tissu social diversifié. Ce glissement de perspective s'opère « dans un esprit de justice soucieux d'articuler le divers et le commun » (Garel, 2022 : 1). Ainsi, « [la société inclusive] travaille à n'exclure aucun individu du chemin conduisant à son accomplissement personnel et à une participation sociale qui soit exempte de toute discrimination, qui implique pour tous et toutes le plein exercice du droit d'accéder au patrimoine humain et social, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la culture, au logement, au sport... notamment dans les espaces de droit commun » (Garel, 2022 : 1-2).

En ce sens, la diversité des échelles et des points de vue est requise pour apporter une vision neuve sur un objet d'étude sujet aux fluctuations de modèles culturels historiquement prédominants. Les représentations de l'arène sportive démontrent « combien le sport donne à croire et à espérer, en s'adressant à chacun, en valorisant un modèle méritocratique et démocratique idéal à travers l'*agôn* et l'*alea*. Mais en proposant une forme de miroir convenant parfaitement aux exigences médiatiques de l'image, du spectacle et de l'événement, le sport est également soumis à de nouvelles pressions qui le transforment fondamentalement. De nouveaux comportements « sportifs » émergent<sup>1</sup> » (Bodin, *et al.*, 2011 : 18). Les médias de production et de diffusion d'images occupent une place centrale au sein des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC)

---

<sup>1</sup> Les auteurs s'appuient sur l'ouvrage de George Vigarello *Du jeu ancien au show sportif. La naissance d'un mythe*, paru en 2002.

depuis les années 1970. Qu'elles soient fixes ou animées, les images attestent d'enjeux sociaux et culturels en corrélation avec les évolutions et les changements sociotechniques. A l'ère numérique d'un monde globalisé et de plus en plus réticulaire, les productions des médias audiovisuels nous offrent des grilles de lecture des mutations du champ sportif. Les SIC logées au cœur d'enjeux sociaux, politiques, culturels et économiques permettent une approche multidimensionnelle. D'après l'état des lieux édifiant des *Dynamiques des recherches en sciences de l'information et de la communication*<sup>2</sup> établi par la Conférence permanente des directeurs et directrices des unités de recherche en sciences de l'information et de la communication (CPDirSIC) créée en 2009, « Les travaux s'emparent de questions sociales sensibles, en émergence ou reconnues comme des problèmes publics, et les éclairent. Ces dernières années, en sic, se sont ainsi multipliées les recherches [...] sur les discriminations, sur le genre, sur l'environnement, sur la santé ou sur les transformations des savoirs et des pratiques induites par le numérique » (CPDirSIC, 2019 : 13). Les représentations des sportifs en situation de handicap font partie de ces « questions sociales sensibles » et concourent à un biais éclairant de notre société. Elles sont des constructions dynamiques et évolutives qui participent au façonnage identitaire et comportemental. Ce sont de puissants éléments culturels structurants qui transforment les cadres des rapports sociaux. Les représentations sociales en tant que mécanismes riches et complexes, s'imbriquent dans une diversité de pans sémiologiques et sémantiques. Etymologiquement, le verbe représenter trouve une racine auprès de *repraesentere* dont le substantif *repraesentatio* donne le mot représentation. D'après le centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), ces sources latines sont polysémiques et peuvent signifier « rendre présent, mettre devant les yeux », mais également « par l'évocation, la pensée » ou encore « reproduire » et « amener pour être jugé ». Figurées matériellement ou non, les représentations sont des élaborations cognitives groupales et contextualisées, présentes au quotidien. Attachées au sport et au handicap, elles sont des référents culturels implicites ou explicites qui participent aux (re)modelages de rapports sociaux à la différence. Elles véhiculent des valeurs et vont au-delà du simple filtre interprétatif de la déficience physique en agissant comme moteur de production sociale et de pratiques comportementales envers un public en proie à la stigmatisation, à l'indifférence ou encore à la méconnaissance. Nous

---

<sup>2</sup> Accès : <http://cpdirsic.fr/wp-content/uploads/2019/08/dyresic-web-08-2019.pdf> (consulté 11 juillet 2022).

questionnons ce système afin d'évaluer dans quelle mesure les représentations contemporaines des sportifs en situation de handicap participent à l'évolution de statuts et de rôles sociaux dans notre champ social.

Pour saisir les enjeux multi-situés des différents schèmes de représentations des sportifs paralympiques, notre travail exploratoire articule trois niveaux de productions imbriqués sur la temporalité allant des Jeux paralympiques de Londres en 2012 à ceux de Tokyo en 2021. La CPDirSIC recense une tendance encline aux renouvellements des terrains d'enquête qui :

« mettent en évidence la complexité et la variabilité des paramètres interférant dans les logiques d'usage : les représentations des technologies d'information-communication, les contextes et lieux d'usage (privé vs public, domicile vs travail), les variables familiales, culturelles, d'âge, genrées, sociales, professionnelles. La diversité des méthodes employées a répondu à cette diversité des variables : que ce soit l'analyse de textes (pour une analyse des discours influençant les représentations des technologies utilisées), la réalisation de tests, l'observation participante, l'observation par l'intermédiaire de caméras mobiles, des carnets de bords, des entretiens approfondis ou encore l'exploitation d'études statistiques (CPDirSIC, 2019 : 111).

Nous participons à cette diversité par un terrain de recherche et une méthodologie protéiformes. Chaque partie de nos travaux est dédiée à un niveau de production et de diffusion de représentations des sportifs en situation de handicap avec une posture méthodologique afférente. Le tout forme une circularité de savoirs et d'interdépendances.

Le premier chapitre porte sur l'analyse d'images fixes et animées dans une logique sémiologique de la culture de masse. Il s'agit de rendre compte des évolutions symboliques et des dynamiques rhétoriques attachées aux athlètes du spectacle socio-économique de l'arène parasportive. Notre corpus repose sur des productions médiatiques promotionnelles des Jeux paralympiques de Londres, de Rio et de Tokyo entre 2012 et 2021. L'ensemble des créations audiovisuelles est considéré comme un phénomène de communication en ce sens où les contextes de diffusion et de réception interagissent dans le corps social. Comment mettre en scène des corps qui ne répondent pas aux canons sociétaux dans une logique de sport spectacle ? Quels modèles de lecture et de compréhension de l'altérité sont donnés à voir au grand public ? Quelles symboliques sont véhiculées, avec quels effets ?

Les mises en visibilité des athlètes handisportifs forment des mobilités symboliques bâties sur des mises en scène, en images et en récits de corps différents et (ultra)performants. En reflet du miroir de la société, parfois grossissant, parfois déformant, les représentations ont vocation à s'ériger en outil de formation du regard populaire dans le bain culturel *mainstream* du sport spectacle. Après un retour socio-historique sur l'émergence des Jeux paralympiques et leur médiatisation, nous démontreront que le sport spectacle, à l'ère de la mondialisation et d'une mondovision obéit à des impératifs économiques et politiques qui influencent l'édification des moules médiatiques des athlètes paralympiques. Des données quantitatives seront exploitées mais leurs limites appellent fondamentalement une exploration qualitative. Nous expliquerons comment les Jeux paralympiques se sont construits face à des modèles sportifs colossaux préexistants et de quelle façon sont prises en charge la diversité et l'ambiguïté des corps parasportifs. Nous soulignerons le pouvoir des normes et des repères sociaux inscrits dans la conscience collective par des représentations « toutes faites », opérationnelles quant à la considération et à la compréhension de la déficience physique et de sa monstration. Ces procédés sont constitutifs de stéréotypes entendus comme :

« des clichés mentaux stables, constants et peu susceptibles de modification. Ils sont constitutifs de l'opinion d'un groupe. [...] ils sont plus puissants que les préjugés ou les « idées reçues ». Les stéréotypes produisent, en effet, des biais dans la catégorisation sociale par simplification extrême, généralisation abusive et emploi systématique et rigide. Les caractéristiques qui constituent l'objet sont ainsi régulièrement faussées, et c'est comme telles qu'elles s'imposent globalement dans la perception qu'on a de l'objet en question » (Mannoni,2022 :20).

La couverture promotionnelle des Jeux paralympiques est un temps fort international. La compétition regroupe l'élite handisportive du haut niveau. Il se joue alors sur les terrains sportifs et au-delà, par des résonances dans le champ social, la possibilité de faire évoluer les attitudes du public.

Face à ces représentations établies par les producteurs du sport spectacle, notre deuxième partie propose un changement de perspective en centrant notre analyse sur la fabrication d'autoreprésentations. L'exploration contemporaine des SIC ne peut ignorer les médias sociaux

numériques. L'explosion des réseaux socio-numérique enrichit et complexifie le champ des possibles en tant que phénomène à usages massifs. Elle atteste de nouvelles conduites interactionnelles et des techniques d'un soi digital. L'homme entretient un besoin essentiel de considération par autrui via une communication intersubjective. Les réseaux sociaux numériques font désormais partie intégrante des habitudes de vie. Ils sont un canal de communication de masse qui permet une auto-construction de soi mettant en avant le quotidien de ses usagers. C'est un vecteur de valorisation du moi dans un contexte socioculturel de plus en plus individualiste, où le narcissisme se pose en tentation numérique. Le sujet est à distinguer de l'ego, subjectivité immédiate et représentation personnelle. Le sujet fabrique son essence dans une dynamique relationnelle avec autrui. Penser le sujet c'est donc mettre en avant des interactions, des interdépendances et des antagonismes sociaux. Notre examen des identités numériques à l'œuvre dans le système relationnel généré par l'usage des réseaux sociaux numériques est établi à partir d'une immersion observante de trois comptes *Instagram* publics. Il s'agit de figures interculturelles du sport paralympique français. Notre approche netnographique<sup>3</sup> est caractérisée par l'étude d'images et des contenus textuels qui les accompagnent dans le contexte de publications massives du réseau social numérique. Cette méthode d'analyse des communautés en ligne s'avère pertinente pour la compréhension de phénomènes culturels contemporains et en devenir. Elle remobilise les différentes étapes classiques de l'ethnographie en les adaptant aux spécificités des environnements virtuels. La méthode netnographique nous permet de comprendre les sens et les symboles des pratiques relatives à l'usage d'*Instagram*. Notre travail exploratoire repose sur un terrain d'immersion *in situ* effectué entre 2016 et 2022. Pour accéder aux données numériques des sportifs, nous avons créé un compte sur la plateforme *Instagram* et nous sommes abonnées à la page respective de chaque athlète. Nous avons donc pu visualiser les posts et les stories des trajectoires personnelles des athlètes par une veille journalière et ainsi répertorier les clichés selon leurs enjeux et des assemblages de significations. Notre échantillon concerne les données qui perdurent sur la plateforme à savoir les publications dans le feed afin d'en étudier les logiques de construction et de diffusion. L'étude de la réception reste attachée aux variables que sont le nombre de likes, de partages et de commentaires. Elle demeure donc attachée aux limites du cadre spectatorial strict que nous confère l'usage du réseau social. Nous nous sommes imprégnées des pratiques et des

---

<sup>3</sup> Traduction française du terme et de la méthode attribués à R. V. Kozinets dans son ouvrage *Netnography: doing ethnographic research online* paru en 2010.

codes du réseau social, en tant que membre abonné afin de tenter de dépasser la simple analyse de contenu de notre échantillon. Nous interrogeons la dimension relationnelle du réseau social *Instagram* dans la (re)configuration de liens sociaux et les modalités de création de soi. Notre enquête sémiotique est articulée sur le décodage de stratégies de communication dans un dispositif de visibilité de soi sur la toile. La diversité d'outils proposée par le réseau social mobilise d'importantes ressources permettant de penser les évolutions inhérentes à cet écosystème numérique. Ce dernier lie les aspects techniques des réseaux sociaux avec les notions d'usages et de sociabilité. Les identités numériques sont affiliées à la perspective actuelle de glissements paradigmatiques des personnes en situation de handicap.

Ces deux premières parties de notre travail conduisent notre réflexion sur la nécessité de se défaire d'une approche dichotomique. Les représentations des sportifs en situation de handicap par les médias de masse sont sources de catégorisations et de normalisation. Bien qu'ils témoignent d'une richesse pluriculturelle, les schèmes de productions étudiés restent segmentés et attachés à des domaines sociaux spécifiques soumis à une certaine rigidité binaire. Ainsi, « un réel décalage existe entre les situations vécues, les situations objectives de pratique physique et ce qui en est relaté, dans les médias notamment, mais aussi par les chercheurs à travers leurs enquêtes. En effet, il existe un biais méthodologique, par exemple lorsque les chercheurs sont totalement extérieurs aux préoccupations-situations des enquêtés » (Héas, 2012 : 63-64). Pour remobiliser cette stagnation symbolique et réajuster cet écart, nous proposons une analyse hybridée par l'expérimentation d'une disposition mixte handi-valide dans le champ sportif. Il s'agit non plus d'incorporer des représentations sociales d'une aire à l'autre mais d'en créer une dont la diversité serait normative. Notre positionnement épistémologique rejoint la théorisation d'« objectivité incorporée » et de « savoirs situés » (Haraway, 2007 :115). L'épistémologie du positionnement de Donna Haraway reconfigure la formation de la science, de ses outils et de ses objets et repositionne le chercheur dans un cadre de production d'un savoir où il est à la fois sujet et objet de sa recherche. Cette perspective pourra souffrir de la critique de son aspect partiel ou relatif et non universel, néanmoins, cette configuration de production de savoirs est enracinée dans le concret de l'implication et reliée à des enjeux contemporains ancrés dans la réalité sociale de groupes longtemps invisibilisés. Notre

démarche est celle du contact, de l'exemple tangible de pratiques partagées par l'expérience vécue et les témoignages qui l'accompagnent.

Les dispositifs empiriques de ces pratiques scientifiques relationnelles restent aussi contestables par la remise en cause de la neutralité constitutive de l'objectivité scientifique. Notre objet de recherche est (re)situé par une réappropriation expérimentale du processus de production de représentations et des rôles sociaux qui y sont opérants. L'expérience collaborative produit une construction conjointe de sens par implication mutuelle du chercheur et des participants de l'enquête de terrain. Nous cherchons à éclairer dans quelle mesure l'expérience d'une pratique sportive partagée handi-valide peut revaloriser les représentations issues de la culture de masse des athlètes présentant une déficience physique visible. Cette réévaluation passe par une posture participante engagée et une transversalité disciplinaire.

Notre approche engagée et participante nous permet d'expérimenter des situations de co-pratique mixte handi-valide en tant que dispositif de co-construction de représentations édifiées sur un vécu commun. L'activité sportive est aménagée et adaptée pour permettre une pratique sur un même pied d'égalité entre chaque pratiquant. Les singularités de chacun sont exploitées. Le pointage n'est pas sur la déficience mais sur une diversité à laquelle s'adapter afin de générer un tout harmonieux et efficient. C'est un tremplin qui fait émerger des savoirs-être et de savoir-faire dans l'expérience à vocation universelle. Le sensible y apparaît prédominant. En ce sens, les émotions et les sensations sont au cœur de notre démarche. Elles façonnent les interactions et soulèvent un questionnement épistémologique alliant réflexivité et positionnalité. Cette recherche-création et expérimentielle de la mixité est élaborée à partir d'un recueil de données qui rend compte de l'écosystème performatif handi-valide. Le corpus est formé de vingt-cinq entretiens semi-directifs et treize journées immersives d'observations participantes déployées sur quatre ans de pratique sportive. Le contexte de notre procédure méthodologique est lié aux ressources personnelles et temporelles du doctorat, ce qui a influencé les modalités de la mise en œuvre des entrevues et des interactions essentiellement effectuées à échelle locale. La proximité géographique pouvant être perçue comme une limite de notre recherche se pose au contraire ici comme une aide à la relation. Notre réseau culturel sportif a été un facteur facilitateur de la réalisation de notre enquête. Le processus de recherche qualitative est particulièrement bénéfique pour la réalisation de nos travaux pluridisciplinaires en ceci où il favorise la compréhension d'un objet d'étude à la fois de façon

globale, directe, proximale et interprétative (Muchielli, 2009). L'entretien semi-directif et l'observation participante ne peuvent se déployer que dans une relation de confiance entre le chercheur et les personnes avec qui il est en contact. La démarche inductive nous a permis d'identifier progressivement des repères fondamentaux du phénomène de mixité sociale handi-valide pouvant potentiellement se transposer à d'autres domaines de notre société.

Conjointement, notre démarche induit une transversalité disciplinaire. L'étude des représentations nous apparaît essentielle pour repérer et analyser les transformations et les interactions sociales entre les personnes dites valides et celles en situation de handicap. Le cadre des *Disability Studies* et des *Critical Disability Studies* couplé à un éclairage par le sport induit une posture transverse située à un carrefour disciplinaire et méthodologique. Le point de départ de notre analyse de productions audiovisuelles liées aux Jeux Paralympiques dans un cadre de médiatisation de masse en accès libre appelle un glissement vers un terrain représentatif des pratiques contemporaines au travers l'observation fine des pratiques numériques en contexte de réseaux sociaux. Les évolutions symboliques à l'œuvre rendent compte de tendances et des degrés d'intégration des personnes en situation de handicap.

La construction et la diffusion des représentations sont les éléments centraux qui cimentent notre démarche pluridisciplinaire et nos positionnements méthodologiques diversifiés. Notre démarche qui tend à démontrer comment l'écosystème sportif peut être un levier de transformation symbolico-relationnel ne peut se passer d'une phase d'expérimentation. Eprouver et analyser une expérience sportive mixte handi-valide est un axe de développement en réponse au cadre normatif relevé en amont. La mixité bouleverse les repères sociaux mais également les repères épistémologiques, nécessitant ainsi une introspection et une démarche réflexive quant à notre posture de chercheuse. Ce chamboulement humain et intellectuel sous-tend une prise de risque dans son montage mais il apporte une participation novatrice aux champs symplectiques de la recherche sur le handicap.



## **PREMIERE PARTIE**

### **Corps différents, corps performants**

« Le sport de haut niveau est un laboratoire expérimental, mais aussi une éprouvette du social ».

(Queval, 2020 : 21)

---

#### **Chapitre 1**

#### **De la prise en charge des blessés de guerre britanniques à l'enracinement sporadique des Jeux Paralympiques**

Au sortir de l'année 1945, la Seconde Guerre Mondiale laisse un nombre considérable de blessés à la fois civils et militaires. Face à cet afflux massif, la prise en charge de la population mutilée par le conflit devient un véritable enjeu médico-social en Angleterre. Le gouvernement lance alors un plan de réinsertion physique, sociale et professionnelle et sollicite le Docteur Ludwig Guttmann, neurochirurgien de renom, spécialiste de la rééducation des atteintes médullaires. Un centre national est ainsi créé à Stoke Mandeville, à l'Ouest de Londres : le *National Spinal Injuries Centre*. Sa vocation première est le maintien et l'élévation d'une espérance de vie par la rééducation des personnes devenues tétraplégiques ou paraplégiques selon la localisation et le niveau d'atteinte de leur colonne vertébrale. Après la Première Guerre Mondiale, l'espérance de vie de ces patients ne dépassait pas quinze jours pour plus de quatre-vingt-dix pourcents des cas. L'approche du Docteur Guttmann se veut globale et non patho-centrée. En effet, soucieux de la qualité de vie de ses pensionnaires, il fait du sport un vecteur thérapeutique et de bien être corpo-social si bien que le centre en eut la résonance symbolique de lieu « d'espoir et de réhabilitation par le sport ». L'obligation pour les soignés de pratiquer une activité physique provoque une effervescence si bien qu'en 1948 Ludwig Guttmann lance les « premiers jeux de Stoke Mandeville ». Entièrement destinés aux personnes à mobilité réduite, ils ont lieu alors même que sonne le glas d'ouverture des Jeux Olympiques à Londres. Le retentissement se fait entendre, la visibilité des seize tireurs à l'arc

en fauteuil participe d'une démonstration publique des bienfaits du sport dans un parcours de rééducation.

La France s'inspire de cette dynamique et établit un programme similaire sur ses deux pôles majeurs de prise en charge des infirmités de guerre : le centre de rééducation motrice de Fontainebleau et l'hôpital de Garches. Les « gueules cassées » qui ont subi de graves blessures au combat sont prises en charge afin de bénéficier d'une compensation médicale pour réduire l'impact de leurs séquelles au quotidien. La question de la structuration de la gestion des blessés de guerre avait émergé en 1918, lorsque la Première Guerre Mondiale avait laissé quinze mille « gueules cassées » parmi la population française. Il n'y avait aucun consensus national quant à la réparation des individus défigurés. Reconstruire la France et ses corps meurtris devient une cause publique déployée sous la bannière du droit à la réparation lié au traumatisme de la Grande Guerre.

En parallèle, le mouvement sportif anglais s'internationalise progressivement. En 1960, les Jeux érigés à Stoke Mandeville ont lieu sur le site des Jeux olympiques de Rome, six jours après la clôture de la compétition pour valides. Pas moins de dix pays y prennent part, représentés par trois cents athlètes issus de huit disciplines, offrant ainsi un concours de cinquante-sept épreuves. Le mouvement paralympique fédéré et institutionnalisé inscrit son acte de naissance dans l'histoire du sport et propose un double éclairage sémantique. Paralympique est à la fois un mot valise contenant « paraplégique » et « olympique » et la contraction du préfixe grec « para », « à côté » en référence à la tenue de l'épreuve handisportive sur le même site que les Jeux Olympiques.

La seconde « paralympiade » sont mis en place en 1964 à Tokyo. Les travaux du neurochirurgien allemand ont eu un impact auprès du docteur japonais Nakurama. La tenue des deuxièmes Jeux paralympiques s'effectue au même endroit que les olympiques, avec les mêmes équipements revêtus d'une volonté adaptative grâce à des invités japonais initiés lors des Jeux de 1960. Son financement s'est effectué avec des fonds d'institutions publiques japonaises, des donateurs privés, de grandes entreprises nippones ainsi que des associations professionnelles issues du secteur du baseball. L'essor du mouvement paralympique est considérable, vingt et un pays font le déplacement et trois cent soixante-quinze athlètes dont soixante-huit femmes. La délégation la plus importante est celle de Grande Bretagne avec soixante-dix athlètes, suivie de près par les USA représentés par soixante-sept sportifs. La cérémonie d'ouverture se déroule devant cinq mille spectateurs et sous le regard du couple princier impérial. La presse japonaise effectue une

couverture locale de l'évènement avec trois médias : la radio, la télévision et la presse écrite. Les 60m fauteuil masculin et féminin voient le jour. Les questions liées aux handicaps restent cependant taboues en dehors de cet éclairage médiatique. Le Japon se pose en pays de l'uniformité et les personnes en situation de handicap ne rentrent pas dans ce moule homogène. Elles sont sujettes à la honte et à la dissimulation.

En dépit de la présence observatrice du comité d'organisation mexicain en 1964, quatre ans plus tard, les organisateurs deux Jeux olympiques de Mexico ne souhaitent pas se saisir de la tenue des Jeux paralympiques. Le gouvernement du Mexique rejette le projet pour des raisons techniques. Contrairement aux deux premières éditions, les Jeux paralympiques se déroulent alors dans un pays différent du site olympique. Ce sont les villes de Tel-Aviv et Ramat Gan en banlieue qui se font hôtes de la compétition. L'instauration de la compétition est rendue possible grâce aux relations du Docteur Guttmann avec notamment l'association Ilan- association israélienne en faveur des personnes handicapées- et le gouvernement national. Malgré ces rebondissements géopolitiques, il n'en demeure pas moins que l'évènement poursuit son essor. Vingt-neuf nations et sept cent cinquante sportifs s'affrontent. Pas loin de dix mille spectateurs s'amassent dans les gradins du stade de l'université Hebrew. Le premier ministre Israélien Yigal Allon est présent. Le programme sportif est composé de neuf disciplines : l'athlétisme, la natation, le basket ball, l'escrime, le tennis de table, l'haltérophilie, le jeu de fléchettes, les jeux de boules law bowls<sup>4</sup> et le billard. Les épreuves reines d'athlétisme et de basket fauteuil représentent une mixité genrée.

En 1972, l'Allemagne aménage un pôle dédié à l'accueil des Jeux paralympiques à Heidelberg car Munich atteste d'un déficit d'équipements adaptés aux personnes en situation de handicap. L'évènement est financé par les ministères de l'intérieur et du travail, le Land de Baden Württemberg et le comité national olympique. Un millier d'athlètes sont reçus, représentant quarante-deux pays. Le contingent allemand est majoritaire avec quatre-vingts athlètes. Durant la

---

<sup>4</sup>Selon la fédération française lawn bowls, « aussi appelée boulingrin (bowling green), est un jeu originaire d'Angleterre. Il est couramment pratiqué dans l'ensemble du Commonwealth mais reste pratiquement inconnu dans les autres pays. C'est un jeu de boules qui s'apparente au curling sur gazon, ou tout autre sport de boules tel que la boule lyonnaise ou la raffa volo. La lawn bowls se distingue par la forme de ses boules et par le type de son terrain en gazon ou en moquette verte long de près de 40 mètres. On estime que ce jeu remonte à l'Antiquité. Cependant, c'est à partir du XII<sup>e</sup> siècle qu'il a commencé à devenir populaire en Angleterre. En établissant ses colonies, l'Angleterre a participé à la diffusion du sport de l'Australie jusqu'au Canada. Les parties sont souvent jouées en mixte, la lawn bowls étant pratiquée par autant de femmes que d'hommes. C'est une pratique sportive qui se veut élégante, où la notion d'équipe est importante ». Accès : <https://www.fflb.fr/lawn-bowls/> (consulté le 11 avril 2019).

compétition, des épreuves de démonstration de goalball<sup>5</sup> et de 100m pour aveugles et mal voyants sont mises en place. Il s'agit de catégories de handicap qui ne figurent pas au programme officiel. Un échange entre les chefs de délégation et les entraîneurs à l'issue de l'édition ouvre un débat sur les règlementations en vigueur. Il résulte de cette réunion la création de sous-comités par disciplines au sein du comité organisateur, ce qui contribue à un développement plus autonome de chaque sport et dessine la suprématie des disciplines en fauteuil.

La cinquième édition des Jeux paralympiques a lieu en 1976 à Toronto et pour la première fois, fait l'objet de retranscriptions télévisuelles. La couverture médiatique du petit écran couvre les épreuves en journée. La progression reste significative puisque mille six cent cinquante concurrents provenant de quarante-cinq pays sont réunis. Deux cent cinquante-trois femmes prennent part à la manifestation. Presque deux cents athlètes déficients visuels ainsi que deux cent soixante et sportifs amputés et infirmes moteurs cérébraux se voient offrir les premières épreuves « debout » de façon officielle. Le goalball, jusqu'alors en représentation, prend place dans le programme. L'athlétisme se diversifie avec l'ajout de disciplines de demi-fond et de sprints avec les 1500m, 800m, 400m et 200m fauteuil. La classification handisportive s'enrichit et se complexifie. La ville hôte a dû effectuer un travail d'aménagement et d'adaptation quant à l'accueil de cet éventail de diversité physique. Les cars scolaires sont mis à contribution, aménagés avec des rampes. Pour répondre aux besoins des pratiquants, le village paralympique est segmenté en trois aires géographiques. Les sportifs déficients visuels sont logés à l'institut des aveugles, ceux évoluant en fauteuil et nettement plus nombreux sont hébergés à l'Université de York et les athlètes amputés à l'Université de Toronto. La compétition prend la forme d'un méga événement puisque vingt-quatre mille

---

<sup>5</sup> D'après le site institutionnel France Paralympique, « le goalball est un sport collectif réservé aux joueurs déficients visuels. Ce sport est accessible aux mal-voyants et aux non-voyants, sans distinction de catégorie. Spécifique à l'univers paralympique, on pourrait dire que ce sport possède quelques similitudes à la fois avec le bowling et le handball. Les joueurs doivent porter des masques opaques afin de neutraliser les inégalités de vision et de protéger les yeux. Les équipes sont composées de trois joueurs de champ et de 3 remplaçants. Le nombre de remplacements est limité à 4 par match, dont au moins un en première mi-temps (sinon aucun changement). Le but du jeu est de lancer la balle dans le but adverse, défendu par trois adversaires. Un match comporte deux mi-temps de 12 minutes. Les arrêts de jeu sont décomptés. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une prolongation de 2 fois 3 minutes est engagée. En cas d'égalité à la fin de ce temps additionnel, une séance de penaltys déterminera l'équipe victorieuse. Si une équipe possède dix buts de plus que l'autre, le match est arrêté. Le terrain (un terrain de volley-ball : 9m x 18m) est divisé en 6 parties égales de 3m, 3 parties dans chaque camp. Le but, qui mesure toute la largeur du terrain, soit 9m, est plus large que la somme des tailles des trois défenseurs adverses. Il y a des repères tactiles au sol dans la zone défensive pour aider les joueurs à se replacer (morceaux de ficelle fixés au sol par un adhésif). La balle émet un son en roulant. Chaque équipe peut bénéficier d'un temps mort par mi-temps.» Accès : [Goalball - Comité Paralympique et Sportif Français Comité Paralympique et Sportif Français \(france-paralympique.fr\)](http://Goalball - Comité Paralympique et Sportif Français Comité Paralympique et Sportif Français (france-paralympique.fr)) (consulté le 07 juin 2021).

spectateurs assistent à la cérémonie d'ouverture et cinq mille à celle de clôture respectivement les 03 et 11 août 1976. A noter également la tenue la même année des premiers Jeux paralympiques d'hiver à Ornsköldsvik en Suède. Cette première édition a accueilli deux cent cinquante sportifs représentant quatorze nations.

En 1980, Moscou et plus largement l'URSS déclinent l'organisation des Jeux d'été. Ce sont les Pays Bas avec le solide soutien de l'association néerlandaise de sport pour handicapés qui prennent alors le relais. La ville d'Arnhem devient ville hôte de mille neuf cents concurrents venus de quarante-deux pays. L'Afrique du Sud se voit refuser sa participation en raison de sa politique d'Apartheid. Cent vingt-cinq infirmes moteurs cérébraux, quatre cent cinquante amputés et trois cent quarante déficients visuels composent le contingent sportif. Economiquement, la télévision met en place dès 1976 un « télébingo », un programme destiné à lever des fonds reversés au comité d'organisation. Le gouvernement hollandais apporte un support logistique avec la mise à disposition de sites militaires pour héberger les participants. La princesse royale Margriet est présidente d'honneur des Jeux devant douze mille spectateurs lors de la cérémonie d'ouverture au Papendal Stadium le 21 juin 1980. Mille quatre cents médailles sont remises, ce qui témoigne de l'étoffement catégoriel. La tenue de la compétition a insufflé la création de l'ICC, *International Coordinating Committee*, garant de la gestion des fédérations internationales et représentant les quatre grandes familles de handicaps. Elle chapeaute notamment la FFSHP, Fédération Française Sportive des Handicapés Physiques érigée en 1963.

L'année 1984 marque l'hermétisme de la ville de Los Angeles quant à la tenue des Jeux paralympiques sur ses infrastructures. Afin de préserver le maintien de l'évènement attribué à la Californie depuis 1977, les villes de Stoke Mandeville et de New York soutenues par la fédération internationale de Stoke Mandeville (ISMGF) et l'association américaine de sport en fauteuil (NWAA) segmentent la compétition afin que toutes les épreuves puissent avoir lieu. La flamme paralympique ne s'éteint pas. Soixante pays et presque trois mille athlètes sont répartis sur les deux secteurs géographiques. Sur le site américain, neuf cents médailles sont remises de mi à fin juin 1980 à la suite de l'affrontement de mille huit cents sportifs issus de quarante-cinq pays. Sur le lieu originel britannique, plus de mille sportifs venus de quarante et un pays prennent part à la compétition entre le 22 juillet et le 1<sup>er</sup> août 1980. Outre Atlantique, le président Ronald Reagan assiste à la cérémonie d'ouverture auprès de quatre-vingt mille spectateurs au Mitchell Park. En

Angleterre, le Prince Charles ouvre les Jeux paralympiques sous le regard de trois mille spectateurs. La couverture médiatique y prend un tournant. La presse locale et télévisuelle qui couvre l'évènement est rejointe par des journalistes venus d'Allemagne de l'Ouest, de Suède, d'Angleterre et des Pays Bas. C'est le point de départ d'un processus d'internationalisation de la médiatisation des Jeux paralympiques. Les catégories en fauteuil et debout sont subdivisées en neuf classes au sein des disciplines d'athlétisme, de natation, d'haltérophilie, de tennis de table, de lawn bowls, de volley ball et de tir. Les infirmes moteurs cérébraux forment huit classes dans les épreuves de cyclisme, d'athlétisme, de natation, de tir à l'arc, de tennis de table, de tir, de boccia<sup>6</sup>, de football et d'haltérophilie. Trois catégories sont mises en place pour les athlètes déficients visuels en athlétisme, goalball, natation et lutte. Les autres types de handicaps des participants forment six classes en athlétisme, basket ball, natation, tennis de table, volley ball, haltérophilie, tir et tir à l'arc. La diversification des catégories peut engendrer des difficultés de lisibilité et de mise en place des épreuves. Les classifications sont corrélées aux logiques internes des disciplines. Il n'y a pas de répertoire propre à l'ensemble de la compétition. Chaque sport possède son code, correspondant à une lettre, initiale du sport et un chiffre relatant l'échelle fonctionnelle sur laquelle se situe l'athlète. L'aspect commun de la classification réside dans l'évaluation médicale. Chaque aptitude fonctionnelle des sportifs est attestée puis classée par le corps médical dans le but de garantir une homogénéité des potentiels humains au sein d'une même catégorie.

En 1988, la huitième paralympiade de Séoul en Corée du Sud marque l'entrée des Jeux dans l'ère du sport spectacle. D'imposants moyens organisationnels sont déployés et un village paralympique est spécialement bâti pour l'occasion. Dix immeubles sortent de terre et s'érigent pour accueillir l'effectif record de trois mille sportifs dans mille trois cents appartements adaptés à leurs motricités. Soixante-cinq pays sont regroupés. Le méga évènement se cristallise par une cérémonie d'ouverture tenue sous le regard de soixante-quinze mille spectateurs, présidée par le docteur Jens Bromann, président de l'ICC et par M. Roh Tae Woo, président de la République de Corée du Sud. Une nouvelle bannière de l'ICC voit le jour et flotte tout au long de la compétition. Le drapeau fait

---

<sup>6</sup> La boccia est selon France Paralympique « un sport de stratégie, qui s'apparente à la pétanque avec un certain nombre d'adaptations. Initialement réservée à des joueurs en fauteuils présentant un trouble persistant du tonus musculaire, elle s'adresse désormais plus largement à toute personne en fauteuil roulant présentant une limitation sévère des fonctions motrices. » Accès : <https://france-paralympique.fr/sport/boccia/> (consulté le 18 février 2022).

écho aux anneaux de celle des Jeux olympiques. Il s'agit de cinq Taegeuks, des emblèmes figurant sur le drapeau coréen. *Tae* signifie grandeur et *Geuk* éternité.



Figure 1 : le premier drapeau des Jeux paralympiques

Une coopération s'effectue avec le comité d'organisation des Jeux olympiques puisque pour la première fois dans l'histoire des Jeux, la majorité des officiels paralympiques sont aussi jurys olympiques et reçoivent une formation pour appréhender la singularité des disciplines paralympiques.

Durant la compétition, les épreuves qui comptent moins de trois sportifs engagés sont annulées, ce qui provoque l'insatisfaction de fédérations et nations concernées. Malgré tout, ces Jeux Paralympiques marquent l'ancrage de la compétition dans la modernité. De nombreux records du monde sont établis et de multiples athlètes sont récompensés dans plusieurs épreuves voire plusieurs sports, ce qui les hisse sous le feu temporaire des projecteurs de l'évènement. C'est le cas de Trischa Zorn, nageuse américaine, déficiente visuelle classée en catégorie B2<sup>7</sup> qui rafle douze médailles d'or et signe neuf records du monde. De même, le représentant français Mustapha Badid, évoluant en athlétisme-fauteuil se voit sacré champion du 200m, du 1500m, du 5000m et du marathon. En tout, ce sont seize sports qui figurent au programme : athlétisme, basket-ball, boccia, cyclisme, escrime, football, goalball, haltérophilie, judo, natation, lawn bowls, snooker, tennis de table, tir à l'arc, tir et volley-ball. Un feu d'artifice géant tiré lors de la cérémonie de clôture demeure un élément mémoriel de la splendeur organisationnelle des coréens.

---

<sup>7</sup> Les sportifs handicapés visuels sont désignés par la lettre B (Blind) et classés en trois catégories distinctes selon leur acuité visuelle et leur champ visual. B2 désigne dans la classification paralympique la possibilité de reconnaître la forme d'une main, avec une acuité visuelle de 2/60 et/ou un champ visuel inférieur 5.

Les Jeux Paralympiques de Barcelone en 1992 renouent avec la genèse d'unité de lieu. Le village olympique s'ouvre aux sportifs paralympiques. L'intégration au cœur des mêmes installations est favorisée. L'émulation semble totale, le public est présent dans les stades. Certains soirs affichent complet et des spectateurs se voient refuser l'accès. Les médias internationaux font le relais des performances des trois mille vingt athlètes suivis par millier d'accompagnateurs venus de quatre-vingt-cinq pays. La moitié de l'effectif des sportifs concerne l'athlétisme et la natation. Pour mener à bien cette édition, la fondation de l'association des déficients visuels espagnols (ONCE) a injecté d'importants fonds dans le budget dédié à l'organisation initialement modeste. La cérémonie d'ouverture a lieu le 3 septembre 1992 dans le stade Olympique de Monteuze actant la présence de soixante-cinq mille spectateurs dont le Roi Juan Carlos, la Reine Sofia et le président du Comité International Olympique Juan Antonio Samaranch. Plus d'un million de téléspectateurs suivent les épreuves sur l'ensemble du globe. Quinze sports sont au programme et deux cent soixante-dix-neuf records sont battus.

En 1992, la France organise les Jeux paralympiques d'hiver à Tignes et à Albertville. Le sport spectacle s'enracine, des entreprises partenaires apportent leur soutien à la désormais FFH, fédération Française Handisport (ancienne FFSHP). La couverture médiatique est également très importante et démontre la capacité organisationnelle française sur la scène sportive internationale. D'un point de vue technologique, les épreuves et le matériel se perfectionnent grâce à l'ingénierie. Ce qui a pour effet un accroissement du nombre de disciplines si bien que les Jeux paralympiques de Salt Lake City en 2002 se heurtent à un nombre de catégories de handicap trop important par rapport au nombre de participants et aux moyens mis en place pour adapter le site montagneux américain. La décision est alors prise en 2006 pour les Jeux de Turin par l'IPC, *l'International Paralympic Coommittee* de réduire le nombre d'épreuves à soixante-deux au lieu de quatre-vingt-douze comme ce fut le cas quatre ans auparavant. Pour la seule épreuve du ski alpin, cela se traduit par l'effectuation de vingt-quatre épreuves contre cinquante-trois.

Du côté des Jeux d'été, l'essor se poursuit tant au niveau de l'accueil des sportifs que de leur promotion. En 1996 à Atlanta, une centaine de nations s'affrontent via une cohorte de trois mille deux cents sportifs dont sept cent quatre-vingts femmes. On dénombre également la participation de cinquante-six athlètes déficients intellectuels. Ils concourent avec les sportifs en situation de handicap physique. Cinq cent huit épreuves issues d'une vingtaine de sport ont lieu. Le niveau de



performance s'élève toujours un peu plus. L'IPC, en partenariat avec le comité d'organisation, se porte garant du nombre de participants et de leur niveau de performance. Ils promeuvent aussi l'universalité des Jeux paralympiques en permettant l'intégration de nations dont les sportifs n'avaient pas initialement le niveau pour atteindre les quotas qualificatifs. Ce nouveau système tend vers une équité internationale et une reconnaissance des « petites » nations face à aux mastodontes américaine, australienne ou encore allemande qui composent le podium des pays les plus titrés. Les Jeux comptabilisent trois cent quatre-vingt-huit mille spectateurs avec un pic de soixante-six mille personnes lors de la cérémonie d'ouverture le 16 août 1996.

La onzième édition des Jeux paralympiques d'été comptabilise un record de participation avec cent vingt-trois délégations composées de trois mille huit cent quarante-trois athlètes et deux milliers d'accompagnateurs. Une unité organisationnelle s'opère avec les Jeux olympiques. Officiels et managers de site sont responsables des deux événements qui se déroulent du 15 septembre au 1<sup>er</sup> octobre pour la compétition olympique et du 18 au 29 octobre 2000 pour la paralympique. Aucune distinction n'est faite entre les deux groupes d'athlètes. Ce même pied d'égalité a formé un terrain propice à la performance : trois cents records paralympiques et du monde ont été battus via dix-huit sports répartis en cinq cent cinquante et une épreuves. Les femmes se voient ouvrir la porte des compétitions d'haltérophilie et le rugby fauteuil entre également dans la programmation disciplinaire. Très spectaculaire par les chocs et les mouvements rapides des fauteuils, la finale de la compétition de rugby fauteuil offre un show resté mémorable par l'affrontement opposant les australiens à domicile et les américains. La ferveur du public s'accroît puisque plus d'un million d'entrées sont vendues et la couverture médiatique se diversifie. Un site internet officiel est opérationnel. Il a permis à plus de trois cents millions d'internautes d'avoir accès à des contenus sans cesse actualisés, représentant au total plus d'une centaine d'heures d'informations. Les écrans télévisés forment aussi un maillon important de la diffusion avec des captations diffusées dans une centaine de pays.

L'intérêt des médias pour la compétition se confirme à Athènes en 2004 où mille cent médias dont soixante-huit radios se saisissent de l'évènement paralympique et cumulent six cent dix-sept heures de retransmission dans vingt-cinq nations. La performance et la diversification sont aussi renforcées. Quatre cent cinquante records paralympiques s'inscrivent au tableau des résultats. Cent trente-cinq pays s'affrontent et certains jusqu'alors absents du paysage paralympique font leur

entrée dans l'arène internationale comme le Mexique, la République Tchèque, l'Ukraine et l'Afrique du Sud. Les femmes représentent trente et un pourcent du contingent global soit mille cent soixante compétitrices qui inaugurent l'accès au judo et au volley assis. La cérémonie d'ouverture le 13 août 2004 au stade Olympique de Maroussi est construite sur une scénographie riche et haute en couleurs<sup>8</sup>.

En 2008, Pékin hisse les Jeux Paralympiques au rang de méga évènement planétaire et spectaculaire. Les données chiffrées relatives à l'organisation explosent. Sur une douzaine de jours, trente mille bénévoles sont à l'œuvre, cinq mille huit cents représentants de médias sont présents pour couvrir la compétition. Cent quarante-six pays s'affrontent dont cinq faisant leur première apparition. Il s'agit d'Haïti, de la Géorgie, du Gabon, du Burundi et du Monténégro. Presque quatre mille athlètes prennent part aux quatre cent soixante-douze épreuves. Les jurys et officiels sont deux mille cinq cents. Les télévisions chinoises CCTV et BTV relayent la compétition de façon inédite en proposant vingt-deux heures de diffusion sur les écrans nationaux. D'un point de vue spectatorial, les cérémonies d'ouverture et de clôture sont symboliquement construites autour des valeurs paralympiques d'égalité et d'intégration. Elles affichent complet, de même que les épreuves des disciplines phares d'athlétisme et de natation. Les ventes lissées sur l'ensemble de l'évènement représentent un million huit cent mille tickets écoulés. Conjointement, l'IPC crée sa propre chaîne *Youtube* et donne une résonance sur la toile au mouvement handisportif planétaire. Cette possibilité aux internautes d'accéder à des informations audiovisuelles relatives aux Jeux Paralympiques est un vecteur de promotion majeur. Il permet notamment de faire fi de la barrière du décalage horaire. Six cent dix-huit records paralympiques et mondiaux sont battus. Au tableau des médailles, la délégation hôte domine avec quatre-vingt neuf médailles contre quarante-deux et trente-six pour la Grande Bretagne et les USA qui complètent le podium des nations. Dans ce terreau performatif, on note la réalisation de mille cent quinze tests anti-dopage, dont trois se sont révélés positifs en haltérophilie.

Les Jeux Paralympiques d'été de Londres attestent d'une véritable éclosion pluridimensionnelle en se posant comme l'a déclaré Sir Philip Craven, président de l'IPC lors de son discours de clôture le 09 septembre 2012, comme « les plus grands jeux réalisés à ce jour ». Cette édition sur les terres qui ont donné naissance au mouvement handisport international demeure celle de tous les

---

<sup>8</sup> Accès : <https://olympics.com/fr/video/athenes-2004-ceremonie-d-ouverture> (consulté le 24 novembre 2020).

superlatifs. La ferveur populaire anglaise est plus forte que celle des Jeux olympiques achevés le 12 août 2012. La couverture médiatique orchestrée par la chaîne Channel 4 atteint un pic d'audience de quasi quarante millions de téléspectateurs soit soixante-neuf pourcents de la population britannique. Deux millions sept cent mille tickets ont été écoulés. Selon les athlètes français présents, il règne dans les gradins une ambiance sans pareille. Cent soixante-quatre pays se mêlent au spectacle sportif. Les bassins et la piste sont les théâtres où les records s'additionnent. La nageuse australienne Jacqueline Freney rafle huit médailles d'or et le brésilien Daniel Dias en offre également six à sa nation. En athlétisme, Daniel Weir, sous les couleurs de la Grande Bretagne et le jeune coureur Martin Raymond, représentant les USA, chapeautent chacun quatre épreuves respectivement en catégorie T54 et T52<sup>9</sup>. Au classement général, la Chine renforce son impérialisme sportif avec l'obtention de deux cent trente et une médailles contre cent deux pour la Russie et cent vingt pour les Anglais.

Lors de la fin de l'été 2016, les regards se tournent vers Rio, ville hôte des quinzièmes Jeux paralympiques. Sous le Corcovado, quatre mille trois cent vingt athlètes représentant cent cinquante-neuf pays prennent part aux vingt-deux sports au programme. Le para-canoë et le para-triathlon y font leur entrée. Les couleurs chaudes des cérémonies d'ouverture qui ont lieu dans le stade mythique Maracana placent cette paralympiade sous les signes de la passion et du vivre-ensemble. Ces valeurs se heurtent à l'arrière-plan politique du pays, si bien que le président du comité d'organisation Carlos Nuzman voit son discours inaugural interrompu par des sifflets de contestations adressés également à Michel Temer à la suite de la destitution de la présidente de la république fédérative du Brésil, Dilma Rousseff<sup>10</sup>. De même, bien que le Brésil soit une nation reconnue pour ses talents festifs, force est de constater que l'ambiance dans les gradins est bien loin de la liesse Londonienne. Le public brésilien laisse vide un nombre important de sièges. Lors de certaines épreuves trop infréquentées, des réorganisations sont faites avec les personnes présentes pour que les infrastructures apparaissent moins vides à la télévision. Un mois avant leur ouverture, les Jeux paralympiques ne comptaient que douze pourcents de billets vendus. Le comité d'organisation chiffre tout de même au nombre de deux millions le nombre d'entrées au total, avec

---

<sup>9</sup> Les catégories sont étiquetées avec un sigle formé d'une lettre en référence à la discipline sportive, ici « T » pour « Track » en anglais pour les courses d'athlétisme, et de deux chiffres indiquant le type de handicap et son degré. De 51 à 54, il s'agit d'atteintes à la moelle épinière faisant évoluer les athlètes en fauteuil roulant.

<sup>10</sup> Ces trois figures politiques brésiliennes sont impliquées dans des affaires judiciaires en cours pour des scandales de corruption.

une progression au cours de la compétition due aux performances remarquables suscitant l'attention croissante du public local. La délégation chinoise assoie sa domination en comptabilisant deux cent trente-neuf médailles dont cent sept en or, largement devant la Grande Bretagne et l'Ukraine qui remportent respectivement cent quarante-sept et cent dix-sept médailles. Cette édition est marquée par des tumultes médiatiques. Une déclaration de Marieke Vervoort, athlète belge néerlandophone en fauteuil, évoluant en para-athlétisme et atteinte d'une rare maladie dégénérative expose son souhait profond de recourir à l'euthanasie. Aussi, la délégation russe est publiquement exclue en raison d'un scandale de dopage et le premier décès d'un athlète lors de la compétition intervient lors de cette édition. Il s'agit de l'Iranien Bahman Golbarnezhad, paracycliste, décédé à la suite d'un accident survenu sur le tracé de l'épreuve sur route.

Enfin, la pandémie planétaire de la Covid-19 a bousculé le calendrier prévisionnel de la seizième édition des Jeux Paralympiques. Au lieu de se dérouler en 2020 comme indiqué sur le logo resté inchangé, les Jeux de Tokyo, rebaptisés « Jeux du Covid », ont été déplacés du 24 août au 5 septembre 2021. Malgré un contexte complexe, quatre mille quatre cents sportifs concourent dans cinq cent trente-neuf disciplines issues de vingt-deux sports. Plusieurs pays, par choix ou par réglementation sanitaire n'ont pas pu se joindre à l'évènement, comme la Nouvelle Zélande et des nations insulaires ayant l'obligation de transiter sur des territoires nécessitant des quarantaines. C'est le cas notamment de la République de Kiribati, l'Etat indépendant du Samoa ou encore le Vanuatu. La Russie est à nouveau exclue pour les mêmes raisons de dopage d'Etat qui lui sont associées depuis Rio 2016. Néanmoins, des athlètes russes peuvent concourir en tenue neutre, comme ce fut le cas peu de temps avant lors de Jeux olympiques. Le para taekwondo et le para badminton font leur entrée dans le programme parasportif. La bulle sanitaire et son huit clos, dispositif dans lequel est placée la compétition coupe les Jeux de leur élément moteur et économique qu'est le public. En termes de résultats, la Chine reste intouchable. Les Chinois repartent avec deux cent sept médailles dans leurs valises dont quatre-vingt-seize sont moulées dans le plus précieux métal. La cérémonie de clôture passe le relais à la France pour les Jeux de Paris 2024. L'édition française sera le terrain de vingt-deux sports<sup>11</sup>, vingt-trois disciplines et pas moins de cinq cent quarante-neuf épreuves.

---

<sup>11</sup> Les disciplines paralympiques 2024 seront les suivantes : basket fauteuil, boccia, escrime fauteuil, cécifoot, goalball, para athlétisme, para aviron, para badminton, para canoé, para cyclisme route et piste, para équitation, para powerlifting

<b>Dates et lieux des Jeux Paralympiques d'été</b>	<b>Nombres d'athlètes présents et de pays représentés</b>	<b>Nombres d'épreuves et / ou de disciplines disputées</b>	<b>Pic du nombre de spectateurs présents sur site</b>
<b>1960, Rome</b>	300 athlètes, 23 pays	57 épreuves, 8 disciplines	5000 spectateurs (cérémonie d'ouverture)
<b>1964, Tokyo</b>	375 athlètes -dont 68 femmes-, 21 pays	144 épreuves, 9 disciplines	5000 spectateurs (cérémonie d'ouverture)
<b>1968, Tel Aviv et Ramat Gan</b>	750 athlètes, 29 pays	9 disciplines	10 000 spectateurs (cérémonie d'ouverture)
<b>1972, Heidelberg</b>	1000 athlètes, 42 pays	Absence de données	Absence de données
<b>1976, Toronto</b>	1650 athlètes - dont 253 femmes-, 45 pays	13 disciplines	24 000 spectateurs (cérémonie d'ouverture) et 5000 (cérémonie de clôture)
<b>1980, Arnhem</b>	1900 athlètes, 42 pays	Absence de données	12 000 spectateurs (cérémonie d'ouverture)
<b>1984, New York et Stoke Mandeville</b>	3000 athlètes, 60 pays	25 disciplines, 903 épreuves	80 000 spectateurs (cérémonie d'ouverture à New York) et 3000 (cérémonie d'ouverture à Stoke Mandeville)
<b>1988, Séoul</b>	3050 athlètes, 65 pays	16 disciplines, 730 épreuves	75 000 spectateurs (cérémonie d'ouverture)
<b>1992, Barcelone</b>	3020 athlètes, 85 pays	15 disciplines, 487 épreuves	65 000 spectateurs (cérémonie d'ouverture)
<b>1996, Atlanta</b>	3200 sportifs, - dont 780 femmes-, 100 pays	20 disciplines, 500 épreuves	66 000 spectateurs (cérémonie d'ouverture)
<b>2000, Sydney</b>	3800 athlètes, 123 pays	20 disciplines,	95 000 spectateurs (cérémonie d'ouverture)

(ou haltérophilie), para judo, para natation, para taekwondo, para tennis de table, para tir à l'arc, para tir sportif, para triathlon, rugby fauteuil, tennis fauteuil et volley assis.

		550 épreuves	
<b>2004, Athènes</b>	3900 -dont 1160 femmes-,135 pays	19 disciplines, 160 épreuves	60 000 spectateurs (cérémonie d'ouverture)
<b>2008, Pékin</b>	4000 athlètes, 146 pays	20 disciplines, 470 épreuves	91 000 spectateurs (cérémonies d'ouverture et de clôture)
<b>2012, Londres</b>	4300 athlètes,164 pays	21 disciplines, 500 épreuves	80 000 spectateurs (cérémonies d'ouverture et de clôture)
<b>2016, Rio</b>	4320 athlètes, 159 pays	24 disciplines, 528 épreuves	78 000 spectateurs (cérémonie d'ouverture)
<b>2021, Tokyo</b>	4400 sportifs, 160 pays	22 disciplines, 539 épreuves	Huis clos

Figure 2 : recensement statistique récapitulatif de l'évolution des Jeux Paralympiques  
(1960-2021)

## Évolution terminologique

Ce retour sociohistorique constitué à partir d'archives de l'IPC, de la FFH et d'une veille documentaire personnelle permet de resituer et de contextualiser les mouvances de la série de transformations dont les Jeux spécifiquement construits pour les personnes en situation de handicap ont été le théâtre. Depuis les Jeux de Stoke Mandeville, le mouvement paralympique initialement insufflé par la sphère médicale n'a cessé de contribuer à ce que Henri-Jacques Stiker nomme dans son ouvrage éponyme « les métamorphoses du handicap », c'est-à-dire une évolution des façons de penser et de définir les disparités capacitaires entre individus ainsi que les situations de désavantages sociaux afférentes. Stiker envisage le handicap comme un paradigme social, berceau de représentations et de comportements. Il convient alors de penser l'émergence et la pérennisation des Jeux Paralympiques à la lumière des transformations conceptuelles de la notion de handicap afin d'en saisir la complexité systémique. Etymologiquement, le mot handicap provient de la désignation anglaise *hand in cap*. Il se réfère à un troc contemporain du XVII<sup>ème</sup> siècle associé à un pari où la mise garantie par un arbitre s'effectue dans une casquette ou un chapeau, le *handy-cap*. Le hasard était maître de la redistribution des objets de valeurs différentes.

Au siècle suivant, le terme handicap appartient au champ lexical hippique. Il désigne la neutralisation des écarts de valeur sportive par l'attribution d'une tare pour lisser les différences et permettre l'équité, l'égalité des chances. Les meilleurs concurrents devaient parcourir une distance plus longue ou revêtir un poids plus important. Ce n'est qu'en 1980 qu'une harmonisation sémantique internationale est effectuée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) avec la publication de la classification internationale des handicaps (CIH) aussi connue sous l'appellation de *classification de Wood*. En France, sa traduction effectuée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) est sous-titrée par trois précisions : « déficiences, incapacités et désavantages ». Selon l'OMS, est nommé handicapé « un sujet dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge, d'une maladie ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouvent compromis <sup>12</sup>».

---

<sup>12</sup> Accès : [Classification internationale des handicaps : déficiences, incapacités et désavantages : un manuel de classification des conséquences des maladies \(who.int\)](#) (consulté le 08 janvier 2018).

Le point de départ de cette approche du handicap est patho-centré. Le handicap est une (ou plusieurs) pathologie(s) qui génère(nt) une ou plusieurs déficience(s) à l'origine d'incapacité(s) source(s) de désavantage(s) social(aux). La déficience est une perte ou une anomalie structurelle et/ ou fonctionnelle. La CIH classe la déficience en neuf catégories, elles-mêmes subdivisées : les déficiences intellectuelles, les déficiences du psychisme, les déficiences du langage et de la parole, les déficiences auditives, les déficiences de l'appareil oculaire, les déficiences des autres organes, les déficiences du squelette et de l'appareil de soutien, les déficiences esthétiques et les déficiences des fonctions générales. L'incapacité qui en résulte correspond à une restriction ou une absence totale d'aptitude à effectuer un geste et/ou une activité considéré(s) comme normaux. Elle peut être irréversible, progressive, régressive, permanente ou temporaire. Elles sont également répertoriées et classées au nombre de neuf : les incapacités concernant le comportement, les incapacités concernant la communication, celles concernant les soins corporels, les incapacités liées à la locomotion, les incapacités concernant l'utilisation du corps dans certaines tâches, les maladresses, les incapacités qui émergent dans des situations précises, des incapacités relatives à des aptitudes particulières et une dernière catégorie liée aux autres restrictions d'activité. Le désavantage qui se situe aux confins du processus de handicap est une barrière limitante ou empêchante de l'accomplissement de soi dans un cadre social normé. Le contexte prend en compte le sexe, l'âge et l'arrière-plan socio-culturel de la personne concernée. Il est décliné en sept pôles par la CIH : le désavantage d'orientation, d'indépendance physique, de mobilité, d'occupation, d'intégration sociale, d'indépendance économique et les autres désavantages. L'objectif n'est pas de « comprendre la globalité du phénomène du handicap mais de mesurer l'ampleur des séquelles laissées par les maladies (et phénomènes de santé apparentés) afin de pouvoir les pallier. La classification est conçue pour être un instrument au service de la mise en place des programmes de santé publique » (Roussel, 1999 : 7). Le modèle est sujet à des limites dans sa prise en considération de l'environnement. Les trois pôles constitutifs du handicap sont reliés à la personne et « [aucun] n'est une dimension descriptive de la société elle-même ou de l'environnement naturel. [...] Aucun élément de la classification ne permet d'établir la part de la responsabilité de la société dans la création du handicap » (*ibid.*). De même, le vocabulaire employé ancre le handicap dans son entier dans le champ lexical du manque.

Ce premier cadrage conceptuel forme une définition catégorielle du handicap fondée sur une logique médicale. Elle a donné lieu à des mouvements de contestations idéologiques et militantes,



insufflés notamment par les savoirs d'expérience de personnes en situation de handicap, de figures intellectuelles reconnues ou de pair aidants. Cette dynamique contestataire provient majoritairement des pays anglo-saxons. Le British Council of Organizations of Disabled People<sup>13</sup> (BCODP) devient une organisation de grande ampleur durant la décennie des années 80 et le début des années 1990. Elle prend le contre-pied des organisations caritatives et rassemble jusqu'à 400 000 sympathisants. Lors de ses manifestations, elle peut également réunir plusieurs milliers de personnes. Elle renferme un comité de recherche rattaché à l'Université de Leeds avec pour objectif principal l'édification d'une nouvelle législation en faveur des droits civils des personnes handicapées. Un comité de vie autonome qui bénéficie de fonds du ministère de la santé met l'accent sur le rôle d'expert des personnes en situation de handicap par leur savoir d'expérience et leur vécu. Le partage et l'expression de potentialités sont au cœur du mouvement. Les groupes de chercheurs associés aux actions du BCODP vivent tous avec un handicap. C'est le principe essentiel de l'organisation : ce sont les individus directement concernés par les enjeux des handicaps qui se doivent de mettre la lumière sur leurs situations propres afin de questionner et de repenser un environnement et non un état physique ou mental. Les chercheurs des comités pointent le rôle des sociétés dans la prise en compte des singularités humaines. Le mécanisme d'exclusion par lequel les personnes en situation de handicap ne peuvent prendre part à des activités sociales normales apparaît comme une logique environnementale propice à des modifications. La notion d'autonomie est sociologiquement critiquée par la démonstration de dépendances humaines et technologiques dans la sphère valide qui ne sont pas communément perçues comme des freins personnels ou des incapacités alors que le contraire opère dans le milieu handi. Le militantisme de l'organisation radicale est donc de replacer les personnes en situation de handicap dans une approche capacitaire libérée des normes sociales et physiques valides. Une nouvelle vision du handicap irrigue progressivement les instances internationales. Ainsi, le 22 mai 2001, la CIF<sup>14</sup>(classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé) est entérinée lors de la tenue de la cinquante-quatrième assemblée mondiale de la santé. Elle résulte d'une révision de la CIH à partir de résultats de tests et d'analyses de terrain dans une dynamique internationale.

---

<sup>13</sup> Le Conseil britannique des organisations de personnes handicapées deviendra en 2006 le United Kingdom's Disabled People's Council (UKDPC) avant de disparaître en 2017.

<sup>14</sup> Accès : [9242545422\\_fre.pdf?jsessionid=B979616B9063E46EB2CAB43A77AE41 \(who.int\)](https://www.who.int/publications/i/item/9242545422-fre.pdf?jsessionid=B979616B9063E46EB2CAB43A77AE41) (consulté le 12 janvier 2018).

C'est ce qu'explique Frank Jamet au travers de son étude sur le passage de la CIH à la CIF :

« Dans les années 1960-1970, se constituent des organisations de personnes handicapées aux États-Unis, par exemple : Disabled People's International (DPI). Ces mouvements revendiquent des droits civils mais également un contrôle de la qualité des services qui sont alloués aux personnes handicapées. Ces revendications politiques s'appuient sur des développements théoriques conçus par des chercheurs, eux-mêmes handicapés, [...] qui critiquent le modèle biomédical en montrant comment l'environnement peut produire des obstacles pour les personnes handicapées » (Jamet, 2003 : 165).

L'évolution principale de cette nouvelle classification mondiale concerne l'abandon du modèle substantiel lié aux conséquences et à l'impact de la maladie / déficience pour adopter « une classification des composantes de la santé ». Ces composantes définissent l'essence de la santé en mettant l'accent sur ses déterminants et les facteurs de risque. L'OMS définit alors le handicap comme « une limitation du fonctionnement humain. Il résulte d'une interaction complexe entre la maladie, les capacités du sujet et la participation de cette personne à la vie sociale avec l'accès à ses différents environnements <sup>15</sup> ». La terminologie de « handicapé » est abandonnée au profit de l'adoption de « personne en situation de handicap » (PSH). L'approche est environnementale, interactionnelle et personnalisée en s'attachant à décrire le contexte multidimensionnel dans lequel évolue chaque individu. Elle est érigée selon quatre composantes : les fonctions organiques et les structures anatomiques des individus, les activités que font les individus et les domaines de la vie auxquels ils participent, les facteurs environnementaux qui influencent leur participation et les facteurs personnels. Il ne s'agit plus de classer les individus mais leur fonctionnement selon plusieurs classifications hiérarchiques composées de catégories édifiées selon un vocabulaire moins connoté négativement et à vocation neutre, tronc commun d'une base scientifique internationale. Néanmoins, les définitions opérationnelles nuancent la neutralité car les codes qualificatifs qui s'ajoutent en complément sont reliés à des problèmes. Même le codage « o » ne signifie « pas de problème ».

La CIF est structurée en deux pôles. Le premier est relatif au fonctionnement et au handicap en prenant en compte l'« organisme », les « structures anatomiques » et les « activités et participation ». Le second concerne les facteurs contextuels érigés via une liste de « facteurs

---

<sup>15</sup> *Ibid.*

environnementaux » hiérarchisés sur une échelle allant des plus proches de la personne aux plus globaux. Les évolutions conceptuelles majeures par rapport au modèle antérieur concernent la mise en avant du fonctionnement des êtres humains et non plus du dysfonctionnement. De même, le triptyque réducteur « déficience-incapacité-désavantage » laisse place à des termes qui marquent un changement de perspective. Les facteurs environnementaux sont pris en compte, qu'ils soient obstacles ou facilitateurs. Ils décentrent les capacités ou incapacités auparavant inhérentes à la personne pour ouvrir sur une réflexion plus large et individualisée.

Inspirée de la CIF, la législation française apporte un éclairage fécond supplémentaire quant à la caractérisation fondamentale du handicap et aux enjeux qui en découlent. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées stipule dans son article 2 que le handicap est entendu comme « toute limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions <sup>16</sup>». Organisée en huit titres allant des dispositions générales aux dispositions transitoires, elle élargit le spectre du handicap en prenant en compte l'aspect transitoire ou temporaire de certaines situations sanito-sociales limitantes. La variété des situations de handicap se déploie au travers de quatre grandes familles : psychique, cognitif, sensoriel et moteur. La loi précise également le grand principe selon lequel « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté<sup>17</sup>». Pour rendre efficiente cette pleine jouissance des droits de citoyen des personnes en situation de handicap, deux grands dispositifs sont développés : la compensation et l'accessibilité. L'Article L245-1 du Code de l'action sociale et des familles en vigueur depuis le 08 mars 2020 assure que la compensation repose sur « des besoins » estimés selon un projet de vie et se matérialise par « une prestation en nature qui peut être versée, selon le choix du bénéficiaire, en nature ou en espèces<sup>18</sup>. » Compenser une situation de handicap n'est plus seulement réadapter une corporéité singulière et son environnement

---

<sup>16</sup> Accès : [Article 2 - LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées \(1\) - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#) (consulté le 27 mars 2020).

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> Accès : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000041699992](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041699992) (consulté le 27 mars 2020).

afin de rendre le plus autonome et libre possible un individu, c'est étudier un contexte dans lequel une trajectoire de vie teintée de désirs évolue.

La loi n° 2014-789 du 10 juillet 2014 habilitant le gouvernement à adopter des mesures législatives pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées<sup>19</sup> fixe les conditions dans lesquelles les ERP doivent se conformer aux normes d'accessibilité afin de donner aux personnes en situation de handicap les mêmes conditions d'accès que les personnes valides ou du moins une équivalence. Ce qui nécessite des travaux de mise aux normes ou des permis de construire avec mise en conformité totale. L'enjeu d'accessibilité est donc corrélé à l'inclusion, à une norme sociétale globale conférant à tout citoyen une mobilité conçue sans barrière.

### **Garantir la représentation des personnes en situation de handicap dans les médias audiovisuels français**

Au cœur de ce dispositif législatif, le CSA, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel est garant des droits et des libertés des personnes en situation de handicap dans les médias audiovisuels. La loi du 31 mars 2006 dite de « l'égalité des chances » a établi ses missions afin que celui-ci « contribue aux actions en faveur de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations dans le domaine de la communication audiovisuelle. Il veille, notamment auprès des éditeurs de services de radio et de télévision, compte tenu de la nature de leurs programmes, à ce que la programmation reflète la diversité de la société française<sup>20</sup> ». La représentation du handicap à l'antenne relève d'une mission plus large du Conseil qui assure la représentation de la diversité, conformément à l'article 3-1 de la loi du 30 septembre 1986 :

« [...] le Conseil contribue aux actions en faveur de la cohésion sociale et de la lutte contre les discriminations dans le domaine de la communication audiovisuelle. Il veille notamment auprès des services de communication audiovisuelle, compte tenu de la nature de leurs

---

<sup>19</sup> Accès : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029217888/> (consulté le 30 mars 2020).

<sup>20</sup> Accès : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006068930/> (consulté le 18 octobre 2021).

programmes, à ce que la programmation reflète la diversité de la société française [...] <sup>21</sup>». Les conditions d'application de cette disposition ont été précisées par la délibération du Conseil n° 2009-85 du 10 novembre 2009<sup>22</sup>.

Le CSA endosse une double mission à la fois en matière d'accessibilité et de représentation du handicap. L'accessibilité, injonction législative forte, se traduit par la nécessité d'adaptation des différents programmes français par le sous-titrage, la langue des signes, l'audiodescription et les techniques permettant de bénéficier des services de médias à la demande. Le versant attaché à la représentation du public en situation de handicap se cristallise dans la Charte relative à la représentation des personnes handicapées et du handicap dans les médias audiovisuels<sup>23</sup>. Cosignée le 03 décembre 2019 par le Premier Ministre Edouard Philippe, le Ministre de la Culture Franck Riester, Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, Dominique Gillot, présidente du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), le président du CSA Roch-Olivier Maistre et Carole Bienaimé Besse, membre du CSA et des représentants des médias signataires, elle fixe cinq objectifs à atteindre pour l'ensemble de la sphère audiovisuelle.

Le premier intitulé « rendre plus visible la question du handicap » concerne une nécessité de mise en visibilité de la question du handicap avec obligation pour les chaînes télévisées de prendre des engagements avec une progression mesurable. Le handicap dans ses formes diverses doit apparaître à l'antenne, aussi bien dans des programmes liés à l'information qu'à la fiction.

Le second vise l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les médias sans « assigner les personnes handicapées à leur handicap ». Il s'agit de diversifier et varier leurs interventions pour ne pas les réduire à leur savoir d'expérience corrélé à leur singularité humaine. Ce second pôle œuvre en faveur de la banalisation du handicap sur les écrans. Il incite à l'augmentation de rôles de héros ou de personnages principaux présentant une situation de handicap.

Le troisième participe d'un changement de regard pour aller au-delà des approches empathiques et compassionnelles et converger vers une médiatisation positive et inclusive. Pour ce faire, la mise

---

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> Accès: <https://www.csa.fr/web/index.php/Proteger/Garantie-des-droits-et-libertes/Les-droits-des-personnes-handicapees/Charte-relative-a-la-representation-des-personnes-handicapees-et-du-handicap-dans-les-medias-audiovisuels-mise-en-place-du-comite-de-redaction-handicap> (consulté le 11 janvier 2022).

en avant d'actions positives, de parcours de réussite et de programmes permettant une meilleure connaissance et compréhension du handicap sont valorisés. Le quatrième est attaché à la justesse lexicale lorsque le handicap est présenté ou traité dans le paysage audiovisuel. Une plateforme électronique comprenant un lexique mis à jour régulièrement est à disposition des chaînes, formant ainsi un outil consultatif. Le cinquième et dernier objectif concerne l'évaluation de ces quatre pôles avec un suivi organisé annuellement. Les différents comptes rendus des chaînes signataires sont exploités au cœur d'un rapport transmis par le CSA au ministère chargé des personnes handicapées ainsi qu'au Conseil national consultatif des Personnes handicapées (CNCPH), instance consultative qui accompagne les pouvoirs publics dans l'organisation, la mise en place et l'évaluation des politiques du handicap. Le CNCPH implique des personnes en situation de handicap ou leurs représentants pour mener à bien sa mission.

Pour mesurer et évaluer l'évolution des représentations médiatiques du handicap et pouvoir émettre des propositions d'amélioration, le CSA a également créé un organe et un outil de mesure : l'Observatoire de la diversité et son baromètre. Leur essence analytique de la diversité du paysage audiovisuel de la société française est déployée en sept volets. Le handicap en est un. Les six autres concernent la catégorie socio-professionnelle, le sexe, l'origine perçue, l'âge, la précarité et le lieu de résidence. La méthodologie du baromètre de la diversité à la télévision attachée au handicap repose sur deux semaines d'observation par an des programmes télévisés de chaînes hertziennes gratuites et de Canal +, hors publicité, de 17h à 23h, généralement entre mars et juin et en septembre. L'étude statistique a pour but de déduire le pourcentage des personnes en situation de handicap présentes à l'écran. Le corpus de recensement exclut les figurants, les personnes présentes au sein de foules, les individus mentionnés pour lesquels le téléspectateur n'a aucune information et les personnes ou personnages qui ne présentent pas de traits humains réalistes.

En moyenne, ce sont près de 39 000 individus s'exprimant à l'antenne qui sont indexés chaque année auprès de 2400 programmes. La durée totale du corpus s'approche de mille cinq cents heures réparties dans des fictions (environ 420 heures), des documentaires ou des magazines (400 heures environ), des divertissements (plus de 300 heures), des programmes d'information (approximativement 250 heures), et des retransmissions sportives (une cinquantaine d'heures en moyenne). Une nuance est à apporter quant aux indexations de 2015 et 2017. Celles-ci n'ont porté que sur des fictions, des magazines et des programmes d'information. A partir des résultats du

baromètre associés aux visibilitées du handicap à la télévision française, nous avons pu établir une courbe qui rend compte de l'évolution des représentations sur la période concernant nos travaux. Afin de respecter la cohérence des périmètres de recensement, nous avons sélectionné les années dont la méthodologie reste comparable.

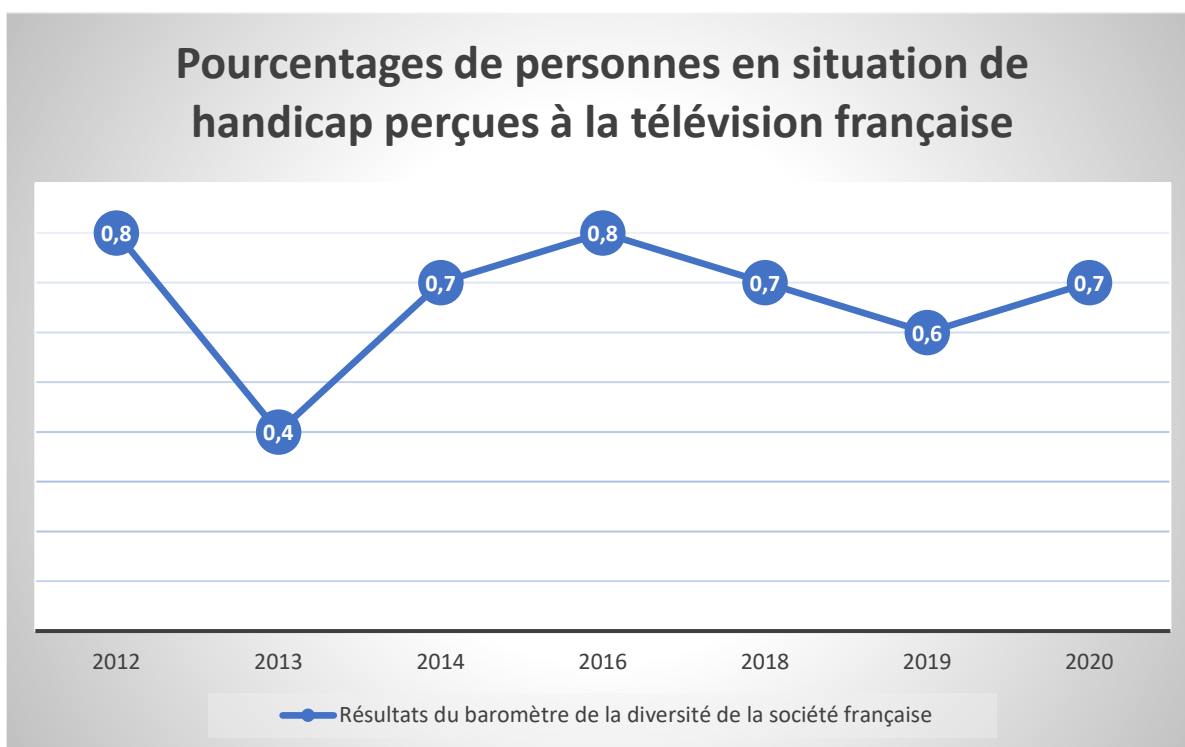


Figure 3 : la visibilité des représentations du handicap à la télévision française d'après les résultats du baromètre de la diversité (2012- 2020)

Ces données chiffrées pointent deux phénomènes révélateurs. Le premier indique que le pourcentage de personnes en situation de handicap identifiable à la télévision ne reflète pas le nombre de personnes en situation de handicap dans la population française. L'Institut National de la Statistique et des Études Economiques (INSEE) estime en 2018 à quasi vingt pourcents la part de la population touchée par un handicap quel qu'il soit (12 millions sur 66 millions)<sup>24</sup>. Parmi cette

<sup>24</sup>Accès : <https://www.ocirp.fr/actualites/les-chiffres-cles-du-handicap-en-france#:~:text=%2012%20millions%20de%20fran%C3%A7ais%2A%20environ%20%28sur%2066,d%27apr%C3%A8s%201%27%20Enqu%C3%AAt%20HID%20de%201%27INSEE%20de%202001> (consulté le 02 mars 2022).

part d'individus, 13,4% ont une déficience motrice, 11,4 % ont une déficience sensorielle, 9,8% ont une déficience organique, 6,6% ont une déficience mentale ou intellectuelle et 3% utilisent un fauteuil roulant<sup>25</sup>. Il y a donc une sous-représentation nette de cette catégorie de personnes qui représente une partie la diversité française.

Le second concerne la corrélation entre la présence sur les écrans des handicaps et la tenue des Jeux paralympiques. L'indexation du CSA effectuée au mois de septembre offre une coïncidence ou du moins une proximité avec ce spectacle sportif planétaire. En effet, les Jeux paralympiques de Londres se sont tenus du 29 août au 9 septembre et ceux de Rio du 07 au 18 septembre 2016. Les enregistrements statistiques de ces deux années ont eu lieu sur deux semaines consécutives en 2012, soit du 03 au 16 septembre et sur la semaine allant du 05 au 11 septembre 2016. Les chiffres du baromètre de la diversité attestent d'une augmentation significative qui se vérifie respectivement en 2012 et 2016. C'est un élément pris en compte par le CSA lors de la rédaction de son rapport de résultats annuels. En 2012, le pourcentage de représentation du handicap est plus élevé sur la période qui couvre la para-compétition londonienne, soit 0,9% contre 0,7 en dehors des Jeux paralympiques<sup>26</sup>. De même, en 2016, 64% des personnes en situation de handicap indexées sont apparues dans des programmes sportifs dédiés aux Jeux Paralympiques<sup>27</sup>.

Nous pouvons donc en déduire que les Jeux paralympiques ont un rôle à jouer quant à la mise en lumière sur le petit écran des personnes en situation de handicap. Cependant, les données attachées à la diffusion des Jeux paralympiques de Londres et Rio en France apportent une réserve importante. Aucune para-compétition londonienne n'a été transmise en direct sur les télévisions françaises alors que les Jeux olympiques occupaient plus de quinze heures quotidiennes sur les chaînes de France Télévision. Seules les cérémonies d'ouverture et de clôture ont fait l'objet d'une captation diffusée sur la chaîne France O et un résumé au cœur d'un magazine quotidien a été animé par le journaliste sportif Patrick Montel sur France 2, le tout représentant une durée totale de trente-cinq heures. La chaîne régionale TV8 Mont-Blanc qui diffuse les épreuves paralympiques depuis 2006 a proposé soixante-dix-sept heures de direct en complément de l'alternative de

---

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Accès : [file:///C:/Users/G%C3%A9raldine/Downloads/Barom%C3%A8tre%20de%20la%20diversit%C3%A9%2012%20\[Dernier%20enregistrement%20effectu%C3%A9%20par%20l'utilisateur%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/G%C3%A9raldine/Downloads/Barom%C3%A8tre%20de%20la%20diversit%C3%A9%2012%20[Dernier%20enregistrement%20effectu%C3%A9%20par%20l'utilisateur%20(1).pdf) (consulté le 22 octobre 2021) ;

<sup>27</sup> Accès : [file:///C:/Users/G%C3%A9raldine/Downloads/Barom%C3%A8tre%20de%20la%20diversit%C3%A9%20R%C3%A9sultats%20de%20la%20vague%202016%20\(5\).pdf](file:///C:/Users/G%C3%A9raldine/Downloads/Barom%C3%A8tre%20de%20la%20diversit%C3%A9%20R%C3%A9sultats%20de%20la%20vague%202016%20(5).pdf) (consulté le 22 octobre 2021).



l'internet avec le site francetvsport.fr. Pourtant, en amont de la compétition internationale, une réunion sur la couverture médiatique des Jeux Paralympiques de Londres liant personnalités du monde médiatique, politique et handisportif tenue le 15 février 2012 rappelait l'importance de l'évènement et du rôle des médias. Michel Boyon, Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel avait alors déclaré « Si le sport paralympique fait partie du mouvement olympique, comme son nom l'indique, il faut le traiter comme les autres sports<sup>28</sup>». Dominique Baudis, Défenseur des droits avait souligné la place des médias dans la lutte contre les préjugés et les stéréotypes en rappelant que : « [...] Les Jeux paralympiques leur [les médias] fournissent une occasion exceptionnelle de démontrer qu'ils contribuent activement à développer le caractère inclusif de notre société<sup>29</sup>. »

À la suite de cette absence du paysage médiatique télévisuel particulièrement remarquée et contestée par de nombreux acteurs du champ du handicap, les chaînes de télévision ont été encouragées à œuvrer pour une meilleure visibilité des Jeux paralympiques et à rendre compte de leurs actions auprès du CSA. Il en va du sens de la responsabilité sociétale, de la nécessité de mieux représenter le handicap tant quantitativement que qualitativement en véhiculant des représentations positives, hissées au même rang que celles des athlètes olympiques.

Ainsi, quatre ans plus tard, France Télévisions a diffusé une centaine d'heures de direct des compétitions de Rio. Un accroissement notable et sans précédent dans l'histoire médiatique française des Jeux paralympiques, qui, néanmoins, reste anecdotique en comparaison aux trois mille six cents heures que représentent en moyenne la couverture médiatique des Jeux olympiques. France Télévisions est désormais le détenteur exclusif des droits des Jeux Paralympiques en France. Le groupe a conclu un partenariat avec l'Equipe pour les Jeux de Tokyo. Du 24 août au 5 septembre 2021, France Télévisions a retransmis en direct les épreuves, principalement sur France 3 et en relais sur les antennes France 2 et France 4 afin d'offrir une retransmission continue de 7h à 15h. Son partenaire du groupe Amaury Média a diffusé en différé sur les créneaux de grande audience les temps forts des Jeux. Au total, la retransmission des Jeux paralympiques de Tokyo représente cent vingt-trois heures de diffusion et bat le record établi lors de l'édition précédente. Cette augmentation de plus de vingt pourcents dresse un bilan positif pour les diffuseurs. L'audience concerne vingt-quatre millions de téléspectateurs français. Des chaînes extérieures à la détention

---

<sup>28</sup>Accès:<https://www.sportstrategies.com/un-comite-de-suivi-pour-la-mediatisation-des-jeux-paralympiques/> (consulté le 23 octobre 2021).

<sup>29</sup> *Ibid.*

des droits de diffusion ont également participé à l'éclairage médiatique en proposant des extraits de la compétition dans le respect du droit à l'information ainsi que des interviews et des reportages sur les para-athlètes en lice. Néanmoins, ces chiffres restent à une échelle qui diffère de celle de la médiatisation des Jeux Olympiques. En effet, la compétition valide enregistre en moyenne 4000 heures de diffusion. Cet écart d'exposition des compétitions dresse un rapport hiérarchique entre des Jeux Paralympiques qui s'apparentent alors à une logique de « petits sports » et les Jeux Olympiques, colosse médiatisé bien ancré dans le paysage télévisuel, en amont de l'émergence des Jeux Paralympique. Bien que les logiques internes des disciplines (disciplines d'équipes, individuelles, d'affrontement) et les engagements des sportifs restent identiques (réalisation de performances permettant l'accès au plus haut niveau de la compétition mondiale), une variation de visibilité demeure nette sur les écrans. La distinction s'opère dans les enjeux de profit et d'intérêt général. L'exposition est tributaire du volet monétaire qui régit le sport spectacle. Les droits de retransmission participent de l'essor d'une compétition. Le spectacle sportif doit porter en lui les éléments clés pour attirer les recettes publicitaires et les téléspectateurs. Au cours de la seconde décennie des années 2000, l'industrie sportive représente 1,7% du PIB français et l'audiovisuel est la source de revenu majoritaire du sport devant les sponsors et les spectateurs. La visibilité offerte par la couverture médiatique d'une compétition va au-delà du champ sportif. Un sport ou une compétition médiatisé(e) occupe une place importante dans la société. Cela passe par des Unes ou des gros titres dans la presse, les ouvertures d'émissions, des déplacements de personnalités célèbres allant jusqu'au président de la République. Le sport médiatisé a ainsi la capacité de marquer les esprits et la culture nationale et de fédérer. Le football et ses rassemblements en est un exemple particulièrement révélateur. L'impératif économique visant à attirer le public et monnayer l'audience auprès des annonceurs est central. Il ne nous est pas aisé de mesurer l'impact voire l'influence de la télévision sur la représentation du parasport en France. Cependant, pour analyser cette place semblable aux « petits sports » de la compétition paralympique dans le paysage télévisuel français, un retour historique de sa médiatisation est essentiel. Cela nous permettra d'identifier les différents acteurs à l'œuvre et leurs rôles afin de saisir les rouages d'un système globalisé.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le CSA a fusionné avec la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (Hadopi) pour former l'ARCOM<sup>30</sup>, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique. Son rôle général est de veiller « à ce que les médias audiovisuels et numériques soient pluralistes et respectueux de toutes et tous <sup>31</sup> ». Dans un communiqué de presse publié le 06 janvier 2022<sup>32</sup>, l'ARCOM, organe public indépendant définit et structure ses missions en sept groupes de travail transversaux. L'étude des mises en visibilité des personnes en situation de handicap trouve désormais son empreinte plurielle dans trois de ces pôles : éducation, protection des publics et cohésion sociale dans les médias audiovisuels et numériques, pluralisme et déontologie des programmes, protection et diffusion de la création et des contenus sportifs sur internet. Son observatoire de l'écosystème numérique offre une base de données centralisée pour toute étude contemporaine.

Le 04 mars 2022, l'ARCOM publie un dossier d'actualité sur sa plateforme web à l'occasion de l'ouverture des Jeux paralympiques d'hiver de Pékin et émet le constat que « les résultats du baromètre de la diversité de la société française établis par l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, l'ARCOM, font état, depuis plusieurs années, d'une très forte sous-représentation dans les programmes de télévision des personnes en situation de handicap<sup>33</sup>. ». La fin de citation y est mise en exergue par des caractères gras, interpellant ainsi le lecteur quant à la situation perceptible. « Intégrer plus de retransmissions sportives consacrées au parasport et aux acteurs du monde du handicap<sup>34</sup> » apparaît comme un enjeu majeur dont la transformation se doit d'être garantie et assurée par le régulateur de la communication audiovisuelle et numérique.

---

<sup>30</sup> Accès : <https://www.arcom.fr/> (consulté le 18 janvier 2022).

<sup>31</sup> *ibid*

<sup>32</sup> Accès : <https://www.arcom.fr/presse/larcom-se-structure-autour-de-sept-groupes-de-travail-couvrant-lensemble-de-ses-missions> (consulté le 11 janvier 2022).

<sup>33</sup> Accès : <https://www.arcom.fr/actualites/jeux-paralympiques-de-pek-in-2022-laction-de-larcom-pour-ameliorer-la-representation-du-handicap-dans-les-medias> (consulté le 05 mars 2022).

<sup>34</sup> *Ibid.*

## **Chapitre 2**

### **Le socle analytique de la médiatisation des Jeux paralympiques (1960-2000)**

#### **Le terreau d'étude médiatique audiovisuel des Jeux paralympiques**

La médiatisation des Jeux Paralympiques demeure un terrain d'analyse peu exploré par les recherches françaises en sciences humaines et sociales. Elle est attachée majoritairement au champ du journalisme sportif et marquée de l'empreinte quantitative. Or, les dimensions réduites des données statistiques que nous avons relevées, démontrent la nécessité d'un apport qualitatif. Cinq auteurs balisent les fondements analytiques d'un terreau dans lequel nous inscrivons notre travail. En 1996, Françoise Papa a réalisé un doctorat en sciences de l'information et de la communication sur les Jeux olympiques d'Albertville de 1992. Elle a exploré finement la communication de la compétition mondiale et ses ramifications en une communication généralisée. Son analyse historico-systémique de cinquante ans de constructions télévisuelles des matchs de football effectuée deux ans plus tard à partir d'archives françaises allant des années 40 aux années 90 nous confère également des repères essentiels. Françoise Papa définit l'événement sportif comme une construction qui lie à la fois l'immédiateté de la captation du direct et des choix de mises en image par les chaînes de télévision dans un paysage médiatique de plus en plus concurrencé. Les évolutions technologiques et narratives conduisent à un changement de regard spectatorial sur le sport. La scénarisation se prolonge au-delà de la temporalité des matchs, en amont et en aval. Temps, espaces et discours s'imbriquent et font sens selon les lignes éditoriales des différentes chaînes productrices. La variété des types de plans et leur effet sur le téléspectateur sont au cœur de la construction de l'image sportive animée. Le plan d'ensemble et le plan large forment une continuité visuelle et globalisante de l'évènement alors que les plans serrés ou rapprochés permettent davantage de susciter l'émotion et d'offrir une proximité et une précision sur un enchaînement de gestes sportifs.

Les variations entre ces différentes échelles de plans forment des va et vient entre le collectif, une vision totale et l'individuel avec des jeux de focalisation à l'origine de l'émotion et de réactions des téléspectateurs. Ces derniers sont placés au cœur du jeu, leurs offrant ainsi une potentielle place d'expert ou du moins de juge sur le jeu en train de se faire. Les ficelles économiques du sport

spectacle nécessitent pour les chaînes de télévision s'acquittant des droits de diffusion d'entretenir un lien étroit avec le public qui passe par une adaptation technique et informative ciblée et des interactions renouvelées. La contribution de l'auteure s'étend à la constitution de la notion d'évènement sportif et aux stratégies de communications contemporaines du mouvement olympique via l'usage de l'internet.

En 2012, Gilles Johannet, délégué général du Comité Paralympique et Sportif Français a effectué un riche retour historique sur l'émergence des Jeux Paralympique d'été en mettant notamment en avant la place des athlètes en situation de handicap mental. Il s'est saisi des enjeux de séparation puis de réunion de la fédération française du sport adapté et du handisport lors des Jeux Paralympiques de Londres en 2012. Son regard sur la diversité dans le sport d'élite pour personnes en situation de handicap apporte une perspective sur le rôle des organisations fédérales. Il y a un enchevêtrement entre les fédérations liées aux regroupements de certains types de handicaps (sensitifs, moteurs, cérébraux et intellectuels) et les fédérations disciplinaires valides et handisport. Trois para-disciplines possèdent leur propre fédération internationale regroupant les fédérations nationales : le rugby fauteuil (IWRF<sup>35</sup>), le para-volley Ball (WOVD<sup>36</sup>) et le basket fauteuil (IWBF<sup>37</sup>). Les deux premières regroupent une quarantaine de nations et le basket en fauteuil roulant fédère quatre-vingt quinze organisations nationales. L'IPC, le comité international paralympique est responsable de la gestion de cinq fédérations sportives internationales répertoriées par catégories de handicap. Il s'agit de la Fédération internationale des sports en fauteuil roulant, la Fédération internationale des sports pour déficients visuels, la Fédération internationale des sports pour personnes handicapées, la Fédération internationale de sports et de loisirs pour infirmes moteurs cérébraux et la Fédération internationale des sports pour personnes handicapées mentales. Au niveau national, ce sont les fédérations sportives qui gèrent la pratique dans le suivi du cadrage de l'IPC. Seul le Comité International pour les sportifs sourds (ICSD) fait exception. Il est rattaché au Comité Olympique International (CIO). En France, ce sont la Fédération Française Handisport (FFH) et la Fédération française du sport adapté (FFSA) qui accompagnent et coordonnent les activités de performance et de loisirs. Elles travaillent de concert avec les fédérations sportives.

---

<sup>35</sup> International Wheelchair Rugby Federation, organe indépendant ayant la charge du rugby fauteuil et membre du Comité International Paralympique.

<sup>36</sup> World Organization Volleyball for disabled, plus communément nommée World Para-Volley. Elle a été créée en 1981 et régit la mise en place des compétitions internationales de volleyball pour les personnes ayant une déficience physique.

<sup>37</sup> International Wheelchair Basketball Federation. Cet organisme chapeaute le basket fauteuil sur l'ensemble du globe.

L'auteur pointe les glissements identitaires du mouvement paralympique face à cette organisation institutionnelle complexe et la transformation des pratiques en plein essor. Son interrogation de la culture plurielle du sport pour personnes en situation de handicap pose les jalons de la gestion de la diversité catégorisée.

Sylvain Paillette, Bernard Delforce et Fabien Wille sont à notre connaissance les figures intellectuelles de l'éclairage de la médiatisation des Jeux paralympiques à la télévision française. Dans un article paru dans *Les Cahiers du Journalisme* en 2002, ils interrogent les modalités de mise en visibilité des athlètes de haut niveau atteints de déficiences depuis 1960 en cherchant à mettre en exergue les logiques à l'œuvre et à identifier si elles sont d'ordre sportif ou social. A partir d'archives de la base de données de l'Institut National de l'Audiovisuel <sup>38</sup>(INA), ils ont composé un corpus de deux cent cinquante-neuf productions issues de sept chaînes hertziennes : TF1, France 2, France 3, Canal +, Arte, France 5 et M6. Le bornage prend fin le 15 décembre 2000, après l'édition du Téléthon. Leur étude est chronologique et quantitative mais elle renferme une analyse qualitative des Jeux d'Atlanta de 1996, identifiés comme événement clé d'un nouveau type de médiatisation.

Les chercheurs distinguent trois étapes de la médiatisation des Jeux paralympiques. La première s'étend de 1960, date des premiers Jeux paralympiques qui se sont tenus à Rome à 1988 avec les Jeux paralympiques d'hiver d'Innsbruck. Elle est qualifiée d'« éparse ». En effet, bien que cette période soit la plus longue, elle demeure la moins féconde. En vingt-huit ans, seulement vingt-sept reportages ont été bâtis. La logique médiatique de cette période est entièrement reliée à l'information puisque seuls les journaux télévisés diffusent des reportages. Les chercheurs ne disposant pas d'éléments de contenus des reportages indexés, il s'agit d'un état des lieux numérique. Cette diffusion sporadique s'inscrit dans la logique des « petits sports » (Gabaston et Leconte, 2000). Les journalistes ne sont pas spécialisés et diffèrent d'un reportage à l'autre. Une médiatisation propre aux Jeux paralympiques n'est alors pas mise en place. Les journalistes qui couvrent les Jeux paralympiques ne sont quasi jamais les mêmes, excepté trois qui ont réalisé deux reportages chacun. L'irrégularité de la visibilité médiatique est accentuée par les inégalités entre les Jeux d'hiver et d'été. En effet, en 1976, les Jeux paralympiques d'hiver se tenant à Örnsköldsvik

---

<sup>38</sup> La création de l'INA, établissement public d'archivage des productions audiovisuelles française date de 1974. L'INA succède à l'ORTF, démantelé par les réformes de Valéry Giscard d'Estaing et son Premier Ministre Jacques Chirac.

en Suède ont fait l'objet d'un temps de diffusion total d'une heure et trente-trois minutes alors que les Jeux paralympiques de Toronto se déroulant l'été de la même année, ne comptabilisent que six minutes et trente-sept secondes dans le paysage audiovisuel.

La seconde phase portant les « prémisses d'une médiation construite » concerne la période allant des Jeux d'été de 1988 à Séoul, aux Jeux d'hiver de 1994 à Lillehammer en Norvège. Durant ces six années, soixante-quinze reportages ont été diffusés, toutes chaînes confondues. Cet accroissement est pluriel, il concerne à la fois le nombre de reportages effectués et diffusés mais aussi le nombre d'heures totales de diffusion ainsi que les interviews réalisées. L'handisport de haut niveau semble se faire une place de plus en plus marquée au sein du paysage médiatique français. Les éditions de 1992 des Jeux d'hiver d'Albertville et ceux d'été de Barcelone triplent les chiffres des reportages de magazines sportifs par rapport aux journaux télévisés. La proximité géographique serait un facteur favorable aux médias audiovisuels rendant la couverture plus aisée. Un pic médiatique est observé à Albertville. Une stratégie de promotion nationale des athlètes est mise en place alors que la France est pays hôte. On assiste au balbutiement de la starification d'athlètes. Néanmoins l'hypothèse de proximité spatiale ne se vérifie pas, quatre ans plus tard lors des Jeux d'hiver de Lillehammer en Norvège. Des disciplines se détachent nettement par le nombre d'interviews qui leurs sont consacrées. En hiver, le ski alpin domine le tableau alors que l'été l'athlétisme et l'escrime sont les deux disciplines les plus représentées. Une spécialisation progressive des journalistes se met en place. On passe de deux reportages au maximum par professionnel à huit pour deux d'entre eux. Des logiques de chaînes télévisées se dessinent. France TV semble avoir la plus importante médiatisation, répartissant sur France 2 et France 3 les journaux télévisés et les émissions sportives.

La troisième période identifiée par les chercheurs couvre la chronologie allant de 1995 à l'année 2000. Elle se pose en moule d'un « modèle médiatique » par un accroissement net. Les données chiffrées sont multipliées par trois par rapport à la période précédente et une diversification des reportages répertoriés au nombre de cent cinquante-sept se vérifie. La durée totale des productions audiovisuelles ne cesse d'augmenter. Cependant, les auteurs soulignent l'émergence d'une différenciation médiatique entre la couverture des Jeux d'hiver de Nagano et de ceux d'été se déroulant à Sydney. En effet, la compétition hivernale fait l'objet de vingt-six reportages contre pas moins de soixante-cinq pour l'olympiade australienne. De même, une distinction entre les

organismes diffuseurs se creuse : les reportages diffusés dans des magazines sportifs sont plus nombreux que les correspondances émises lors de journaux télévisés. Le temps total des reportages s'élève à 2h45 contre 44 minutes au sein des journaux télévisés. La raison qui explique ce décalage provient de la création d'émissions sportives spécialisées, créées pour la période des compétitions. La logique de vedettariat des athlètes paralympiques se fortifie. Des sportifs sont starifiés durant cette période. Ils sont représentés à la fois au cœur des Jeux d'été et d'hiver. L'athlétisme apparaît comme discipline la plus médiatisée, orchestrée autour des personnalités sportives du Guadeloupéen Claude Issorat et l'Américain Tony Volpentest. Claude Issorat a remporté dans toute sa carrière quatorze médailles dont sept en or sur trois paralympiades, de Barcelone en 1992 à Sydney en 2000. Tony Volpentest, né sans main ni pied, a remporté quatre médailles d'or en sprint en 1992 et 1996. Leurs récits de vie occupent une place importante dans les diffusions indexées. Le cyclisme et notamment la pratique en tandem avec l'association d'un sportif déficient visuel et de son guide se pose également en discipline majeure avec la natation et les résultats de Béatrice Hess. Touchée par une ostéomyélite paralysante, la nageuse Alsacienne qui se déplace en fauteuil roulant dans la vie quotidienne, a remporté vingt médailles d'or aux Jeux paralympiques entre 1984 et 2000. Elle a également établi neuf records du monde à Sydney. Elle est une des femmes les plus titrées de l'histoire des Jeux Paralympiques.

Les disciplines hivernales sont de nouveau dominées médiatiquement par le ski alpin, qui égale l'athlétisme. Non loin derrière, le ski de fond s'offre également un tableau de vedettes sportives. Le skieur meusien non voyant Stéphane Saas est quintuple champion paralympique sur les trois disciplines que sont le géant, le Super-G et le slalom, entre 1988 à Innsbruck et 1994 à Lillehammer. Le vauclusien Tristan Mouric s'illustre par sa double participation aux Jeux d'hiver et d'été en ski alpin et en cyclisme entre 1984 et 1994, en remportant au total sept médailles d'or, trois d'argent et une en bronze.

La dernière étape inhérente à la logique des « petits sports » semble dépassée selon les auteurs car les reportages apparaissent de manière protéiforme : JT, magazines mais également plateaux en direct avec des interviews d'athlètes ou de référents nationaux. Une constance du nombre d'occurrences entre les Jeux de 1996 et 2000 est relevée, attestant d'une stabilité dans le paysage médiatique. Conjointement, la spécialisation des reporters se confirme. En moyenne, ce sont treize reportages qui sont produits par professionnel durant cette dernière période. Le service public



chapeaute la mise en visibilité entre TF1 qui diffuse exclusivement des reportages au sein de ses JT alors que France TV alterne entre journaux d'informations et magazines spécialisés. Le graphique ci-après retrace les données chiffrées établies pour chacune des périodes identifiées par les chercheurs.

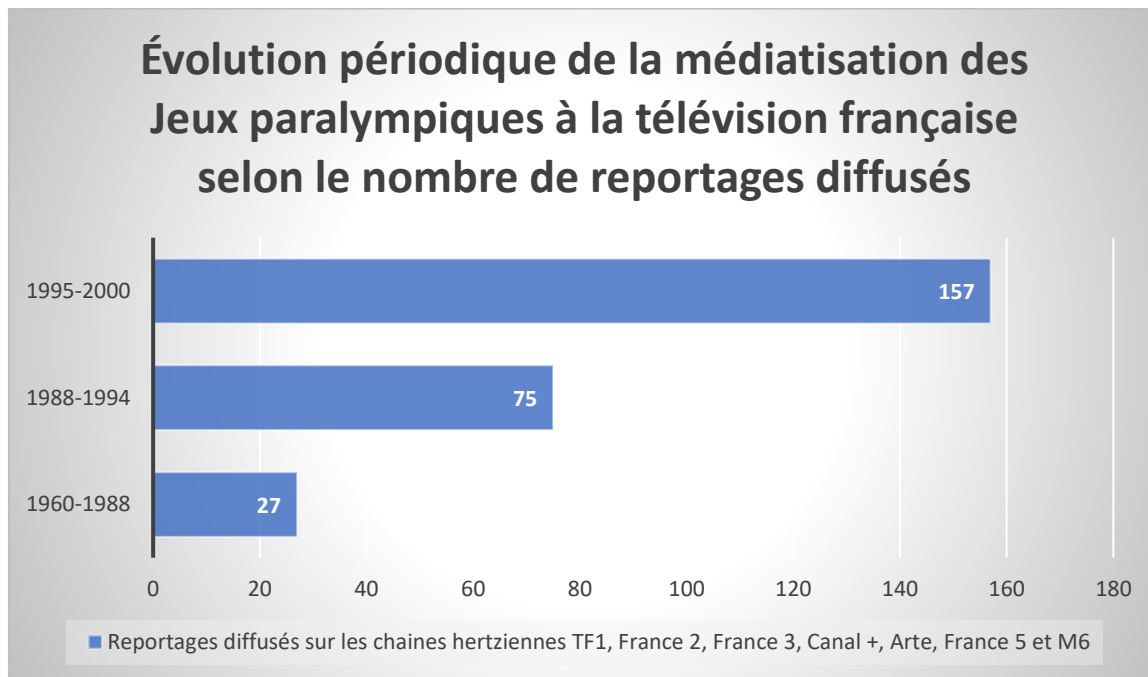


Figure 4 : évolution de la médiatisation des Jeux paralympiques à la télévision française selon les travaux de Sylvain Paillette et *al.*, 2002.

À la suite de ce retour historique quantitatif, les chercheurs ont adopté une démarche qualitative via un sous-corpus spécialement dédié aux Jeux Paralympiques d'Atlanta de 1996 dans le but de rendre compte des stratégies discursives à l'œuvre dans soixante-cinq productions retranscrites. Quatre thématiques émergent de la grille d'analyse : l'information, la captation, la promotion nationale ainsi que le vedettariat. L'information et le vedettariat sont en corrélation dans la mesure où les sportifs les plus mis en avant sont ceux qui ont obtenus le plus de médailles et les meilleurs résultats. Les chercheurs soulignent les processus de projection et d'identification qui peuvent naître chez les téléspectateurs lorsque les causes du handicap sont accidentelles et par la construction de la symbolique du champion. La captation s'érige dans la diffusion d'éléments

spectaculaires, novateurs ou inattendus. Dans cette logique, les images de fauteuils roulants et la narration des causes du handicap sont prépondérants. L'origine du handicap accidentel forme une proximité avec le public car c'est une rupture qui peut survenir n'importe quand, n'importe où et à tout le monde. La singularité des athlètes déficients apparaît comme capteur d'attention via un biais d'originalité par rapport aux athlètes valides bien connus du grand public. Enfin, la promotion nationale obéit à la même dynamique que le sport valide. Les champions français sont interviewés en majorité et priorité. S'approcher des performances valides est un critère essentiel de la médiatisation. Les actes discursifs des sportifs handisports convergent vers une volonté de considération en tant que sportif à part entière. Dans cette logique, l'évocation du handicap est au service d'une valorisation de la performance et de l'accroissement du mérite qui se déploie au travers des valeurs du sport comme le courage et la volonté. On note également une appropriation de la compétition non pas comme une « sous-compétition » des Jeux olympiques mais selon les athlètes comme leurs propres Jeux olympiques.

Cette étude permet donc de brosser le tableau de l'apparition des Jeux paralympiques sur les écrans de télévision français en apportant un éclairage sur les différentes étapes d'un processus en perpétuelle évolution. La médiatisation de la compétition pour personnes en situation de handicap depuis son émergence en 1960 connaît un accroissement dans sa globalité. Elle lie également enjeux sportifs et enjeux sociaux. Le para-sport est présent dans les émissions sportives mais également au cœur de programmes plus généralistes comme les JT. L'accroissement du nombre de journalistes et leur spécialisation renforcent une dynamique de promotion, nationale ou individuelle à l'instar des Jeux Olympiques. Le rapprochement avec les athlètes valides s'opère selon les chercheurs par la dissimulation, l'extirpation de la différence et l'inculcation de la ressemblance. L'étude souligne également la présence récurrente à l'image du fauteuil roulant et la cause accidentelle du handicap, narrée dans des histoires de vie.

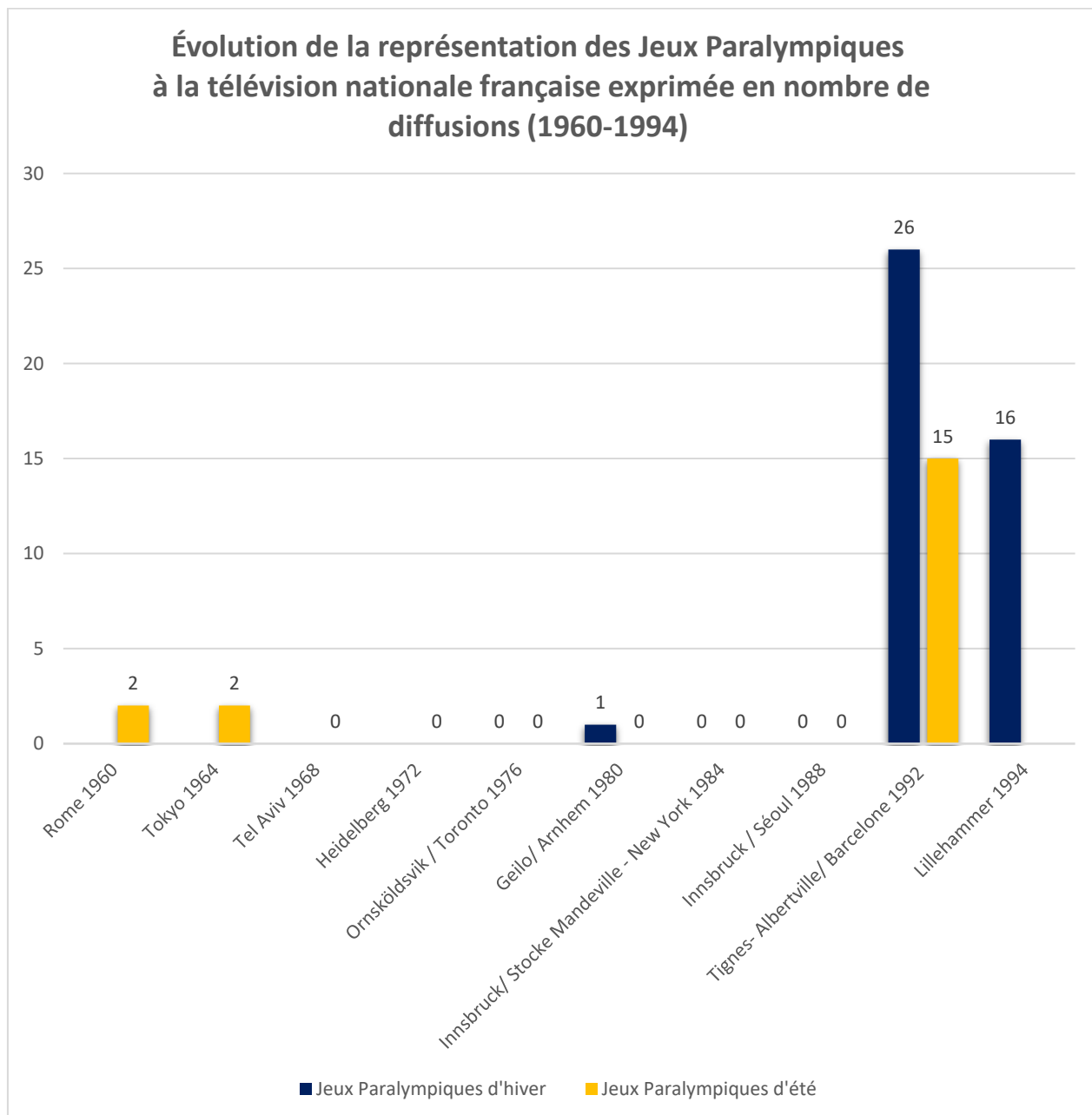
En complément et dans le prolongement de ce travail d'enquête, nous avons effectué un relevé statistique de la médiatisation des Jeux Paralympiques en France entre 1960 et décembre 2022 consigné en annexes. A partir de la base de données de l'inathèque et ses fonds audiovisuels, nous avons indexé les Jeux Paralympiques afin de faire émerger dans l'ensemble du fond de la Télévision Nationale référencé toutes les productions afférentes. La médiatisation des Jeux Paralympiques à la télévision publique française de 1960 à nos jours est rattachée aux évolutions

et fluctuations du paysage télévisuel dont les fonds télévision de l'INA rendent compte. Entre l'année des premiers Jeux Paralympiques à Rome et l'année 1995, les diffuseurs étaient rassemblés autour de trois chaînes : la 1<sup>ère</sup> chaîne devenue ORTF, la 2<sup>e</sup> chaîne et la 3<sup>e</sup> chaîne. A partir de 1995, les contours du périmètre télévisuel français s'étendent à sept chaînes hertziennes. Les chaînes du service public sont France 2, France 3 et Arte et La Cinquième/ France 5. Les chaînes privées M6, TF1 et Canal+ viennent compléter l'effectif. Dix ans plus tard, le 31 mars 2005, une extension supplémentaire est apportée avec la Télévision Numérique Terrestre gratuite et les chaînes du câble et du satellite. De nos jours, une centaine de chaînes composent le paysage audiovisuel français public et privé. L'éventail de programmation regroupe l'information continue, les séries, la découverte, les sports et loisirs, la vie quotidienne, les territoires régionaux et étrangers, la musique, l'histoire et la politique, le cinéma la jeunesse et un pan généraliste. Les chaînes entièrement dédiées au sport sont payantes exceptée la chaîne l'Equipe de la TNT qui propose des retransmissions live, des documentaires et séries ainsi que de l'information et des talk-shows.

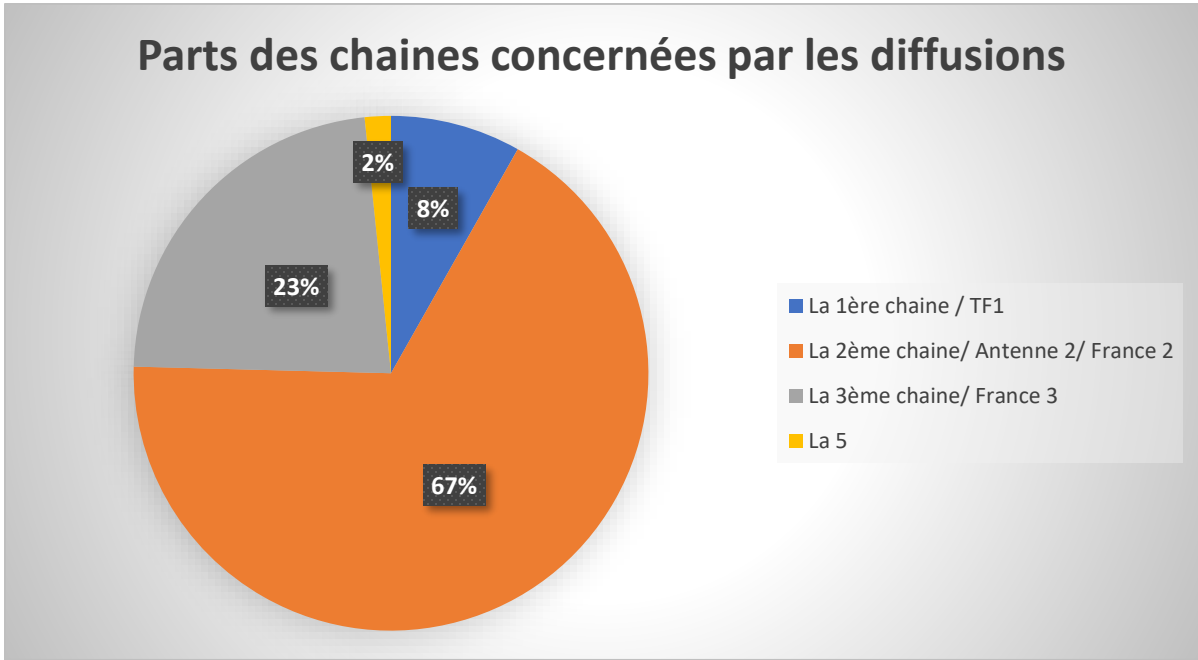
Pour saisir les logiques à l'œuvre des (in)visibilités médiatiques des athlètes paralympiques, il est important de pointer les enjeux qui diffèrent entre les chaînes publiques, financées par les contribuables et contrôlées par l'Etat et les chaînes privées régies par des groupes ou sociétés et financées par des recettes publicitaires et des abonnements. Le statut des chaînes publiques leur confère une ligne d'action qui n'est pas guidée par une logique de profit. Cette stabilité financière permet donc une ouverture culturelle plus aisée que les chaînes privées tributaires d'une recherche de bénéfices. De manière globale, pour répondre aux impératifs budgétaires, le secteur télévisuel privé axe son action principale de manière généraliste et sur le divertissement et le spectaculaire.

Notre recensement d'archives montre la corrélation de l'accroissement de la couverture médiatique des Jeux Paralympiques avec l'évolution de la diversité des chaînes de télévision nationales françaises. Au fur et à mesure des années, le nombre de diffusions augmente conjointement au nombre de chaînes.

• Première période de recensement : 1960 -1995 : 61 productions audiovisuelles traitant des Jeux Paralympiques à la Télévision Nationale française :

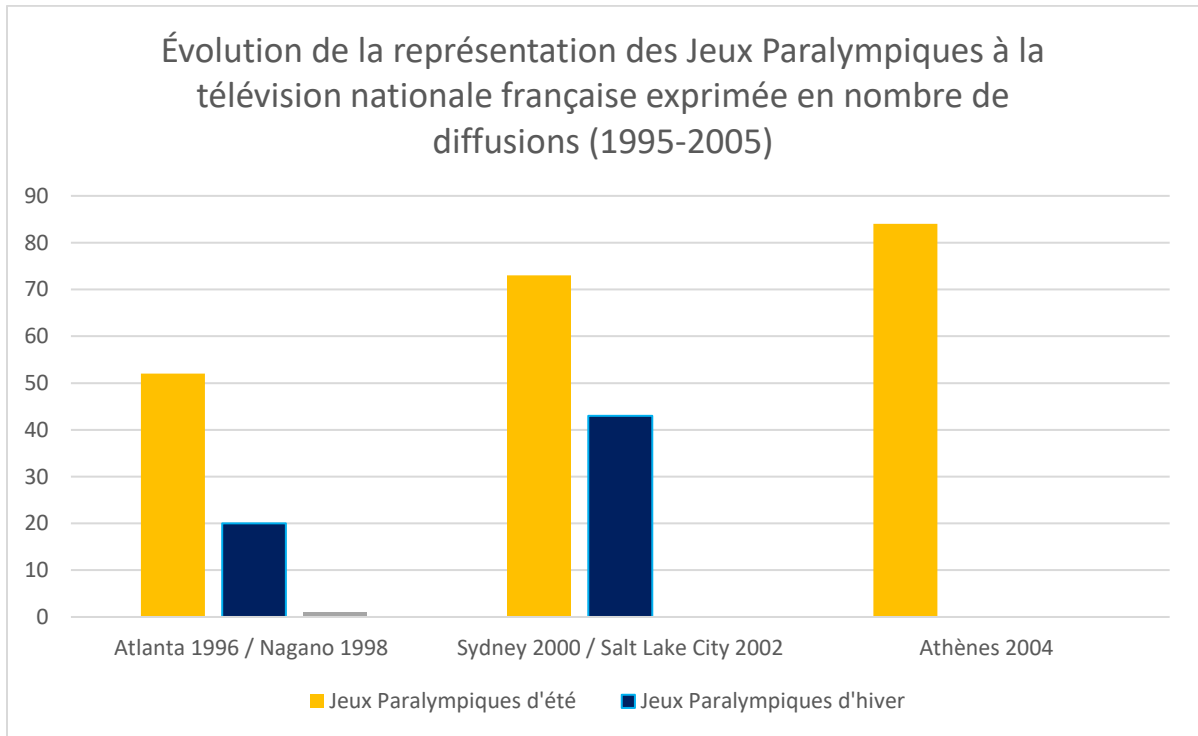


Source : Inathèque, fonds télévisuels



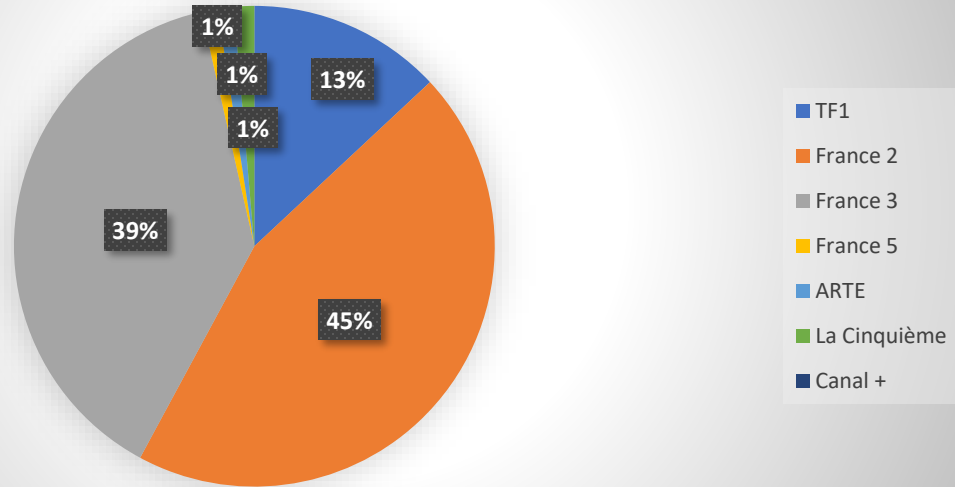
Source : Inathèque, fonds télévisuels

- Seconde période de recensement : 1995-2005 : 387 productions traitant des Jeux Paralympiques sur les chaines de télévision nationale française :



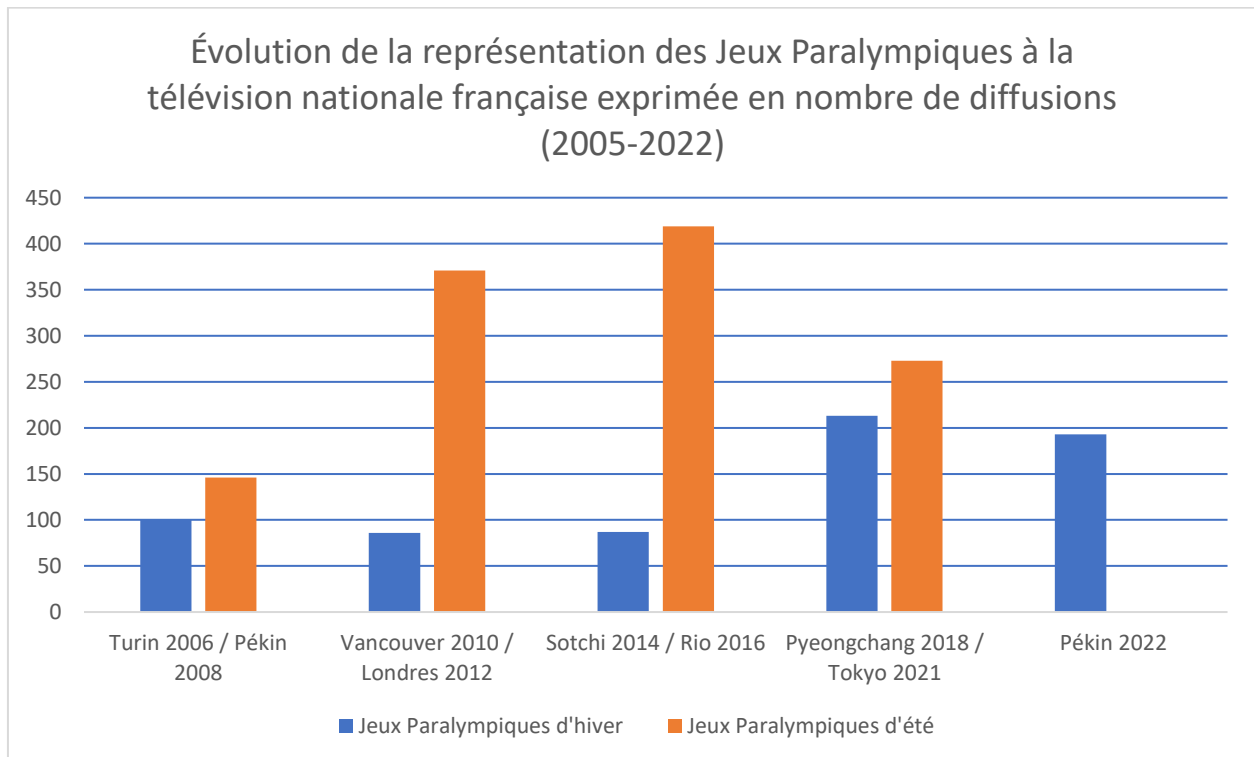
Source : Inathèque, fonds télévisuels

## Part des chaînes concernées par les diffusions

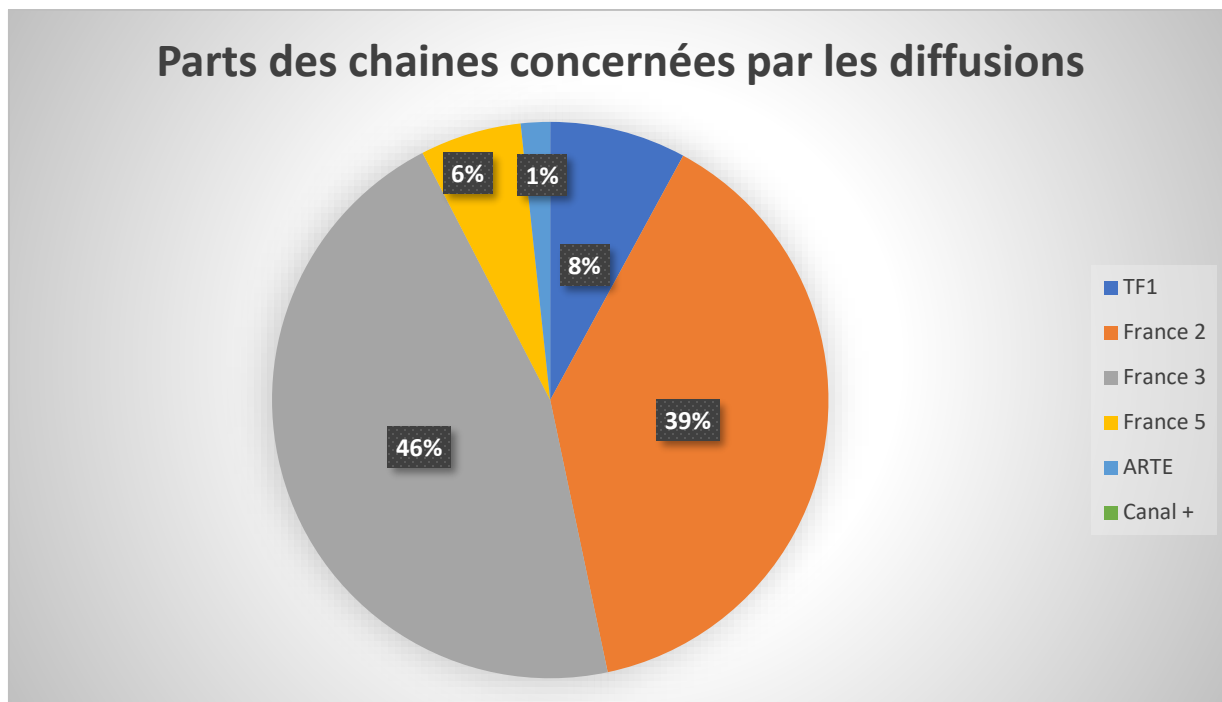


Source : Inathèque, fonds télévisuels

- Troisième période de recensement identifiée : 2005 – 2022 : 1890 productions audiovisuelles traitant des Jeux Paralympiques sur les chaînes de télévision nationale française :



Source : Inathèque, fonds télévisuels



Source : Inathèque, fonds télévisuels

Néanmoins, les chaînes de télévision qui diffusent des contenus en lien avec le mouvement paralympique sur l'ensemble du territoire français reste inchangé sur les deux dernières périodes. Un noyau de sept chaînes avec une dominante du groupe France Télévisions véhicule des contenus audiovisuels paralympiques. Ces contenus se diversifient nettement sur les deux périodes les plus contemporaines. On note une mise en lumière majoritaire des reportages, magazines et journaux télévisés et une augmentation des retransmissions des sports paralympiques. L'athlétisme est le sport le plus représenté. Sur les 439 retransmissions entre 2001 et 2022 qui concernent les Jeux Paralympiques d'été, 121 sont relatives à des épreuves d'athlétisme référencées directement dans le titre des productions. La natation occupe la seconde place avec pas moins de 80 diffusions. Les Jeux Paralympiques d'hiver ont une couverture médiatique inférieure à ceux d'été. Sur cette même période, les retransmissions de la compétition hivernale sont au nombre de 122, soit plus de trois fois moins que l'estivale.

La première période de notre corpus s'étend sur trente quatre ans. Elle est composée de 61 productions dont les constructions discursives sont attachées à la déficience et à la rééducation,

modèle médiatique initial des Jeux Paralympiques. Pour rendre compte de cette tendance, nous avons sélectionné deux productions qui traitent du même évènement : les « jeux mondiaux des handicapés physiques » tenus à St Etienne en 1970. En accès libre, ces deux traces de la construction d'une mise en visibilité des athlètes paralympiques sont révélateurs des stratégies communicationnelles qui se perpétuent tout au long du bornage temporel effectué. Le format et la structuration diffèrent, permettant ainsi de saisir les variations des logiques visuelles, énonciatives, pédagogiques et économiques de cette première médiatisation ancrée dans le modèle patho-centré hérité de la naissance médicale des Jeux de Stoke Mandeville. L'alliance entre le médical et le sport et entre l'olympisme et le handicap met en tension les enjeux à l'œuvre dans la médiatisation. L'analyse qui suit est donc représentative des narrations télévisuelles entre 1960 et 1994.

### **La rhétorique initiale des « Jeux de la rééducation » ou des « jeux olympiques pour handicapés »**

Ces références liminaires apportent un socle théorique conséquent qui balise notre recherche. Par leur enracinement dans le domaine de la médecine physique et de réadaptation et leur corrélation avec la prise en charge des blessés de guerre, les Jeux paralympiques ont longtemps été attachés à une rhétorique de l'apitoiement et une qualification de « Jeux de la rééducation ». Le trois juillet 1970, le JT de 20h<sup>39</sup> dédie un reportage de deux minutes trente sur premiers championnats du monde handisport à St Etienne. Qualifiés du superlatif des « Jeux Olympiques les plus émouvants du monde, ceux des handicapés physiques », la voix-off précise, dans un élan de commisération : « grâce à la compétition, ils se redécouvrent des êtres humains comme les autres [...] » et « ils sont tellement courageux [...], ce sont tout de même des handicapés alors quelle volonté il leurs faut<sup>40</sup> ». Le rappel aux origines médicales du sport est souligné : « Ils sont près d'un million et demi en France et plusieurs milliers pratiquent un sport spécialement choisi par les médecins en fonction

---

<sup>39</sup>Reportage de Jean Bescont et commentaire de Jacques Perrot, images de Paul Constantini et Jacques Van Gaver, son de Michel Laugier. Archives de l'INA, JT de 20H de l'ORTF du 03.07.1970, vidéo disponible au lien suivant :

<sup>40</sup>Accès:<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/caf95053978/a-propos-des-jeux-paralympiques-handicaps-physiques-et-mentaux> (consulté le 18 février 2021).



de l'infirmité dont chacun d'entre eux est atteint<sup>41</sup> ». Ce discours teinté de poncifs de la sensiblerie met en avant un champ lexical inhérent à la mise en visibilité des athlètes paralympiques qui lie pitié, compassion, norme et héroïsme construit autour de la notion de courage et qui porte encore des traces d'une perpétuation contemporaine. De plus, les images accentuent cet effet en se focalisant sur les singularités physiques. Le reportage s'ouvre sur le ralenti d'un sauteur en hauteur unijambiste effectuant son geste sportif.



Figure 5 : captation du journal télévisé de 20h du 03.07.1970, archives de l'INA

Face à ce cadrage discursif et visuel des formats brefs et grand public, le reportage à visée documentaire et exploratoire, dont la durée est beaucoup plus étirée, permet une mise en lumière approfondie. Le statut du reportage s'apparente alors à un outil d'éducation du téléspectateur et déploie les enjeux du spectacle sportif pour personnes en situation de handicap. En écho à la brièveté du JT de 1970, nous avons sélectionné un reportage<sup>42</sup> d'une durée de quatorze minutes trente relatant la même compétition stéphanoise dans une dynamique immersive. Le reportage s'ouvre sur la cérémonie d'ouverture de la compétition internationale avec un panoramique sur les différentes équipes présentes<sup>43</sup>. La bande son-*in* d'une musique de fanfare place le spectateur au

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> Diffusé dans l'émission de Jacques Goddet, « Vivre », 1970

<sup>43</sup> Accès : <https://www.youtube.com/watch?v=e1j3L5XHw0A> (consulté le 18 février 2021).

cœur d'une liesse soulignée par des applaudissements massifs émanant des gradins remplis en arrière-plan. Un gros plan du discours inaugural effectué par un Yves Nayme, organisateur de l'événement complète l'introduction. Le discours recueilli met l'accent sur l'honneur et la gloire sportive des personnes en situation de handicap, canon des compétitions de haut niveau. Cette première partie du reportage laisse le regard spectatorial arpenter les images sans orientation vocale puisque la voix-off se veut concise en ne mentionnant qu'une indication spatio-temporelle à savoir « Saint-Etienne, 1<sup>er</sup> juillet, 21h15 ». Dans un second temps, la voix-off reprend : « Les handicapés, c'est un mot que les valides prononcent avec une certaine appréhension, c'est un milieu qu'ils ne côtoient qu'avec une certaine gêne. Disons tout de suite que la gêne se situe uniquement du côté des valides. Dans le camp des handicapés on essaie de rester soi-même sans exhibitionnisme mais aussi sans complexe. » L'image illustre les propos vocaux avec des plans moyens et rapprochés faits sur des athlètes appareillés.



Figure 6 : Captations du reportage diffusé dans l'émission de Jacques Goddet en 1970

On note une prédominance du fauteuil roulant, présent sur chacun des plans de façon ponctuelle ou continue. Le montage est révélateur. Il induit d'emblée la symbolique des « handicapés », mis en exergue par la syntaxe et placé en tête de phrase. Le reportage pointe l'appellation handicapé en même temps que le fauteuil roulant apparaît à l'écran. La suite vocale déploie les tensions et les enjeux qui émergent de la terminologie « handicapé ». L'appréhension et la gêne sont au cœur de la relation handi-valide pointées de manière unilatérale, du côté de la sphère valide. La locution restrictive complétée par l'adjectif redondant « certaine » attestent d'une situation embarrassante

lors de la saisie du handicap de la part des valides. L'approche est binaire avec la métaphore militaire du camp. La barrière relationnelle ne se vérifie pas chez les sportifs handicapés qui se veulent sans filtre et sans incommodité en dehors du cercle a priori et émotionnel érigé par les valides. Cette entrée en matière pose d'emblée la problématique de stigmatisation du handicap de façon globale. Le sport en est un terrain illustrateur.

Dans un troisième temps, la voix-off poursuit :

« Ils étaient donc venus d'un peu partout dans le monde pour participer à Saint-Etienne aux jeux mondiaux des handicapés physiques, non sans donner au passage une bonne leçon aux sectaires de tous bords. Personne n'a mis les Israéliens en quarantaine, les Sud-Africains ont fait excellent ménage avec tous les représentants des pays de l'Est. Le marché commun de l'infortune physique, l'internationale des handicapés sont déjà réalisés ». Cette séquence mise en images par des plans d'ensemble et de demi ensemble du stade rempli d'athlètes à l'œuvre notamment sur la piste d'athlétisme met en avant la vertu fédératrice du handisport et sa bannière neutre. En effet, le spectacle sportif s'organise dans un contexte politique fort<sup>44</sup>. Les Jeux pour personnes en situation de handicap apparaissent comme un idéal communautaire dans lequel la singularité physique rassemble.

Un quatrième temps est dédié à l'origine des déficiences physiques. Dix athlètes français, filmés en plan poitrine exposent en regard caméra la cause de leur handicap. On note une majorité d'origines accidentelles :

« Un accident de la route, un accident civil, je suis handicapé depuis l'âge de sept ans.

- Maladie, double amputé tibial avec séquelle de Polio.
- Accident de la route, j'étais sur une vespa, une voiture nous a mis en l'air, j'ai eu le pied arraché.
- Moi j'ai eu la polio à l'âge de six ans.
- Et puis moi j'ai eu un accident de tramway à l'âge de quatre ans.
- Un accident de la route il y a deux ans

---

<sup>44</sup> Israël a déclenché à la fin des années 60 la guerre des Six Jours qui a reconfiguré la géopolitique du Moyen Orient. L'état hébreu a mené une guerre éclair contre le nationalisme arabe. Il a pris le contrôle de Jérusalem et instauré un régime militaire en Cisjordanie. Conjointement, l'apartheid est en place en Afrique du Sud depuis 1948 et génère des tensions diplomatiques, notamment via un boycott international apparu dès 1959.

- Accident de l'armée en revenant en permission, j'ai traversé un passage à niveau
- Euh, mon handicap : j'ai été blessé pendant la guerre d'Algérie
- J'ai eu une amputation à la suite d'un sarcome
- A l'issue d'une chute d'un arbre, je suis atteint de paraplégie. »

Les plans sont très brefs, le ton des sportifs est neutre. L'enchaînement rapide des micro-récits écarte toute logique de pathos pour rester dans un dispositif de communication explicatif et informationnel.

Une cinquième séquence est consacrée au rôle des catégories dans le sport pour personnes en situation de handicap :

« Y a-t-il besoin de le dire ? Il a fallu adapter chaque sport aux moyens physiques dont dispose l'athlète. D'où un certain nombre de groupes et de classes qui ont pour objet de donner à chacun sa chance, quel que soit son handicap. Il y a la performance brute et la performance compensée en vertu d'un coefficient personnel. Il y a surtout deux catégories essentielles : les debouts, amputés d'un bras ou d'une jambe par exemple et les fauteuils qui ont complètement perdu l'usage des membres inférieurs. Leurs performances évidemment ne signifie rien pour les valides mais dans leur monde à eux, elles ont autant de sens et d'éclat qu'un vingt mètres au poids ou un soixante-cinq mètres au disque pour les athlètes classiques.

Voici une épreuve de 100m pour amputés tibiaux, c'est-à-dire que sous leurs genoux, une de leur jambe est une prothèse. Mais voici plus impressionnant encore : le 100m pour aveugles. L'athlète court seul contre la montre, son entraîneur le précède et le guide uniquement de la voix. Certaines équipes avaient d'excellents entraîneurs. La différence d'ailleurs va apparaître au cours des deux épreuves qui vont suivre. Saut en longueur sur une jambe : élan et saut. Les meilleurs dépassent quatre mètres. Au saut en hauteur, on n'a pas attendu les Jeux de Mexico pour découvrir le fosbury flop. Pour les fauteuils, deux catégories de lancers : distance et précision. Toutes ces luttes bien entendu soulèvent les passions et la détermination des coefficients est longuement discutée. »

Les images enrichissent les explications vocales. Une succession de plans montre la variété corporelle des sportifs effectuant la compétition d'athlétisme en lancers puis en sprint et sauts.

Cette séquence qui occupe une place importante dans l'articulation du reportage renseigne le téléspectateur sur les subtilités des catégories et des disciplines sportives. La voix-*off* revêt un rôle d'instructeur. Le regard spectatorial est placé dans une dynamique d'apprentissage par une immersion dans la compétition. L'importance de quitter la norme sportive valide est mise en avant afin de mettre en lumière les propres normes du jeu pour personnes en situation de handicap. Des règles et des disciplines qui n'existent pas au cœur du sport pour valides sont filmées et expliquées. S'intéresser au para-sport, c'est donc plonger dans un univers à part, un microcosme sportif dont la teneur ne tient pas à la comparaison avec le sport valide. L'aspect spectaculaire est mis en exergue ainsi que les difficultés liées au regroupement d'athlètes avec des singularités diverses.

Un encart vient compléter la suite du reportage. Il s'agit de plans d'ambiance qui témoignent de la décontraction globale. On y voit des athlètes effectuant des roulades et jouant au football selon leurs motricités. Un sportif unijambiste jongle avec ses béquilles. La voix-*off* vient compléter cette parenthèse de décontraction : « Ce qui surprend le valide, c'est l'extraordinaire enthousiasme, la bonne humeur qui règne dans ce milieu et qui ne semble pas être une simple façade. Aux prises avec un ballon chacun selon ses moyens a cherché et trouvé la meilleure façon de s'exprimer. ». Cette petite séquence apporte un complément informationnel à la vitrine sérieuse de la compétition et vient rompre les clichés de contre mobilité et de pathos qui peuvent se retrouver dans les courts reportages de JT. L'humour occupe également une place centrale. Elle est une voie d'accès à la connaissance de l'altérité. Les explications des différentes disciplines sportives se poursuivent dans la séquence qui suit :

« Toujours dans les sports assis, le tir à l'arc pourrait passer pour un divertissement para sportif propre à créer le climat émotionnel ad hoc dans les jeux télévisés. Force-nous est de réviser cette notion. C'est un sport, un sport majeur où les concurrents sur fauteuil peuvent se mesurer à armes rigoureusement égales avec les archers à deux bras et deux jambes en ordre de marche. Le milieu aquatique, on l'a vu souvent aux Jeux Télévisés, est sans doute l'élément où le handicapé souffre le moins de la comparaison avec l'athlète intégral. En dépit du manque de motricité souvent absolu des membres inférieurs, l'allure reste familière, les performances sont intéressantes.

L'escrime est réservée aux fauteuils. On y retrouve d'ailleurs les deux grandes nations traditionnelles France et Italie. Les voutes de la salle de sport stéphanoise où se déroulaient

les épreuves de tennis de table ont longuement retenti des applaudissements qui saluaient souvent des exploits des joueurs. Il faut dire que dans ce domaine aussi, certains paraplégiques, certains polios, soutenaient facilement la comparaison avec ceux, qui, en France ou ailleurs ont fait la renommée du tennis de table. Le seul mouvement en haltérophilie accessible aux amputés des membres inférieurs est évidemment le développé couché. Les Français se sont particulièrement distingués en battant deux records nationaux. La pratique du basket en fauteuil roulant appelait évidemment tout un arsenal de règles sans commune mesure avec le jeu normal. En dépit de cette lenteur apparente, les scores sont presque normaux. On a vu la France A marquer soixante-trois points contre l'Espagne, on a vu l'Argentine en marquer cinquante-deux contre l'équipe de France C. Argentine et France ont d'ailleurs dominé le tournoi ».

Cet état des lieux dresse le bilan des performances réalisées tout en expliquant les logiques internes des disciplines. La natation et le tir à l'arc offrent des espaces de pratiques mixtes. Le champ lexical de l'affrontement est déployé selon une rigueur journalistique. Un second rappel au spectateur s'opère quant à la nécessité de se défaire de la comparaison des performances entre valides et parasportifs. La conclusion du reportage ouvre un espace de revendication face à des constats qui tranchent avec la ferveur et le succès de l'évènement :

« Une parenthèse ici pour faire le point du sport chez les handicapés : ce qu'ils demandent : qu'on leurs laisse chaque semaine pendant quelques heures le stade, le terrain nécessaire pour s'entraîner. Ils savent bien qu'ils gênent les autres athlètes mais un aménagement des horaires est sans doute possible. Ils voudraient aussi qu'on les aide car contrairement à ce qu'on pense ils le sont peu, très peu. Songez que chaque athlète a payé de ses deniers son survêtement bleu de St Etienne, tout à la fois tenue de parade et tenue de sport pour beaucoup. Enfin, il nous faut citer un nom, un seul. Le nom de celui qui a osé organiser ce gigantesque rassemblement. Un homme terriblement efficace et qui n'oublie sa discrétion que lorsqu'il s'agit de défendre et d'aider les handicapés, ses frères d'infortune. Le stéphanois Yves Nayme et ses collaborateurs. Sa plus belle récompense, Yves Nayme l'avait eue dès le premier jour de la part de ses amis Stéphanois dans les tribunes du stade Geoffroy Guichard. Ils étaient venus 10 000 assister à l'ouverture des Jeux ».

Derrière la liesse de la compétition, les conditions d'accès au sport pour les personnes en situation de handicap sont peu favorables à un épanouissement. Les athlètes handisport se perçoivent comme « gên[ants] » pour les valides lors d'un usage conjoint des infrastructures. La séparation des pratiques se pose comme élément de résolution de cette gêne. Également, la reconnaissance du statut de sportif de haut niveau pour les personnes en situation de handicap est énoncée via une demande d'aide qui apparaît en creux comme économique avec l'exemple de l'absence de financement de la tenue sportive pour une compétition de niveau international.

La *voix-off* illustrée par les plans œuvrent à la pédagogie du téléspectateur et procure une immersion riche au cœur de l'action. Chaque discipline est montrée de façon précise avec des enchaînements de plans d'ensemble permettant de voir la disposition générale, complétés par des plans moyens et rapprochés pour rendre compte des subtilités des pratiques. Le vocabulaire technique est expliqué de façon vulgarisée pour s'adresser à un public large. La retranscription de la compétition se veut fidèle, sans sensiblerie. Le ton de la *voix-off* instructrice est également teinté d'engagement et les luttes symboliques se concrétisent dans la confrontation des sphères valide et handi. Le spectateur est invité à la découverte et à la réflexion. Le para-sport est construit selon ses propres logiques si bien que la comparaison avec le sport olympique est caduque. Les spécificités et le soutien infrastructurel et matériel sont suggérés pour faire évoluer la reconnaissance des athlètes.

Ce documentaire initie ainsi toutes les problématiques liées à la mise en place du spectacle sportif paralympique et à sa diffusion à savoir une construction en parallèle de l'aire culturelle dominante des Jeux olympiques et une posture encline à une marginalisation spatiale, financière et axiologique. Ces caractéristiques essentielles et interdépendantes constituent les pivots de la transformation culturelle, politique, sociale et économique du spectacle para-sportif contemporain.

### **Chapitre 3 : L'avènement du spectacle parasportif et les mises en représentation de ses athlètes (2012 – 2021)**

« Ce qui est privilégié, c'est l'ordre de la raison faisant apparaître une intelligibilité cachée derrière un désordre apparent de sensations et d'émotions. Tout se passe comme si, dans la polysémie du mot sens désignant à la fois le sensible et le sensé, la sensation et la signification, le rationalisme était amené à trancher et à subordonner. Ce que Montaigne appelle l'univers « ondoyant et divers » de la sensibilité est non seulement organisé, mais risque d'être neutralisé, voire disqualifié. Bref, il y a bien, dans l'une des traditions de la pensée européenne (et seulement dans cette tradition que l'on ne rencontre dans aucune autre société), un conflit – censé être résolu par une hiérarchisation – entre la multiplicité du sensible et l'universalité de l'intelligible, entre le corps et la pensée, et notamment la pensée sociale et politique. » (Laplantine, 2005 : 100)

---

#### **L'écosystème du spectacle sportif**

L'approche écologique du spectacle sportif fait référence à une interaction entre le biotope, le milieu dans lequel se déploie le sport spectacle et la biocénose c'est-à-dire les différents acteurs qui le composent. La biocénose est protéiforme. Elle concerne à la fois les sportifs, les spectateurs, les différents partenaires et fournisseurs, les médias et les institutions. Nous saisissons le spectacle sportif dans un écosystème qui lie organisations productrices, acteurs sportifs et le pan spectatorial. L'analyse du spectacle sportif est inhérente aux valeurs du sport (Bromberger, 1998 ; Ehrenberg 1991 ; Attali et Viersac, 2021) et à son « esprit » (Vigarello, 2004). Une partie de l'héritage de Pierre de Coubertin rejoint l'entreprise de Guttmann dans son versant para-sportif. Le sport spectacle est appréhendé en tant que « renverseur de cloisons. [...] Il préconise une éducation sportive généralisée, accessible à tous, ourlée de vaillance virile et d'esprit chevaleresque, mêlée aux manifestations esthétiques et littéraires, servant de moteur à la vie nationale et de foyer à la vie civique. Voilà son programme idéal » (de Coubertin, 1919). Les rencontres sportives façonnent les corps et les esprits de ses acteurs mais aussi de ses spectateurs. Ce sont de vecteurs de symboliques formatrices à vocation d'un public étendu.



Le spectacle dans sa dimension opérationnelle est soumis à différents enjeux et contraintes « liés au contexte politique, géopolitique, économique ou encore sanitaire dans lequel l'événement va s'inscrire » (Gomez, 2022 :106). Les Jeux Paralympiques, à l'instar de leurs homologues olympiques, sont aujourd'hui des méga-événements, ancrés dans des réseaux de massification. Dans cet environnement, la question du financement régit les choix des organisateurs. L'événement sportif réunit un nombre de parties prenantes en se posant comme centre stratégique d'un système d'offre. Cinq pôles sont pris en compte : la billetterie, les partenariats privés et les partenariats publics, les droits des médias et le merchandising de produits ou services. La formalisation de ce dispositif économique est conceptualisée selon la notion de *business model*. Il s'agit de fidéliser les relations économiques et en établir de nouvelles. Le maintien relationnel favorise la réputation définie comme « réaction nette, affective ou émotionnelle – bonne ou mauvaise, faible ou forte – des clients, investisseurs, employés et du grand public vis-à-vis du nom d'une organisation » (Danglade, 2014 : 14).

Seule une poignée de pays sur l'ensemble du globe les ont organisés si bien qu'« obtenir l'attribution d'un grand événement sportif international comme les Jeux permet également de rentrer dans le cercle restreint des pays ayant accueilli cette compétition » (Gomez, 2022 : p.107). De même, « au regard de l'importance prise sur la scène internationale par le sport comme outil de soft power au cours des dernières décennies, les Jeux olympiques et paralympiques ne font évidemment pas exception » (*Ibid.* : 106).

Fondé sur l'idéal méritocratique et démocratique, le sport spectacle repose désormais sur un soubassement soumis aux pressions économiques de sa rentabilité. Les stratégies mises en place par ses acteurs selon les déterminants conjuncturels doivent satisfaire une diversité d'attentes et susciter l'adhésion la plus large possible. Dans cette dynamique interactionnelle, la relation du sport au médias est essentielle. Le sport spectacle est assigné au rang de divertissement de masse, relié à d'importantes ficelles budgétaires. Depuis les années 2000, les marchés de l'économie du sport sont intégrés dans le processus de mondialisation. Les grands rassemblements sportifs internationaux dont les Jeux paralympiques font partie intégrante, instaurent des relations entre la communication, le marketing et le management du sport. Le spectacle sportif se doit d'être vu par un maximum de spectateurs. La télévision et l'internet en sont devenus les principaux médiums de diffusion, ôtant ainsi aux stades leur capital prédominant. Le marché international des droits de

diffusion par les télévisions représente chaque année plus de cent milliards de dollars toutes disciplines confondues. La mondovision donne accès aux diffusions des grandes compétitions sportives en une aire spatio-temporelle sans cesse amplifiée grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ainsi, « de plus en plus suivies, les grandes compétitions sportives se sont ainsi transformées en véritables shows mondiaux dont l'audience atteint désormais des sommets : 3,6 milliards de téléspectateurs pour les Jeux olympiques d'été de Londres (2012), 3,2 milliards pour la Coupe du monde de football en Afrique du Sud (2010), [...] un milliard chaque année pour le Tour de France, plusieurs centaines de millions pour la Coupe de l'UEFA, autant pour le Super Bowl et les internationaux de cricket » (Delcourt, 2007 : 8).

La géographie de la diffusion s'élargit et se diversifie par l'usage des smartphones et des tablettes qui corroborent le petit écran. Le marketing du sport est en constante transformation. Il répond à d'importantes concurrences et des exigences de plus en plus fortes des besoins et désirs qui le supplantent. En tant que marchés de consommations gigantesques, « [les] droits génèrent un bénéfice considérable pour leurs détenteurs, en particulier lorsqu'ils sont en position de monopole (FIFA, CIO, etc.), les spectacles sportifs qui leur sont associés se sont transformés en de formidables vitrines publicitaires pour quelques firmes, équipementiers sportifs (Adidas, Nike, Puma, etc.) et transnationales venues d'autres secteurs d'activités (Coca-Cola, Visa, Canon, Fuji, Phillip Morris, etc.) » (*Ibid* : 8-9). Les Jeux Paralympiques devenus méga événement par l'accroissement des disciplines et des pays qui y sont représentés sont une niche économique de l'industrie sportive.

En tant que construction sociale, c'est un terrain organisationnel de symboliques multiples. Si, selon le professeur de sociologie et de sémiologie Jules Gritti, analyste de la « première génération des médias » le petit écran et les autres supports de *mass-media* se posent en miroir de notre société alors la médiatisation des athlètes paralympiques forme un formidable révélateur contemporain des représentations et de la place qui y sont faites aux personnes en situation de handicap. Les mises en scène de corps performants « projette[ent] aussi un monde de récits et de légende que la société se raconte à elle-même : un espace d'héroïsation qui la confirme dans ses valeurs et dans ses choix. Dans un monde sans transcendance et sans dieux, le sport serait un des derniers lieux exprimant de l'idéal, voire du sacré » (Vigarello 2002).

Les différents acteurs du sport spectacle doivent se saisir de ces valeurs à des fins de promotion, de valorisation ou de légitimation des politiques publiques. Les mises en visibilité des athlètes paralympiques ne peuvent se restreindre au factuel sportif. Un atout majeur du spectacle sportif réside dans sa faculté à générer des émotions auprès de l'ensemble des publics ciblés. La création d'émotions participe pleinement à l'attractivité des compétitions. C'est un outil de la consommation. La médiatisation des Jeux paralympiques est productrice de sens au sein de l'espace public. La mise en récit et en images du para-sport est porteuse de significations intelligibles à vertu « agissante » dans la société. Le sport introduit alors de nouvelles formes identitaires qui sont à l'origine de glissements normatifs. Les stades éclatés par les ramifications communicationnelles du sport spectacle sont des lieux de récréation de liens sociaux qui confèrent un pouvoir proactif aux images et aux valeurs qu'ils véhiculent. En ce sens, ils rejoignent la logique formatrice des arts et le questionnement de ses répercussions. De l'Antiquité jusqu'au XVIIIème siècle, l'art est considéré comme un moyen d'« édification morale » des hommes. Racine en soulignait sa valeur éducative en le hissant à un statut vertueux, si bien que « [le] théâtre [des premiers poètes tragiques] était une école où la vertu n'était pas moins bien enseignée que dans les écoles des philosophes » (Racine, 1677 : 247). Les arts plastiques sous leurs formes picturales et sculpturales avaient pour but d'instruire et d'éduquer voire de catéchiser. L'époque de la Renaissance marque cette vocation artistique. Les grandes figures italiennes théoriciennes de la peinture usent et revendiquent cette fonction morale et éducative de leur art. Lomazzo soutenait que les œuvres les plus importantes n'ont été peintes « que pour montrer continuellement aux âmes, par le moyen des yeux, la vraie route qu'il faut suivre pour bien vivre » et Coypel dans « Sur l'excellence de la peinture », déclare que « l'utilité de cet art [est d'] animer les hommes aux vertus morales » (Lomazzo, 1584 : 525).

De nos jours, le champ lexical du questionnement est inhérent aux discours sur l'art et à ses pouvoirs. L'art est un terrain de réflexion foisonnant, confrontant regards et valeurs dans des cycles de remises en cause. Pour Schiller et Adorno, le potentiel éducatif de l'art se situe au niveau formel des œuvres et non dans les contenus. Ce paradigme de l'art moderne ouvre un cadre éthique des images dans lequel l'art est autotélique avec une prééminence de sa visée esthétique et critique :

« Il est manifeste que les œuvres d'art – peintures, pièces de théâtre, romans, films, poèmes – mettent fréquemment en question nos conceptions ordinaires ; elles tentent ainsi de nous faire voir les choses et de les penser différemment. Modifiant nos façons de voir et de penser ce qui nous

entoure, elles agressent et, en quelque sorte, elles testent les valeurs et les croyances qui sont pour nous les plus sacrées, celles à l'égard desquelles dans nos vies nous semblons engagés » (Novitz, 2005 : 414). La mise en spectacle des corps parasportifs figure dans cette dynamique. Les expositions de corps singuliers agissent sur la construction de normes corpo-identitaires par des stratégies de communication. Un jeu de diffusion d'imaginaires collectifs rattachés à la différence corporelle s'opère.

Les exhibitions du spectacle sportif mettent en scène des athlètes pétris par la performance qui s'affrontent selon leurs qualités intrinsèques. L'acte performatif s'inscrit dans une hiérarchie fondée sur la catégorisation. Les dispositifs humains compensatoires comme les prothèses heurtent les perceptions naturalistes des différences corporelles. L'humain sain et naturel n'est plus le seul modèle de héros des stades. Le sport, en tant qu'« économie de la différence corporelle » (Liotard, 2004 : 410), est axé sur la recherche d'êtres d'exception. Les cérémonies qui accompagnent les Jeux paralympiques sont construites autour de cette promotion. En véritable show, elles inscrivent les sportifs paralympiques dans des mises en œuvre corpo-technologiques innovantes. Les combats symboliques de l'arène sportive ne sont pas neutres. Que ce soit par effet de miroir sociétal ou en dissonance dans la partition globale du sport, la médiatisation des athlètes en situation de handicap joue un rôle contemporain structurant pour la société.

Depuis la fin des années 1980, de nombreux travaux ont été dédiés aux représentations sociales des personnes en situation de handicap ainsi qu'au processus de catégorisation en lien avec les conduites comportementales des personnes valides (Morvan et Paicheler, 1990 ; Giami *et al.*, 1998). Inscrits dans les amorces de révision de la politique d'intégration de 1975<sup>45</sup>, ils offrent un éclairage sur les logiques humaines à l'œuvre au cœur des situations de handicap. Les recherches de Denise Jodelet sont édifiantes quant au bien-fondé des représentations dans le processus d'élaboration des conduites (Jodelet, 1985, 1989, 2003). Elle explore le fonctionnement des représentations dans la confrontation à la maladie mentale en mettant l'accent sur la construction du rapport à l'altérité « du dedans », qui concerne les groupes humains qui tracent les lignes d'un partage social. Etudier plus particulièrement les mises en visibilité des héros des stades paralympiques, c'est interroger le statut de personnage dans une dimension de genericité. Le processus d'identification psychologique et morale passe par la *mimesis*. Non définie par Aristote,

---

<sup>45</sup> La loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975 est dite « loi pour l'intégration sociale »

les équivalents français communément admis de cette conception ancienne de l'art poétique sont « imitation », « répétition », ou encore « représentation ». La *mimesis* met en jeu un degré de vraisemblance, *eikos*, et de ressemblance, *homoiôsis* par rapport aux éléments qu'elle imite ou représente. Elle est une mise « en évidence de la cause formelle de l'objet » [...] et d'« un plaisir de reconnaissance, plaisir intellectuel de mise en relation de la forme [...] avec un objet naturel connu par ailleurs » (Dupont et Lallot, 2011 : 164-165). Helmut Flashar parle également de « *Präsentation auf einer anderen Ebene* », présentation à un autre niveau par rapport à ce qui est (Flashar, 1979 : 80).

Les personnages présentent des ressemblances avec des individus pensant, parlant et agissant. Dans la *Poétique*, Aristote leurs confère une structure anthropomorphe, participant ainsi de la vraisemblance (Jouve, 1992 : 7). La représentation mimétique fait du personnage l'analogon d'un être humain, avec des forces et des faiblesses, des vices et vertus. Selon Umberto Eco, les ficelles de la narrativité sont apparues avec Aristote qu'il décrit ainsi :

« la recette aristotélicienne est simple : prenez un personnage auquel le lecteur puisse s'identifier, ni franchement mauvais ni trop parfait, et faites-lui vivre des aventures qui l'amènent à passer du bonheur au malheur ou vice versa, à travers maintes péripéties et reconnaissances. Tendez au maximum l'arc narratif, afin que lecteurs et spectateurs éprouvent pitié et terreur à la fois. Quand la tension aura atteint son maximum, faites entrer en action un élément qui vienne démêler le nœud inextricable des faits et des passions en résultant. » (Eco, 1995 : 13-14).

L'intrigue narrative trouve alors « une solution acceptable, cohérente avec l'idée que nous avons de l'ordre logique (ou fatal) des événements humains » (*Ibid.*). Umberto Eco souligne également l'importance du cadre de déploiement d'une histoire. Son « acceptabilité » ou « inacceptabilité » est à chercher non pas au cœur de la narration mais « dans le système d'opinions régissant la vie sociale » (*Ibid.*). Ainsi, la *fabula*, les différentes successions d'actions d'une histoire est tout aussi importante que la culture réceptrice à laquelle elle est adressée. L'acceptation passe par la vraisemblance soit « l'adhésion à un système d'expectatives habituellement partagé par l'auditoire » (*Ibid.*). C'est la raison pour laquelle « le constructeur d'intrigues doit connaître les attentes de son public (*Ibid.* : 17). La médiatisation du spectacle sportif déplace l'analyse des êtres de papiers à des êtres d'écrans dans une culture de masse. Quels modèles de compréhension sont donnés au

public ? Quelles en sont les grilles de lecture et comment s'opère la (re)connaissance de corps différents mais performants dans les constructions identitaires audiovisuelles ? Quelles stratégies de communication se déploient au travers des scénarisations symboliques des corps ?

Pour apporter des éléments de réponse à ce questionnement, nous avons effectué une veille documentaire des productions grand public de la promotion des Jeux Paralympiques entre 2012 et 2021. Il s'agit de repérer et d'analyser les stratégies symboliques et discursives et leurs réseaux de représentations. Cette étude concerne spécifiquement les mises en visibilité en lien direct avec la compétition et en accès libre pour tout spectateur. L'enjeu est de susciter l'intérêt du plus grand nombre pour des performances retransmises environ 200h sur les écrans de France TV en 2016 et 2021. Le clip promotionnel du comité paralympique français pour les Jeux de Londres en 2012 témoigne d'un manque de moyens. Intitulé *Laissez-vous inspirer*<sup>46</sup>, et d'une durée d'une minute quarante-cinq, sa qualité d'image n'est pas optimale et le montage lie des séries de plans dont le rendu n'est pas homogène. Des captations embarquées lors d'entraînements avec des variations de lumière importantes et des ralentis, bien que participant d'une dynamique soulignée par une musique au tempo rapide et avec un volume sonore élevé, rendent l'image disparate et parfois pixelisée. La bande-son reste identique sur tous les encarts immersifs auprès des différentes disciplines sportives présentées. La partie finale du clip présente successivement cinq athlètes paralympiques en gros plans où chacun se tourne vers la caméra et sourit. La bande son musicale se coupe pour faire entendre des bruitages de battements de cœur. L'absence de variation sonore couplée à la succession des portraits est répétitif. La vidéo recense 7000 vues, ce qui ne répond pas à une logique de masse et de spectacle. Les Jeux de Londres n'étant pas été diffusés sur la télévision nationale, la promotion reste discrète et modeste, en dehors des canaux d'une culture de mass médias. Sur une durée quasi identique, le clip de Rio 2016 du comité paralympique français obéit à la même logique. Diffusé sur la plateforme Youtube<sup>47</sup>, il comptabilise 389 vues. En dépit d'une qualité d'image nettement supérieure et d'une diversification des techniques audiovisuelles, la structuration se rapproche du clip de 2012 avec une phase introduction montrant la préparation d'athlètes et un enchaînement d'actions dans des disciplines terrestres et aquatiques avec une accélération du rythme par la musique et les bruitages et la diminution de la durée des plans pour aboutir à une série de plans de portrait rapprochés des athlètes. Ils ont tous les épaules entourées

---

<sup>46</sup> Accès : <https://www.youtube.com/watch?v=qPSGzYvlg-w> (consulté le 14 février 2013).

<sup>47</sup> Accès : [CLIP officiel du Comité paralympique Français RIO 2016 - YouTube](#) (consulté le 22 juillet 2026).

d'un drapeau français amorçant l'encart final « encouragez l'équipe de France ». Les Jeux de Rio marquent cependant une pénétration des écrans télévisuels avec la retranscription d'une centaine d'heures par France TV. De ce fait, un clip a été construit et diffusé par le groupe audiovisuel. Intitulé *Je suis un champion* et d'une durée d'une minute dix-sept secondes, il a été vu plus de 7600 fois sur sa version en ligne<sup>48</sup>. Nous ne disposons pas de données concernant son audience télévisuelle. Néanmoins, il dépeint un élément-clé de la promotion des Jeux Paralympiques en démontrant une inspiration esthétique issue du clip érigé par Channel 4 en 2012 pour la tenue des Jeux dans la cité Londonienne. C'est la raison pour laquelle nous avons sélectionné pour notre analyse le clip originel anglais. Sa structuration nécessite d'être mise en lumière afin d'en appréhender le cadre novateur et son influence avec les chaînes publiques françaises. Nous verrons en quoi le modèle médiatique anglais, appartenant à une culture du handicap qui diffère de la France insuffle une créativité influenceuse et dans quelle mesure il marque des points de rupture dans les représentations du sportif paralympique à la télévision en 2012 mais également en 2016. En effet, le clip de Channel 4 pour la promotion des Jeux de Rio atteste d'un changement de point de vue qui n'est pas développé en France. Pour les Jeux de Tokyo 2021 en revanche, le paradigme français apporte une construction socio-culturelle sportive inclusive inédite que nous détaillerons.

Par souci de lisibilité, nous avons analysé les trois vidéoclips, plan par plan car le rythme rapide des montages et la brièveté des plans forment des flashes narratifs qui invitent à une exploration fine pour pouvoir saisir en profondeur la structuration des créations audiovisuelles. Chaque clip représente donc une impulsion symbolique au statut édificateur.

## **Londres 2012 et le paradigme du super héros**

Les Jeux paralympiques de Londres marquent un véritable tournant qui entérine la compétition planétaire dans le sport spectacle contemporain. Ses dispositifs médiatiques sont sans précédent. Plus de quatre milliards de téléspectateurs ont suivi la transmission en direct de la cérémonie

---

<sup>48</sup> Accès : [Les Jeux Paralympiques sur France Télévisions, du 7 au 18 septembre 2016 - YouTube](#) (consulté le 16 juillet 2020).

d'ouverture qui se déroulait dans un stade transformé en gigantesque plateau scénique. Au cœur d'un show de trois heures entre ciel et terre amorcé par la reine Elizabeth II, pas moins de cent-soixante-sept délégations représentées par quatre mille deux cents athlètes se sont succédées. La conquête du public s'est également cristallisée par la retranscription sur petits et grands écrans d'épreuves en direct et la présentation des athlètes lors de campagnes publicitaires inédites. Ce nouvel élan créateur a été insufflé par la chaîne de télévision britannique Channel 4 qui a produit et diffusé une campagne de promotion photographique et audiovisuelle intitulée *Meet the Superhumans* <sup>49</sup>. Dans le dossier presse publié à cette occasion, le directeur général de la chaîne, David Abraham en explique les objectifs et la stratégie :

« The Paralympic Games embody everything Channel 4 is here to do. We have a special remit to cater to the needs and interests of diverse groups, to challenge stereotypes, and to bring under-represented groups into the mainstream – and to do it all in a way that feels fresh, creative and distinctive. [...] We have just launched the biggest marketing campaign in Channel 4's history, 'Meet the Superhumans', which aims to change attitudes to disability as well as raising awareness of the Games <sup>50</sup> ».

La politique marketing vise le changement de comportements à l'égard du handicap en défiant les stéréotypes de façon créative voire avant-gardiste pour faire entrer des groupes sociaux sous-représentés dans la culture mainstream.

Au Royaume-Unis ainsi que dans les pays anglophones, la désignation *supercrip* vient enrichir le vocabulaire attaché aux super-athlètes paralympiques, depuis la première décennie des années 2000 où il a fait l'objet d'études universitaires. Sa transposition française peut être source de confusions. « Crip », absent du dictionnaire provient du mot « cripple » signifiant en français « estropié », « infirme », « invalide » ou encore « boiteux ». Utilisée dans un cadre militant, sa réappropriation vise à aller au-delà de la portée réflexive des *disability studies* par un approfondissement concernant les critères d'oppressions qui se greffent au handicap comme la notion de sexe, de genre ou de race. Dans le domaine de la médiatisation paralympique, le discours du *supercrip* devient un terme spécifique qui regroupe tous types de personnes qui s'auto-définissent comme présentant un handicap non diagnostiqué par le corps médical. Selon Berger, les *supercrips* « sont des individus

---

<sup>49</sup> Cf annexe 1

<sup>50</sup> Accès : [https://www.channel4.com/media/documents/corporate/Paralympic\\_booklet.pdf](https://www.channel4.com/media/documents/corporate/Paralympic_booklet.pdf) (consulté le 05 mars 2019).



dont les trajectoires de vie inspirantes et teintées de courage, de dévouement et de travail acharné prouvent que c'est possible, que l'on peut déjouer le destin et accomplir l'impossible<sup>51</sup> » (Berger, 2008 : 648). L'éclairage médiatique est un élément inhérent au *supercrip* qui est un être de victoire et de réussite et dont la gloire personnelle se lie à celle de la nation qu'il représente sur les terrains de la compétition. Il mêle l'image d'un corps performant tout en étant pétri de singularités par une déficience physique ou motrice de l'ordre du visible. Réévalué par Sami Schalk dans son article paru dans le *Journal of Literary & Cultural Disability Studies*, son utilisation dans le champ des *disability studies* est protéiforme. Les représentations des *supercrips* sont variables et leurs nuances reposent sur le genre et le contexte des productions narratives. Les chercheurs qui usent de la sémiologie des handicaps se doivent alors d'effectuer une approche systémique pour saisir les mécanismes de la production et de la réception du modèle de culture de masse du *supercrip*.

Le *supercrip* est un être en situation de handicap dont les activités et les capacités tous domaines confondus prennent le contre pied des attentes et des croyances du grand public. La déficience est l'attribut par lequel le handicap invite au triomphe par la force physique et mentale qui mène à la gloire paralympique. L'iconographie *supercrip* véhicule des images symboles d'autonomie et de puissance dans le sport de haut niveau et plus largement dans le champ social. Néanmoins, elle est aussi porteuse de l'« *achievement syndrome* », littéralement « syndrome d'accomplissement » (Silva et Howe, 2012) par la mise en avant d'un narratif qui traduit une réussite « en dépit » du handicap ou de la déficience. Dans l'espace militant du *Disability Movement*, le terme *crip* renvoie au processus de renversement du stigmatisme par lequel une personne met en avant sa déficience et valorise son identité par sa singularité. La formulation du concept de « retournement du stigmatisme » en sociologie française est attribuée à Louis Gruel en 1985, alors qu'il étudie auprès des habitants pauvres des logements de cité transitoires et d'urgence. Il remarque que ces groupes de personnes sont fortement stigmatisés au sens Goffmanien. Face à cette stigmatisation et l'opprobre qui l'accompagne, le sociologue constate la mise en place de stratégies identitaires qu'il théorise métaphoriquement sous l'appellation « retournement » du stigmatisme, une parade protectrice. Louis Gruel s'inscrit dans la lignée de la théorie de l'étiquetage « *labeling theory* » soutenue par Howard S. Becker en 1963 et le courant interactionniste de l'école de Chicago et sous l'influence de Pierre Bourdieu énonçant que « le stigmatisme produit la révolte contre le stigmatisme, qui commence par la

---

<sup>51</sup>Traduction personnelle de «are those individuals whose inspirational stories of courage, dedication, and hard work prove that it can be done, that one can defy the odds and accomplish the impossible » .

revendication publique du stigmaté, ainsi constitué en emblème [...] » (Bourdieu, 1980:69). Le retournement de la déficience visible passe par l'appropriation de caractéristiques dénigrées pour en faire un motif de fierté, devenant ainsi un élément identitaire revalorisé.

Dans le cadre culturel audiovisuel français que nous étudions, la spectacularisation est fondée sur les représentations des sportifs paralympiques étiquetées de la terminologie de super-héros. Cela induit une nuance symbolique importante. Le super-humain met en avant la capacité des sportifs à surmonter leur handicap grâce à une rigueur physico-mentale de haut niveau. Ce modèle participe du prolongement de la logique de rééducation initialement mise en avant par les médias. La déficience n'est pas affirmée comme attribut à valoriser comme pour le retournement du stigmaté. Elle est dépassée voire effacée, fondue dans des performances sportives individualisantes qui se normalise autour de l'identité de sportif de haut niveau. C'est cette métaphore qui est filée à l'occasion de promotions de compétitions nationales et internationales. Un documentaire de quatre-vingt-cinq minutes intitulé *Les Super-héros* écrit et réalisé par Elsa Lhéritier et Delphine Valeille a été diffusé en *prime time* sur France 4 avant la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques de Rio le 07 septembre 2016. Il retrace les trajectoires de vie de Michael Jeremiasz, tennisman « justicier résilient », Marie-Amélie Lefur, « star [d'athlétisme] à la lame de carbone », Théo Curin, nageur, « la jeune garde », Sandrine Martinet-Aurieres « redoutable judoka » et Mathieu Bosredon, cycliste « guerrier du bitume que rien n'arrête ». Tous sont présentés comme de véritables super-héros des temps modernes accomplissant des efforts qui défient les lois de la nature<sup>52</sup>.

Les deux images ci-après sont particulièrement révélatrices de ce glissement normatif attaché à la symbolique super-héroïque, représentation sociale ancrée dans la culture populaire en ce sens où, selon Denise Jodelet, elle est « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 2003 : 119). Il s'agit alors de redéployer un élément culturel significatif en tirant des ficelles stylistiques connues et reconnues dans notre société actuelle. En effet, « le héros doué de pouvoirs supérieurs à ceux du commun des mortels est une constante de l'imagination populaire (Eco, 1995 : 113). En brossant le portrait de Superman, l'auteur démontre en quoi un héros permet au lecteur ou spectateur de s'identifier à son image : « Clark Kent incarne exactement le lecteur moyen type, bourré de complexes et méprisé par ses semblables ; ainsi par un évident processus

---

<sup>52</sup> Accès : [\(484\) Les super-héros, la force viendra toujours des différences - YouTube](#) (consulté le 27 mai 2019).

d'identification, n'importe quel petit employé de n'importe quelle ville d'Amérique nourrit le secret espoir de voir fleurir un jour, sur les dépouilles de sa personnalité, un surhomme capable de racheter ses années de médiocrité » (*Ibid.*). Le lecteur-type de bandes-dessinées est aussi défini comme « hétérodirigé » en ce sens où il vit dans « une communauté à niveau technologique élevé, doté d'une structure socio-économique particulière (en ce cas, une économie de consommation), auquel on suggère constamment (par la publicité, la télévision, les campagnes de persuasion qui envahissent chaque aspect de la vie quotidienne) ce qu'il doit désirer et comment l'obtenir selon certains canaux préfabriqués [...] » (*Ibid.* : 128 - 129).

Les héros issus du champ de la bande dessinée sont des créations qui réunissent la fixité du héros mythique, incarnation d'un principe ou d'une loi universelle et l'aspect imprévisible des péripéties de monsieur et madame tout le monde du personnage de roman, cadre de son exploitation culturelle. « Superman doit donc rester inaltérable tout en se consumant selon les modes de l'existence quotidienne. Il a les caractéristiques du mythe intemporel mais n'est accepté que s'il opère dans le monde quotidien et humain de la temporalité » (Eco, 1995 : 120).



Figure 7 : la création fondatrice britannique des super-héros de l'arène parasportive. Source : *Meet the Superhumans*, cliché réalisé par The Wade Brothers dans le cadre de la promotion des Jeux Paralympiques de Londres, 2012.

Au premier degré d'énonciation, cette image met en lumière, dans un élan patriotique, les athlètes paralympiques anglais les plus prometteurs et les plus connus à l'approche des Jeux de Londres. Dans leurs vêtements respectifs aux couleurs du pays qu'ils représentent, on peut reconnaître de droite à gauche Ellie Simmonds (nageuse), Jody Lundy (cycliste), Hannah Cockroft (sprinteuse), Dave Clarke (footballeur), Simon Munn (basketteur), Jonnie Peacock (sprinteur), Joan-Allan Butterworth (cycliste), Steve Brown (rugbyman) et Claire Cashmore (nageuse).

Outre la visibilité des athlètes de très haut niveau starifiés et les sports auxquels ils font référence, la photographie renvoie à un troisième degré d'énonciation qui correspond à celui de la postmodernité. En effet, cette création dépasse le cadre du paralympisme en formant une chaîne d'iconographie visuelle relevant de la culture *mainstream*. La disposition horizontale et frontale en plan moyen n'est pas sans rappeler la posture des super-héros issus des bandes-dessinées et de leurs adaptations cinématographiques. Avec des regards tournés vers le quatrième mur, les sportifs occupent le champ d'une manière massive. La profusion et la pugnacité qui se dégagent de la composition en dents de scie ainsi que titre *Superhumans* viennent renforcer cet effet. Le décor underground dénote les repères secrets des super-héros comme le sous-sol du manoir Wayne dans *Batman*. A l'image des héros des *comics*, les sportifs, en plein pieds s'imposent aux spectateurs. De même, les tenues spécifiques qui épousent les morphologies exaltent des musculatures saillantes. Elles connotent la force et la puissance, celles-là mêmes que possèdent les super-héros, les situant ainsi aux antipodes de la contre-mobilité.

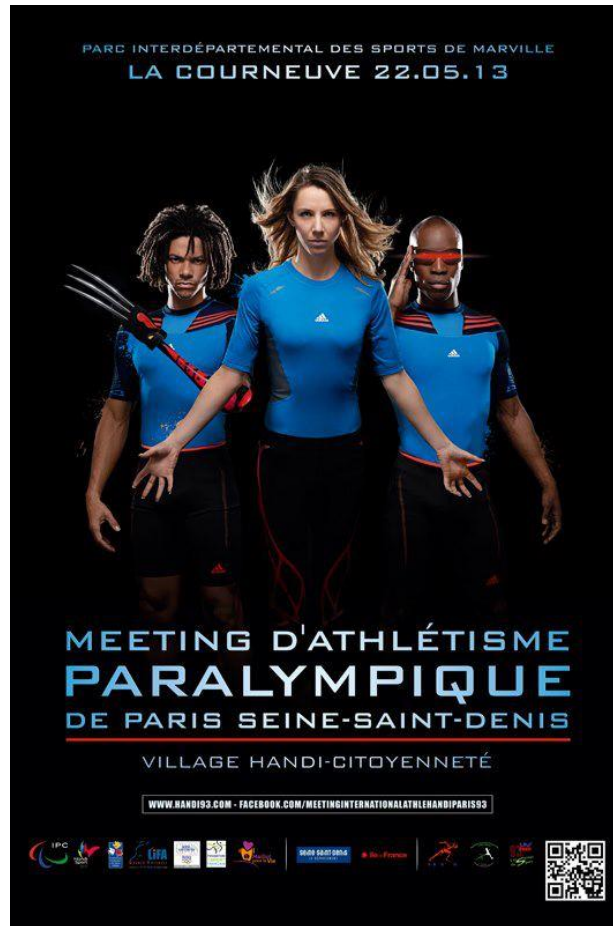


Figure 8 : La configuration française : les athlètes- mutants

Source : Mamedy Doucara, affiche du meeting d'athlétisme de Paris Seine-Saint-Denis, 2013.

Cette affiche met en scène trois stars des Jeux de Pékin en 2008 : au centre, Marie-Amélie Le Fur, amputée tibiale dont les disciplines reines sont le sprint et le saut en longueur, entourée à sa droite par Arnaud Assoumani, amputé du bras gauche, spécialiste du saut en longueur et à sa gauche par Trésor Makunda, sprinter déficient visuel. Les athlètes dessinent une composition triangulaire qui représente une diversité genrée et disciplinaire ainsi que différents types de handicaps. Ils sont néanmoins réunis sous la même bannière symbolisée par une tenue similaire bleue, tranchant avec le fond noir dans lequel ils sont incrustés. L'accent est mis sur l'inversion de la norme : la déficience est clairement caractérisée mais elle est renversée et augmentée pour apparaître comme un super-pouvoir. Le contexte est celui d'une logique commerciale afin d'attirer le spectateur directement apostrophé par les regards déterminés des athlètes. La stratégie de communication use

de l'emprunt par analogie avec l'iconologie des *Xmen*, figurée à la fois par la composition de l'image où la position des corps dessine un X ainsi que par les références caractéristiques des dons des mutants. Arnaud Assoumani, avec sa prothèse augmentée et au design revisité, rappelle le squelette en adamantium, métal indestructible, de Wolverine et ses griffes rétractables. Le bestial est souligné par la position relevée de la prothèse et les traits du visage durcis. De même, Trésor Makunda se pose en nouveau Scott Summers alias Cyclope avec ses yeux qui luisent d'une couleur rouge pour émettre des rayons destructeurs. Les athlètes français sont clairement positionnés dans l'ère postmoderne voire posthumaine par leur incarnation en super-héros dont les faiblesses substantielles deviennent une force accrue qui permet de dépasser la condition humaine.

### **Les héros des stades, ces mutants d'aujourd'hui**

Les super-héros *X-Men* ont été créés en 1963 par le célèbre duo artistique de la maison d'édition de *comic books* Marvel Jack Kirby, dessinateur et Stan Lee, scénariste. La comparaison entre les athlètes paralympiques et les mutants est riche en significations. Les caractéristiques bio-psycho-sociales des super-héros de bande dessinée font écho à celles des héros des stades. *Primo*, le don hors du commun inné ou acquis des êtres super-héroïques est d'abord non maîtrisé et suscite la peur au sein de l'entourage. C'est la raison pour laquelle, un accueil dans un lieu dédié est nécessaire. L'école du professeur Charles Xavier représente ce cocon dans la diégèse. En parallèle culturel, les centres de rééducation et de réadaptions et les clubs de sport forment des espaces de (ré) apprentissage du corps pour les personnes en situation de handicap lorsqu'ils doivent composer avec un schéma moteur singulier. Ils suivent un itinéraire encadré par des professionnels de la santé dont le but est l'accession à un degré d'autonomie le plus élevé possible et l'acceptation de soi sans laquelle rien n'est rendu possible.

*Secondo*, les pouvoirs hors du commun suscitent la peur chez autrui et le reste de l'humanité, engendrant ainsi un phénomène de stigmatisation et d'exclusion. Les super-héros doivent lutter contre l'ensemble de la société car « les hommes perçoivent [...] les mutants comme une menace, soit parce que leurs pouvoirs mettent en péril l'équilibre de leur société et de leur justice [...] soit

parce que, dans le cadre d'une certaine vulgate de la théorie darwinienne de l'évolution, ils apparaissent comme le futur de l'humanité » (Thouret, 2006 : 616). L'essence mutante des personnages représente la source de leur marginalisation. Cette considération n'est pas sans rappeler le modèle patho-centré du handicap de la Classification Internationale des Déficiences, Incapacités et Désavantages (CIH) dans lequel le handicap est le résultat d'un état inhérent à la personne et il est pensé en termes réducteurs.

*Tertio*, le métissage des corps mutants qui incorporent des technologies surpuissantes au sein d'une enveloppe charnelle humaine questionne la notion de monstre, figure entendue au sens foucauldien comme une « remise en cause des frontières permettant habituellement de distinguer le même de l'autre » (Foucault, 1974-1975). L'hybridation suscite également un trouble identitaire et catégoriel chez les athlètes appareillés. Par la jonction du biologique et du technologique de pointe, le sportif prothétique entre en contradiction avec le caractère normatif du sport et des limites de classifications érigées sur les caractéristiques physiques. En effet, pour faire valoir l'équité entre tous les compétiteurs, la classification établie par un corps médical est certifiée à partir d'évaluations d'aptitudes. Bien que cette délimitation harmonise les potentiels physiques, elle se heurte à la complexe distinction entre la réparation d'un corps pour lequel l'appareillage vient compenser un déficit et son augmentation par des frontières humaines repoussées à travers la technologisation corporelle. Cette problématique transhumaniste dépasse le cadre de la fiction puisqu'elle a interrogé les instances sportives et plus particulièrement le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) lors de deux études de cas transcatégoriels : en 2008, celui d'Oscar Pistorius, sprinteur double amputé tibial et en 2014, celui de Markus Rehm, amputé du tibia droit. Nous traitons plus en détail cette analyse dans notre dernière partie. D'un point de vue historique, avant les années 1990, la prothèse sportive de membre inférieur n'était pas adaptée à la pratique sportive. Il s'agissait de prothèse de marche en carbone dont on changeait l'angle de la ligne d'appui pour se rapprocher d'une posture équivalente à la pointe de pied chez les valides. Ces prothèses étaient plus dynamiques que les prothèses spécialement dédiées à la marche mais elles étaient particulièrement rigides. Cette dureté opérait des contraintes sur le membre résiduel des athlètes entraînant des blessures sévères sur les moignons. Les traumatismes engendrés rendaient le sport peu accessible. L'apparition des manchons en uréthane en remplacement de ceux en mousse et en cuir ont progressivement changé la donne. L'absorption des chocs a réduit l'impact de la prothèse lors des sauts et des sprints, ouvrant la voie à un certain confort jusque là absent. En 1992, les lames

baptisées « cheetah » font leur apparition lors des Jeux paralympiques de Barcelone. Le brevet est déposé par l'inventeur amputé américain Van Phillips en 1984 sous le nom de « flex-foot ». Ces lames dont la géométrie est inspirée des pattes arrière du guépard possèdent un retour d'énergie beaucoup plus efficace que le modèle antérieur. La lame est initialement placée sur l'avant de la prothèse, formant un bras de levier imposant. Néanmoins, cette disposition peu naturelle rend la pratique complexe notamment en termes d'appuis et de contrainte au niveau du genou. Les essais des sportifs de haut niveau aboutissent à un déplacement de la lame derrière le genou. Désormais, ces lames sont utilisées par tous les sprinteurs et sauteurs en longueur paralympiques amputés tibiaux ou fémoraux. Les matériaux et la conception témoignent d'innovations technologiques sans cesse ajustées et améliorées afin de répondre à l'exigence performative dans des disciplines à forts impacts. Pesant entre 450 grammes et 580 grammes en moyenne, une lame peut supporter le poids d'un usager allant jusqu'à 100 kg. Elle procure un effet ressort et offre une foulée équilibrée avec la jambe valide dans le cas d'une amputation unilatérale.

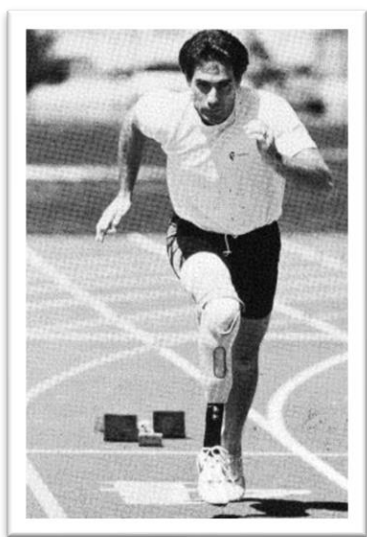


Figure 9 : L'athlète américain Dennis Oehler sprinteur et pentathlète lors des Jeux de Séoul en 1988 avec son appareillage ancienne génération

Source : Digital Resource Fondation for the orthotics and prosthetics community



Figure 10: la prothèse moderne dite Cheetah  
Source: [Össur. Life Without Limitations. \(ossur.com\)](http://ossur.com)



Les super-héros des stades des temps modernes qui revêtent ce dernier dispositif prothétique soulèvent une réflexion éthique, déjà présente dans les années 60 dans l'industrie culturelle Marvel, sur l'évolution du corps humain et la place faite aux êtres inclassables au sein de notre société. La technologie sans cesse perfectionnée dans un champ concurrentiel exacerbé donne naissance à un humain différent, situé dans une posture d'entre-deux, ni complètement biologique, ni entièrement technologique. Ce monstre, tout comme son homologue des *comic books* est attaché à des sentiments de peur et de rejet par autrui car il menace l'équilibre du paradigme de notre humanité naturelle. « Il y a, dans ce face à face, le vertige d'une norme et d'une bonne forme constatées aussitôt qu'exploquées, déconstruites en même temps qu'exhibées » (Gardou, 2002 : 19). La confrontation à l'hybridité génère des antagonismes identitaires, un impossible étiquetage déstabilisant, source de réactions souvent virulentes. C'est pourquoi mutants et personnes en situation de handicap revendiquent leur humanité dans un combat commun de connaissance et de reconnaissance pour trouver une place légitimée dans le tissu social. Alors que les super-héros attestent de sentiments et de valeurs universelles comme l'amour ou la famille, les notions de « capacité » et de « mobilité » réduites, prennent en considération un potentiel intrinsèque et constitutif des personnes en situation de handicap. Le sport est dès lors un jalon de ce système interrelationnel et intégrationniste car il (re)place le pratiquant dans un élan participatif grâce à une logique de dépassement voire d'effacement des limites par l'adaptation matérielle et humaine. Ce versant législatif d'accessibilité est rendu opérationnel par des planifications pluriannuelles et des contrôles réguliers des autorités ministérielles afin d'offrir la possibilité de se déplacer « dans des conditions normales » et de jouir des prestations offertes par les infrastructures « dans les mêmes conditions [que les valides] » (Ministère des affaires sociales, 2014 : 35). Cela érige les contours d'une norme commune, et ce, qu'importent les singularités de chacun.

La communauté sportive montre des rapports de transformation qui prennent forme dans les constructions médiatiques de son spectacle. Les mises en scène impactent la dynamique interactionnelle avec autrui par des postures d'acceptation ou de désaffection qui se jouent dans des dualités et des luttes identitaires. La transcendance des athlètes s'opère dans les significations qu'ils portent avec eux. L'imaginaire auquel il fait appel est jalonné de pré-désignations et de sur-significations expliquées par les impératifs du cadre de production des clips. Il s'agit donc de convoquer des flashs symboliques porteurs de sens et d'en ancrer de nouveaux relatifs à la l'identité

*handi*. La cohérence des personnages est corrélée à l'action et à la valeur morale. Lévi-Strauss montrait que les variations des mythes, illustrées ici par la figure super-héroïque ont pour effet de « permettre à des sociétés petites mais nombreuses d'affirmer leur originalité respective en exploitant les ressources d'une dialectique d'oppositions et de corrélations dans le cadre d'une commune conception du monde » (Lévi-Strauss, 1964 : 16). Le recyclage mythique des super-héros dans la sphère para-sportive témoigne alors du « besoin qu'ont des peuples rapprochés de s'éprouver à la fois comme semblables et comme différents » (Lévi-Strauss, 1971 : 278). Au sein de la trame commune qu'est le sport et du risque d'uniformisation par le mastodonte médiatique, les enjeux identitaires des athlètes paralympiques seraient la préservation de leurs singularités.

La performance dans la pratique sportive de haut niveau est attachée aux symboliques de l'exploit et du dépassement de soi. Les Jeux paralympiques sont alors le terrain de tous les records, qui, tous les quatre ans, sont amenés à être battus alors même que les frontières de l'humain sont inlassablement repoussées. Les chemins de la gloire para-sportive marqués d'un engagement corporel total amènent à « poser le problème du sujet rappelle que l'homme est indéfectiblement ordonné au monde dans lequel il vit, qu'il n'existe que par la communauté. Cette réalité nous amène à reconsidérer nos relations aux personnes handicapées à partir d'une obligation : celle de restaurer une éthique de l'hospitalité, élaborée sur l'expérience d'une hostilité du monde et d'une nécessaire solidarité humaine » (Gardou, 2005 : 15). La mise en lumière reste attachée au handicap, à l'explication de sa cause, à ses conséquences au quotidien et dans la pratique sportive. La déficience ou différence tiennent lieu de repères culturels dans le moule normatif super-héroïque. L'arène sportive est un lieu de structuration de l'espace social, le siège d'une négociation de représentations identitaires. Le processus d'intégration des êtres différents mais performants qui la composent est modelé par les constructions des médias de masse qui se saisissent des marges et tentent de les recentrer dans l'interface entre le particulier et le collectif. Le concept d'identité est serpentin.

Dans cette mouvance ondulatoire, la symbolique du super-héros est une mise en visibilité opératoire pour le grand public. C'est une grille de lecture percutante qui, néanmoins, assigne un filtre culturel qui lisse les singularités des athlètes. En s'appuyant sur l'analyse de la structuration des romans-feuilletons et notamment de la plume d'Eugène Sue, Umberto Eco résume la « recette pour concocter une œuvre narrative de large consommation » (Eco, 1995 : 56). La composition

passer par le choix « d'une réalité quotidienne existante mais insuffisamment prise en considération, où l'on trouve des tensions irrésolues » et l'incorporation d'« un élément résolutif, contrastant avec la réalité de départ, qui propose une solution immédiate consolant des contradictions initiales » (*Ibid.*). En modèle de simplification ultra mélioratif, l'étiquette de super-héros apparaît comme élément résolutif et replace les sportifs en situation de handicap dans une sphère à part, propre à une logique de discrimination positive. Bien que favorable à un changement de regard et une reconnaissance de trajectoires de vies remarquables, ce moule a fait l'objet de remises en cause dans le champ du handicap. Katie Ellis et Gerard Goggin constatent dans leur étude dédiée à la couverture médiatique des Jeux de Londres les limites du cadre de la reconnaissance et de l'acceptation du handicap attachées à un effacement généré par le dépassement et la transcendance : « Too often still the recognition and acceptance of disability still stays within the boundaries of celebration of 'overcoming,' or 'transcending,' that is, of leaving behind, forgetting, and erasing what troubles us » (Ellis et Goggin, 2015 : 75) ».

Tous les athlètes ne sont pas des super-héros et ne souhaitent pas forcément le devenir. Toutes les personnes en situation de handicap qui s'engagent dans une pratique sportive ne visent pas toutes l'excellence. Au cœur des appellations super-héros, *super human* ou encore *super-crip*, le préfixe est ambivalent en termes de spatialité hiérarchique. *Super* apparaît comme une terminologie positive, témoignant d'une lutte personnelle accomplie pour surmonter un élément difficile voire tragique. L'accomplissement passe par des valeurs fortes comme le dévouement et le courage et une rigueur corpo-psychique. En ce sens, cette élévation par rapport à un statut ou une situation antérieure nécessite une forme de lutte. Deux limites se présentent face à ce modèle symbolique : le stéréotypage du *super* qui se situe alors à la marge du groupe du suffixe qui lui est affublé et l'obligation pour les personnes en situation de handicap de mener bataille pour mettre en avant leur potentiel et réaliser un accomplissement social. Le dispositif narratif des diffuseurs se doit alors d'être repensé pour lier succès commercial et progressisme et ainsi quitter le cadre de l'extraordinaire et tendre vers l'ordinaire commun. Les enjeux et les tensions se situent dans l'alliage de l'information, de l'éducation et du divertissement.

## De Rio 2016 à Tokyo 2021 : unifier la diversité

Le spot promotionnel des Jeux de Rio de Channel 4 intitulé « *We're The Superhumans* <sup>53</sup> » opère un pivot symbolique. Après avoir brossé le portrait des super héros des stades en mettant en avant leur ténacité et leur résilience face à leur situation de handicap, la chaîne britannique élargit son cadre de visibilité. Le nous, « we » convie le spectateur à entrer dans une communauté qui trouve des résonances au-delà de la sphère sportive. Pour les Jeux de 2012, le cadre spatial était matérialisé par le stade olympique de Londres, unité de lieu du clip vidéo. « *We're The Superhumans* » sort du rang purement sportif par des emprunts aux arts de la scène ainsi qu'au quotidien. C'est une création qui joue, détourne et casse les codes du spectacle.

En trois minutes, le spectateur est plongé dans une rhapsodie de la diversité qui déploie un éventail capacitaire. Emmené par un orchestre entièrement composé de musiciens ayant tous une déficience visible, le regard spectatorial s'oriente en ouverture sur un levé de rideau qui découvre un espace scénique flamboyant, fait de couleurs chaudes et brillantes. Le roulement de tambour est effectué par un batteur qui joue avec ses pieds puis l'ensemble des membres de l'orchestre devient actif. La caméra les met tous en lumière. Ils portent une tenue uniformisée selon les codes de représentation orchestrale. Les décors alternent ensuite situations de représentations musicales et chorégraphiées, éléments sportifs et habitudes et gestuelles de la vie courante. Le tout est lié par l'interprétation d'un chanteur qui scande « *yes I can* » en se glissant dans toutes les situations gestuelles exposées. Vêtu d'un costume et d'un chapeau, il se déplace en fauteuil roulant et invite dans une dynamique théâtrale à regarder et à questionner notre propre regard : « *Take a look what do you see ?* <sup>54</sup> ». En véritable instigateur de parole et de mouvement à l'image de l'exarque du théâtre grec antique, il devient le relais de transposition de se pouvoir d'agir dans la fanfare. Les athlètes en pleine action retransmettent le leitmotiv ainsi que l'ensemble des protagonistes.

La graine capacitaire incarnée symboliquement par les séquences mettant en scène des enfants est semée sur tous les terrains et se récolte dans des pratiques sans limite, à tous les âges, dans toutes les sphères sociales : sportive, familiale, professionnelle, artistique etc. L'art du détournement est double. Il est à la fois dans la matérialité du clip et dans ses ressorts visuels et narratifs. En effet,

---

<sup>53</sup> Cf annexe 2

<sup>54</sup> *Ibid.*

l'esthétique du clip joue sur la synesthésie et les émotions. Liant voir et entendre, la vidéo est structurée par des changements chromatiques et géographiques ponctués par des variations de son et d'image fortes. La musique d'orchestre puis de rock compose des secousses visuelles et émotionnelles. Le théâtre, le musical et la danse se lient à des micro-captations sportives et des scènes de la vie quotidienne. Cet hymne à la diversité fusionne dans un champ des possibles démultiplié. Une piste d'athlétisme, un circuit de cyclisme, un bureau, une salle à manger, des tatamis, un ring de boxe, un mur d'escalade, des tapis de gym, un circuit de rallye, un avion, un supermarché, un salon, un parquet de danse, une école et une station essence sont autant de démonstrations de ce qu'il est possible de faire avec des singularités physiques. La symbolique est renforcée par la bande son où chaque protagoniste en scène remobilise dans le cadre qui lui est propre le slogan « *yes I can* ». L'adaptation et le mouvement ne sont plus uniquement relatifs au sport. Ce sont des dynamiques usuelles pour les personnes en situation de handicap. Les scènes de la vie de tous les jours ponctuent les séquences à travers un retour aux éléments banals d'habitudes de vie comme manger un bol de céréales pour une jeune fille, faire un plein d'essence ou jouer avec son enfant par exemple. Les personnes qui apparaissent ainsi à l'écran sont manchotes, privées de leurs deux membres supérieurs. Le choix du handicap catégorisé comme « lourd » et visible rend l'effet capacitaire spectaculaire. L'esthétique du clip prend le contre-pied du stigmate de limitation en proposant des illustrations sensationnelles comme piloter une voiture ou un avion sans les mains mais avec les pieds. Le mouvement insufflé d'emblée par le batteur en séquence inaugurale est ensuite transposé et déployé au registre de l'ordinaire pour désenclaver la symbolique.

Le détournement de styles classiques du cinéma confère une empreinte humoristique au spot promotionnel. Le genre du musical est fondu dans une dramaturgie de prothèses de jambes qui, personnifiées, prennent part à la danse de claquettes filmée en noir et blanc. Une revue de danseuses de cabaret met en avant les moignons de chacune tout en gardant les codes chorégraphiques et vestimentaires classiques. Un portrait photographique d'un jeune diplômé atteint de trisomie sort de sa fixité et s'exclame avec du slogan capacitaire. Ces mises en abyme, ces spectacles dans le spectacle augmentent le potentiel créateur et fantaisiste. L'originalité et les effets de surprise sont des ficelles de dynamisme qui captent l'attention du spectateur.

Tout ce qui pourrait aux yeux du public apparaître grave ou lourd est désamorçé par le mouvement ou l'humour. La prouesse sportive est déstructurée par des coupures de rythme dans le montage à la fois dans l'image et dans le son. Des extraits de courses paralympiques sont alternées avec des gestes communs comme un brossage de dents. En ce sens, la symbolique est double. A la fois les athlètes sont présentés comme des êtres ordinaires mais aussi, en effet de circularité, toute personne en situation de handicap est capable de jouir pleinement de sa vie, faisant ainsi du handicap « un cas particulier universel » (Gardou, 2012 : 18). Un unique frein est représenté lorsqu'un directeur d'établissement scolaire indique « *No You can't* » à un adolescent en fauteuil dans une séquence de face à face. Le montage rompt immédiatement l'incapacité par une accélération des plans, une multiplication des angles de vue et une bande sonore vive et riche de musique, de chant, de paroles et de sons *-in* inhérents aux cadres des actions présentés. Le fracas des fauteuils lors d'un match de basket fait écho à une sonnerie qui vient rappeler le cadre limitant.

Le clip suscite une gamme d'émotions allant du rire à l'indignation qui correspondent à différents registres de perception du monde tels que le comique, l'épique ou le tragique. Le tout s'opère dans une volonté de brisure de stéréotypes réducteurs et de retenue de l'attention des auditeurs témoins des actes réalisés et emportés dans le flot des mouvements.

La dernière séquence met en scène un sportif en fauteuil sur une rampe de saut qui apparaît démesurée par sa taille vertigineuse. Le sportif s'élance et s'envole avec sa chaise roulante. Du roulant, l'athlète passe au volant par l'élévation de son saut. La posture assise et la symbolique internationale du handicap incarnée dans le fauteuil volent en éclat par l'élan vertical qui transcende la « mobilité réduite ». Teinté d'humour, ce saut s'apparente à un décollage de fusée sur une rampe de lancement. Le clip se clôture sur les roues en lévitation, sublimant la thématique générale. Sa morphologie et sa virtuosité l'insèrent dans une esthétique baroque. Cette stylistique à la fois précieuse et irrégulière, imparfaite en référence à la perle de joaillerie d'où elle puise sa source, émerge partout où « la transformation, la mutation, l'innovation » se retrouvent et lorsque « va naître un nouvel ordre dans la société » (Carpentier, 1975 : 111). La métaphore de la spirale « *todo giraba* » (*Ibid.* : 135) unissant mouvement et forme au cœur de son tournoiement est révélatrice d'une décentration qui s'accomplit par l'exaltation visuelle et sonore de la vidéo. Le spectateur est pris dans ce tourbillon symbolique, il entre dans la danse au plus proche de l'action. Son regard est orienté par le mouvement.

L'orchestre est le fil conducteur du clip. Il porte en lui le symbole de la diversité faisant unité. Les musiciens participent tous de façon individuelle à une œuvre collective. Leurs singularités sont mises en avant et exploitées pour composer un ensemble cohérent et opérationnel. Cette posture symbolique est semblable à celle adoptée par les instances du sport français lors de la valorisation des athlètes participant aux Jeux de Tokyo 2021.

En effet, pour sa campagne promotionnelle des Jeux de Tokyo 2021, la France a initié un élan novateur nationale d'affirmation de la mixité handi-valide et genrée. Elle a déployé une stratégie de communication axée sur la réunion des mouvements olympique et paralympique. La bannière tricolore devient l'emblème commun, liant de la fusion des deux comités. Un site internet totalement reconfiguré remplace les deux précédents afférents à chaque organisation. Cet élan unificateur se cristallise dans des ressorts discursifs patriotistes collectifs mis en évidence sur la plateforme de communication en ligne:

« Depuis des décennies, nous sommes des milliers à parcourir la planète pour représenter la France. Athlètes olympiques et paralympiques, [...] nous sommes, pour la première fois, l'Equipe de France olympique et paralympique. [...] « nous formons les mailles d'une même tunique, Bleue, Blanc, Rouge <sup>55</sup>». La récurrence du pronom personnel « nous » renforce l'esprit d'équipe mis en exergue par la majuscule. La métaphore textile pointe un entrelacement qui forme un tout visible et harmonieux. En filigrane, il s'agit d'une ode à l'égalité.

Une vidéo publiée le 14 avril 2021 intitulée *Nous sommes l'Equipe de France - #UneSeuleEquipe*, réalisée par Cyril Masson illustre ces chainons symboliques<sup>56</sup>. Le vidéoclip d'une durée de moins d'une minute est accompagné sur sa plateforme d'hébergement officiel de l'encart textuel suivant :

« Pour la première fois de notre histoire, les athlètes français se rassemblent au sein d'une seule et même équipe : l'Équipe de France Olympique et Paralympique. Olympiens, paralympiens, de sports d'hiver ou d'été, jeunes talents en quête d'un palmarès ou légendes du sport médaillées, ils ne formeront désormais plus qu'une seule et même équipe de France pour réaffirmer que l'excellence sportive ne fait pas de distinction de discipline, de handicap ou de genre. »

---

<sup>55</sup> Accès : <https://www.equipedefrance.com/presentation> (consulté le 20 avril 2021).

<sup>56</sup> Cf annexe 3

La séparation entre les deux équipes est effective depuis l'institutionnalisation des Jeux paralympiques. Cette campagne met fin à plus de soixante ans de segmentation et ouvre une nouvelle ère qui place la diversité représentée par l'excellence sportive des pratiques de haut niveau comme une entité nationale. La structuration en une équipe atteste de la reconnaissance de trajectoires similaires quant à un travail d'entraînement identique et une finalité commune de performance sur la scène internationale. La quête égalitaire de la diversité est également précisée par des sous-catégories des équipes incarnées dans le triptyque « discipline », « handicap », « genre ». Le mouvement sportif commun se pose en rupture à toute stigmatisation et discrimination. Cet idéal communautaire est mis en images par la création audiovisuelle majeure de la campagne<sup>57</sup>. Le clip épuré, bref et percutant est tourné à l'Institut National du Sport et de l'Expertise de la Performance (INSEP), à la fois sur les terrains d'entraînement comme la piste d'athlétisme mais également dans les couloirs et les vestiaires. Il met en scène vingt-huit athlètes français de haut niveau qui incarnent le mouvement de la diversité corporelle et disciplinaire de l'Equipe de France. Ils apparaissent tous en regard caméra, apostrophant ainsi le spectateur. Une voix-off accompagne les plans. Ses interventions sont concises : « quelles que soient nos disciplines, quelles que soient nos différences, pour la première fois, nous ne formons qu'un. Olympique et Paralympique, notre cohésion est notre force, nous sommes une seule et même équipe. Nous sommes l'Equipe de France. ». Conjointement, une bande son-off d'une musique de percussions opère un roulement de tambours et accélère le tempo du vidéoclip en soulignant l'image et la description vocale. L'unité est symbolisée par des lignes de fuite communes, des plans d'ensemble qui réunissent les sportifs et l'unité de lieu globale de l'INSEP, haut lieu du sport français. Les mouvements circulaires de la caméra et ses prolongements d'un plan à l'autre représentent le rassemblement et la cohésion. La diversité des pratiques et des sexes est manifeste. Un jeu de clair-obscur et les dominantes chromatiques matérialisent à la fois la bannière bleue blanche et rouge de l'Equipe de France mais également les couleurs des *agitos* et des anneaux olympiques, désignant le mouvement et l'union. L'omniprésence du motif triangulaire incarne la victoire de ce savoir-faire et ce savoir-être à la française. La fin du clip met en scène l'ensemble des sportifs qui avancent tous dans la même direction, sur le même terrain d'excellence. La

---

<sup>57</sup>*Ibid.*



révolution lancée invite à un prolongement hors champ puisque le mouvement des athlètes se poursuit au-delà du cadre de l'image lors du plan final, au-delà du berceau symbolique sportif.

Les mises en scène des athlètes paralympiques initialement empreintes du marquage médical et de la rééducation sont désormais articulées autour de la reconnaissance institutionnelle et d'une légitimité sportive. Leur spectacularisation joue un rôle structurant dans la société. Les compétitions paralympiques s'appuient sur des idéaux qui témoignent d'évolutions politiques et sociales. Le sport permet une connaissance qui s'accompagne d'une reconnaissance de la singularité et de l'accomplissement de soi des athlètes déficients. Les contextes de productions médiatiques induisent l'usage de marqueurs sociaux et de symboliques reconnues par la culture globalisante au prisme de la mondovision. La matérialité audiovisuelle est édifiée à partir de signes et de valeurs partagés par le grand public. La réification du modèle du super-héros se dresse comme passerelle intellectuelle intersubjective destinée à comprendre l'altérité liée au handicap physique et ainsi permettre aux sportifs d'être (re)considérés par le grand public. La barrière de l'incompréhension et de l'indifférence se lève par des jeux d'oppositions normatives qui croisent stigmatisme et déstigmatisation, normal et anormal. C'est alors un espace d'extension des représentations du handicap.

L'affirmation identitaire est contextuelle, inscrite dans les cadres culturels plus vastes de la culture de masse où l'imaginaire collectif fait sens. Le spectacle parasportif apparaît ainsi comme une expérience cognitive visant à faciliter le processus d'apprentissage de l'altérité. Il inculque au grand public des normes de valeurs et des codes de conduite à l'égard des personnes en situation de handicap en générant de l'empathie et en diffusant les valeurs de vivre-ensemble, de respect de reconnaissance de l'autre dans la monstration et l'acceptation de sa différence.

Cette intentionnalité du spectacle sportif est ancrée dans un système socio-politique et économique. L'expérience sensible réside dans la confrontation d'images en lien avec le développement social articulé autour de productions ayant un potentiel porteur mais aussi des bénéfices attendus et des moyens mis en œuvre pour les atteindre. Le spectacle de ces autres performants symboles d'espoir et d'élévation sociale des personnes présentant une déficience doit répondre aux impératifs du système d'exploitation du spectacle. Les sportifs paralympiques qui font l'objet de mise en lumière incarnent une réussite sociale et font figure d'exemple.

Depuis 2016, les constructions identitaires des parasportifs se détachent progressivement de la dynamique de discrimination positive pour tendre vers une banalisation à vertu inclusive, de l'exceptionnalité vers l'ordinarité. Elles sont pensées dans le cadre de modalités sociales qui dépassent la sphère sportive pour irriguer les gestes du quotidien et une mixité handi-valide. Cela se concrétise également dans une médiatisation plus globale par des programmes télévisés jouant sur l'humour et ancrés dans vie de tous les jours, comme notamment la mini série *Vestiaires* à travers laquelle des nageurs en situation de handicap échangent leur point de vue avec beaucoup d'autodérision. La fabrication de repères identitaires dans une dimension ontologique permet d'instaurer des contenus objectifs essentiels pour dresser une typologie des propriétés de l'identité à échelle macrosociale. Les traits culturels balisent une représentation objectivée, repérable et lisible dans une culture *mainstream*. Elle rend compte d'un processus de transformation qui agit en direction d'une déstigmatisation et d'une intégration. La norme instituée par le sport spectacle est opérationnelle et trouve sa racine théorique dans la conception foucauldienne selon laquelle : « la norme porte avec soi un principe de qualification et un principe de correction. La norme n'a pas pour fonction d'exclure, de rejeter. Elle est au contraire toujours liée à une technique positive d'intervention et de transformation, à une sorte de projet normatif » (Foucault, 1975 : 46). Ainsi, « l'identité se réduit moins à la postuler ou à l'affirmer qu'à la refaire, la reconstruire », elle est « une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il n'ait jamais d'existence réelle » (Lévi-Strauss, 1974 : 331-332).

Néanmoins, l'effacement de l'altérité fondue dans la norme de la performance dessine en creux un registre validiste présentant des limites. Le validisme renvoie à un modèle général d'une humanité lissée qui invalide les personnes qui ne rentrent pas dans son moule valide. A l'instar du sexisme et du racisme, le validisme opère un rapport de pouvoir entre la norme sociale dominante d'absence de déficience et les personnes en situation de handicap. Dans cette disposition, l'éloignement par rapport à la norme pèse sur les personnes et freine leur participation sociale que ce soit par exemple pour l'accès au logement, aux transports, à l'éducation. L'enjeu qui en découle pour sortir de cette situation limitante voire bloquante est alors une réflexion sur l'adaptation de la société aux variations et nuances de son moule global. Les constructions audiovisuelles qui accompagnent la promotion des Jeux Paralympiques illustrent cette mise en tension entre une nécessité de généralisation impulsée par le volet économique du spectacle sportif et la valorisation d'êtres

doublement singuliers, par leur déficience et leur statut de sportif d'exception conféré par la pratique de haut niveau.

Pour saisir les transformations qui en découlent, notre étude exige d'aller au-delà du paradigme instrumental de la communication du sport spectacle. Il s'agit de sortir de ce cadre restreint par les contraintes de son système et de glisser vers d'autres modes de communication de masse qui participent également à la visibilité des corps du parasport. Depuis les Jeux paralympiques de Londres en 2012, la mise en lumière des athlètes s'accompagne progressivement de nouveaux usages de technologies de l'information et de la communication (TIC) avec internet et les réseaux sociaux à portée de main. La télévision en France comme nous avons pu le voir n'est pas un canal de masse en comparaison à l'hégémonie des Jeux Olympiques sur les écrans.

Aussi, la conjoncture dans le cadre du surgissement de la crise mondiale de la covid 19 mériterait un éclairage quant à la mesure de l'impact de la crise sur le spectacle handisportif. S'agissant d'une niche encore instable et en plein devenir, nous nous demandons si la mise à mal d'une partie de sa structure aura des conséquences sur les acteurs du parasport spectacle, notamment pour les athlètes qui évoluent en son centre.

## DEUXIEME PARTIE

### **Usages et appropriations des TIC dans l'auto-construction numérique : modalités de représentations de soi d'athlètes paralympiques sur le réseau social *Instagram***

« Si nous considérons l'ensemble des machines que notre civilisation livre à l'usage de l'individu, nous verrons que leurs caractères techniques sont oblitérés et dissimulés par une impénétrable rhétorique, recouverts d'une mythologie et d'une magie collective qu'on arrive à peine à élucider ou démystifier. Les machines modernes utilisées dans la vie quotidienne sont pour la plupart des instruments de flatterie. Il existe une sophistication de la présentation qui consiste à donner une tournure magique à l'être technique, pour endormir les puissances actives de l'individu et l'amener à un état hypnotique dans lequel il goûte le plaisir de commander à une foule d'esclaves mécaniques, souvent assez peu diligents et peu fidèles, mais toujours flatteurs. »

(Simondon, 2007)

---

### **Chapitre 1**

#### **Technologies de l'Information et de la Communication et analyse des réseaux sociaux : modèles et méthodes en question**

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) renvoient à des dispositifs qui se matérialisent au travers de services et d'objets, transformant ainsi la visibilité de leurs usagers. A des degrés divers, ils reposent sur des technèmes de numérisation des signes et de l'informatique déployés sur les technologies télématiques les plus contemporaines et avancées. De ce fait, les NTIC inondent et ramifient le corps social. De nos jours, elles prennent l'appellation TIC, technologies de l'information et de la communication. Qu'il s'agisse d'usages numériques issus du domaine professionnel ou de la sphère privée, force est de constater que ces dispositifs

sont éminemment présents et rythment le quotidien des individus. Dans une perspective interactionnelle, « les médias de communication ne sont pas simplement des dispositifs techniques, mais des moyens de stocker et d'échanger des matériaux informationnels et symboliques entre les individus. Ainsi sont-ils intrinsèquement liés aux formes particulières d'action et d'interaction qui se mettent en place lors de leur utilisation » (Thompson et *al.*, 2000 : 190).

La communication inter-écrans au cœur de cette culture du numérique se détache de la relation de communication traditionnelle de co-présence, en face à face et instaure un nouveau cadre spatio-temporel dans les relations à autrui : « La médiation des TNIC favorise ainsi l'émergence de nouveaux modèles de référence, de valeur, d'action et de relations sociales qui transforment notre rapport à soi et au collectif et participent à part entière à la production des sociétés contemporaines » (Denouël et Granjon, 2011 : 320). Ainsi, « des individus toujours plus nombreux ont la possibilité d'accéder à des contenus informatifs et symboliques qui ne dépendent plus des personnes avec lesquelles ils interagissent directement au cours de leur vie quotidienne » (*Ibid.*). Ce cercle au potentiel d'élargissement relationnel quasi infini a fait l'objet de nombreuses études en sciences humaines et sociales depuis les années 70, dans la lignée des précurseurs tels que les sociologues Jacob Moreno, Georg Simmel et les ethnologues François Bott, Alfred Radcliffe-Brown et Raymond Firth.

Les enjeux d'appropriation des TIC offrent une place centrale à la sociologie des usages. Comme le souligne Brigitte Le Grignou en 2003, leur glissement d'une approche initialement fonctionnaliste aux *Cultural Studies* met en avant la subjectivité dans la construction du sens, des pratiques négociées et valorise la liberté et l'autonomie.

### **L'analyse des réseaux sociaux : l'apport liminaire structuraliste**

Bien que les usages et le rôle de la technologie numérique dans les processus de changements ou d'évolution de la société soient très nettement explorés, les analyses sur les réseaux sociaux ne font pas consensus. En 1974, l'anthropologue Clyde Mitchell ouvre les débats en apostrophant la théorie sociologique : « *Is there a network theory ?* ». Au sein cette émulation intellectuelle édifiante, l'analyse structurale se détache de la sociologie des réseaux. Elle se démet des catégorisations de la sociologie traditionnelle en admettant que les contours d'un groupe ne sont déterminés qu'en aval

de l'analyse du réseau plus vaste dans lequel il s'insère. Le déterminisme structural identifie les sources des faits sociaux au cœur des environnements structuraux dans lesquels ils s'intègrent. L'échelle retenue pour l'analyse est le niveau mésosociologique qui correspond à celui des communautés, des réseaux de groupes sociaux. L'analyse structurale pointe les limites de la constitution de groupes sociaux par attributs similaires comme la catégorie socio professionnelle, l'âge, le sexe etc. L'étude de ces réseaux apparaît comme *a priori* dans cette logique d'agrégation. Même si elle demeure en adéquation avec le sens commun, sa vocation méthodologique serait alors la vérification des catégorisations au travers des pratiques et les partages de valeurs et de représentations au sein des groupes d'individus. C'est ce que résume Maurizio Gribaudo : « à l'intérieur des espaces catégoriels tracés par les classes de revenus, les structures de ménage, les activités professionnelles, les rapports aux formes de production, etc. nous observons surtout la variabilité des pratiques qui semblaient renvoyer à des formes de cohérence et à des mécanismes d'agrégation sociale insaisissables à travers de telles optiques » (Gribaudo, 2000 : 255).

Les limites du caractère explicatif des catégories de la sociologie traditionnelle sont aussi remises en cause. Michel Forsé et Alain Degenne soulignent à cet égard : « si l'on ne remonte pas à la structure, on aboutit à une accumulation de descriptions ne recelant par elle-même, et sans coup de force, aucun élément réellement explicatif » (Degenne et Forsé, 1995 : 6). Face à ces limites théoriques, Pierre Mercklé confère un éclairage contemporain à l'approche de l'analyse des réseaux sociaux. Selon lui, elle doit « [...] consister à regrouper des individus à partir de l'existence de relations fortes entre eux, c'est-à-dire en fonction d'une observation de la cohésion ou de la densité des ensembles qu'ils forment. Après avoir considéré que le nombre des relations dans un réseau pouvait constituer un indicateur pertinent de son intégration, [...] la prise en compte d'un certain nombre d'autres indicateurs (durée, fréquence, force des relations...) suggère que la question de la « mesure » de la cohésion sociale peut être beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Or c'est justement autour de la mesure de la cohésion des groupes sociaux que se sont développés quelques-uns des concepts les plus importants de l'analyse des réseaux, qu'il s'agisse des notions de densité, de connexité ou d'intensité [...] » (Mercklé, 2016 : 57).

L'auteur définit la notion de densité comme « la forme la plus évidente de la cohésion, qui se noue au niveau de l'interaction dyadique (entre deux individus), est celle de l'adjacence, c'est-à-dire de

la liaison directe entre les individus » (*Ibid.*). Il précise qu'en sociométrie, le principe d'adjacence est à l'origine de la « clique », entendu en tant que sous-ensemble cohésif.

La connexité se veut plus heuristique et moins restrictive car elle est corrélée à un assouplissement des critères de densité par l'incorporation de liaisons dites indirectes :

« en tenant compte de l'existence de liaisons indirectes entre les individus, [en] passant par des chaînes de relations plus ou moins longues, l'intégration des liaisons indirectes constitue un déplacement logique considérable, [ ...]. On passe en effet clairement d'une logique de la « densité » à une logique de la « connexité » : on considérera alors comme un « groupe social » tout ensemble d'individus reliés les uns aux autres par des relations directes ou indirectes. Mais, à ce niveau de généralité, la notion de connexité risque fort de se révéler problématique, pour une raison inverse de celle qui rendait empiriquement inopérante la notion de clique : les recherches sur le problème du « petit monde » ont montré en effet que, dans bien des cas, il existe un chemin entre deux individus choisis au hasard. Dès lors, la logique de la connexité risque de ne faire apparaître cette fois qu'un seul et unique « groupe social », constitué de l'ensemble des individus de la population étudiée » (*Ibid.* : 58).

Enfin, la logique d'intensité a été théorisée par Linton Freeman. Elle a pour ambition de répondre à cette impasse à laquelle se heurte la connexité. Pierre Mercklé la théorise ainsi : « : à chaque paire d'individus de la population étudiée doit être associée une valeur qui correspond à une mesure de leur proximité (fréquence des relations, temps passé ensemble, diversité des interactions...). La procédure consiste alors à ne « retenir » pour la distinction des groupes composant cette population, que les relations entre individus dont la proximité est supérieure à un certain seuil » (*Ibid.* : 59). La détermination du seuil est fondée à partir du travail de Mark Granovetter. Les liens dont l'indicateur d'intensité sont supérieurs à 1 constituent des « liens forts » alors qu'une valeur inférieure à 1 sera révélatrice de « liens faibles » (Granovetter, 1973 : 1361). Les liens forts sont ceux tissés avec des proches comme la famille ou les amis. Une connaissance mutuelle, un partage d'informations communes et des interactions qualifient cette aire relationnelle forte étroitement liée à la construction ou au renforcement identitaire. L'intime, l'affectif et les valeurs morales occupent ce réseau relationnel. A l'inverse, les liens faibles correspondent à une aire sociale élargie par la fréquentation occasionnelle d'individus, mais qui, néanmoins, donne accès à des informations peu

coutumières de la sphère de vie habituelle. Le modèle de Granovetter est le plus cité dans les recherches. Il articule les échelles micro et macrosociales et développe la notion de proximité à l'œuvre dans une interaction dyadique. La nature des échanges réciproques, le niveau de confiance, l'intensité émotionnelle et le temps sont les quatre piliers qui balisent la proximité. Enfin, la force des liens via la transitivité s'effectue au niveau macrosocial (*Ibid.* : 1362). La transitivité est édiflée à partir de la structure relationnelle des deux personnes. Il y a des liens communs entre la dyade et une tierce personne présente dans chacun des réseaux personnels du duo.

### **Quelques repères du paradigme des réseaux sociaux en ligne**

Le digital a transformé nos modes de vie et de communication. La « e-génération », cette « petite poucette » (Serres, 2021) aux doigts sans cesse en contact avec un écran est l'incarnation de cette mutation. Le numérique quadrille nos vies et prolonge nos corps. Clavier, souris, écouteurs, écrans tactiles sont autant de *plug ins* qui font de nous des êtres biotechniques. L'avènement du numérique concerne tous les domaines sociaux allant de l'information, de la communication au divertissement en passant par le travail et les études ainsi que la consultation et les transactions. Il confère une nouvelle dimension à nos rythmes de vie accélérés et ramifiés et offre des passerelles entre les savoirs désormais décloisonnés. Le numérique est intégré et approprié, bouleversant ainsi notre rapport au monde. L'évolution de la technologie modifie les individus socialement et intimement. *L'homo numericus* issu de la cyberculture en partage les postures intellectuelles depuis plus de vingt ans. Cinq tendances se dégagent. Entre les technophiles et les technophobes, les techno-agnostiques refusent de se prononcer, les techno-neutres pointent l'importance des usages plutôt que la technique en elle-même et les techno-modérés trouvent un parfait équilibre entre avantages et inconvénients à la symbiose entre humanités et technologies numériques. Penser les réseaux est un acte devenu nécessaire dans notre société contemporaine car « si nous ne nous occupons pas des réseaux, les réseaux eux, s'occuperont de nous. Qui veut vivre en société à cette époque et en ce lieu sera nécessairement confronté à la société en réseaux » (Castells, 2002).

Attachée aux réseaux sociaux numérique, l'injonction critique mettait initialement en avant le risque de désocialisation liée à un enfermement dans une bulle virtuelle coupée du monde réel. Ce paradigme des « *no life* » s'est effrité au fur et à mesure de l'avènement des réseaux sociaux dans



notre société. Désormais, l'abondance des connexions quasi instantanées et particulièrement simples est au cœur des débats. La logique est binaire entre d'un côté une communication digitale et de l'autre, une communication dite « vraie », c'est-à-dire le schéma de communication classique, interactionnel. Antonio Casilli, socio-anthropologue des usages numériques, dépasse la perspective unilatérale en proposant un panorama minutieux de la variété d'usages et d'utilisateurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans son ouvrage *Les Liaisons numériques*. Il met en garde contre l'opposition du monde numérique au monde réel. Le monde numérique n'échappe pas à la matérialité. Sa logique informationnelle s'articule à des éléments matériels. Pour démontrer son argument, il s'appuie sur les activités politiques paraboliques de Dante Apollo Atkins alias Hekebolos, délégué national des jeunes du Parti démocrate en faveur de Barack Obama lors de l'élection présidentielle de 2008. Internet a démultiplié son engagement, prouvant ainsi que les nouvelles technologies jouent un rôle important dans la course électorale. Cependant, ce sont ses actions de terrain comme le porte à porte ou la distribution de tracts qui a permis de faire basculer l'opinion en faveur du candidat démocrate. Internet et les actions réelles ne sont donc à penser séparément mais ils entretiennent une réciprocité dans la poursuite d'un dessein communicationnel. Le monde numérique peut donc entretenir des relations harmonieuses avec le monde réel.

Antonio Casilli interroge également les images du corps en ligne. Internet, dans la lignée de la cybernétique, est souvent considéré comme un lieu de propagation de corps idéalisés et reliés au fantasme de l'immortalité. L'auteur préfère le terme transformation à la dématérialisation. Pour illustrer son propos, il s'appuie sur une étude faite auprès d'une jeune femme peu en phase avec sa corporalité et qui peine à tisser du lien social. Grâce aux réseaux numériques, elle a pu s'inventer un avatar en ligne et se créer une identité digitale désinhibée, l'amenant à faire des rencontres et se réapproprier son corps. Les rencontres en face à face avec des individus au profil d'abord virtuel ont changé son rythme de vie passant d'un isolement social et d'une estime de soi faible à une hyper-socialisation dans laquelle son corps s'affirme.

Internet n'apparaît pas comme une menace des liens sociaux mais comme une métamorphose. Les liens numériques ont leurs propres spécificités dues aux usages des artefacts technologiques. Les réseaux sociaux numériques modifient les relations sociales. Les connexions communautaires en ligne via le statut d'« abonné » ou d'« ami » ne correspondent pas forcément à des liens d'amitié

effectifs. Le *friending*<sup>58</sup> n'est pas une transposition numérique de l'amitié. C'est une nouvelle disposition de liens qui peuvent être utilitaires en donnant la possibilité de partager du contenu et des informations. Le *friending* exalte les liens faibles tout en côtoyant dans un même espace communautaire des individus proches. Les réseaux sociaux numériques bousculent les catégories sociales classiques et élargissent les cadres des logiques de liens sociaux. La vitalité de la mise en réseau digitale est un catalyseur de l'exposition des individus connectés les uns aux autres. La co-présence à distance participe d'une mise en lumière et en récit de différentes facettes de soi en tant que « processus dynamique, public et relationnel qui couple l'expression à la reconnaissance » (Cardon, 2008 : 152). Cependant, ce jeu de miroirs suppose une part de risques fluctuant entre « le dévoilement radical, la dissimulation et le travestissement, et s'enchevêtrent dans des configurations identitaires singulières dont on espère pouvoir tirer quelque rétribution symbolique » (Granjon et Denouël, 2010 : 27).

Donner de la visibilité à sa propre trajectoire de vie, c'est se mettre à la vue mais aussi à la merci d'une communauté numérique. Se faire une place dans un espace réticulaire pour gagner en notoriété par l'exposition de soi trouble les frontières entre le privé et le public. L'incorporation d'éléments personnels voire intimes dans la sphère numérique publique peut être préjudiciable à cette quête de reconnaissance au travers du regard de l'autre-internaute. La reconnaissance « *self esteem* », représente le quatrième niveau de la hiérarchisation des besoins de la théorie de la motivation (Maslow, 1943 : 370). A l'aire du digital et de ses plateformes de réseautage, elle devient édifiante dans les processus d'exploration et de monstration de soi.

### **Se façonner une image de soi dans un système interactionnel digital**

Pour comprendre les articulations interactionnelles sociales à l'œuvre dans la construction d'un soi sur les réseaux sociaux, il convient de poser les jalons conceptuels hérités de la cognition sociale et de la sociologie pragmatique. Dans son ouvrage fondamental datant de 1933 intitulé *Self, Mind and Society*, George Herbert Mead pointe la prépondérance de la socialisation dans le processus

---

<sup>58</sup> Le « *friending* » n'a pas d'équivalent en français. Il s'agit d'une action désignant l'ajout volontaire d'une personne sur un réseau social, la faisant ainsi figurer sur la liste d'amis de sa communauté numérique. Ajouter quelqu'un donne mutuellement la possibilité de partager du contenu et d'avoir accès à des informations.

interactionnel de construction identitaire du *self*. Dans une approche complémentaire de celles de Weber en 1913 et 1921 et de Piaget en 1932, Mead place « l'agir communicationnel » des interrelations communautaires au cœur de la construction du soi. Ainsi, « le fait premier est l'acte social qui implique l'interaction de différents organismes, c'est-à-dire l'adaptation réciproque de leurs conduites dans l'élaboration du processus social » (Mead, 1933). Cette réciprocité adaptative nécessaire induit un partage de significations qu'elles soient gestuelles, verbales ou textuelles. C'est dans ce cadre que les comportements sociaux non plus considérés seulement comme « réflexe » mais en tant que réaction construite et porteuse de sens, échafaudent un terrain fécond au développement de la construction du soi. L'érection de la communication du soi dans une collectivité participative est selon Mead composée de trois étapes clés :

La première concerne les premiers gestes de socialisation de la petite enfance où l'enfant recrée des gestes symboliques associés au rôle des parents via des imitations de mouvements ou paroles significatifs.

La seconde s'opère en milieu scolaire lorsque l'enfant s'initie aux jeux règlementés. Même si, comme le souligne Piaget, l'enfant a d'abord tendance à jouer seul parmi les autres, il assimile progressivement le fait que « l'attitude de l'un appelle l'attitude appropriée de l'autre » (Piaget, 1932). Il y a prise de conscience d'un engagement commun dans un groupe social interactionnel.

Enfin, la troisième concerne la reconnaissance du soi. Il s'agit de la phase où l'enfant qui a pris conscience des règles et valeurs du groupe y devient un acteur dont le rôle est « utile et reconnu ». Il participe au système social cohérent dans lequel il évolue. Cette étape finale met en lumière la distinction entre le « moi » et le « je ». Le moi est reconnu comme « membre du groupe » et le je déploie le rôle d'acteur spécifique au sein du collectif en « reconstruisant activement la communauté à partir de valeurs particulières liées au rôle qu'il assume » (Mead, 1933). Le soi est la réunion de ces deux pôles : le moi qui a assimilé « l'esprit / Mind » du groupe et le je qui prend part et s'affirme dans un ensemble social construit et organisé. Cette double essence peut générer des tensions et être à l'origine d'une « dissociation du soi » dans la démarche de socialisation. Le moi se doit d'être conforme au groupe social et à ses valeurs pour être reconnu alors que le je tend à une singularité teintée d'originalité et de créativité. L'assemblage double du soi tel qu'il est développé par Mead nous permet d'analyser les dynamiques à l'œuvre dans la création d'un soi

sur les réseaux sociaux. La problématique inhérente concerne l'ambivalence de la valorisation de la singularité du handicap dans un réseau de masse codifié.

Le processus d'auto-construction digitale par l'usage des réseaux sociaux relève d'une imbrication tripartite alliant les interactions matérielles et codifiées des usages de plateformes numériques, les interactions entre individus ainsi que les relations à la collectivité virtuelle des usagers.

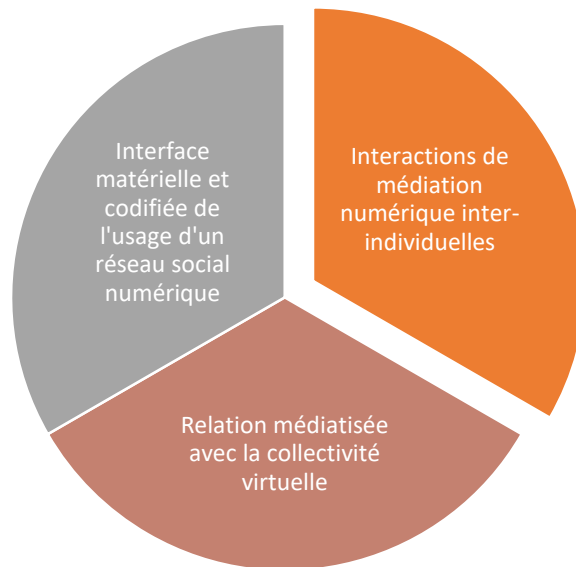


Figure 11 : l'imbrication tripartite d'auto-construction digitale par l'usage des réseaux sociaux numériques

Se façonner une image de soi dans un système interactionnel réticulaire relève d'une approche transdisciplinaire alliant sociologie, psychologie et sciences de l'information et de la communication. La transversalité est primordiale pour saisir les mécanismes à l'œuvre et ne pas se heurter aux écueils d'éléments analytiques globalisants. L'ancrage disciplinaire de notre travail n'a pas pour ambition l'étude exhaustive de cet écosystème complexe et techniciste mais propose de mettre en avant un phénomène social foisonnant qui fait écho à des enjeux identitaires inhérents au déploiement de notre problématique. En effet, l'usage des réseaux sociaux nous apparaît comme une dynamique de (re)configuration de soi pour les athlètes en situation de handicap face aux

ficelles de la discrimination positive et ses élans normatifs du spectacle sportif, tirés par les médias de masse. Ce remodelage symbolique de soi renvoie aux « arts de soi-même », établis par Michel Foucault au travers de son cycle de conférences en 1982 à l'Université du Vermont. D'abord strictement associés aux techniques intellectuelles, ils sont depuis 2001 regroupés sous la bannière de l'écriture de soi et permettent « aux individus d'effectuer, seuls ou avec l'aide d'autres, un certain nombre d'opérations sur leur corps et leur âme, leurs pensées, leurs conduites, leur mode d'être ; de se transformer afin d'atteindre un certain état de bonheur, de pureté, de sagesse, de perfection ou d'immoralité» (Foucault, 2001 : 1604). Saisie par la multiplicité des supports de la construction identitaire, la sociologie de l'individu s'attache à partir des années 2000 à rendre compte de la diversité des supports de cette écriture de soi. Qu'ils soient matériaux physiques à l'image du journal intime ou du miroir, qu'ils soient d'ordre intellectuels ou relationnels communautaires, force est de constater qu'ils convergent tous vers une « co-construction négociée entre les interactants (...) » (Goffman, 1974). Notre approche vise à mettre en avant les enjeux de l'interrelation de la technique socio-numérique et de la construction identitaire dans un contexte expressif d'émancipation et de quête de reconnaissance. La toile et le corps sont tous deux des éléments de médiatisation du monde. Néanmoins, l'ère numérique dans laquelle s'inscrit notre recherche interpelle quant à la diversité des usages. Les différents outils à disposition des usagers des réseaux sociaux numériques multiplient les modalités de présentation et de configuration de soi. L'interactivité inhérente à l'exposition suggère une confrontation aux normes dans une dynamique créatrice autonome.

### **La construction d'une auto-visibilisation : l'image de soi par soi sur les réseaux sociaux numériques**

L'avènement du numérique redessine un nouvel espace des représentations corporelles. La visibilité des corps se fond dans des sociabilités, soit l'« ensemble des relations que nous entretenons concrètement » (Forsé, 1991 : 247) avec les autres et qui se voient élargies par les nouvelles technologies relationnelles des réseaux sociaux en ligne. Le réseau social digital est un terrain d'échanges et de stockages de symboliques et de matériaux informationnels entre individus. Pour autant est-il véritablement un lieu de liberté où chaque individu a la possibilité de se détacher

de codes sociaux habituels pour créer ses propres repères identitaires ? Pour les athlètes paralympiques, il s'agirait de quitter les canaux de représentations sociales des autres, majoritairement valides. Dans un bain culturel qui glorifie les normes sociales d'un corps sain et intégral aux critères esthétiques rigoureux tels que la minceur et une musculature saillante, la pratique handisportive de haut niveau répond en grande partie à ce culte du corps. Les disciplines paralympiques mettent en scène comme nous avons pu le voir, l'exaltation de corps façonnés par la recherche de performance. Ces canons sont très présents sur les photos des sportifs. Les abdominaux sont un marqueur physique omniprésent en athlétisme et dans l'univers aquatique notamment. Si bien que l'on en oublierait presque qu'il s'agit de corps incomplets du point de vue normatif valide. L'absence d'un ou plusieurs membres invite à penser l'image corporelle, *body image* ou encore *body esteem*. C'est un concept qui se doit d'être saisi dans une optique multidimensionnelle. L'image corporelle lie apparence physique propre et perception personnelle de l'image de son corps. Cette partie vise à explorer la manière dont les athlètes handi déploient leur image corporelle et construisent leurs propres représentations dans un acte de participation sociale.

### **Cadre conceptuel de la situation de participation sociale**

Les interactions à l'œuvre en tant que situation de participation sociale à l'interface entre un pôle personnel, intimiste et un environnement numérique global d'une trajectoire de vie singulière entrent dans le cadre éclairant du modèle conceptuel du Développement humain -Processus de Production du Handicap (MDH-PPH 2). Il met en avant la perspective interactionniste de la situation de handicap (Fougeyrollas, 2010). Le MDH-PPH est érigé selon deux principes anthropologiques universels : « Toutes les personnes évoluent dans un milieu de vie. Toutes les personnes ont une identité et présentent des différences esthétiques, de fonctionnement et/ou de comportement<sup>59</sup> ».

Au cœur de sa modélisation qui suit, l'abréviation FP signifie facteur personnel, FR correspond à facteur de risque, SPS à situation de participation sociale et SH renvoie à situation de handicap. Il

---

<sup>59</sup>Accès : [Réseau international sur le Processus de production du handicap - RIPPH](#) (consulté le 28 novembre 2019).

s'agit de la version datant de 2010 qui reprend le socle du modèle de 1998 et l'enrichissant de travaux théoriques et pratiques québécois et internationaux sur le handicap.

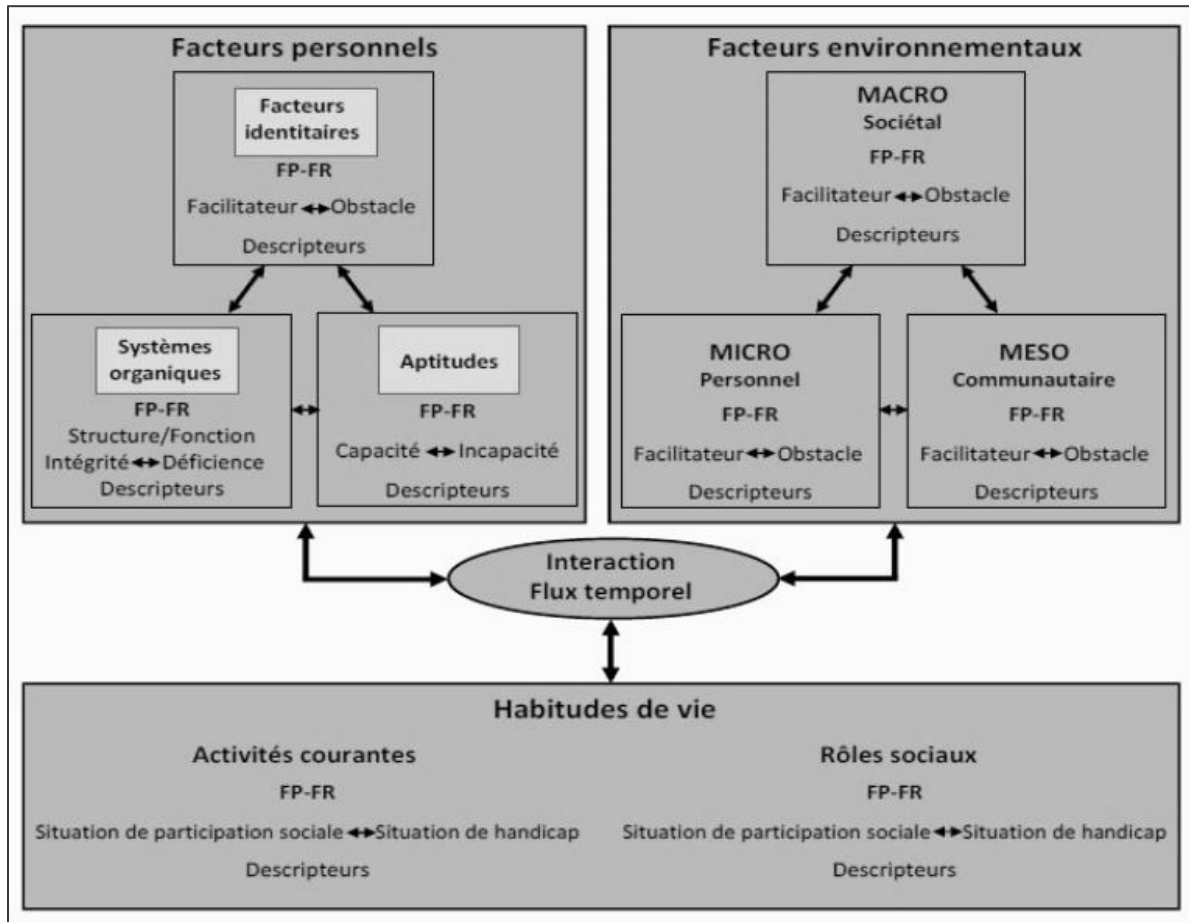


Figure 12 : le modèle de développement humain et processus de production du handicap (MDH-PPH)

L'interface entre les facteurs personnels, environnementaux et les habitudes de vie permet la compréhension du « phénomène de handicap ». Les facteurs personnels regroupent trois pôles :

-les systèmes organiques c'est-à-dire « un ensemble de composantes corporelles visant une fonction commune allant de l'intégrité à la déficience importante.

-les aptitudes soit « la possibilité pour une personne d’accomplir une activité physique ou mentale » allant de la capacité sans limite à une incapacité complète.

-les facteurs identitaires qui sont « des caractéristiques sociodémographiques, économiques et culturelles propres à un individu et à son histoire de vie et prenant en compte préférences et valeurs individuelles.

Le facteur environnemental est une « dimension sociale ou physique qui détermine l’organisation et le contexte d’une société ». Les facteurs peuvent varier en allant du « facilitateur » à l’ « obstacle ». Le facilitateur rend favorable la réalisation des habitudes de vie en lien avec les facteurs personnels alors que l’obstacle fait entrave à la réalisation des habitudes de vie dans son interaction avec ces mêmes facteurs personnels (incapacités, déficiences et caractéristiques personnelles autres.). Les facteurs environnementaux regroupent deux catégories : les facteurs sociaux et les facteurs physiques déclinés en neuf sous-catégories :

<b>Les facteurs sociaux</b>	
<b>Facteurs politico-économiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Systèmes politiques et structures gouvernementales</li> <li>• Système juridique</li> <li>• Système économique</li> <li>• Système sociosanitaire</li> <li>• Système éducatif</li> <li>• Infrastructures publiques</li> <li>• Organisations communautaires</li> </ul>
<b>Facteurs socioculturels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau social</li> <li>• Règles sociales</li> </ul>
<b>Facteurs physiques</b>	
<b>Nature</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Géographie physique</li> <li>• Climat</li> <li>• Temps</li> <li>• Bruits</li> <li>• Électricité et magnétisme</li> <li>• Luminosité</li> </ul>



<b>Aménagement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Architecture</li> <li>• Aménagement du territoire</li> <li>• Technologies</li> </ul>
--------------------	---

Figure 13 : recensement tabulaire des deux catégories de facteurs environnementaux du MDH-PPH

Les habitudes de vie correspondent à des activités courantes ou des rôles valorisés par la personne ou le contexte socioculturel dans lequel elle évolue en fonction de ses caractéristiques telles que le sexe, l'âge ou encore son identité socioculturelle. Les habitudes de vie forment un levier d'épanouissement personnel d'un individu dans sa société. Elles balisent l'ensemble de son existence. Elles varient sur une échelle allant d'une situation de participation dite « optimale » à une situation de handicap « complète ». En ce sens, une situation de participation sociale est « la pleine réalisation des habitudes de vie, résultant de l'interaction entre les facteurs personnels (les déficiences, les incapacités et les autres caractéristiques personnelles) et les facteurs environnementaux (les facilitateurs et les obstacles) ». A l'inverse, une situation de handicap se définit comme « la réduction de la réalisation ou à l'incapacité à réaliser des habitudes de vie, résultant de l'interaction entre les facteurs personnels (les déficiences, les incapacités et les autres caractéristiques personnelles) et les facteurs environnementaux (les facilitateurs et les obstacles) ».

Le MDH-PPH classe les habitudes de vie en deux catégories : les activités courantes et les rôles sociaux, chacun décliné en six pôles :

<b>Activités courantes</b>	<b>Rôles sociaux</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication</li> <li>• Déplacements</li> <li>• Nutrition</li> <li>• Condition physique et bien-être psychologique</li> <li>• Soins personnels et de santé</li> <li>• Habitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsabilités</li> <li>• Relations interpersonnelles</li> <li>• Vie associative et spirituelle</li> <li>• Éducation</li> <li>• Travail</li> <li>• Loisirs</li> </ul>

Figure 14 : référencement catégoriel des habitudes de vie selon le MDH-PPH

L'économiste indien et Prix Nobel d'économie en 1998 Amartya Sen a théorisé l'économie du bien-être et du choix social. Ses contributions développent le concept de « capability » traduit en français par *capabilité* et redéployé au début des années 2000 par des économistes féministes telles Jane Humphries et Ingrid Robeyns. Selon Amartya Sen, l'analyse de faits sociaux comme les inégalités et la justice devrait être fondée sur les capacités des personnes, c'est-à-dire ce qu'elles sont véritablement capables d'être et de faire. Les capacités sont l'adéquation entre des aspirations personnelles -ce que les individus voudraient être et accomplir- et la réalité effective. Les *functionings*, littéralement traduisibles par fonctionnements en sont la résultante. Il s'agit de ce que la personne génère dans sa vie quotidienne sans nécessairement être relié à des biens ou des services. Cela peut être par exemple avoir un poste intéressant, faire partie d'un groupe social, être en bonne santé, etc... Le passage des capacités aux fonctionnements s'effectue selon trois types de facteurs de conversion. Les facteurs de conversions dits « personnels » reposent sur les caractéristiques physiques et mentales inhérentes aux individus. La déficience peut faire varier le degré de capabilité. Les facteurs de conversion sociaux relèvent des normes sociales, des institutions ainsi que des traditions et des comportements qui en découlent. Ce pôle englobe les réactions discriminatoires et de rejet comme les préjugés, les stéréotypes ou encore le sexisme. Les facteurs de conversion environnementaux sont déterminés par le milieu au sein duquel vivent les individus. Outre la rupture avec les schémas classiques d'études économiques où les services, les biens et les revenus sont les trois critères prédominants, le concept de capabilité met en avant des éléments individuels et sociaux qui vont au-delà des considérations matérielles. L'ensemble des capacités forme un potentiel de bien-être pour les personnes où le libre-arbitre et l'individualisme occupent une place centrale :

« le concept de capabilité reconnaît explicitement l'impact des mécanismes de formation des préférences [...] que les personnes activent lorsqu'elles font des choix, et aussi l'étendue potentiellement large d'autres influences sociales sur le processus de décision, comme la pression des pairs, le conformisme social, les attentes de la famille et des ami·e·s ou les responsabilités envers eux, etc. De plus, certains aspects mentaux d'une personne peuvent affecter son aptitude à la décision, par exemple le manque de confiance en soi ou l'anxiété post-traumatique » (Robeyns, 2007 :47).

Pour A. Sen, les inégalités ne sont donc pas des mesures de ressources mais des capacités de conversion en libertés réelles. Bien que la théorie ne soit pas finalisée car elle ne propose pas de liste des « capacités » fondamentales, restant ainsi une disposition d'évaluation ouverte, elle demeure néanmoins intéressante pour élargir le cadre de référence du MDH-PPH. L'accent est mis sur les façons d'être et d'agir plutôt que sur des données matérielles de ressources et de biens. L'indicateur de bien être est posé en tant que finalité et non comme but à poursuivre et la diversité apparaît comme un moule défait de l'hégémonie d'une norme (valide par exemple) mesurant l'impact des structures sociales dans les agissements personnels. L'influence de A. Sen dans le champ économique développemental est corrélée à la création de l'Indice de Développement Humain (IDH) par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 1990. L'indice est la combinaison de trois « capacités » : les ressources monétaires, l'éducation et la santé. Chaque « capacité » est évaluée selon un indicateur quantifiable. Les ressources monétaires sont calculées en fonction du revenu selon le pouvoir d'achat, l'éducation est fondée sur les taux de scolarisation et d'alphabétisation et la santé est indexée sur l'espérance de vie.

Les TIC constituent une situation de participation sociale mettant en œuvre des facteurs personnels et environnementaux. Les réseaux se posent en terrain de communication hébergeant des habitudes de vie numériques. Ils permettent un éclairage personnel du handicap par le prisme des activités courantes et des rôles sociaux différenciés et évolutifs qui y entrent en jeu.

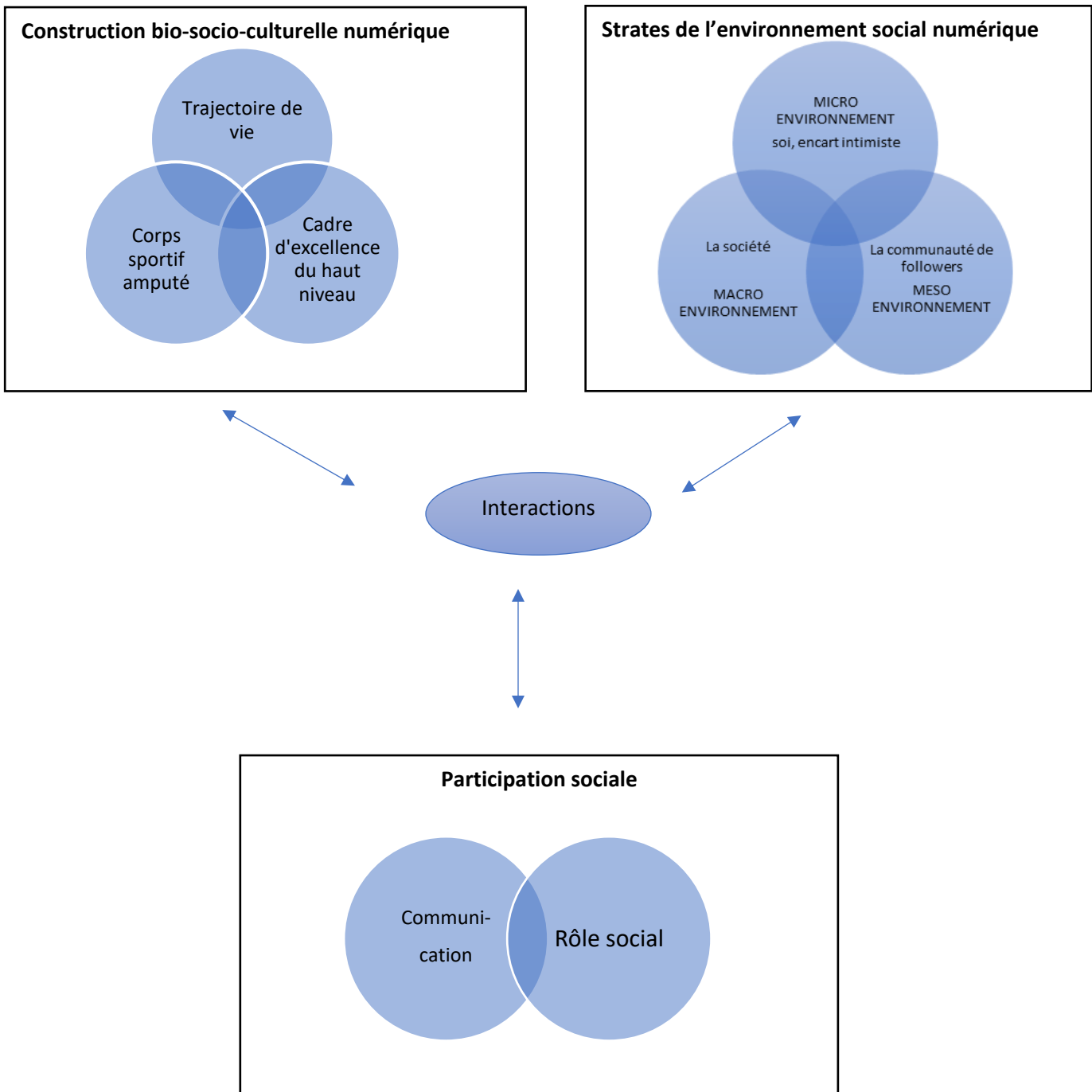


Figure 15 : modélisation de l'écosystème de la situation de participation et de construction sociales par l'usage des réseaux sociaux numériques

La construction identitaire est tripartite : biologique, sociale et culturelle. Elle renvoie aux singularités physiques des athlètes en situation de handicap. Notre travail concerne ici plus particulièrement l'amputation ou le morcellement du corps ainsi que le contexte de la performance de haut niveau soit une logique (ultra)capacitaire. La carte d'identité numérique des sportifs apparaît à la fois sur l'interface de la page d'accueil du réseau social ainsi qu'au travers de la création de contenu.

Les strates de l'environnement social numérique renvoient à un entrelacs d'échelles de production et de réception. Les plateformes de communication sont des facilitateurs dans la mesure où ils permettent aux sportifs une réalisation personnelle. Dans cette disposition, le rôle du public cible et des followers permet d'apprécier le degré de participation. Les indicateurs sont quantitatifs : le nombre de vues, de j'aime, de commentaires, de partages et de followers.

Le micro-environnement correspond au cadre de production personnel de la communication : le moi face à l'écran. Le meso-environnement renvoie au cercle d'abonnés et de collaborateurs de ce moi à l'origine du flux de communication. Il s'agit d'individus passifs, simple spectateurs ou actifs, interagissant via les contenus, qui forment une communauté connectée et partagent un certain nombre de valeurs morales ou esthétiques. Le macro-environnement est celui du cadre sociétal global dont l'atteinte est parcellaire en fonction des ramifications des échanges à chaque niveau.

Le versant participatif se compose d'activités courantes de communication via les outils qu'offrent les réseaux sociaux numériques et de rôles sociaux construits et endossés. L'interaction avec autrui peut avoir un statut de loisir ou professionnel lorsque la communication est un acte financé, notamment par les sponsors. L'éducation du public occupe une place importante. Au-delà du factuel, la participation sociale sur les réseaux est un vecteur de formation et de connaissance au handicap. Les publications renferment des stratégies visuelles et discursives propres aux valeurs de chacun.

## Chapitre 2 : Le champ des possibles d'*Instagram*

### *Instagram*, une application devenue incontournable

*Instagram* regroupe plus d'un milliard d'utilisateurs. Il est le réseau social qui a été le plus sujet aux évolutions et à un taux de croissance sans pareil au cours de ces quatre dernières années.

L'application gratuite a été créée en 2010 par Kévin Systrom et Mike Krieger. En 2012, sous l'impulsion de Mark Zuckerberg, elle est rattachée à Facebook. Le montant de la transaction s'élève à un milliard de dollars. En 2013, *Instagram* crée les stories, un outil vecteur de diffusion et de partage de photos et de vidéos. En 2016, IGTV- pour *Instagram TV*- voit le jour. Il s'agit d'une plateforme de partage de contenu érigé sur le principe selon lequel chaque utilisateur peut créer sa propre chaîne. Le format exclusivement vertical des vidéos rend l'expérience de visionnage optimale sur smartphone.

Indubitablement, *Instagram* est un univers du visuel. Les images, fixes ou animées, sous forme de *posts* ou de stories sont omniprésentes. *Instagram* est une plateforme du prêt à poster, reliée aux galeries photos des téléphones dernière génération. Les publications peuvent s'accompagner d'informations textuelles sous forme d'une légende qui peut contextualiser une image en mentionnant les personnes présentes, le lieu de la prise de vue ou encore la date. La légende est aussi un espace de production écrite qui peut mettre en avant une humeur, faire de la publicité pour un produit ou une marque, du storytelling ou poser une question aux abonnés. Ces ajouts textuels sont propices à l'explicitation de point de vue, à des prises de positions ou des éléments de réflexion. C'est un moyen d'interagir et de sensibiliser le regard des followers. L'interaction est également possible avec les commentaires et les likes. *Instagram* est un service de partage né et construit pour un usage sur smartphone. Ce n'est que par la suite qu'un format de site web a été développé. Néanmoins, ses fonctionnalités restent réduites par rapport à l'usage mobile. La navigation sur *Instagram* est établie de manière intuitive pour une facilité d'accès et une simplicité d'usage. La congruence entre l'application et le smartphone provient du caractère nomade et polyvalent du smartphone, permettant la captation visuelle n'importe où et n'importe quand. Force donc nous est de constater que les *Instagrammeurs* sont en majorité des natifs numériques ou enfants du numérique, soit des utilisateurs nés dans les années 80 et le début des années 90 et après. Appelés aussi génération Y, ils ont grandi avec les nouvelles technologies.

D'après un sondage sur les usages d'Instagram en France en 2019<sup>60</sup>, dix-sept millions de personnes utilisent *Instagram* chaque mois. La réactualisation des données statistiques pour l'année 2021 s'élève à plus de vingt-deux millions. Au quatrième semestre 2021, *Instagram* est l'application la plus téléchargée en France et dans le monde. Il fait partie des trois réseaux sociaux les plus utilisés sur l'ensemble du globe et dans l'hexagone avec *Facebook* et *Youtube*. A noter que le rachat d'*Instagram* par *Facebook* permet de paramétrer une double publication lors d'une parution sur l'un ou l'autre des réseaux sociaux. Les utilisateurs français se rendent en moyenne dix fois par jour sur l'application et la tranche d'âge des utilisateurs allant de 15 à 24 ans apparaît comme majoritaire. Cependant, une nuance transparait dans le rapport statistique. En effet, il s'avère que les personnes les plus actives se situent sur la tranche d'âge des 25 à 34 ans. Soixante-dix pourcents des Instagrameurs en France ont moins de trente-cinq ans. *Instagram* représente donc un espace de communication idéal pour toucher un jeune public. La répartition genrée des utilisateurs actifs est quasi équilibrée. Les femmes représentent 52% et les hommes 48% contre 46% en 2019. La parité semble s'établir progressivement au cœur des profils répertoriés. Nous avons retenu cette plateforme sociale et numérique car elle apparaît comme un vecteur de communication qui s'impose dans notre société de consommation digitale. La ligne directrice d'*Instagram* est construite autour de l'interaction. Cette dernière est protéiforme et évolutive. Les réactions sous forme d'émoji, les commentaires, les likes, les partages, les directs, les hashtags, les reels, la messagerie personnelle sont autant d'outils à disposition des utilisateurs de plus en plus nombreux. Quelle est alors la place du corps singulier dans ce bain informationnel et de matière d'un sensible digital ? Sommes-nous dans un adieu au corps, dissolu dans un « cyberspace »<sup>61</sup> ? Quel rôle revêt le façonnage d'un moi dans les méandres de la société numérique ?

Nous apporterons un éclairage sur les significations et les stratégies inhérentes aux images photographiques des sportifs paralympiques appareillés sur cette plateforme du fourmillement. Sont-ce des représentations qui demeurent toujours formatées par les codes sociaux numériques et l'outil de médiation ? En d'autres termes, *Instagram* offre-t-il un espace de création de soi qui est producteur ou reproducteur d'un modèle ?

---

<sup>60</sup> Accès : <https://blog.digimind.com/fr/agences/instagram-chiffres-incontournables-2020-france-et-monde> (consulté le 21 février 2022).

<sup>61</sup> Nous empruntons la notion à l'écrivain et poète William Gibson.

## Présentation de l'échantillon et méthodologie d'investigation

Le présent chapitre est établi à partir d'une immersion observante de trois comptes *Instagram* publics. Il s'agit de figures interculturelles du sport paralympique français. Notre approche netnographique<sup>62</sup> est caractérisée par l'étude d'images et des contenus textuels qui les accompagnent dans le contexte de publications massives du réseau social numérique. Bien que potentiellement controversable par la posture non participante du chercheur, cette méthode d'analyse des communautés en ligne s'avère néanmoins pertinente pour la compréhension de phénomènes culturels contemporains et en devenir. Elle remobilise les différentes étapes classiques de l'ethnographie en les adaptant aux spécificités des environnements virtuels. Son application dépasse le cadre de son émergence de la recherche liée à la consommation. Elle peut donc être appliquée à toute étude en sciences humaines et sociales dont la visée est l'éclairage de communauté en ligne.

Les travaux de 2002 et de 2006 de Robert Kozinets permettent d'établir des analogies entre la méthode ethnographique et la netnographie. La posture du chercheur se doit dans les deux cas d'attester d'une compétence à la collecte et à l'interprétation des données. L'observation est discrète et on note une influence du profil culturel et intellectuel du chercheur sur les résultats. A l'instar de la méthode ethnographique, la netnographie valorise l'interprétation herméneutique, métaphorique et analytique des données recueillies. De même, l'objet de recherche ethno- et netnographique est érigé sur des comportements, des pratiques qui font sens au sein d'un groupe social, d'une communauté. La compréhension des logiques du groupe repose sur une exploration en profondeur d'au moins plusieurs mois. Les caractéristiques qui font divergence concernent la place du chercheur. En recherche immersive ethnographique, lorsqu'il est physiquement présent au cœur de son terrain d'observations, sa démarche participative relève d'un fort investissement humain. La netnographie définit un cadre d'implication moins lourd en ce sens où le chercheur n'est pas contraint par sa présence physique et sa participation n'est pas obligatoire. La posture observatrice est admise. Là où la recherche ethnographique sur site étudie les comportements et les discours, la

---

<sup>62</sup> Traduction française du terme et de la méthode attribués à Robert Kozinets.



netnographie se saisit des constructions d'images et de discours matérialisés virtuellement via le numérique.

La méthode netnographique nous permet de comprendre les sens et les symboles des pratiques de l'usage d'*Instagram*, communauté spécifique au web. En sciences de l'information et de la communication, la netnographie a notamment été utilisée par Joyce Nip pour expliquer l'impact de l'usage d'internet sur les mobilisations sociales hors ligne dans une perspective de construction identitaire du groupe « Queer Sisters » à Hong Kong. Constance Elise Porter a dressé une typologie des communautés virtuelles afin d'offrir une classification opérationnelle aux chercheurs. La seconde décennie des années 2000 atteste d'un étoffement l'orientation de la réflexion netnographique en s'attachant à l'interaction humano-technologique dans les pratiques socio-matérielles. En s'appuyant sur la théorie des acteurs-réseaux, Peter Lugosi et Sarah Quinton démontrent les capacités performatives des mises en scène en ligne dans le tissu « complexe, multi-temporelle et multi-spatiale d'Internet et de la socialité médiée par la technologie » (Lugosi et Quinton, 2018 :289). Leur contribution « More-than-human netnography » illustre la complexité du cadre d'analyse. La netnographie en tant que médiation technologique des relations sociales est un formidable outil du marketing et du management grâce au partage d'expérience dans un cyberspace. Tiffany Low, Maggie Miller, Adele Doran et Louisa Hardwick explorent les créations de contenus sur *Instagram* par des femmes dans le cadre du partage d'expériences d'aventures de plein air répertoriées sous les hastags #womeninadventure #womenoutdoors. Dans la même veine, Irma Arts, Anke Fischer, Dominic Duckett et René Wal publient en 2021 une étude qui montre en quoi ces pratiques permettent l'expression d'une aventure genrée qui a des répercussions plus larges. En effet, les publications ouvrent un champ de visibilité qui ne touche pas seulement les loisirs de plein air et d'aventures mais également le quotidien. Les auteures ont répertorié 1154 publications à l'origine de la configuration d'une « DigiPlace ».

Les recherches dans le champ de la consommation usent des dispositifs de suivis dans les médias sociaux en s'intéressant plus particulièrement à l'impact sur le public et les consommateurs ciblés qu'ils soient une niche dissimulée (Petra et *al.*, 2022 : 3-29), au cœur de contenus éphémères (Jeffrey et *al.*, 2021 : 144-161) ou vecteur d'interrogation de la protection de données personnelles (Heather et *al.*, 2021 : 146-158).

Les médias sociaux sont des sources de données évolutives et au potentiel (re)créatif considérable selon les évolutions d'usages qui lient pratiques émotionnelles, narratives, identitaires et interactives. Face à cette mouvance et ce fourmillement, Robert Kozinets, Daiane Scaraboto et Marie-Agnès Parmentier déclarent que la conservation d'une pertinence netnographique passe par un changement indispensable :

« Il ne peut plus seulement s'agir de la netnographie de nouveaux groupes sur des forums de discussion ou des blogs et de Twitter. Le netnologue contemporain considère la connectivité humaine à la fois objet et sujet de transformation. En tant que spécialistes des sciences sociales, nous nous trouvons collectivement au bord du précipice entre ce que nous étions en tant qu'écrivains de livres et lecteurs de journaux et où nous en sommes en tant que réseau interconnecté de personnes, de smartphones et de systèmes d'informations et de calculs de plus en plus complexes et vers où nous nous dirigeons par la suite » (Kozinets et al., 2018 : 34).<sup>63</sup>

Notre travail exploratoire repose sur un terrain d'immersion *in situ* effectué entre 2016 et 2022. Pour accéder aux données numériques des sportifs, nous avons créé un compte sur la plateforme *Instagram* et nous sommes abonnée à la page respective de chaque athlète. Nous avons donc pu visualiser les posts et les stories des trajectoires personnelles des athlètes par une veille journalière et ainsi répertorier les clichés selon leurs enjeux et la circularité des significations. Notre échantillon concerne les données qui perdurent sur la plateforme à savoir les publications dans le feed afin d'en étudier les logiques de construction et de diffusion. L'étude de la réception reste attachée aux variables que sont le nombre de likes, de partages et de commentaires. Elle demeure donc attachée aux limites du cadre spectatorial strict que nous confère l'usage du réseau social. Nous nous sommes imprégnés des pratiques et des codes du réseau social, en tant que membre abonné afin de tenter de dépasser la simple analyse de contenu de l'échantillon qui suit. La composition de ce dernier repose sur des critères de notoriété établis à partir d'indicateurs de

---

<sup>63</sup> Traduction personnelle de : « To stay relevant, netnography must change. It cannot merely be the netnography of newsgroups and chatrooms or blogs and Twitter. The contemporary netnographer considers human connectivity to be transforming and transformative. As social scientists, we stand collectively on the edge of the precipice between where we were as book writers and newspaper readers, where we are as an interconnecting network of people, smartphones and increasingly complex information and computation systems, and where we are going next»

palmarès, de nombres de participations aux Jeux Paralympiques et de visibilité et de dynamisme sur le réseau social via la genèse des comptes, le nombre de followers et de publications. En corrélation avec le retour historique de l'émergence disciplinaire de la compétition paralympique, l'athlétisme et la natation demeurent en France les disciplines reines sur les tableaux des médailles. Ces sports étaient présents dès les Jeux de Rome en 1960. Les athlètes sélectionnés représentent ces deux sports et sont équipés par des dispositifs prothétiques visibles afin d'explorer les tensions entre monstration et invisibilisation de la déficience et du handicap, entre singularisation et uniformisation. De ce fait, l'effectif initial d'athlètes prothétiques ayant participé aux Jeux Paralympiques et étant présents sur les réseaux sociaux était restreint. Du côté des sportives, Marie-Amélie Lefur s'impose nettement. Elle est née le 26 septembre 1988 à Vendôme dans le Loir-et-Cher. Elle pratique l'athlétisme dans la catégorie T44 avec une prothèse tibiale à la suite d'un accident de scooter en 2004. Elle a remporté neuf médailles aux Jeux Paralympiques entre 2008 et 2021 et douze médailles mondiales. Aux Jeux paralympiques de Pékin, elle devient vice-championne paralympique du 100m et du saut en longueur. A Londres en 2012, elle gagne la médaille d'or du 100m, la médaille d'argent du 200m et la médaille de bronze sur l'épreuve de la longueur. A Rio en 2016, elle est couronnée d'or au 400m et à la longueur. Elle complète également son palmarès avec une médaille de bronze à l'issue du 200m. Aux Jeux paralympiques de Tokyo qui signent la fin de sa carrière sportive de haut niveau, elle finit deuxième du concours de la longueur. Elle est la seule représentante de notre terrain d'investigation. Une figure montante, Tiphaine Soldé, née en 2002, devenue sprinteuse et sauteuse en longueur après avoir rencontré Marie-Amélie Lefur commence à s'ancrer progressivement dans le paysage numérique et sportif. Elle a fini 5<sup>ème</sup> en 2021 lors des Championnats d'Europe de saut en longueur T64. Sa page Instagram est également en devenir avec 77 publications et environ 4500 followers au moment de notre enquête.

Concernant l'échantillon d'athlètes masculins, les supériorités numériques se sont également imposées pour Théo Curin et Jean Baptiste Alaize face à Arnaud Assoumani, comptabilisant cinq participations aux Jeux Paralympiques mais ayant une visibilité sur Instagram de 11200 followers et Dimitri Pavadé ayant participé aux Jeux de Tokyo et comptant moins de 6000 followers.

Théo Curin est né le 20 avril 2000 à Lunéville en Meurthe et Moselle. Quadri amputé à l'âge de six ans, il s'illustre en natation dans la catégorie S5 qui regroupe les handicaps sévères des membres

supérieurs, du tronc et/ ou des membres inférieurs. En 2017, il devient vice-champion du monde du 100 et du 200m nage libre. Il décroche également la médaille de bronze du 200m nage libre aux championnats du monde en 2019. Il termine aux pieds du podium en 200m nage libre aux Jeux paralympiques de Rio. L'édition brésilienne marque la fin de carrière paralympique de l'athlète en raison de la diversité catégorielle dans laquelle il évolue.

Jean Baptiste Alaize est né le 10 mai 1991 à Muyinga dans le Nord-Est du Burundi. Alors qu'il est âgé de trois ans, il est témoin de la guerre civile et du génocide des Tutsi. Sa mère est tuée devant lui et il est très grièvement blessé à la suite de coups de machettes portés sur son corps. Il survit et se voit amputé de la jambe droite au niveau tibial. En 1998, il est adopté en France dans la Drôme et dispose d'un appareillage lui permettant de s'illustrer en athlétisme. Durant quatre années consécutives entre 2007 et 2010 il est sacré champion du monde junior T44 de saut en longueur. Conjointement, il est vice-champion du monde du 100m et du 200m en 200. Il finit respectivement 7<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> sur l'épreuve du saut en longueur aux Jeux paralympiques de Londres et de Rio.

Il s'agit des athlètes appareillés les plus populaires après les Jeux de Rio de 2016. Les publications observées dépassent le cadre du sport de haut niveau, ce qui permet de dégager des logiques sociales plus vastes qui ne sont pas à l'œuvre dans des comptes entièrement cloisonnés dans le champ sportif.

### **Chapitre 3 : le handicap au prisme de trois para-sportifs instagrammeurs : usages et (ré)appropriation**

Notre objectif est de tenter d'analyser les usages sociaux des technologies numériques d'information et de communication au prisme du réseau social le plus prisé du moment afin de définir dans quelle mesure il s'agit d'un espace révélateur dans la construction d'un soi numérique pour les sportifs paralympiques appareillés. La dynamique de communication visant un public large reste privilégiée afin de pouvoir s'inscrire dans le prolongement de notre premier chapitre. Face aux représentations des organes médiatiques du spectacle sportif, nous formulons l'hypothèse selon laquelle *Instagram* peut être un espace de (re)créations personnelles et personnalisables. Les

différentes ficelles de la mise en visibilité de corps attachées à de nombreux stéréotypes par le grand public œuvrent-elles en faveur d'un changement de regard, d'un glissement ou d'un effacement des normes communément admises ? Les médias électroniques participent-ils d'un empowerment ? La plateforme peut-elle être considérée comme un terrain alternatif de partage de contenu en faveur des personnes en situation de handicap ? Les photographies et les textes publiés publiquement sur les pages *Instagram* sont des ressources à partir desquelles se dégagent des pistes de réflexion sur l'auto-présentation de soi et le corps en tant que support d'une identité construite. Nous avons dégagé six pôles permettant d'éclairer notre questionnement. Après l'étude des pages de profil des athlètes qui constituent une façade numérique, véritable vitrine de soi, nous analyserons les modalités des publications en lien avec l'acte performatif ainsi que les thématiques d'influence et de notoriété. Le brouillage des frontières entre espaces privés et espaces publics complètera notre recherche avant d'aborder le phénomène de phonéographie au prisme autophotographique. Enfin, nous mettrons en lumière les différentes stratégies de mise en visibilité du handicap avec un développement particulier attaché à la dramaturgie de la prothèse.

### **La page profil, vitrine numérique de soi**

La genèse de la culture numérique du réseau social chez les sportifs est nettement disparate. Marie-Amélie Lefur a créé son compte Instagram à l'âge de 29 ans, le 08 février 2017, Théo Curin le 16 août 2014 alors âgé de 14 ans et Jean Baptiste Alaize le 21 août 2012, à 21 ans. L'appropriation est tardive pour Marie Amélie Lefur, elle intervient sur la dernière paralympiade de sa carrière et dans une phase de mutation et de maturité. Pour ses pairs masculins, le point d'entrée concerne le milieu de l'adolescence et le début de l'âge adulte. Théo Curin fait partie de la génération des digital natives.

Un premier recensement du nombre de publications matérialisé dans le graphique ci-après apporte un éclairage sur les usages respectifs des trois personnalités. De façon globale, l'année 2019 révèle une baisse générale du nombre de photographies ou vidéos publiées. Cette année était initialement une année pré-paralympique avant le décalage des Jeux paralympiques de Tokyo en 2021 en raison de la pandémie de Covid 19. Il s'agit d'une année capitale dans la trajectoire d'excellence des

sportifs. C'est la temporalité des sélections et de l'effectuation des minimas pour pouvoir décrocher sa qualification pour la compétition mondiale. Outre ce temps fort, cette décroissance de l'année 2019 peut également trouver des raisons dans le tissu bio-social des athlètes. Marie Amélie Lefur est alors dans sa première année de maternité, Théo Curin multiplie les défis et devient égérie pour une grande marque française spécialisée dans les cosmétiques pour la peau. Enfin, Jean Baptiste Alaize est en tournage pour un documentaire d'un géant de la vidéo à la demande et doit composer avec une blessure au genou.

De façon différenciée, Jean Baptiste Alaize apparaît comme l'utilisateur le plus actif avec, en moyenne et au plus fort de son activité, une publication visuelle presque tous les deux jours. Il est dans une logique de surexposition par rapport aux deux autres athlètes. Le profil d'utilisateur de Théo Curin est celui qui présente le moins de variations. Il est stable sur les deux premières années puis son accroissement est régulier après la baisse de 2019. Marie-Amélie Lefur connaît deux pics quasi égaux dans ses dynamiques annuelles, respectivement en 2018 et en 2021. Il s'agit de deux années teintées de records personnels. En 2018, elle réalise un saut de 6m01 à la longueur dans la catégorie T 63 / T64 qui regroupe les sauteuses ayant un membre inférieur manquant ou limité et établit un record du monde. En 2021, dans le même concours, elle réalise une performance remarquable à Dubaï en sautant à 6,14 mètres, battant ainsi son propre record. Conjointement, elle est élue en 2018 puis réélue en 2021 présidente du Comité paralympique et sportif français. Sa première année de publications apparaît comme anecdotique en comparaison à ses homologues paralympiques. Il s'agit de sa première année sur la plateforme.

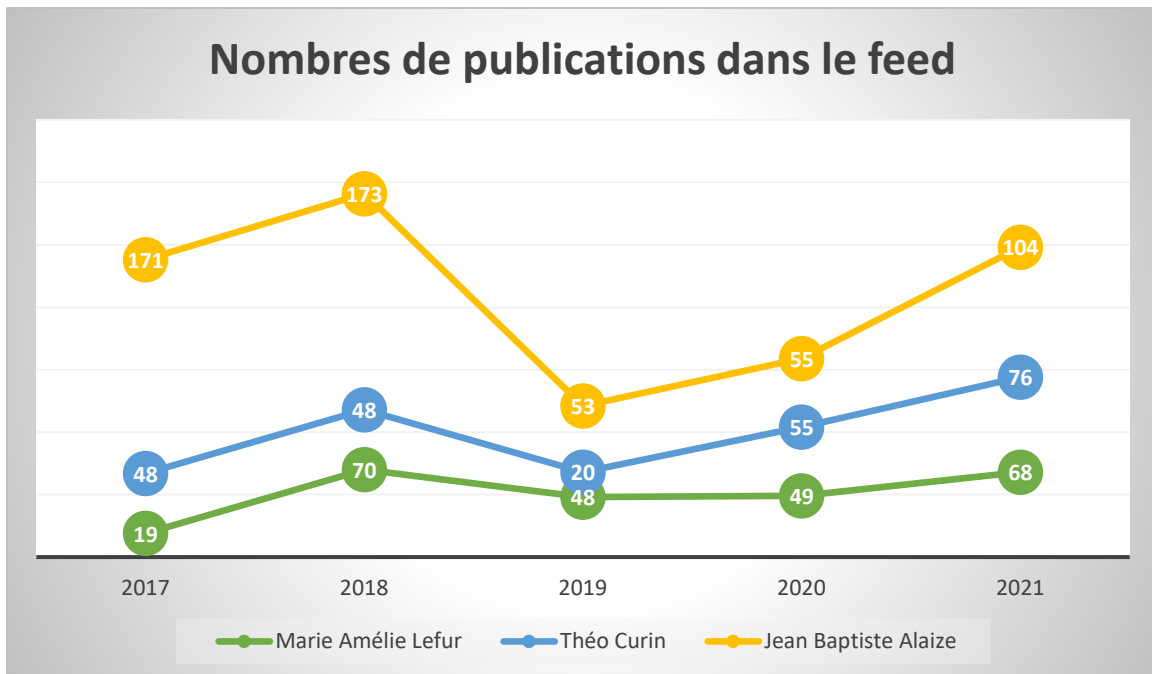


Figure 16 : profils d'activités sur Instagram de l'échantillon étudié

Ces différentes données chiffrées attestent d'une diversité des usages dont l'analyse se déploie sur l'agencement des différentes pages d'accueil des profils des sportifs. L'interface de la page d'accueil d'un compte *Instagram* est un agencement communicationnel construit pour être vu et suivi. Elle oriente le visiteur quant à son choix de s'abonner ou non au compte. C'est aussi un véritable révélateur d'une construction d'un soi numérique concis. En effet, « les interfaces du web 2.0 présentent toutes une entrée individuelle, une fiche de signalement, qui constitue le point de départ de toute navigation. Celle-ci enregistre certaines caractéristiques stables et durables des personnes, mais aussi et surtout des signes d'identité beaucoup plus diffus, mouvants et multiples que les participants déposent dans leurs goûts, leurs amis, leurs activités ou leurs œuvres » (Cardon, 2008 : 152).

La présentation personnelle sur *Instagram* passe par trois éléments : la biographie dont la taille maximale s'élève à 150 signes espaces compris, une photographie ou image de profil ainsi qu'un nom d'utilisateur ou un pseudonyme. Selon les usages, des stories dites « à la une », c'est-à-dire placées directement sous la biographie peuvent compléter la page. Contrairement aux stories classiques qui disparaissent au bout de vingt-quatre heures de diffusion, les stories « à la une »

restent en permanence sur les profils. Elles revêtent alors un statut de collection, visualisable à tout moment par les nouveaux et les anciens abonnés du compte. L'emplacement est particulièrement visible, rendant ces publications aisément accessibles. C'est un outil complémentaire pour mettre en avant un contenu jugé intéressant par son créateur.

La page d'accueil agencée au-dessus du feed renseigne sur les caractéristiques et les logiques des utilisateurs. C'est une façade métonymique de l'identité digitale des Instagrameurs. L'éclairage de Ricoeur nous apparaît structurant quant à l'exploration de cette construction d'une identité numérique personnelle. Selon lui, l'identité-idem repose sur un pôle de permanence dans le temps d'une personne qu'est le caractère, c'est-à-dire « l'ensemble des marques distinctives qui permettent de réidentifier un individu humain comme étant le même » (Ricoeur, 1990 : 144). Les traits de caractère forment la mêmété d'une personne par des « marques distinctives » notamment établies par des habitudes contractées tout au long de l'existence et à la suite d'identifications à des normes, des valeurs, des idéaux. En référence au Surmoi freudien qui intériorise les interdits et les exigences des parents, Ricoeur résume le caractère comme étant le « quoi » du « qui » à contextualiser dans une historicité (*Ibid.*, : 147). Le second pôle de permanence dans le temps de la personne, l'ipséité remplace le cadre de permanence du caractère par celui de la promesse à savoir, « de la parole tenue dans la fidélité à la parole donnée » (*Ibid.*, : 148). L'identité-ipsé n'est alors plus dans le cadre d'une permanence substantielle mais non substantielle : « *Die Selbst-Ständigkeit* », le maintien de soi selon le terme d'Heidegger éclairé par le paragraphe 64 de *Sein und Zeit* (1927), une auto constance ou autonomie permettant la responsabilité de soi.

L'identité narrative est entrelacée dans le récit de vie. Ricoeur convoque deux catégories narratives. Celle du personnage, celui qui fait l'action au sein du récit et celle de l'intrigue, agencement de hasards, de causes et de buts dans une unité de temps d'action (Ricoeur, 1985 : 9-10). Dans le concept d'identité narrative, le personnage endosse donc l'opération de mise en intrigue. Le cadre identitaire n'est pas fixe, la personne est le personnage du récit de sa vie. L'identité narrative se réfère à l'individu et à la compréhension de lui-même par le récit de son existence. S'intéresser à l'identité, c'est tenter de capter une essence plurielle qui subit des variations dans un contexte interactif avec d'autres identités. Identité et identification sont à distinguer. L'identification est relative à une catégorisation, une qualification ou une stratification établie selon des critères



distinctifs socio-culturels. Les traits identitaires observés sur les interfaces digitales des réseaux sociaux sont mouvants.

Nous avons extrait les pages de profil de chacun des athlètes par capture d'écran. Une première analyse a été effectuée le 03 décembre 2020. Elle est complétée par une ré-actualisation contemporaine de la fin de nos travaux afin de renforcer notre argumentaire en rendant compte de glissements ou d'enrichissements identitaires.

### Marie-Amélie Le Fur

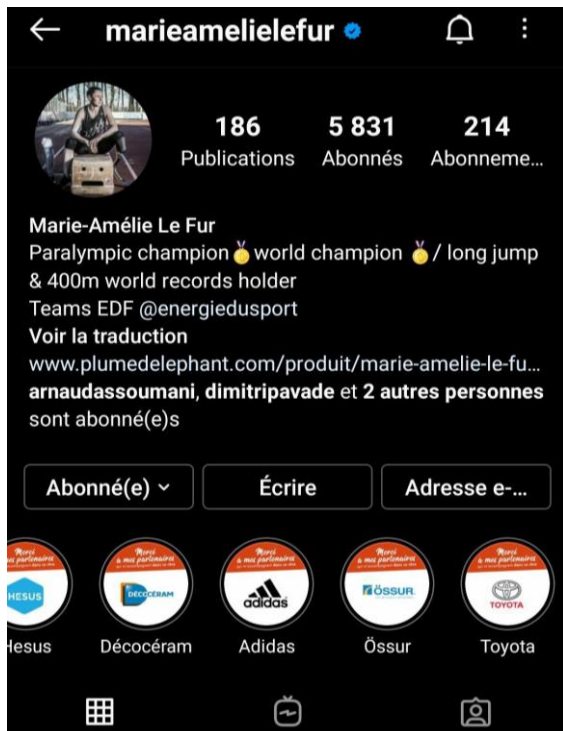


Figure 17 : page de profil de Marie-Amélie Le Fur le 03 décembre 2020

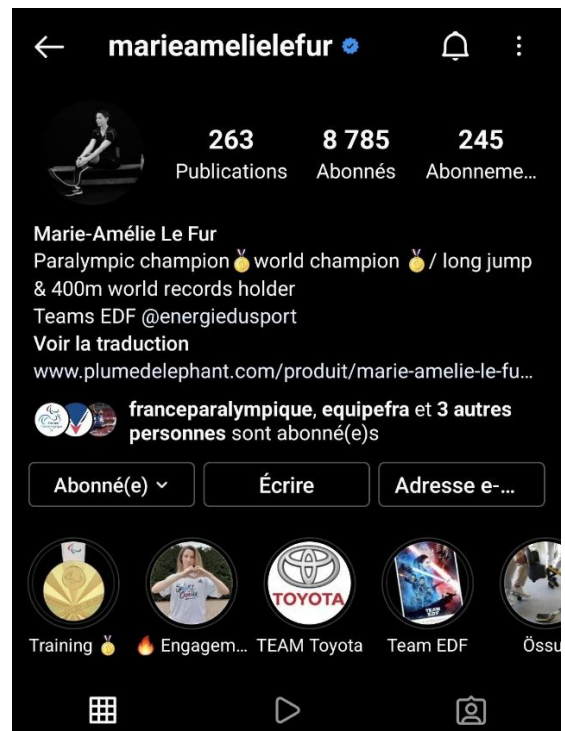


Figure 18 : page de profil de Marie-Amélie Le Fur le 11 avril 2022

Source : <https://www.instagram.com/marieameliefur/>

La page de profil de Marie Amélie Le Fur apparaît concise et épurée. L'athlète fait usage de son identité civile. Elle n'utilise pas de pseudonyme ou d'abrégé de ses nom et prénom. Sa biographie

est rédigée en anglais et la définit par son statut sportif associé à ses titres et ses records ainsi qu'à son financeur qu'elle mentionne par l'arobase, créant ainsi un lien direct de redirection vers la page « énergie du sport » accessible en un clic. Un enrichissement visuel léger se matérialise via l'emoji représentant des médailles d'or, un symbole repérable par le plus grand nombre qui offre ainsi une compréhension quasi immédiate au visiteur du profil. L'encart photographique coïncide avec la biographie sous forme de palmarès sportif. L'athlète apparaît en prenant la pose sur une boîte en bois de pliométrie au milieu d'une piste d'athlétisme. Elle est appareillée d'une lame de course et sa prothèse de marche est apposée sur sa droite. Les stories « à la une » sont uniformisées par une bannière bicolore rouge et blanche. Elles concernent chacune un partenariat ou des sponsors avec lesquels elle a effectué sa carrière sportive.

Les données statistiques recensées en haut de sa page indiquent un nombre d'abonnés à son compte de 5831 personnes, contre 231 abonnements de sa part à des pages. Cet écart rend compte d'une dynamique de popularité qui s'est confirmée dans le temps. La figure 16 atteste d'une croissance de sa visibilité, avec une augmentation de presque 3000 abonnés en deux ans. Lissé sur deux années, ce chiffre représente 4 abonnements par jour à son compte.

Soixante-dix-sept publications dans le feed plus tard (figure 16), l'athlète garde la même stylistique de porte d'entrée pour ses followers. Le texte biographique reste inchangé. Des ajouts aux stories « à la une » ont été effectués. Une galerie plus personnelle dédiée à l'entraînement intitulée en anglais « training » est étiquetée avec un emoji médaille d'or et un onglet « engagement » recense ses apparitions publiques en faveur du handicap. Il est affublé d'un emoji flamme. Ce qui attire le regard par rapport aux autres galeries dont les titres sont uniquement composés d'éléments textuels. La photographie apparaît en noir et blanc tel un cliché réalisé en studio. Néanmoins la posture et l'angle de l'objectif présentent des similitudes avec la photographie de profil de la figure 15. La championne paralympique pose assise avec sa lame de course.

L'identité numérique qui transparait de la page de profil de Marie Amélie Le Fur est conventionnelle, sans exubérance visuelle ou textuelle. Elle circonscrit la page autour d'un palmarès sportif riche. Les partenariats occupent une place importante, notamment celui de son employeur inséré dans le même espace que les titres sportifs. L'usage de la langue anglaise confirme la posture internationale de l'athlète. La visibilité de la prothèse sur la bulle photographique lui confère un rôle essentiel dans la présentation de soi. La lame de course est

éminemment reliée à son identité sportive. Il y a donc une triangulation entre le palmarès, l'appareillage et le soutien économique dans la construction du moi digital de Marie Amélie Le Fur.

## Théo Curin



Figure 19 : page de profil de Théo Curin le 03 décembre 2022



Figure 20 : page de profil de Théo Curin le 11 avril 2022

Source : <https://www.instagram.com/tcurin/>

La page de Théo Curin est placée sous la gestion d'un agent de community management.

Les données chiffrées attestent d'une échelle communautaire beaucoup plus vaste que celle établie par le cercle d'abonnés de Marie Amélie Le Fur. En 2020, Théo Curin comptabilisait 138 000 followers. Au premier semestre 2022, il en compte 23 000 de plus, soit plus de cent cinquante mille

personnes de plus que son homologue féminine à la même période. Le compte de Théo Curin étant plus ancien, le nombre relatant l'évolution sur la période des deux ans de notre corpus apparaît ainsi comme l'indicateur le plus significatif.

Le profil du jeune nageur est protéiforme. La biographie est organisée sous forme de liste en 2020 avec l'usage de tirets dans une visée de concision percutante c'est-à-dire lisible en un coup d'œil pour répondre aux impératifs de rapidité du réseau social. Les émojis apportent une signalétique qui accroît la rapidité de lecture et de compréhension. Bien que le sport ne façonne pas l'entier de son identité numérique, il se montre prépondérant en faisant l'objet des deux premières indications. Le sport définit son statut social étiqueté en tant qu'« athlète ». Trois autres fonctions dans la société viennent compléter sa biographie. Il s'agit d'emplois qui lient esthétique et intellect au travers de la représentation de sa corporéité dans différents canaux culturels : *Le Magazine de la santé* où il effectue des chroniques à fréquence mensuelle sur les bienfaits du sport est diffusé par France 5 et la mini-série *Vestiaires* dans laquelle il a fait des apparitions par France 2. On note une relation plurielle avec le groupe France TV qui, comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre est l'organe télévisuel public le plus impliqué dans la mise en visibilité du handisport en France. Nous pouvons aussi ajouter une collaboration récente dans le feuilleton *Plus Belle la vie* diffusé sur France 3. Il a intégré le casting de la série le 17 décembre 2021 pour une trentaine d'épisodes. Il incarne le rôle d'Hugo, aîné d'une fratrie dont l'histoire de vie à l'origine de son handicap est similaire à la sienne. Dans *Vestiaires*, dont la logique interne est l'humour et l'autodérision, il joue son propre rôle et les réalisateurs usent de son identité sportive de vice-champion du monde et plus jeune sportif des jeux paralympiques. Néanmoins la starification est tournée en dérision pour offrir un glissement stratégique vers le rire.

Son partenariat avec une grande marque du groupe L'Oréal pour l'effectuation de campagnes photographiques et vidéos à destination du web induit une esthétisation du corps et le partage d'un réseau de valeurs entre le mannequin et le géant cosmétique. C'est également la source d'un éclairage médiatique de grande ampleur qui se confirme au travers de l'évolution croissante et massive de son nombre d'abonnés. Sa popularité se confirme aussi via l'augmentation de la diversité de ses activités. En 2022, la liste de ses rôles sociétaux se complète d'un statut de conférencier. Le sport est placé sur un pied d'égalité que ses activités corpo-intellectuelles par une liste sur une seule et même ligne de biographie. L'ajout du contact d'un agent artistique témoigne

de l'importance de ses implications sur les écrans. La page de profil se rapproche d'un *book* enrichi des galeries des stories « à la une » qui sont les traces de ses collaborations et de ses projets réalisés. Un lien commercial vers son livre clôt la biographie. Enfin, les photos de profil des deux années obéissent à la même logique. Il s'agit de portraits solennels de son visage effectués par des professionnels de l'image. Son compte s'adresse à un large panel de visiteurs et embrasse le champ professionnel.

## Jean Baptiste Alaize

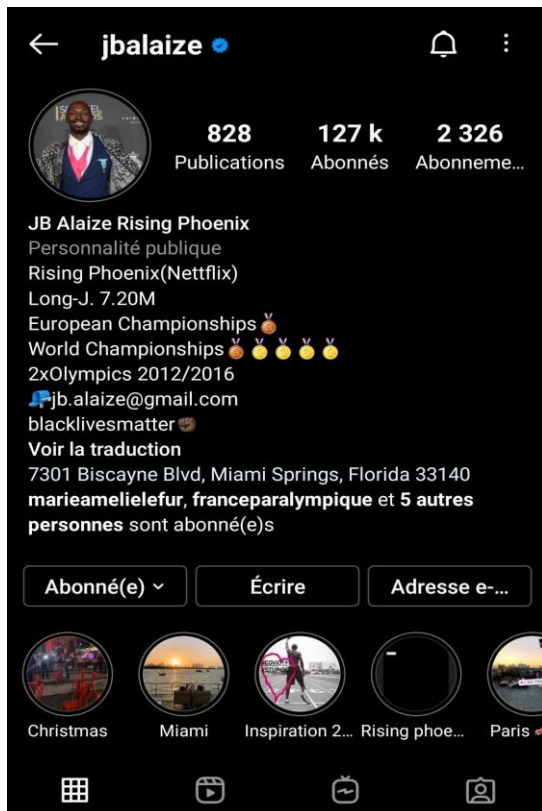


Figure 21 : page de profil de Jean-Baptiste Alaize le 03 décembre 2020

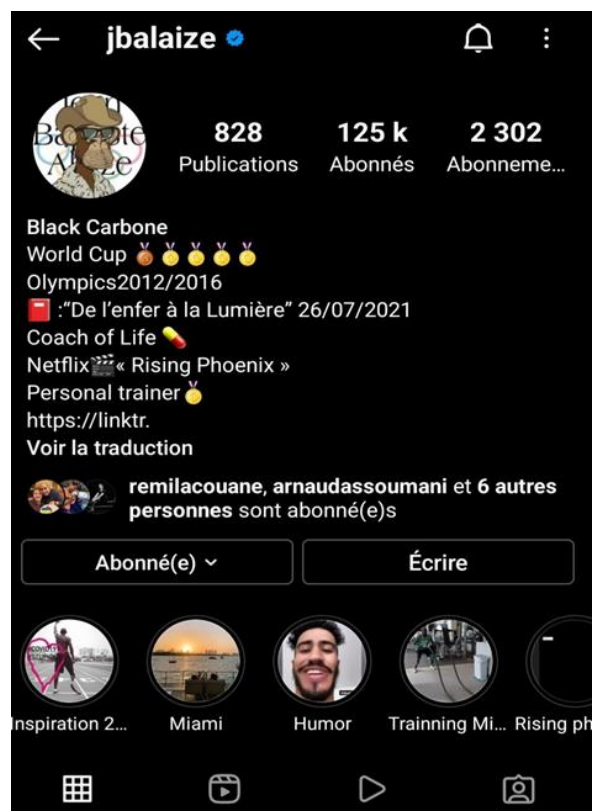


Figure 22 : page de profil de Jean-Baptiste Alaize le 11 avril 2022

Source : <https://www.instagram.com/jbalaize/>

La biographie du profil datant de 2020 de Jean Baptiste Alaize est dense (figure 19). Son identité numérique est affichée en tant que « personnalité publique » et non comme athlète comme c'est le cas pour ses deux autres homologues paralympiens. Son pseudonyme est construit avec le titre du film *Rising Phoenix*, réalisé par Ian Bonhôte et Peter Ettedguiet, sorti le 26 août 2020 sur la plateforme de vidéos Netflix. Il s'agit d'un documentaire dont le titre en version française est *Comme des phénix : l'esprit paralympique*. Il retrace l'histoire des Jeux paralympiques et en offre une vision contemporaine teintée d'espoir et de profonde humanité au travers des portraits de neuf athlètes paralympiques qui brisent les clichés et les stéréotypes sur le parasport. L'histoire de vie et le parcours sportif de Jean Baptiste Alaize figurent parmi ces neuf portraits. La référence au documentaire est doublée dans le développement de sa biographie. Elle apparaît en tête de liste avant quatre lignes dédiées à ses performances sportives et à ses participations paralympiques. Les résultats établis sont symbolisés par des émojis de médailles. Une mention au mouvement politique *Black Lives Matter* qui milite contre le racisme envers la communauté afro-américaine soutenu par un emoji d'une main noire levée complète son portrait écrit avec deux éléments de coordonnées : une adresse postale correspondant à un hôtel et une adresse mail. De ce fait, sa page de profil apparaît comme un CV sportivo-artistique. Il est son propre agent dans une communauté de taille macro comptant 127 000 followers. Son portrait photographique le met en avant portant une tenue de cérémonie décorée de la légion de l'ordre national du mérite et affichant un large sourire.

Sa page de profil de 2022 (figure 20) atteste d'un changement important tant stylistiquement que numériquement. Cette restructuration est matérialisée par quatre pôles : un changement de pseudonyme et d'image de profil, l'ajout de statuts sociaux et les fluctuations numériques liées aux abonnés et aux abonnements. L'athlète utilise le pseudonyme liant langues anglaise et française « Black Carbone ». Ce surnom métonymique fait référence à sa prothèse et notamment à sa lame de course. L'adjectif qualificatif met en avant ses origines africaines et en creux, sonne comme une affiliation à la communauté noire-américaine envers laquelle il témoignait son engagement dans sa biographie deux ans plus tôt (figure 19). Cette appellation fait écho au registre des super-héros, à un personnage de fiction dont la singularité apparaît dans son nom. Le BAYC (Bored Ape Yacht Club)<sup>64</sup> de la bulle de son portrait renforce cette dynamique.

---

<sup>64</sup> Les BAYC représentent une collection de 10 000 avatars de singes à l'air ennuyé parue dès le mois d'avril 2021. Les gameurs co-fondateurs Greg Solano dit Gargamel et Wylie Aronow alias Gordon Goner également acteurs du

La biographie est plus épurée grâce notamment à l'usage d'émojis qui donnent une signalétique visuelle identifiable rapidement. Le palmarès sportif apparaît en premier avec les médailles-émojis et la mention à la double participation paralympique en 2012 et 2016. Son rôle d'acteur pour le documentaire *Rising Phoenix* est préservé et on note l'ajout de deux statuts sociaux : auteur et coach personnel. En effet, Jean-Baptiste Alaize met en avant son livre *De l'enfer à la lumière* paru en 2021 aux éditions Michel Lafon en collaboration avec Adeline Fleury. Cet ouvrage est un récit autobiographique qui retrace son itinéraire du Burundi à l'éclat des stades paralympiques. Son histoire personnelle le hisse au rang de personnage, il est le héros de sa propre vie. C'est un élément marketing majeur de sa présentation personnelle.

Son étiquetage en tant que coach à la fois de vie et entraîneur atteste d'une reconversion, d'une nouvelle implication sociale. Les données chiffrées qui figurent sur le dessus de sa page sont également porteuses de sens. Entre 2020 et 2022, le nombre de publications totale reste élevé à 828. Or, notre étude a démontré un recensement de 55 publications en 2020 et 104 en 2021. De ce fait, l'athlète a supprimé un nombre important de publications de son feed. Cette démarche témoigne d'une restructuration en profondeur de son image publique numérique. De même, il s'est désabonné d'une vingtaine de comptes et deux milles abonnés ont cessé de le suivre. Ce second nombre rend compte d'un désintérêt d'une partie de ses cyber auditeurs et souligne l'importance de la gestion d'un soi numérique. Les publications sont des indicateurs opératoires. Elles ont un impact sur la e-réputation. Sa perte de followers intervient dans un contexte de mutation personnelle et de rupture avec l'équipe de France Paralympique.

### **Sport et modalités de mise en scène du corps : singularités ou standardisation ?**

Le sport façonne les corps. La pratique poussée à son plus haut niveau témoigne d'une rigueur corporelle élevée. La diffusion de tendances esthétiques et de pratiques physiques en lien avec le culte contemporain du corps sain et musclé constitue un élément omniprésent sur les réseaux

---

marché de la crypto monnaie ont placé leurs créations dans le système des jetons non-fongibles (NFT). Les acheteurs de ces JPEG coûteux entrent dans le club privé du cercle des propriétaires de Bored Ape. De nombreuses célébrités comme Madonna, Eminem ou encore Neymar en ont fait l'acquisition.

sociaux. Les corps répondent à des canons qui les placent dans un cercle d'appartenance symbolique dense. L'impératif normé génère une uniformisation des corporalités identifiables par des signes extérieurs et plus particulièrement lorsqu'il est rattaché au domaine sportif. Néanmoins, l'observation que nous avons réalisée nous a permis de repérer chez les athlètes paralympiques des variables significatives qui vont au-delà de ces traits esthétiques standardisés.

Comme nous avons pu le démontrer avec l'étude des pages des profils respectives des athlètes, l'identité sportive occupe une place essentielle. La pratique sportive de haut niveau est l'élément constitutif principal de l'identité numérique biographique des sportifs. En toute logique, les publications en lien avec l'acte sportif performatif sont omniprésentes. En moyenne, elles représentent quasi 80% des publications. Elles concernent à la fois le partage de photographies prises lors de compétitions par une tierce personne mais aussi des clichés plus personnels saisis lors des entraînements. Les premières confèrent un côté officiel, solennel et patriotique grâce à la tenue tricolore. Les clichés capturés par des professionnels mettent en exergue des corps en mouvement, saisissent des faciès, immortalisent des instants d'émotions et de partage de valeurs universelles comme la joie, la réussite ou la déception, la tristesse associées à l'échec. Les hashtags ainsi que les légendes soulignent l'image et l'ancrage dans un réseau symbolique large. Ces clichés sont ceux que l'on peut retrouver dans la presse sportive et grand public.

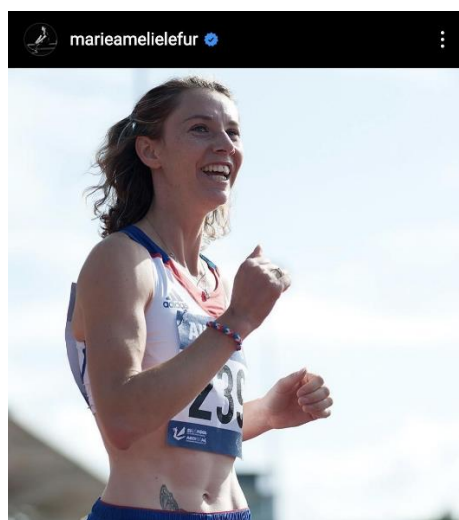


Figure 23 : publication du feed de Marie-Amélie Le Fur parue le 10 mars 2020

Source : <https://www.instagram.com/marieameliefur/>





Figure 24 : publication du feed de Jean-Baptiste Alaize parue le 04 août 2017

Source : <https://www.instagram.com/jbalaize/>



Figure 25 : publication du feed de Théo Curin parue le 12 septembre 2016

Source : <https://www.instagram.com/tcurin/>

Les autres types de photographies nous ouvrent les portes des coulisses de la performance. Elles sont généralement d'une qualité d'image moindre<sup>65</sup> et endossent un rôle documentaire quant à l'itinéraire de la préparation physique. Elles témoignent des différentes phases de la planification du plan d'entraînement des athlètes et des écueils que tout sportif peut rencontrer.

Cette plongée dans la genèse de l'acte sportif de haut niveau place le follower dans une posture privilégiée rendue possible par une proximité virtuelle. Comme un fragment de journal intime ou la page ouverte d'un carnet de bord, les inserts écrits sont narratifs et explicatifs.

---

<sup>65</sup> Exception faite du profil de Théo Curin géré par un agent artistique. L'ensemble des publications hors selfies obéit à une rigueur qualitative.

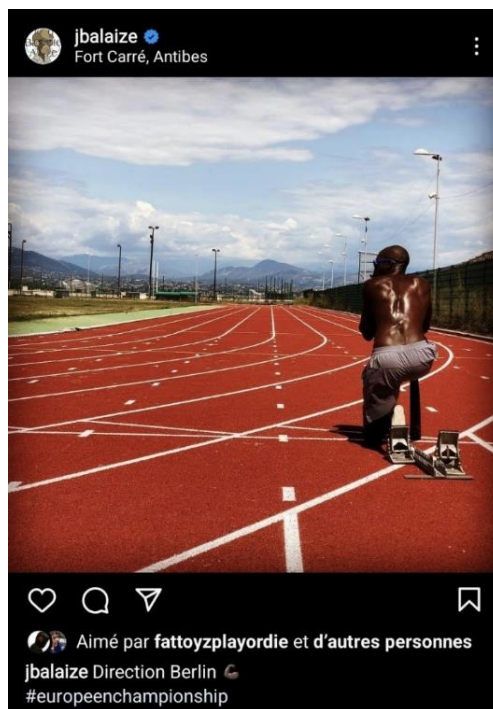


Figure 26 : publication du feed de Jean-Baptiste Alaize parue le 17 août 2018

Source : <https://www.instagram.com/jbalaize/>

Ce cliché posté lors de l'été 2018 sur le compte *Instagram* de Jean Baptiste Alaize créé une proximité avec l'athlète qui pose symboliquement en tenue de sport minimaliste, ouvrant ainsi un encart intimiste. Symboliquement, les lignes de fuite de la photographie convergent avec les couloirs de la piste d'athlétisme. La posture physique de Jean-Baptiste Alaize dans les starting blocks accroît cette matérialisation du départ. La légende « Direction Berlin » ainsi que le hashtag répertorient la publication dans l'ensemble des diffusions afférentes au championnat d'Europe. Les abonnés ont accès à un fragment de la préparation du sauteur en longueur, un moment d'isolement solitaire avant le grand rassemblement sportif européen. L'indication géographique en haut de la photographie renseigne le spectateur et induit un potentiel récit de voyage.

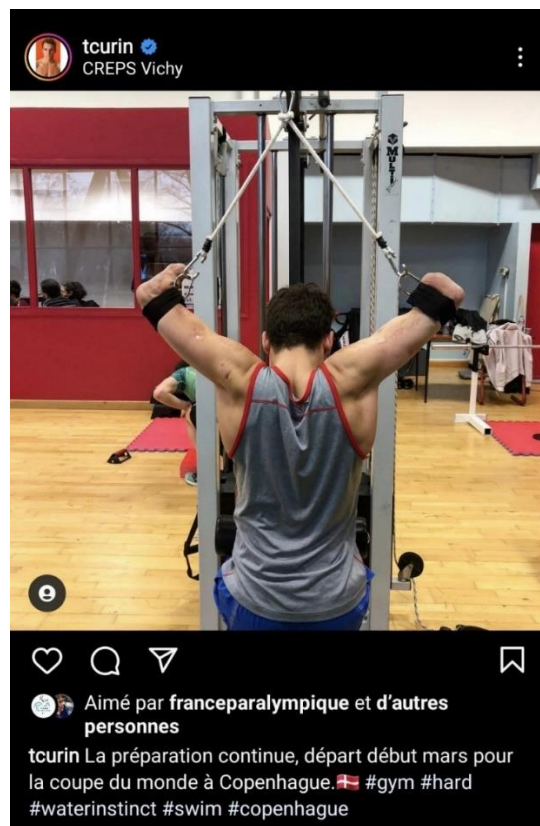


Figure 27 : publication du feed de Théo Curin parue le 07 février 2018

Source : <https://www.instagram.com/tcurin/>

Cette publication datant du 07 février 2018 et postée dans le feed de Théo Curin, met en exergue un acte préparatoire du corps. La musculation est identifiée comme pratique de soutien à la discipline sportive dominante qu'est la natation. Les hashtags illustrent l'image et viennent ancrer la publication dans les schèmes des références mentionnées. Ils se posent en véritables doublons de la phrase de légende qui se trouve ainsi référencée. La rigueur corporelle et la dureté de la préparation sont signifiées par l'accomplissement gestuel en train de se faire en musculation du haut du corps. Le motif triangulaire omniprésent renforce cette symbolique. Les muscles dorsaux du jeune nageur sont exacerbés. L'indication de localité via la mention du CREPS de Vichy participe également de la notification du haut niveau puisque le Centre de ressources d'expertise et de performance sportive de Vichy est un haut lieu préparatoire pour les nageurs élite français.

Le cliché renseigne également le follower sur l'adaptation du matériel de musculation à la double amputation des membres supérieurs de l'athlète. Les prothèses ne sont pas utilisées. Des sangles viennent directement s'apposer aux avant-bras de Théo Curin. Esthétique et éducatif, ce post place le spectateur au cœur de l'action et de l'adaptation. Il offre un point de vue interne privilégié par un fragment présentiel conventionnellement réservé à un entraîneur ou à un membre de l'équipe de France.



Figure 28 : post issu du compte *Instagram* de Marie Amélie Le Fur, publié le 14 juin 2021

Source : <https://www.instagram.com/marieamelielefur/>

Ce portrait de Marie Amélie Le fur a été posté sur son compte *Instagram* le 14 juin 2021. Il met en scène la sportive en train d'effectuer un étirement. La tenue estivale ainsi que les lunettes de soleil coïncident avec la légende. Le cliché est en légère contre plongée et en plan rapproché sur l'athlète, apportant une proximité avec le regard du spectateur. La musculature ressort et les veines sont

saillantes, ce qui lie la performance à l'assouplissement qui est donné à voir. La jambe amputée est mise en avant sans appareillage prothétique. Le manchon porte les stigmates d'un usage intensif. C'est un point de vue peu courant. Les représentations de la sportive sont établies avec sa prothèse. Cette photographie personnelle donne donc un point de vue inédit aux abonnés qui peuvent observer une partie de la réalité de l'usage de la lame de course.

Ce type de publications vient éclairer l'envers du décor et de l'éclat des photographies de compétition. Elles véhiculent des symboliques agencées par les athlètes et des fragments visuels absents du circuit de diffusion standardisé de la photographie événementielle sportive. Leur intérêt est grand pour la documentation et l'éducation du regard des abonnés, en particulier pour ceux qui n'ont pas d'interactions directes avec le handicap et le matériel prothétique.

### **Notoriété et influence**

Les athlètes paralympiques populaires sur *Instagram* jouissent d'une grande communauté d'abonnés. Leur tissage relationnel numérique de grande ampleur suscite un intérêt certain dans le marché de l'influence. Ce nouveau vivier économique ne cesse de se développer de façon croissante. Les athlètes qui deviennent acteurs du marché de l'influence usent de leur image et de la notoriété publique qu'ils ont bâties sur le réseau social numérique pour les mettre au service d'une marque dans une logique marketing.

Un influenceur est donc une personne connue et reconnue ayant une importante communauté de followers voire de fans. Il fabrique et diffuse des contenus photographiques ou vidéos ciblés et précis sur *Instagram* afin de déclencher et d'orienter des comportements de consommation. L'influenceur se pose comme expert du produit dont il fait la communication et mise sur l'adhésion de ses abonnés grâce à sa e-notoriété.

Vincent Dusseaux, directeur d'études publie le 09 novembre 2017 les résultats d'une enquête statistique IPSOS réalisée du 16 au 19 Juin 2017 auprès de 1 003 internautes âgés de 15 ans et plus

dédiée au rôle des influenceurs auprès des consommateurs <sup>66</sup>. Cette enquête révèle qu'au moins un utilisateur de réseaux sociaux numériques sur trois est abonné à un influenceur qui témoigne fréquemment sur des produits. Plus de la moitié des abonnés se rendent au moins une fois par jour sur la page de leur(s) influenceur(s). La régularité quotidienne et la fidélité qualifient le lien entre followers et influenceurs. De plus, les jeunes entre quinze et vingt-quatre ans et les femmes forment le public le plus assidu. Les domaines les plus suivis varient selon les tranches d'âge mais globalement, trois pôles se détachent : la beauté, le bien-être et la cuisine. Presque quatre-vingt-dix pourcents des individus de l'échantillon représentatif interrogés confirment un impact réel de la visualisation des *posts* des influenceurs. La dimension conative se cristallise dans la visite du site internet du produit ou de la marque présentée ou par la recherche d'informations. La répercussion sur la consommation est importante. Soixante-quinze pourcents des personnes déclarent avoir acheté un produit à la suite d'une prise de connaissance d'un contenu d'un influenceur. L'information et la consommation sont donc au cœur des dynamiques de l'influence sur les plateformes sociales en ligne.

Les influenceurs sont catégorisés en fonction de l'importance de leur communauté. La typologie varie selon l'effectif numérique du nombre d'abonnés. Les méga-influenceurs regroupent une communauté de plus d'un million de cyber individus. Il s'agit de profil de personnalités du *star system*, des célébrités internationales de renom. Leur collaboration avec des marques est finement sélectionnée et les montants concernés représentent des sommes extrêmement élevées. Les montants exacts sont généralement tenus secrets. Néanmoins, quelques données chiffrées parues dans la presse grand public permettent de quadriller l'ordre de grandeur des sommes perçues. En juin 2020, le *Huffington Post* révèle un classement des célébrités les mieux payées pour la publication d'un post sponsorisé par une marque<sup>67</sup>. En haut du tableau figure l'acteur Dwayne Johnson qui perçoit un million de dollars américains pour toute photographie postée dans un cadre de promotion publicitaire. Les footballeurs Neymar et Cristiano Ronaldo occupent le top 10 avec un gain allant en moyenne de 700 000 à 800 000 dollars par post sponsorisé. Les chanteuses Ariana Grande, Beyoncé et Selena Gomez représentent toutes trois une somme respective allant de 770 000 dollars à 880000 dollars par publication à placement de produit. Les macro-influenceurs

---

<sup>66</sup>Accès : <https://www.ipsos.com/fr-fr/enquete-sur-le-role-des-influenceurs-sur-les-reseaux-sociaux-aupres-des-consommateurs> (consulté le 07 janvier 2022).

<sup>67</sup>Accès : [https://www.huffingtonpost.fr/medias/article/qui-sont-les-stars-les-mieux-payees-pour-un-post-instagram-sponsorise\\_166833.html](https://www.huffingtonpost.fr/medias/article/qui-sont-les-stars-les-mieux-payees-pour-un-post-instagram-sponsorise_166833.html) (consulté le 17 mars 2022).

cumulent entre cent mille et un million d'abonnés sur *Instagram*. Il s'agit principalement de stars provenant des champs musicaux et cinématographiques dont les services sont aussi très coûteux et sélectifs. Les micro-influenceurs jouissent d'une communauté de followers allant entre dix mille et cent mille abonnés. Ils tendent à être tous professionnels et leur tarif collaboratif demeure abordable. Enfin, les nano-influenceurs possèdent moins de dix milles abonnés. Ils sont peu rémunérés, voire pas du tout. Ce ne sont pas des professionnels et ils interagissent facilement avec leur communauté, contrairement aux personnalités publiques qui évoluent sur des échelles de grande ampleur. Une étude statistique menée par HypeAuditor faisant état du marketing d'influence en 2022 met en avant des chiffres clés quant aux gains des Instagrameurs selon la teneur de leur compte<sup>68</sup>. Elle est fondée à partir de réponses de 1865 influenceurs d'*Instagram* ayant tous plus de 1000 abonnés. Les comptes ne sont pas majoritairement français. Le salaire moyen des Instagrameuses et Instagrameurs s'élève à 2500 euros brut. Le temps mis à profit pour gérer un compte est de 24h par semaine. Plus le compte comporte d'abonnés, plus le gain monétaire sera élevé. Entre un et dix-mille abonnés, le salaire moyen mensuel est de 1420 dollars, entre 50 000 et 500 000 followers, le salaire se situe vers 3500 dollars et au-delà d'un million à plus de 15 000 dollars. L'étude segmente les secteurs d'activité. Il apparaît que le secteur animalier est le plus porteur en 2022 suivi par le business et le marketing, le fitness et le sport, la famille, l'univers de la beauté, la mode, les styles de vie, la cuisine et les voyages. Au sein de ces secteurs d'activités, les publications sponsorisées représentent environ 40% des revenus contre 27% pour le développement d'une marque personnelle. Presque 15% sont des programmes de redirection du follower vers un service ou produit en ligne et les cours en ligne représentent en moyenne 5% de la part totale des revenus des influenceurs. Plus de la moitié des personnes interrogées attestent d'un partenariat dit hybride avec des marques. Il repose sur un don de produits concilié avec un salaire fixe.

Outre les logiques chiffrées en lien avec le nombre d'abonnés et les budgets alloués aux partenariats, l'écosystème de l'influence numérique repose sur un critère fondamental d'affiliation. La collaboration entre une marque et un influenceur s'établit à partir de chainons symboliques en commun. Elle s'opère entre deux univers réunis par un partage de valeurs, une sphère qui présente

---

<sup>68</sup>Accès : <https://hypeauditor.com/whitepapers/state-of-influencer-marketing-2022-france/> (consulté le 06 mai 2022).

des similitudes ou encore des comportements et des discours qui coïncident. L'influenceur incarne la marque ou le produit qu'il (re) présente sur son réseau communautaire.

L'athlète de notre échantillon qui illustre le plus cette réciprocité est Théo Curin. Depuis le mois de septembre 2019, il est l'égérie d'une grande marque de cosmétiques masculins sur *Instagram* et dans ses campagnes publicitaires. Il est le premier mannequin quadri amputé à prêter son image au grand groupe et succède au footballeur David Beckham. La circularité des valeurs et des symboliques entre l'univers sportif d'une part et l'univers de la beauté et du soin de la peau de l'autre ouvre un espace de mise en visibilité du handicap sans précédent. La marque française *Biotherm* oriente sa stratégie marketing depuis 1970 envers la préservation de l'environnement et plus particulièrement des océans. Cela passe par l'usage de produits éco conçus et le versement d'une partie de son chiffre d'affaires à des associations et des organismes qui œuvrent à la préservation océanique. Le milieu marin est la carte d'identité de *Biotherm* qui utilise notamment du plancton, des algues ou encore des minéraux marins dans la conception de ses crèmes. L'élément aquatique forme un trait d'union avec le parcours de vie du jeune nageur. Les produits étant dermatologiques, ils placent le corps et la peau au centre des productions publicitaires.

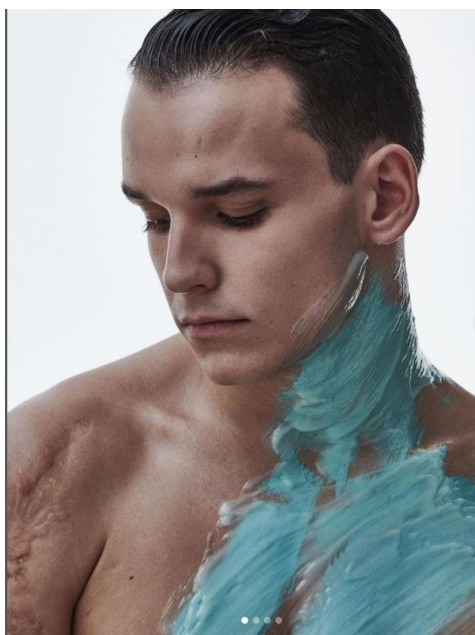


Figure 29 : Cliché publié le 11 avril 2021 dans le feed de Théo Curin



Photographe : Nicolas Valois. Production : Carla Rabine Source :

<https://www.instagram.com/tcurin/>

Le corps de Théo Curin et les stigmates de son amputation des quatre membres apparaissent sans prothèse ni appareil. L'esthétique se veut épurée, en adéquation avec les valeurs éthiques de la marque et la volonté du modèle, d'être authentique donc sans appareillage. Le visage solaire de l'athlète fait l'objet de séries de portraits en plan poitrine qui mettent en avant sa beauté naturelle. Les cicatrices de ses amputations apparaissent à la pointe de ses bras et remontent jusqu'à ses épaules sur les clichés torse nu ou lorsqu'il pose en vêtements à manches courtes. Il n'y a donc pas de stratégie de dissimulation ou de détournement du marquage physique du handicap du sportif. Son image brute valorisée par un éclairage au rendu d'une lumière naturelle et la beauté qui s'en dégage servent à la mise en valeur des produits cosmétiques à destination de cibles masculines. Théo Curin est macro-influenceur, la communauté de son champ d'influence au moment de nos travaux s'étend à plus de cent soixante mille followers contre plus de soixante-douze millions pour son prédécesseur David Beckham. La portée du partenariat avec le nageur paralympique est au-delà de la logique numérique des réseaux sociaux. Elle s'inscrit dans une campagne de communication qui place le handicap sous le feu des projecteurs. Théo Curin est icône de la marque mais également représentant de la communauté handi. Sa mise en visibilité interpelle et regroupe les symboliques de la différence et de la beauté en son sein. Ce rapprochement est adressé au grand public, contribuant ainsi à une habitude du regard, une force créatrice éco-citoyenne inclusive.

### **Brouillage des frontières entre les sphères privées et publiques**

Les frontières entre la vie privée et la vie publique ou professionnelle correspondent à la séparation de différents rôles revêtus par les individus dans la société (Ashforth, 2001 ; Nippert-Eng, 1996). De nature relationnelle, spatiale ou temporelles, elles ont pour but la simplification et l'ordonnance des mondes sociaux (Zerubavel, 1991).

Grâce au nomadisme de l'outil de capture d'images, les objectifs sont présents au quotidien, dans des temps d'activités personnelles et professionnelles. Le smartphone se glisse partout, comme un prolongement des corps. Il s'immisce dans les recoins privés et publics de nos existences. Le contexte actuel des usages d'*Instagram* démontre une porosité entre ces deux pôles dans la célébration de l'ordinaire. La stratégie de dévoilement de soi qui consiste à ouvrir la porte de l'intime à une communauté digitale est devenue une pratique très largement répandue sur la toile et en particulier sur *Instagram*. La racine latine de l'intime renvoie littéralement à « *intimus* » soit « l'intérieur de l'intérieur », ce qu'il y a de plus profond dans l'intérieur. La première édition du dictionnaire de l'Académie française en donne en 1694 l'éclairage suivant : « Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase : Ami intime, qui signifie un ami cordial, un homme avec lequel on a une liaison d'amitié très étroite. En ce sens il est quelquefois substantif. C'est son intime ». Peu présente avant le XVII<sup>ème</sup> siècle, la notion d'intime est à nuancer du privé. La sphère privée renferme les liens proches notamment familiaux et peut lier intime et public. Les sociologues et historiens qui ont pensé la notion de vie privée au milieu des années 80 (Prost, 1985 ; Duby et Ariès, 1985) en attribuent l'émergence au cours de la Renaissance, lorsque les mœurs changent. L'intime est une construction sociale liée à la pudeur. De façon plus contemporaine, l'intime selon le *Dictionnaire Robert* est polysémique. Il désigne à la fois ce « qui correspond à la réalité profonde, à l'essence d'un être », « qui lie étroitement » et ce qui « est tout à fait privé et généralement tenu caché aux autres (opposé à public) ». Toutes ses acceptations démontrent une friction entre les domaines privés et publics et une logique de frontière, de séparation d'espaces et de zones de contacts humains. Un paradoxe émerge des pratiques sur les réseaux sociaux. Il y a une mise en tension du respect et de la préservation de la vie privée avec des comportements de diffusion d'informations visuelles et discursives personnelles. La taille des communautés des athlètes qui s'étend de plusieurs milliers à plusieurs dizaines de milliers d'abonnés tisse un réseau d'auditoire publique particulièrement très vaste. Le principe d'exposition sur les réseaux sociaux numériques forme un agrégat de mises en scène des instagrameurs envers un public d'individus connus et inconnus. La publication sur un compte public est un acte de monstration jalonné de curseurs socio culturels qui traversent les histoires de vie des communicants.

Le feed de Théo Curin est géré par un community manager. Il obéit à une ligne directrice professionnelle et ne contient de ce fait quasi aucun encart de vie personnelle. Les seules photographies appartenant à ce domaine sont des souvenirs d'enfance sous forme de clichés numérisés. Elles mettent en évidence l'importance de ses proches lors de sa maladie qui l'a conduit à une quadruple amputation alors qu'il était petit garçon. Son état d'esprit combattif et souriant ainsi que l'autodérision se dégagent des images. Les souvenirs de son itinéraire médical forment une ode à la résilience. Le lien à sa famille est également symbolisé par un hommage rendu à feu son grand-père le 06 juillet 2021. Sous un portrait où il pose avec lui, il inscrit une légende métaphorique « super héros [...] parti rejoindre les étoiles <sup>69</sup> ». Trois clichés de rassemblements festifs amicaux contemporains de la période d'ouverture de son compte complètent le recensement. Il s'agit de photographies en plan rapproché d'une petite bande d'amis, capturées dans un instant joyeux d'après les larges sourires qui en émanent. Son compte atteste donc d'une dissociation entre les aires privées et publiques. Les publications sont en parfaite adéquation avec son identité numérique générée sur sa page de profil.

Les comptes de Marie Amélie Le Fur et Jean Baptiste Alaize sont davantage parsemés de marqueurs issus du domaine privé. Leur plateforme d'échanges numériques déploie un espace composé de va-et-vient entre éléments intérieurs et extérieurs au personnel. Les publications en dehors de l'espace professionnel et sportif participent à la création de rôles sociaux qui brouillent les frontières des différentes sphères. Ces rôles sociaux sont ceux de la mère, de l'épouse, de l'ami(e) ou du fils. Ils émergent de relations fondées sur des liens forts et réguliers.

Les aires spatiales concernées par les publications issues du champ personnel des athlètes concernent le domestique et les lieux de sociabilisation appartenant au tissu relationnel amical proche et familial. La représentation de l'espace domestique concerne essentiellement des instants ordinaires. Une pause gourmande alimentée de mets faits maison, un moment de repos sur un canapé, la mise en avant d'une décoration intérieure ou d'un animal de compagnie sont autant d'exemples des représentations du quotidien qui émanent des publications. Ces fragments de banalité participent à une normalisation des activités des sportifs de haut niveau. Contrairement aux gestes sportifs d'excellence, ces données visuelles personnelles permettent un rapprochement avec les abonnés qui peuvent plus facilement s'identifier ou se reconnaître. Là où le sport est

---

<sup>69</sup> Accès : <https://www.instagram.com/tcurin/> (consulté le 07 juillet 2021).

élitiste, les habitudes du quotidien sont transposables au plus grand nombre. La mise en scène de son quotidien et sa théâtralisation rejoint la notion de représentation développée par Erving Goffman dans son tome *La mise en scène de la vie quotidienne*. Le sociologue considère les interactions entre les individus entendues en tant qu'« influences réciproques que les partenaires exercent sur les actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres » comme une représentation, à savoir l'« activité d'une personne dans une occasion donnée, ayant pour but d'influencer d'une certaine façon un des autres participants » (Goffman, 1973 : 23). La désacralisation du rôle de sportif de haut niveau au travers de la représentation du commun du quotidien participe à une banalisation du handicap fondu dans des routines généralisables.

De même, les photographies de Marie Amélie Le Fur exposant sa relation amoureuse et sa maternité conjointement à sa carrière sportive créent une identité plurielle articulée autour de la triangulation mère-épouse-sportive. La réussite sociale dans chacun de ses rôles atteste d'un équilibre. Les frontières entre ces étiquettes sont poreuses. La maternité s'insère dans les publications relatives au sport. Les entraînements de la temporalité post partum sont matérialisés par la présence de la fille de l'athlète tout au long de la paralympiade entre Rio 2016 et Tokyo 2021. L'évolution de la trajectoire sportive s'accompagne symboliquement de la croissance de l'enfant. D'un statut passif de nourrisson, elle passe à actrice de l'environnement de la performance sportive de sa mère. Elle est positionnée dans le stade d'athlétisme et dans des espaces de musculation à ses côtés. Il y a une réciprocité entre la figure maternelle et la figure sportive. L'une ne va pas ou plus sans l'autre, ce qui justifie l'imbrication entre la sphère personnelle de la parentalité et la sphère publique du sport de haut niveau. Ce choix de ne pas segmenter les rôles maternel et sportif contient en creux une part de militantisme sur un sujet encore tabou dans notre société. Devenir mère durant une carrière sportive fait l'objet de nombreux freins. Les principaux sont agencés à la crainte de la perte d'une condition physique propre à la pratique de haut niveau et au lien social qui en est inhérent. Les publications de Marie Amélie Le Fur qui déploient son statut de mère sportive forment un partage expérientiel. Son témoignage montre que maternité et performance sont possibles bien que teinté de difficultés. Ses posts revêtent la fonction de témoignage et peuvent faire figure d'expertise dans la communauté sportive féminine.

Les fragments visuels de la sphère personnelle de Jean-Baptiste Alaïze sont reliés au tissu amical et au statut familial de fils adoptif. Il rend hommage à sa mère adoptive en postant des

clichés photographiques pris avec elle et mentionne en légende la gratitude et l'admiration qu'il lui concède. Il mobilise le champ lexical de l'amour et de la reconnaissance. Ces dispositifs visuels et rédactionnels retracent des parties marquantes de son parcours de vie peu commun. La figure de la mère se confond avec celle de la mère patrie. La nation française l'a accueilli et lui a permis de compenser matériellement la perte de sa jambe par un appareillage. La jambe prothétique a constitué un tremplin vers la réussite sociale à travers la pratique de l'athlétisme. Il représente sa mère adoptive et la célèbre au même titre que la France dont il défend les couleurs lors des compétitions internationales.

Dans son feed, la temporalité hors champ du sport occupe une place aussi importante que la mise en photographie de sa sphère sportive. Sa facette identitaire attachée au rôle d'ami est prépondérante. Les clichés le mettant en scène avec un cercle d'amis sont nombreux. Ils relèvent d'une temporalité dédiée aux hobbies ou à des mobilisations festives. La vie nocturne et son panel de tenues de soirée se combine à des photographies de vacances ou de récupération. Les éléments aquatiques comme le bateau, la piscine, la plage et le jacuzzi sont omniprésents. Le cadre de vie de l'athlète implanté à Miami offre un environnement fastueux à ses différents posts. Cette tendance est accrue par son goût pour la mode et l'étincelante. Il affiche et revendique un style « bling-bling » matérialisé par des accessoires ou des passes temps coûteux et particulièrement voyants. L'éventail couvre des voitures à grosses cylindrées, des séances de golf, la consommation de boissons renommées et haut de gamme, des vêtements de grands couturiers etc. Toutes ces particularités peuvent être perçues par l'auditoire comme un hédonisme exacerbé. Les publications d'ordre personnel expriment une personnalité démonstrative. Elles participent d'un élan de liberté mais prennent le contre-pied des valeurs sportives d'humilité et de rigueur. En ce sens, l'identité sportive de l'athlète de haut niveau recevant un soutien institutionnel et des sponsors se heurte à l'identité personnelle qui est donnée à voir sur *Instagram*. Cette perspective dévoile des discordances entre un statut de représentation dans la constitution d'un soi sur le net et la vie privée. Le brouillage des frontières en ligne par l'association du public avec le privé peut porter atteinte à la réputation et aux relations interpersonnelles. Les répercussions vont de la perte de followers à la perte de partenaires notamment financiers lorsque le partage de valeurs ou d'engagements moraux est altéré voire rompu.

La gestion des frontières entre les différentes aires se pose donc comme une compétence dont doivent se saisir les athlètes de haut niveau qui utilisent les réseaux sociaux sur le web. Cette compétence numérique est un élément du capital culturel sous forme d'*habitus*, à savoir un « capital incorporé » comme énoncé en sociologie (Bourdieu, 1979 : 3-6). Ce concept a une valeur explicative à la fois de la distribution mais aussi de la reproduction sociale des pratiques culturelles. Il contient également un pan critique « non pas de la culture, mais des usages sociaux de la culture comme capital et instrument de domination symbolique » (Bourdieu et Wacquant, 1992 : 206).

La gestion des frontières en ligne implique une identification de la cible des publications effectuées. Elle témoigne de l'évolution des structures relationnelles dans une sociologie des usages et « s'acquiert par l'expérience de l'utilisation des réseaux sociaux numériques et, souvent, par essai-erreur, après avoir commis des faux pas ou avoir été témoin de faux pas commis par d'autres » (Malaterre, 2018 : 123).

### **La phonéographie et le prisme auto-photographique**

Le smartphone aussi appelé téléphone portable intelligent ou encore téléphone multifonction constitue un véritable ordinateur personnel compact. Son caractère éminent d'instantanéité grâce à internet permet de capter et de transmettre des données multimédias et informatiques. Omniprésent au quotidien, liant la triade du champ tactile, à ceux du visuel et du sonore, il devient un élément de prolongement du corps. L'accessoire photographique en est un exemple révélateur. Incrusté sur le smartphone à la fois en son dos ou frontalement du côté de l'écran, il permet de varier les angles de vue. Son usage a donné naissance à la pratique du selfie ou egoportrait. Il s'agit d'un autoportrait capturé à bout de bras ou grâce à une perche à selfie tenue en mains. Cette disposition rend le cadrage inhérent à la corporalité restreinte par le bras tendu, ce qui crée un caractère immersif. Les visages photographiés sont rapprochés.

L'usage du smartphone inscrit l'édition des photographies dans l'immédiateté. La publication de la prise de vue obéit aussi à la dynamique de l'instantané. L'application *Instagram* est reliée aux albums photographiques numériques du téléphone et offre la possibilité d'une retouche à l'aide de filtres ou d'outils spécifiques modifiant le format de l'image ou ses caractéristiques comme la luminosité, la netteté ou la couleur. *Instagram* permet également de prendre des clichés directement

depuis l'application avec les outils préfigurés. En ce sens, la phonéographie, l'acte photographique numérique effectué avec un smartphone, reconfigure la photographie traditionnelle dans une logique de rapidité par soucis de productivité du visible.

André Gunther fait usage de l'expression « autophotographie participante » plutôt que du mot selfie. Il le considère comme un acte visant à prouver son indépendance. Il se réalise en toute autonomie, sans intervention d'une tierce personne (Gunther, 2015 : 175). Alors que le smartphone est devenu un outil du quotidien, la pratique du selfie entre également dans les mœurs au même titre que dans le dictionnaire depuis 2013. Cette pratique refond les manières d'appréhender les corps et les espaces photographiques. Le photographe est aussi le photographié. La facilité technique inhérente à la portabilité des téléphones favorise la multiplicité des prises de vue et une spatialité élargie. Les selfies sont des auto-crétions, des valorisations d'une image de soi par soi, ouvrant ainsi la voie à un rapprochement avec des conduites narcissiques. Cet amour porté à sa propre image alliant estime et affirmation de soi est un essor créatif très présent sur *Instagram*. Néanmoins, les logiques observées sur les comptes des sportifs ne répondent pas à une expressivité narcissique. Les auto-photographies correspondent à des actes de captation d'un temps fort avec une volonté de le partager. En ce sens ils apparaissent comme des marqueurs de vie d'instant personnels à capturer et figer afin de les placer dans une mémoire plus large par la diffusion sur le réseau social. Les auto-photographies sont la matérialité d'une émotion ou d'un sentiment. Les selfies de Théo Curin balisent différentes orientations de sa trajectoire de vie. Ils immortalisent des instants porteurs de sens comme la parution de son livre ou son lancement dans des projets sportifs de grande envergure ou encore des partenariats avec des marques célèbres. Le sportif se saisit du processus avec un engagement spécifique des traits de son visage. Il apparaît toujours avec un large sourire. Il place sous la bannière de la gaieté ses créations, liant ainsi informations et relai émotionnel. La rareté numérique des selfies sur son feed apostrophe les abonnés lors de leur parution et sont des indicateurs d'un cycle nouveau.

La dynamique est semblable sur la plateforme de Marie Amélie Le Fur. Ses auto-photographies sont corrélées à des changements identitaires et à des engagements dans des parcours socio-professionnels. A l'interstice entre la fin de sa carrière de sportive de haut niveau et le début de sa reconversion, elle poste un selfie dans son feed. Cadrée en plan poitrine, elle pose, regard vers le ciel avec une veste de tailleur noir. Sa longue chevelure soignée est détachée et ondulée.

Son regard est grand ouvert et ses cils réhaussés par du mascara. Sa bouche est teintée d'un léger rouge à lèvres. Le maquillage et la tenue rendent compte d'une féminité dans un style sobre et chic qui fait état de sa fonction professionnelle. La légende vient souligner et corroborer la stylistique.



marieameliefur  New life ... new look    
Mais toujours la même passion : LE SPORT  
#sportlife #parasport #handicap

Figure 30 : autoportrait photographique de Marie Amélie Le Fur posté sur son compte Instagram le 13 octobre 2021

Source : Marie-Amélie Le Fur (@marieameliefur) • Photos et vidéos Instagram

Avec ce cliché qui rend hommage à sa beauté féminisée avec parcimonie, Marie Amélie Le Fur se positionne dans l'adhésion à la féminité normée de son rôle sociale de représentante. Sa tenue codifiée qui n'est pas sans rappeler le style vestimentaire de la femme d'affaires apporte du crédit et du sérieux à son nouveau statut dans la société et à l'importance des missions qui en découlent.

Pour Jean-Baptiste Alaize, l'acte du selfie accompagne des temporalités festives comme une participation à un gala ou encore son jour d'anniversaire. Son autoportrait numérique capturé à cette dernière occasion immortalise un état d'esprit jovial et une affirmation identitaire par le port



de vêtements sophistiqués qui tranchent avec les tenues de sport majoritairement représentées sur son compte. Il s'affiche avec un chapeau, des lunettes de soleil *oversize*, une boucle d'oreille dorée, une chemise à imprimé léopard ouverte jusqu'au sternum et une veste en fausse fourrure. Le style vestimentaire est un mode de façonnage identitaire qui est le plus présent chez cet athlète. La sophistication est un levier créatif d'un style qui se veut remarquable. Entre exubérance et statut de *fashion victim* qui rend compte des nouveautés de son vestiaire, le soin accordé au paraître est fondamental. Les publications visent à attirer l'attention et à refléter une personnalité affirmée qui sort du rang classique en termes de vêtements mais aussi de comportements. Le paraître se construit également par le partage de conduites fastueuses incarnées dans la symbolique de la ville de Miami Beach, point d'ancrage géographique du sportif. Il y réalise ses préparations physiques et jouit d'un cadre de vie tropical. La douceur météorologique se mêle aux pratiques balnéaires. La plage est un décor récurrent au sein de ses publications. C'est un lieu qui alterne instants de détente avec la baignade ou la navigation en bateau et séances de musculation rigoureuses. De même, la face nocturne de la ville inonde ses photographies et ses vidéos. La réputation festive de la mégalopole se cristallise dans des captures d'instantanés hédonistes, en tenue de soirée, dans des discothèques notamment ou aux abords d'une piscine. Les poses associées à des jacuzzis, à de grosses cylindrées ou encore sur un terrain de golf, un verre à la main et en tenue bariolée œuvrent à générer un côté outrancier au feed de l'athlète. Il interpelle ainsi les abonnés et sort du cadre symbolique normatif de l'hygiène de vie du sportif de haut niveau bâti autour de *topoi* tels que l'importance du sommeil et l'absence de consommation d'alcool par exemple. Son compte n'est donc pas le simple reflet de sa construction identitaire purement sportive mais un mélange qui rend compte de ses différents penchants et traits de personnalité réunis en une volonté de s'affirmer. Son affranchissement des codes lui confère une auto-détermination, un *empowerment* numérique qui peut néanmoins être préjudiciable à sa e-réputation auprès des institutions sportives en raison d'une divergence de valeurs humaines.

L'auto-photographie est un terrain d'exploration immersif de sa propre identité grâce à un support technique d'autonomie. Elle permet de saisir un soi de l'immédiat et de l'ancrer dans un univers d'interactions sociales numériques. L'exposition de soi sur la toile induit une confrontation aux normes et aux us et coutumes des autres utilisateurs dans une volonté de connexion.

## Dramaturgie de la prothèse et stratégies de visibilité du handicap

Théo Curin ne fait pas usage de ses prothèses pour la pratique de la natation. De même, il joue de la préhension des moignons de ses membres supérieurs au quotidien. L'appareillage n'occupe ainsi pas une place importante dans l'univers du sportif. Il porte majoritairement deux prothèses de jambes arborées sous un vêtement. Néanmoins, Théo Curin use de l'humour et de la dérision via des encarts rédigés brefs sous forme de légendes adossées à ses clichés. Ainsi, il met en place une stratégie discursive qui vise à réorienter le regard des followers par une prise de recul sur l'amputation. Le 24 juin 2021, il publie une photographie de lui, posant de plain pieds et en légère plongée sur une jetée au bord de la mer Méditerranée. Il porte un t-shirt à manches courtes et un short qui dévoile son appareillage brut. Seuls deux pieds artificiels en caoutchouc viennent imiter une corporéité naturelle. Les prothèses sont de couleur sombre et la mécanique des articulations des genoux par pistons est visible. L'usage prothétique est purement mécanique.



Figure 31 : cliché photographique de Théo Curin publié sur son compte *Instagram* le 24 juin 2021

Source : <https://www.instagram.com/tcurin/>

En légende de cette photographie, le jeune athlète écrit : « Il serait peut-être temps d'aller faire les mollets à la salle... ». Cette citation tranche avec l'aspect esthétique sophistiqué de la photographie construite autour d'un camaïeu de bleu, d'un jeu d'ombres et de lumière, du visage sérieux de l'athlète et de la mise en visibilité de ses prothèses et de ses membres supérieurs amputés. Ce décalage ironique donne une clé de lecture aux abonnés. Théo Curin joue de son handicap et le détourne. Il dédramatise sa situation et fait usage de l'humour de façon récurrente. Les émotions du cyber-spectateur sont déconstruites pour ancrer le handicap dans une légèreté et une banalisation de la singularité corporelle présentées sans artifice. Les apostrophes aux abonnés pour ouvrir un cheminement humoristique à la lecture de ses photographies sont omniprésentes dans les légendes de ses posts.

En juillet 2020, il réalise un shooting au bord de la piscine de l'hôtel Molitor à Paris. Il publie deux clichés de la série dans son feed, respectivement le 03 et le 07 juillet. Il pose en costume en plan américain et en plan de demi ensemble. Ses moignons sont apparents sous sa veste de costume taillée sur mesure. Il porte deux prothèses de jambe sous un pantalon clair. Il apparaît particulièrement chic et dans des postures de décontraction, au cœur du décor art déco du repère parisien luxueux. Les échelles et cadrages de plans sont conventionnels en plan américain et de demi ensemble. Les légendes de ses photographies teintent d'humour ses clichés professionnels. Il bouscule les codes formalistes de la pose de mode et la rigueur formaliste qui peut s'en dégager par ces mots : « Salut, je cherche quelqu'un pour faire mes ourlets à vie » et « J'avais pas de chaussettes et j'ai pas fait mes lacets mais elle est cool quand même la photo non? <sup>70</sup> ». En alliant ton léger et interrogation stylistique, il détourne le sérieux du contexte photographique et tourne en dérision les adaptations et les potentielles limites liées à ses amputations.

Surprendre ses abonnés est une démarche qu'il effectue tout au long de ses publications. L'humour caractérise son univers capacitaire. Le 16 septembre 2020, une photographie en plan moyen le mettant en scène sur une trottinette avec deux prothèses de jambe et les moignons scotchés au guidon est sous-titrée par son commentaire : « Comme quoi avec un peu de scotch et un peu de carbone on peut faire pas mal de choses... 😊 / Vous faites quoi comme sport ? ». Il renforce le

---

<sup>70</sup> Publication parue le 03 juillet 2020, source : <https://www.instagram.com/p/CCLyHnYpW7n/>

caractère comique et insolite de la scène sportive capturée et diffusée sur sa plateforme. L'adresse via la question ouverte permet de générer des interactions avec sa communauté. De même, le 25 mars 2021 il fait part à ses followers d'une autophotographie prise de son bras gauche qui apparaît tendu. La dérision et l'interrelation par le questionnement confirme ses constructions de communication. Il articule à la question « Hello, ça va vous ???💖 », une remarque qui a pour but de faire rire ou de divertir : « (Je suis sûr que vous vous demandez comment j'ai pris le selfie) ». Il se saisit du réseau de potentialités dans la réception de ses clichés par son public comme le pathos, la crainte, l'incompréhension pour sortir instantanément d'un circuit symbolique grave ou stéréotypé.



Figure 32 : selfie de Théo Curin posté le 25 mars 2021 sur son feed *Instagram*

Source : <https://www.instagram.com/p/CM2WLLTpxYI/>

Il incite ainsi les personnes qui consultent ses publications à réfléchir sur la façon dont elles perçoivent son handicap. Ses légendes et ses commentaires donnent des clés de lecture de ses mises en visibilité sans filtre d'une quadri amputation. Il invite le spectateur à dédramatiser et à déplacer son regard en offrant une vision capacitaire et de résilience, prenant le contrepied des différents clichés de limitation dont peut être lestée l'amputation et plus largement le handicap. La légèreté du style a une visée heuristique dans le traitement d'un thème sérieux. La stratégie discursive de

l'athlète-mannequin est renforcée par sa beauté physique reconnue et par sa pétillance. La construction de son soi numérique atteste d'une réussite personnelle et sociale. Le sportif accompli multiplie les partenariats et le nombre de ses followers ne cesse également de croître. Ses nombreuses publications suivies et générant des interactions œuvrent à banaliser le handicap et à mieux en saisir sa singularité. La monstration de son handicap sans filtre ni faste est la norme de sa communication visuelle, enrichie d'humour. La créativité, le détournement par le rire éduquent le regard de sa cybercommunauté et pose les fondements d'une approche parfaitement adaptées au code du réseau social et qui rompt avec tout clichés limitant.

Marie Amélie Le Fur, présidente du comité paralympique et sportif français est une Marianne de l'handisport. Son rôle de représentante se déploie au travers de ses publications. Les photographies la mettant en scène avec sa lame de course sont majoritaires sur son feed. Elle capte les singularités liées à l'usage du matériel prothétique par des plans rapprochés sur ses différentes prothèses et plus particulièrement celles de marche et les lames. Le dispositif prothétique est montré dans son ensemble avec le manchon, les emboitures et les revêtements esthétiques et pratiques. Elle participe à une mise en visibilité du handicap dans une logique de transmission symbolisée par la présence de son enfant sur ses clichés.



Figure 33 : photographie postée le 12 décembre 2020 sur le feed de Marie Amélie Le Fur,

intitulée « baby-coach », Source : <https://www.instagram.com/p/CI8WOkHBbeh/>

L'athlète sensibilise le public au handicap. Ce post avec sa petite fille génère de la douceur reliée à l'univers enfantin mais aussi un message symbolique d'éducation et de pédagogie. En effet, Marie Amélie Le Fur transmet aux générations futures son vécu afin de briser dès le plus jeune âge les potentielles barrières de la méconnaissance de l'autre dans sa singularité. Elle intervient dans les classes notamment en une mission civique d'éducation du regard à la différence pour favoriser le vivre ensemble.

Lorsqu'elle quitte les stades et ses lames, l'athlète porte une prothèse de marche avec un revêtement esthétique qui procure un rendu anthropomorphe presque naturel à sa jambe.



Figure 34 : publication du feed de Marie Amélie Le Fur postée le 24 juillet 2017

Source : [Marie-Amélie Le Fur \(@marieameliefur\)](#) • Photos et vidéos Instagram

Ce post légendé de l'indication en anglais « At home » en est l'illustration. Il banalise le port de la prothèse en la plaçant au premier plan d'une situation quotidienne. L'ordinaire d'un instant cocooning chez soi mêle et confond l'artificiel et le naturel. Le regard se décale sur une routine gestuelle identifiable par tous ses followers : se détendre sur un canapé. L'appareillage est fondu dans la capture d'une scène de vie courante. Il en devient presque invisibilisé.



Dans une dynamique similaire, la sportive œuvre à rapprocher le port d'une prothèse avec des *topoi* de la beauté féminine. En effet, le 15 décembre 2018, elle pose en robe rose pâle courte et moulante sur une piste d'athlétisme. Sa tenue met en avant sa silhouette féminine mince et élancée. Elle porte également une paire de sandales blanches avec un talon de plusieurs centimètres adapté à son pied prothétique en caoutchouc.

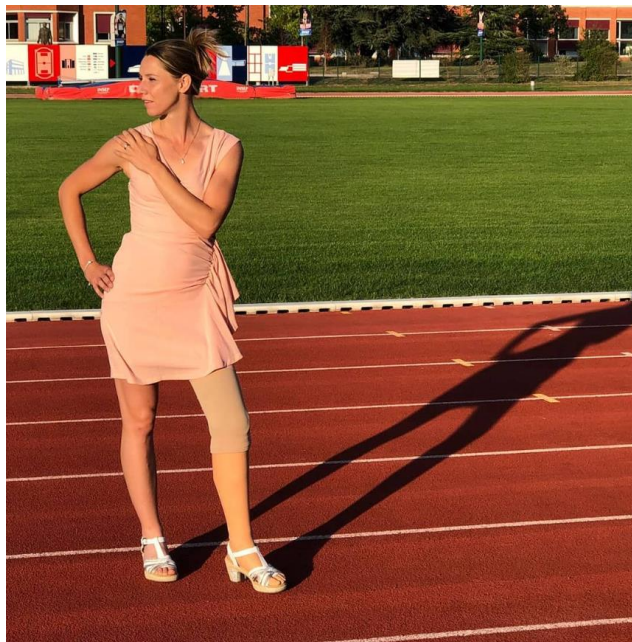


Figure 35 : publication datant du 15 décembre 2018 parue sur le compte *Instagram* de Marie Amélie Le Fur

Source : Marie-Amélie Le Fur (@marieameliefur) • Photos et vidéos Instagram

Cette publication témoigne de l'expression d'une féminité revendiquée et affichée où l'appareillage est totalement incorporé, participant de la volupté et de la sensualité des courbes de la jeune femme.

Pour Jean Baptiste Alaize, la prothèse joue un rôle important dans sa mise en visibilité et la construction digitale de son soi. Elle se pose en artefact modulable et personnalisable, vecteur d'affirmation de soi. Les techniques contemporaines de customisation varient entre incrustation,

gravure, tatouage et peinture. L'athlète la configure comme un véritable accessoire de mode en collaboration avec des artistes. L'appareillage est le reflet de sa personnalité et de ses valeurs et témoigne de son univers flamboyant, engagé et urbain. Sous le pseudonyme « Black Carbone », il place la prothèse au cœur de son identité. Elle occupe une posture symbolique double : celle du résultat d'un acte de génocide perpétré sur sa terre originelle au Burundi et celle d'une renaissance en France puis à Miami. La prothèse est porteuse d'éléments protéiformes et antagonistes qui caractérisent la trajectoire de vie de l'athlète. Douleur, persévérance et réussite se mêlent à des inspirations culturelles afro-franco-américaines. Ce qui génère des fluctuations et une hybridité. Les trois clichés ci-dessous tous issus de son feed en témoignent :



Figure 36 : post *Instagram* de Jean-Baptiste Alaize datant du 07 janvier 2021

Source :

[https://www.instagram.com/p/CYceJ2NJhw29Gtm42D6\\_1MbhrbLUye9DID8BTU0/](https://www.instagram.com/p/CYceJ2NJhw29Gtm42D6_1MbhrbLUye9DID8BTU0/)



Figure 37 : photographie parue le 04 décembre 2021 dans le feed de Jean-Baptiste Alaize

Source :

[https://www.instagram.com/p/CXE-R\\_XpQ3vt1WG9XUE5rv7cfzF464\\_1GiQ\\_Dg0/](https://www.instagram.com/p/CXE-R_XpQ3vt1WG9XUE5rv7cfzF464_1GiQ_Dg0/)



Figure 38 : cliché posté le 23 avril sur le compte *Instagram* de Jean-Baptiste Alaize

Source :

[https://www.instagram.com/p/CN\\_ps0yBpc5d0YtYd9SkN0qth4gf6fZQu2gy4E0](https://www.instagram.com/p/CN_ps0yBpc5d0YtYd9SkN0qth4gf6fZQu2gy4E0)



Le premier le met en scène sur une piste d'athlétisme, brandissant une prothèse de marche revêtue d'un pied en caoutchouc qui porte un graff. Jean-Baptiste Alaize apparaît torse nu, la musculature abdominale saillante. L'orientation de son bras poing fermé sur la prothèse hissée rappelle le poing levé du « Black Power » repris par de nombreux athlètes en défense aux droits de l'homme. Cette photographie rend compte de l'engagement corpo-symbolique du sportif. La prothèse est une allégorie de sa victoire sur la cruauté et un moyen d'émancipation et de réussite sociale par le sport. Le graffiti, inscription calligraphiée noire sur son pied artificiel figure un moyen d'expression et de signature. Ici le graffiti est pareil à un tatouage, il est une empreinte corporelle sur un membre hautement symbolique, également détourné par sa posture inversée.

La seconde photographie use des codes des arts urbains à la fois via l'angle de prise de vue, le style vestimentaire et la posture / gestuelle ainsi que le décor mural contenant des graffitis. Contre-plongée, jean déchiré, tenue de basketteur, apostrophe par une gestuelle rappologique de la Côte Est des Etats-Unis et *street art* sont autant de marqueurs visuels déployés. La gestuelle du « gun », le pistolet formé avec le doigté propre aux rappeurs est un signe de reconnaissance et d'appartenance à un clan, un gang. L'usage de ces codes sociaux construit une identité afro-américaine au sportif, cristallisée dans son pseudonyme « Black Carbone ». Le graffiti effectué sur la prothèse est porteur de sens et de proposition. La contre-plongée donne à voir l'élément personnalisé liant démarche artistique et revendication communautaire. La prothèse prend une dimension artistique, terrain d'expression d'un soi revendicateur de sa différence exposée et détournée de son usage purement moteur. Le choix des couleurs vives met en évidence l'appareillage qui se détache ainsi du décor. La mise en scène présente des actions codifiées et allusionnelles qui lui administrent un caractère rituel. Elle déploie une forme transversale faisant appel au corps, à la médiation, au spectaculaire et au normatif symbolique qui afflue vers la prothèse.

Le dernier cliché du triptyque dévoile l'athlète dans une posture décontractée et classique. Il est adossé à une rambarde d'une cabane de plage. Son pied prothétique est en appui, mettant en évidence sa prothèse au premier plan, captée en légère contre plongée. La dominante chromatique beige et jaune apporte une atmosphère chaude et scintillante. La lumière du soleil couchant forme des rayons qui entourent le sportif souriant. L'emboîture de la prothèse est dorée, elle brille dans la lumière de la scène. Son design épuré est d'un style moderne et chic. Le doré renvoie à un

élément précieux et place la prothèse comme un accessoire tendance, comme un bijou qui vient magnifier un corps. L'artefact prothétique pour Jean-Baptiste Alaize est un véritable terrain d'expression de soi et de revendication d'une personnalité engagée et soucieuse de son paraître. Les variations stylistiques sont autant d'éléments fédérateurs mais aussi de distinction. La prothèse est façonnée comme une œuvre d'art unique qui l'éloigne de son statut compensatoire pour tendre vers la sublimation. L'aspect purement mécanique de l'appareillage comme c'est le cas chez Théo Curin est dépassé. Dans une dynamique créatrice, le sportif place ses prothèses comme de véritables éléments esthétiques qui doivent être vus.

L'usage et l'appropriation des technologies de l'information et de la communication bouleversent les cadres spatio-temporels des liens et des activités de réseautage. Ils insufflent sur la toile des modes de communication et d'action dans la relation à autrui qui posent les bases de nouveaux modèles. Une revalorisation du rapport à soi dans un collectif communautaire est à l'œuvre. L'usage de la technique agence des stratégies sociopolitiques en faveur d'un changement social.

Dans ce contexte, *Instagram* se positionne en tant que double modalité : à la fois de partage de contenu au profit de l'expression d'individualités et de revendications de personnalités mais également d'affiliation par l'identification à des groupes à teneur concrète ou virtuelle.

S'exposer au cœur de cette ambivalence c'est révéler des représentations des corps qui se situent entre désir de reconnaissance et d'intégration communautaire et volonté de revendiquer une singularité, de se différencier. La diversité des modes de présentation de soi traités sous différentes approches et appellations, « invention de soi » (Kaufmann, 2004), « production de soi » (Cardon, Delaunay-Téterel, 2006), « figuration de soi, design de la visibilité » (Cardon, 2008), « exposition de soi » (Granjon, Denouël, 2010) se loge à la jointure entre la construction d'un soi sous le regard des autres (Mead, 1934) et la « présentation de soi » (Goffman, 1959).

Aménager et étaler sa vie sportive ou personnelle et professionnelle dans les vitrines numériques des plateformes des réseaux sociaux permet d'exister au travers du regard des autres et de se sentir exister voire avoir le sentiment d'être aimé. Les indicateurs de la teneur de ce lien demeurent dans le champ interactionnel via une signalétique générée par les outils à disposition des utilisateurs. Ils alimentent également la notoriété utile à la perception du handicap dans la société au quotidien. Les réseaux sociaux amplifient la capacité à exposer l'individu et son corps et les possibilités de le

contempler, déclenchant moult réactions auprès du cyber public alternant entre admiration, désir, dégoût, identification, etc. Ces ressentis se manifestent par des réactions concrètes et visibles par celui qui s'expose : likes, commentaires, décision de « suivre » ou non le profil d'un individu.

Les sportifs paralympiques de notre échantillon explorent l'exposition de leur statut social d'athlète de haut niveau professionnels par lequel ils sont suivis, financés et évalués. Cela borne l'étendue et le contenu de leur participation sociale. Le cadre sportif professionnel sous-tend des responsabilités et une réciprocité avec les financeurs, atténuant ainsi le degré d'autonomie comportementale. Le poids des marqueurs sociaux attendus par les rôles de représentants des athlètes génère des constructions identitaires généralistes et genrés au cœur des interactions entre les sportifs appareillés et leur environnement socio-numérique. Les constructions genrées renvoient à une apparence physique et corporelle qui répond aux canons de beauté contemporains de la société. Les identités des sportifs et leurs codes sont mis en conformité avec le modèle dominant d'une culture contemporaine de la visibilité numérique. La vertu émancipatrice d'une communauté singulière minoritaire se fonde alors dans une adéquation stylistique globalisante et normative. Les images du stigmate de l'amputation sont des marqueurs identitaires tantôt revendiqués et esthétisés, tantôt fondus dans des stratégies de normalisation, évacuant les situations de handicap. Les mentions aux obstacles de participation sociale restent dans l'ombre ou esquissés par la voie humoristique. Seul Jean-Baptiste Alaïze semble dépasser ces rapports sociaux majoritaires par un processus d'ethnisation qui apparaît comme un acte différencié. Par l'affirmation de la culture Black et la revendication d'un attrait pour le bling bling, il crée un espace de liberté et de diversité qui affirme sa singularité.

La plateforme numérique induit une mouvance appréciative liée à un environnement intersubjectif. Il n'y a pas de fixité des normes dans la mesure où elles sont contextualisées par l'arrière-plan culturel du follower. De même, les engagements au caractère fluctuant des athlètes dans des circuits socio-culturels orientent les publications et leurs imbrications qui nécessitent des ressources temporelles, économiques et comportementales. Ce qui explique des écarts d'implication. Les variables qui reflètent les pratiques des utilisateurs soulèvent les enjeux de transférabilité des données et de crédibilité. L'identité narrative et numérique se bâtit par la diffusion de productions photographiques et discursives. Sa crédibilité passe par les éléments satellitaires de diffusion comme le style et le format.

Malgré la formidable fenêtre de visibilité alliant être et paraître dont peut faire bénéficier le réseau social, il présente cependant des limites et des contraintes. D'un point de vue éthique, être usager d'*Instagram*, c'est céder tous ses droits sur les informations, les images et les données personnelles. Le partage de contenu militant ou artistique doit obéir à des contraintes importantes. Si un profil ne correspond pas à la norme établie dans les conditions d'utilisation ou témoigne de pratiques plus militantes, il peut alors se voir supprimé son contenu par la plateforme ou devenir la cible de harcèlement de la part d'autres individus. Lors de l'inscription sur l'application numérique, il faut adhérer à l'ensemble des conditions générales d'utilisation, plaçant ainsi l'ensemble des contenus aux mains de la plateforme. Le degré de liberté y est moindre que sur un site internet personnel. Les possibilités de diffusion se limitent aux possibilités d'usages des outils de l'application.

En termes de réception, la généralisation des technologies de diffusion et de partage et la possession massive d'écrans mettent en question la capacité à être pleinement attentif et concentré sur l'instant présent. Quelle attention et quel crédit apportons-nous à un petit élément d'une multitude ? La logique de (sur)consommation permet-elle une préservation d'un regard aiguisé de nos têtes pensantes ? Le recul nécessaire pour se saisir de ces questions nous fait actuellement défaut.

Notre observation d'agrégats socio-numérique esquisse des tendances dans un contexte particulier qui en limite la généralisation. Pour pouvoir établir des passerelles de réciprocité, une étude dans un cadre à plus grande échelle de l'application des résultats énoncés ici serait judicieuse. Elle permettrait de dégager des éléments individuels pertinents pour l'analyse de phénomènes sociaux plus vastes dédiés à l'interrelation et à l'inclusion.

### **De la téléprésence à la coprésence**

*Instagram* traverse le corps social de part en part en liant sphère sportive et plus largement sociale, aire domestique et champ professionnel. Les publications sont des pratiques intégrées dans le quotidien des athlètes. La plateforme participe à la gratification de soi dans une optique de reconnaissance qui permet la négociation de normes par l'autonomie technologique, des tentatives d'affranchissement et différents modes de présentation individualisés. L'approche des usages sociaux lie macro et micro social, le collectif communautaire affinitaire et institutionnel et les

expériences personnelles. A cet égard, le hors champ devient en enjeu capital. Il invite à questionner les dynamiques de sociabilisation qui accompagnent ou non la sociabilisation numérique. La géographie de l'analyse de l'usage des réseaux est double. Elle concerne à la fois l'échelle individuelle via les besoins d'interactions et les ressources mobilisées. Le second niveau est celui des sociabilités au sein des différentes communautés en ligne et d'une potentielle recomposition relationnelle hors écrans. L'usage des réseaux facilite-t-il le lien social dans une disposition de communication en face à face ? Y a-t-il une porosité entre la relation réelle, frontale et le virtuel issu du réseau social numérique ? Grâce à son algorithme liant relations, intérêts, récurrence et abonnements, les représentations du handicap peuvent être visibles en dehors du champ communautaire des abonnés et apparaître dans des flux élargis.

Etudier la corrélation entre l'interaction digitale handi-valide et son impact dans les sociabilités de face à face serait un prolongement intéressant pour rendre compte de l'utilité et des rôles qui découlent des usages des réseaux sociaux numériques tels qu'*Instagram*. Notre recherche ouvre des pistes de réflexion et permet de dresser un tableau de l'incorporation des images liées au handicap sur la toile dans le cadre particulier d'*Instagram* et du vécu prothétique.

Bien qu'un fait scientifique ne puisse s'établir entre les données chiffrées liées aux interactions numériques et les enjeux de transformation du regard sur le handicap, notre travail apporte une base éclairante en réponse à l'amélioration de la prise en considération et à la reconnaissance des Instagrameurs prothétiques. De plus, la diffusion foisonnante d'image de soi des personnes en situation de handicap au-delà du cadre sportif favorise une habitude et une formation du regard des usagers propices au ciment d'un mieux-être ensemble. Notre approche en miroir place en résonance les créations médiatiques avec les constructions personnelles des athlètes. Les deux portent en leur sein des enjeux de mises en visibilité dans un contexte de communication de masse et se complètent. Pour dépasser cet écosystème binaire, nous avons fait le choix d'étudier le développement de relations interpersonnelles handi-valide en dehors des écrans dans un contexte de co-pratique sportive. Il s'agit d'engager un processus de mixité dans lequel la création de repères et de représentations s'établit dans un même cadre, celui du savoir expérientiel co-construit en une réunification de l'altérité. Ce socle commun crée un environnement au sein duquel deux aires culturelles se confondent.

## TROISIEME PARTIE :

### La mixité handi-valide dans la co-pratique sportive

« Pour apprendre quelque chose aux gens, il faut mélanger ce qu'ils connaissent avec ce qu'ils ignorent ».

(Pablo Picasso, 1917)

---

### Chapitre 1 : Enjeux identitaires d'une posture interstitielle : entre altérité et légitimité

#### Approche systémique de mon engagement en tant que doctorante valide dans une relation de recherche sur le handicap

L'objectivité est souvent présentée comme une des conditions *sine qua non* de l'édification d'un savoir scientifique admis et reconnu comme tel. Or, lors d'un travail de recherche exploratoire, le « je » n'est pas totalement banni. Au contraire, il occupe une place déterminante au sein du travail de thèse. La figure du jeune chercheur est alors à penser en tant qu'acteur social, en interaction avec l'environnement culturel dans lequel il est impliqué. Ainsi, « l'histoire personnelle (...), mais aussi les circonstances disciplinaires et plus largement socioculturelles dans lesquelles [les chercheurs] travaillent, ont un effet sur les thèmes de recherche et les personnes sélectionnées pour une étude » (Davies, 1998). Cette part de déterminisme nous invite à la réflexion sur le positionnement doctoral par rapport à l'objet de recherche à la lumière d'un engagement personnel.

L'article de Donna Haraway sur les savoirs situés *-situated knowledge-* est une contribution fondamentale sur la posture d'engagement du chercheur qui renouvelle la pensée critique. Les enjeux épistémologiques, éthiques et politiques qui en découlent tracent des frontières nouvelles du savoir et du pouvoir. Donna Haraway est une théoricienne en zoologie et philosophie. Son double cursus aboutit à la soutenance d'une thèse en 1976 en *sciences studies* et *cultural studies*.

Elle analyse les usages de la métaphore en biologie expérimentale et la posture de chercheur en tant qu'individu producteur à la fois de la connaissance et de la construction des outils et des méthodes scientifiques. En s'appuyant sur des recherches en primatologie, elle démontre que les récits scientifiques érigent une dichotomie entre les humains et les singes, métaphore entre culture et nature et génèrent des préjugés. L'argument de la chercheuse atteste que l'activité scientifique en sciences du vivant est liée à la société dans laquelle elle est produite et ne saurait donc être complètement neutre, universelle et objective. Donna Haraway reconfigure le système scientifique dont l'histoire est essentiellement écrite par une plume androcentrique. Les théories féministes épistémologiques du positionnement -*standpoint theory*- dans la mouvance des *sciences studies* ont ensuite élargi la démarche initiale de la chercheuse américaine. Questionner l'objectivité scientifique n'est pas un fait novateur à cette époque, néanmoins, leur biais épistémologique féministe est alors peu exploré.

A partir des théories féministes du positionnement, Sandra Harding brosse un portrait type du théoricien scientifique : un homme occidental, hétérosexuel, blanc. (Harding, 1986 et Harding 1991). Le travail des femmes dans la recherche est extérieur à l'édification des théories scientifiques. Elle propose le modèle d'objectivité forte liant positions minoritaires et réflexivité et explique que la dimension subjective des sciences ne met pas à mal la qualité des connaissances et des théories produites. C'est en réponse à cette proposition conceptuelle que Donna Haraway va développer les savoirs situés. Elle prend ses distances par rapport aux épistémologies féministes pour se concentrer sur les processus de production d'abstractions scientifiques. Elle ne souhaite pas un renouveau théorique des sciences mais une transformation. La posture surplombante de l'observateur invisible où le savoir est centralisé est abandonnée au profit d'une incorporation de la vision de sa médiation. En d'autres termes, d'où s'effectue l'observation et de quelle manière. L'approche située est non universelle puisqu'elle est inhérente à un corps précis dans un cadre précis. L'incarnation induit une vision partielle et un impact sur le savoir produit.

Notre thèse est pétrée d'une volonté de mise en lumière de sportifs en situation de handicap physique et d'expériences vécues mixtes handi-valides dans différentes disciplines sportives que sont la course à pied, l'aviron, le ski et le cyclisme. Cette imprégnation, source de revendications et d'actions en faveur d'athlètes handisports participe du façonnement méthodologique et théorique de notre travail. En ce sens, il ouvre un questionnement sur notre implication de jeune chercheuse

valide marquée d'un bagage subjectif et portant un regard sur le handicap. Handicap est entendu ici au sens large d'altérité : cet autre au schéma corporel différent de moi mais qui œuvre dans les mêmes dynamiques motrices induites par la pratique sportive. Dans quelle mesure l'engagement personnel du chercheur influence-t-il sa démarche ? L'ancrage biographique dans un contexte d'effacement du moi marque-t-il une distorsion ou au contraire, engendre-t-il un élan moteur ? Comment légitimer la production d'un savoir théorico-pratique fondé sur l'étrangeté corporelle ?

### **L'inscription théorique dans le champ des *disability studies***

« L'engagement considéré comme acte, ce n'est rien d'autre que la décision en tant qu'elle concerne l'être même de celui qui décide. Toute décision affecte celui qui la prend, même si elle porte sur des choses ; se décider, c'est se lier soi-même, se modifier conformément à un certain projet » (Ladrière et al., 2015 : 368).

Dans un élan réflexif, nous analyserons au cœur de cette partie, Le rôle et le positionnement de l'aspect humain dans notre production de connaissances. La posture du jeune chercheur par rapport à son objet de recherche doit répondre à des canons académiques et à une adéquation entre des lignes de conduites et des objectifs clairement définis. Même si le choix du terrain, des échantillons et l'ouverture qui découlent des résultats interprétés peuvent révéler un engagement, il n'en demeure pas moins que la méthodologie, en particulier celle de l'analyse, se veut impartiale. Notre démarche puise sa singularité au cœur du champ d'études sur le handicap les *disability studies*. Elles « examinent les idées relatives au handicap sous toutes les formes de représentations culturelles tout au long de l'Histoire, et (...) émanent et soutiennent le mouvement pour les droits des personnes handicapées, qui plaide pour les droits civiques et l'autodétermination. [...] les *disability studies* se sont développées pour dégager les déficiences du mythe, de l'idéologie et du stigmatisme qui influencent les interactions et les pratiques sociales » (Albrecht et al., 2001 : 43). En ce sens, l'engagement devient vecteur de changement par l'instauration de débats fondés sur la construction de travaux scientifiques. Par son aspect pluridisciplinaire alliant sciences de l'information et de la communication, sciences et techniques des activités physiques et sportives et



anthropologie dans une dynamique d'ouverture de questionnements et une volonté de déstigmatisation, notre travail s'inscrit dans ce domaine de recherche foisonnant.

En effet, les *disability studies* sont un champ multidisciplinaire qui a émergé par des mouvements de protestations des personnes en situation de handicap aux Etats-Unis et dans les pays anglo-saxons. Ce pôle de recherche est engagé en faveur de l'intégration des personnes atteintes de déficiences. Lors du congrès de la Society for Disability Studies qui s'est tenu en 1993, Simi Linton, fer de lance du mouvement, a formulé une définition de ce champ scientifique en plein essor:

« Les *disability studies* restructurent l'approche du handicap en se centrant sur lui en tant que phénomène social, construction sociale, métaphore et culture, utilisant le prisme émiq ue via un modèle de groupe minoritaire. Elles examinent les idées relatives au handicap sous toutes les formes de représentations culturelles tout au long de l'Histoire, et analysent les politiques et les pratiques de toutes sociétés afin de comprendre les déterminants sociaux plutôt que physiques ou psychologiques de l'expérience du handicap. Les *disability studies* émanent et soutiennent le mouvement pour les droits des personnes handicapées, qui plaide pour les droits civiques et l'autodétermination. Ce point de vue détourne l'attention portée au paradigme prévention/traitement/remède en faveur du paradigme social/politique/culturel. Ce changement ne signifie pas le déni de l'existence de déficiences ni le rejet de l'utilité d'interventions et de traitements. Au lieu de cela, les *disability studies* se sont développées pour dégager les déficiences du mythe, de l'idéologie, du stigmate qui influencent les interactions et les pratiques sociales. Cette discipline conteste ainsi l'idée que les statuts économiques et sociaux ainsi que les rôles assignés aux personnes handicapées sont des conséquences inévitables de leur condition » (Albrecht et al., 2001 : 59).

De surcroît, la conception de la recherche sur le handicap dans le champ des *disability studies* est fondée sur la notion de participation. Le chercheur œuvre en faveur de l'émancipation et de l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap. Cette prise de position détient une valeur éthique qui se déploie à travers d'actions et des débats initiés dans la sphère publique.

L'élaboration de ce travail exploratoire lie données scientifiques et savoir expérientiel. Largement décliné dans le domaine des sciences de l'éducation et de la santé, le savoir expérientiel fait généralement référence à des postures d'apprentissage. D'après le CNRTL, l'expérience est « le fait d'acquérir, volontairement ou non, ou de développer la connaissance par la pratique et par une confrontation plus ou moins longue de soi avec le monde ». L'expérience pense les individus dans un contexte environnemental qui comprend une culture, une histoire, des besoins et des envies ou encore des croyances qui influencent la perception d'une situation vécue. Elle relie l'être humain à ce cadre par les sens et la conscience. C'est la raison pour laquelle les savoirs qui découlent de l'expérience ne sont pas généralisables car cette dernière répond à une logique circonstanciée (Barbaras, 1998). Dans ce cadre, l'expérience sensible concerne une connaissance individuelle qui englobe la subjectivité et se forme selon un vécu. En didactique, le savoir résulte d'une élaboration institutionnelle. Les connaissances des personnes qui la composent sont assemblées selon des codes formels avant d'être enseignées. Un savoir est alors reconnu à teneur scientifique lorsqu'il répond aux canons de la discipline dans laquelle il s'inscrit (Margolinas, 2014 : 14). L'expérience individuelle n'est pas le levier direct du savoir. L'appellation « savoir expérientiel » nécessite de repenser les relations entre savoir, connaissances et expériences. La sociologue Tomasina Borkman est à l'origine de l'expression lorsqu'elle publie en 1976 son article *Experiential knowledge : a new concept for the analysis of self-help groups*. Elle y expose ses recherches menées au sein de groupes d'entraide entre pairs et apporte une définition du savoir d'expérience en tant que « vérité tirée de l'expérience personnelle relative à un phénomène, plutôt qu'une vérité acquise par le raisonnement discursif, l'observation ou la réflexion sur des informations fournies par d'autres » (Borkman, 1976 : 445-446). Les savoirs issus du vécu d'une expérience personnelle peuvent probablement se retrouver dans une situation similaire vécue par une autre personne. La mobilisation de ces savoirs peut être utilisée pour venir en aide à d'autres individus. La chercheuse indique que l'élaboration d'un savoir expérientiel allie expertise expérientielle, « *experiential expertise* » et expérience. Nous considérons que dans le champ d'études sur le handicap et plus particulièrement au sein de notre contexte de recherche, l'expérience corporelle et sensible et le singulier sont des repères fondamentaux à mobiliser.

Pour mener à bien la quête méliorative des *disability studies*, un code de conduite de la recherche sur le handicap avait été érigé par Mark Priestley. Il contient six points essentiels repris par

Albrecht, Ravaud, Stiker en 2001. Son apport reste novateur jusqu'au début des années 2000 et il possède des bases qui font écho à notre démarche de jeune chercheuse.

Le premier point est relatif à « l'adoption d'un modèle social du handicap comme base de production de recherches ». Cet axe rejoint l'évolution terminologique législative française et internationale déployant la dénomination de personnes en situation de handicap et non plus personnes infirmes ou handicapées. Cette approche conceptuelle socio-environnementale est nécessaire à une considération globale et systémique. Notre démarche de jeune chercheuse répond à ces critères par une prise en considération du handicap liée à la Classification Internationale du Fonctionnement élaborée par l'Organisation Mondiale de la Santé en 2001. Cette affiliation envisage le fonctionnement et le handicap comme des concepts pluriels et interactionnels. L'aspect biologique des spécificités des individus est pensé en corrélation avec la participation sociale, les facteurs environnementaux de cette participation ainsi que le caractère psychologique des individus. L'objectif étant de décloisonner les barrières des classifications et de considérer la personne atteinte de déficience dans son ensemble et en lien avec son milieu. En ceci, elle se détache du modèle médical défini par Philip Wood au début des années 1980. Dans cette conception, la limitation ou l'incapacité est due uniquement à l'état de santé physique et mental de l'individu. Les critères sociaux et environnementaux ne sont pas pris en compte. Notre positionnement rejoint celui de la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 qui précise la notion de handicap comme étant « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. » Ce schéma social du handicap permet de penser les dynamiques entre la personne, son milieu et ses capacités.

Le second point est « l'abandon d'une neutralité prétendument garante d'objectivité au profit d'un engagement politique dans les combats du mouvement des personnes handicapées. » Cet impératif synthétique est fondamental pour l'apport réflexif de notre travail de thèse. Si au regard des *disability studies*, l'objectivité imposée par le point de vue neutre du chercheur ne peut répondre pleinement à l'engagement social envers les personnes en situation de handicap, la posture doctorale demeure

plus complexe. Elle forme une imbrication triangulaire entre engagement, neutralité et politique, dont le noyau représente une combinaison féconde.

L'engagement dans le cadre du doctorat est articulé autour de l'axe de notre recherche. Le socle théorique sollicité ainsi que les analyses afférentes soulèvent des questionnements ou mettent en lumière des situations qui posent problème ou rendent compte d'enjeux sociétaux majeurs comme l'intégration. Mais l'engagement est également le fruit de trajectoires sociales et personnelles, façonnées par des facteurs déclencheurs de l'orientation de notre sujet de recherche, alliant le *je* personnel, intime et le *je* scientifique. Cette composition entre traces biographiques et engagement dans un cycle de recherche a fait l'objet de la préface de notre mémoire de master 2 intitulé *D'Icare à Oscar : L'émergence d'un mythe médiatique du super-athlète de l'arène sportive*. Un éclairage de ma posture et du point de départ de mon questionnement scientifique y demeure :

« Septembre 2013, au bassin d'aviron du sport nautique de Nancy. C'est une période transitoire. La fin d'une saison riche en performances laisse place au fourmillement de débutants qui viennent s'essayer à ce sport de glisse. Jolie farandole désordonnée de pelles qui volent au-dessus de l'eau et de tubes qui s'enfoncent dans la Meurthe. L'aviron n'est pas un sport facile, surtout pour qui s'initie. Pourtant, au beau milieu de ce cafouillage technique, une jeune femme se démarque. Nouvelle, elle fait du pair oar avec une fille confirmée. Le pair oar ou 2- est un des bateaux les plus instables de l'aviron. Les deux rameuses ont chacune une rame de pointe pour faire glisser la coque. La synchronisation bâbord-tribord et l'équilibre des forces sont obligatoires pour que le bateau se maintienne et que sa trajectoire soit rectiligne. Le geste est précis, la propulsion harmonieuse, si bien que rien ne laisse présager qu'elle donne ses premiers coups d'aviron.

Alors que les deux rameuses manœuvrent pour apponter, une prothèse de la jambe avec un pied artificiel revêtu d'une basket est apportée au ponton. En réalité, la jeune femme débutante a été amputée et rame sans sa prothèse. Cela rend son cas encore plus admirable dans la mesure où, avec la force d'une seule jambe, elle doit pousser comme la fille qui l'accompagne et qui a ses deux pieds dans les cale-pieds.

Au-delà de la dimension admirative de cette prouesse physique et technique, cette athlète handisport ouvre un questionnement sur les limites entre le sport valide et le handisport. Certes, le duo sportif alliant un(e) athlète handicapé(e) et son(sa) guide est bien connu,

notamment en ski et en athlétisme, disciplines très médiatisées, néanmoins, avec la pratique du pair oar, les deux rameuses sont placées sur un même pied d'égalité. Les deux se complètent et leurs forces doivent être identiques. Sans prothèse, cette jeune femme égale des rameuses valides. Qu'en serait-il si elle ramait avec un appareillage conçu pour la pratique du sport nautique ? Elle serait sûrement plus forte encore et dépasserait des valides. A l'échelle régionale, elle interroge les frontières de l'humain et attire toute mon attention.

Nul besoin de s'appeler Pistorius pour démontrer que le handicap est désormais aux antipodes de l'image de contre-mobilité. Passionnée et concernée à la fois par le handicap et le sport, ma rencontre avec Ambre, ce petit bout de femme appareillée, voluptueuse et au regard félin a été un élément déclencheur de ma volonté de fonder ma recherche sur l'image de l'handisportif hybride (...) » (Letz, 2014 : 2-3).

Le vécu est donc une voie d'accès dans une relation scientifique engageante. Nous faisons partie intégrante de l'environnement social que nous étudions. La neutralité représente le processus d'objectivation effectué par la posture et la méthode scientifiques qui confèrent du crédit et la reconnaissance dans le champ de la recherche. Cette notoriété se transfère via la vulgarisation dans la sphère sociale au sens large. La transmission porte elle aussi le sceau d'un engagement.

Le pan politique apparaît polysémique. Il mérite un éclairage épistémologique. Nous l'entendons sous la forme d'un engagement militant. Notre mobilisation plus que notre militantisme passe par une vision environnementale du handicap avec un souci d'œuvrer à la pleine jouissance de la citoyenneté et à la reconnaissance des personnes en situations de handicap encore trop souvent placées à la marge par des rapports de dominations des modèles sociaux contemporains. Nous pointons également des écarts entre le cadrage législatif et la réalité du terrain. L'engagement se cristallise par la voie associative, des expériences de vie sociale mixte handi-valide, de la vulgarisation scientifique et des interventions lors de rassemblements avec mes pairs. Nous ne faisons pas de politique mais nous composons avec elle par notre implication et les personnes sollicitées qui sont en lien direct avec les politiques liées au sport et au handicap. Notre mobilisation se fait via un état de lieux, par le fait de penser le monde, de se saisir de situations et des processus, de donner la parole et la recueillir et s'en faire le relais scientifique.

Le troisième volet est attaché à la volonté de n'entreprendre des recherches que là où elles auront des avantages pratiques pour l'émancipation des personnes handicapées et/ ou l'élimination de barrières handicapantes. Cela rejoint le point précédent, avec les notions de vivre-ensemble et d'intégration en usant d'un statut scientifique reconnu par ses pairs et déployé dans le champ social. Le travail de thèse se fait tremplin analytique d'enjeux humains contemporains.

Le quatrième point est la délégation du contrôle de la production de recherche pour garantir une responsabilité entière aux personnes handicapées et à leurs organisations. Nous n'avons pas de liens contractualisés édifiés par un financement institutionnel ou privé, seul le rattachement académique prévaut dans une démarche d'indépendance et d'autonomie intellectuelle.

En cinquième point, il s'agit de la capacité à donner la parole à l'individuel tout en s'efforçant de collectiviser ce qui est commun aux expériences et à l'épreuve des barrières handicapantes. Notre recherche ne saurait se limiter au cadre de l'arène sportive. Les enjeux soulevés vont bien au-delà et usent d'une considération dont la vocation tend vers une échelle sociétale.

Le dernier point énoncé par Mark Priestley relève de la volonté d'adopter une pluralité des méthodes pour le recueil et l'analyse de données en réponse aux besoins changeants des personnes handicapées. Notre dispositif méthodologique combine les champs de l'anthropologie et des sciences de l'information et de la communication au travers des carnets d'observations, des entretiens semi-directifs et des analyses de données.

Ainsi, notre engagement passe par l'élaboration et la conduite de projets en lien avec le handisport dans une visée participative et de mise en visibilité. L'alliance d'entretiens individuels et d'observations participantes collectives ainsi que l'élaboration et l'étude du corpus médiatique entre 2012 et 2021 sur la spectacularisation des athlètes paralympiques, assurent une pluralité d'investigation pour répondre aux spécificités de l'étude du handicap et de ses représentations.

Néanmoins, cette imprégnation dans le champ de la déficience nécessite une prise de recul et une introspection intellectuelle afin de passer outre les écueils de la subjectivité et de l'engouement de l'investissement personnel. Bien que la subjectivité ne soit pas un aspect écarté de la recherche en sciences humaines et plus particulièrement dans un recueil de données anthropologiques, il n'en demeure pas moins que le retour réflexif et distancié sur soi et sa démarche est une étape essentielle et inévitable. La question du positionnement du doctorant face à son implication dans la sphère

sociale conduit un retour sur son expérience personnelle dans le processus de recherche afin de construire et de légitimer l'objectivité scientifique. Charlotte A. Davies définit la réflexivité comme « un retour sur soi-même, un processus d'auto-référence. » Elle ajoute que « dans le contexte des recherches en sciences sociales, la réflexivité à son niveau le plus immédiat et le plus évident, revoie à la manière par laquelle le produit de la recherche est affecté à la fois par l'expérience personnelle et le processus de recherche » (Davies, 1999). Ainsi, entrent en jeu « l'histoire personnelle » du chercheur mais aussi « les circonstances disciplinaires et plus largement les circonstances socioculturelles » dans lesquelles la recherche est établie (*ibid.*). Il y a une relation causale entre les travaux de thèse effectués et l'arrière-plan socioculturel et personnel du chercheur. Par l'ancrage au sein des *disability studies*, le chercheur s'engage dans ses travaux pour faire émerger des débats non seulement dans la communauté scientifique mais aussi dans la société. Il ne s'agit pas uniquement de produire un savoir, d'expliquer et de comprendre le monde qui nous entoure mais aussi de relayer ce savoir en s'adaptant au public visé. Ainsi, comme l'explique Michel Callon, « le chercheur en sciences humaines par l'intermédiaire de son travail met en lumière des situations qui étaient jusqu'alors restées dans l'ombre » (Callon, 2000 : 176). A l'image d'un photographe, le chercheur révèle et met en lumière un monde intelligible et sensible. Il porte dessus un regard neuf, sujet au devenir.

Ces définitions mettent en exergue une triangulation posturale à laquelle le doctorant est assimilé. Elle concerne le raisonnement intellectuel, la pratique et la critique. Dans son introduction au paradoxe de « neutralité engagée », en 2002, Nathalie Heinich décompose la figure polysémique de ce que l'on nomme communément « l'intellectuel ». Son éclairage des différents pôles qui sont induits dans l'appellation « intellectuel » apporte des précisions sur l'ambivalence du positionnement du doctorant. Cette controverse naît de la capacité à adopter une position identitaire tripartite répartie entre le chercheur, l'expert et le penseur. Le chercheur use de méthodes analytico-descriptives de compréhension et d'explication du monde social alors que l'expert apporte des réponses à des demandes pratiques par l'usage de connaissances dans un domaine précis dans une logique d'action et/ ou de conseil. Enfin, le penseur revendique la convocation de valeurs pour la critique ou la justification d'une situation donnée par le biais de la discussion et de l'évaluation. Le doctorant en sciences humaines et sociales peut être à la fois chercheur, expert et penseur en fonction du contexte dans lequel il évolue et s'exprime.

La seconde décennie des années 2000 est teintée de remises en question par des études critiques sur le handicap. Elles ouvrent un large éventail d'interrogations jusqu'alors absentes ou peu traitées. Des rebonds analytiques amènent à reconsidérer les modèles sociaux du handicap et les enjeux qui en découlent. Le champ interdisciplinaire opère une autoréflexion par les chercheurs qui le composent. Entre maturité disciplinaire et véritable tournant paradigmatique radical, les points de vue sont nuancés. Les *disability studies* ont émergé comme nous avons déjà pu l'expliquer, de concert avec les mobilisations pour les droits des personnes handicapées. Les principaux axes de préoccupations étaient originalement matériels et spatiaux et normatifs. Le spectre des *disability studies* s'est diversifié. Dans cette mouvance, un socle théorique apparaît inchangé, décliné en quatre points par Helen Meekosha et Russell Shuttleworth : « l'impossibilité de réduire la vie sociale à des faits objectifs <sup>71</sup>»- « the irreducibility of social life to objective facts- »- , « l'exigence de lier la théorie à la pratique au cœur de la lutte pour une société participative et d'autonomie », «-the requirement of linking theory with praxis in the struggle for an autonomous and participatory society- », « la nécessité pour une discipline ou un champ d'études d'être conscient de sa propre historicité et d'opérer un retour critique sur son cadre conceptuel », « -the necessity that a discipline or field of study be aware of its own historicity and critically reflect on its conceptual framework- », « la nécessité d'engager un dialogue avec d'autres cultures sur les questions et les concepts à la signification actuelle », « -the need to engage in a dialogue with other cultures on the issues and concepts of current significance (Meekosha et Shuttleworth, 2009 : 50-68).

Les études critiques sur le handicap (CDS) ont remis en cause les lignes matérialistes des approches conventionnelles ainsi que les logiques binaires sujettes à une hiérarchisation et une classification sociale entre la sphère handi et la sphère valide. (Shildrick, M., 2012. : 33-36). La critique anti-dualiste a aussi porté un regard contestataire sur le modèle social du handicap analysé comme « une expérience collective de l'oppression » et développé l'argument selon lequel « le développement d'un espace social où les identités pourraient formées et façonnées en étant libérées des contraintes normatives imposées par les normes binaires handicapés / non-handicapés <sup>72</sup> » (Corker, 1999). Cette idée a été déployée et étoffée en Angleterre et aux Etats-Unis au sein des

---

<sup>71</sup> Traduction personnelle

<sup>72</sup> Traduction personnelle de l'anglais : « the development of a social space where identities could be formed and fashioned free from the normative constraints imposed by bipolar norms of disabled/non-disabled. » in Corker, M. 1998. *Deaf and Disabled or Deafness Disabled*. Milton Keynes: Open University Press.



travaux des théoriciens tels que Fiona Kumari Campbell en 2009 et Dan Goodley en 2011. Dan Goodley estime que les différences entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées sont des productions sociales qui participent d'un maintien de domination (Goodley, 2011 : 113). Dans cette perspective, la puissance et les privilèges sont du côté de la sphère valide, cristallisés en une norme et précipitant les personnes handicapées dans les cases de la déviance et de l'infériorité. Une discrimination en faveur des personnes valides s'opère (Campbell, 2009).

Jugés comme matérialistes et simplistes, le modèle social et ses termes appellent à une reconsidération méthodologique et généalogique du handicap. Une prise de distance des théoriciens vis-à-vis des décideurs politiques et des prestataires de services qui ont tendance à utiliser le modèle social à leurs propres fins s'esquisse (Shildrick, 2012 : 36-41). L'essence de la critique des chercheurs trouve des résonances foucaaldiennes car leur démarche « ne consiste pas à dire que les choses ne vont pas bien telles qu'elles sont. Il s'agit de souligner quels types d'hypothèses, quels types de modes de pensée familiers, incontestés, inconsiderés reposent les pratiques que nous acceptons » (Foucault, 1997 : 41-79). L'objectif critique se consolide dans la tentative de briser le dualisme entre personnes avec déficience et personnes sans déficience dans une approche réflexive et novatrice. Le problème ne réside pas dans la déficience des personnes handicapées mais il se situe dans la manière dont la normalité est construite créant ainsi le problème de la personne handicapée. (Davies, 2010 : 5-19). Les CDS se nourrissent d'apports complémentaires comme le genre, la sexualité ou encore l'ethnicité (Vehmas et Watson, 2014 : 640).

L'approche axée sur les capacités *-the capabilities approach-* utilisée par les Nations Unies et des gouvernements nationaux comme le Royaume Uni forme un cadre de développement opérationnel des pratiques politiques et d'économie normative. Le moule théorique a pu être transposé de façon effective au handicap dans des réalités politiques (Burchardt, 2004, Nussbaum, 2006 et Sayer, 2011) mais le théoricien de la justice globale Thomas Pogge, dans la lignée de son professeur John Rawls, philosophe libéral et professeur à Harvard, en souligne les limites. Selon lui, ni Amartya Sen, ni Martha Nussbaum n'ont pas démontré que l'approche capacitaire peut produire un critère public de la justice sociale qui pourrait concurrencer les approches « ressourcistes<sup>73</sup> » les plus

---

<sup>73</sup> Le concept de « ressourcisme » est donné au courant de pensée selon laquelle la maximisation du bien-être doit être une maximisation des ressources des plus pauvres. John Rawls et son élève Thomas Pogge sont les deux figures représentatives du courant qui critique les « capacités » ou « pouvoirs d'être ou de faire » inhérentes à l'économie du bien-être appelée également *welfarisme*.

aiguës (Pogge, 2011 : 17). Il pense conjointement les sentiments de justice sociale et le bien-être en réaction à la définition utilitariste du *welfarisme* ou de l'économie du bien-être selon laquelle « l'évaluation de l'état social [est] exclusivement fondée sur les utilités engendrées par cet état. » (Sen, 1991 : 16). Le bien-être collectif ou social n'optimise plus l'ensemble des utilités et des intérêts individuels mais tend à satisfaire les préférences du plus grand nombre. Le modèle social du handicap et le cadre des capacités présentent des éléments complémentaires comme l'importance de l'autonomie et de l'estimation de la liberté, la relation entre les limitations individuelles et les barrières sociales et le revenu en tant qu'indicateur de mesure du bien-être. La notion de justice est centrale dans les débats. Pour réduire les inégalités, John Rawls défend une justice redistributive. Le bien concerne l'individualité et il aspire à concilier égalité et liberté. Il émet le constat d'une tendance au respect des libertés dans les démocraties libérales mais souvent aux dépens de l'égalité. Une société de justice serait alors basée sur des grands principes qui permettraient de garantir à la fois l'égalité /l'équité et la liberté (Rawls, 1971). Le point de désaccord avec A. Sen et M. Nussbaum sur leur philosophie utilitariste provient donc de l'idée de société juste et de sa traduction par la maximisation de la somme des utilités de ses citoyens. Dans cette conception, le nombre total d'« unités de bonheur » prime sur la répartition de ces unités. Pour Rawls et son élève, la société se doit de maximiser l'utilité des individus les plus désavantagés. Le principe de différence est admis dans sa théorie de société juste si et seulement si les fonctions qui engendrent des avantages sont accessibles par tous les membres de la société. Ainsi, « il doit être indifférent de naître avec telles caractéristiques plutôt que telles autres » et de façon identique et si les disparités sont corrélées à une amélioration des situations des plus désavantagés. Le second impératif justifie les aides et compensations. Le théoricien intègre la notion de « biens premiers » dans son développement, en tant que libertés et droits fondamentaux qui se doivent d'être à disposition de tout citoyen dans une société juste. Il s'agit entre autres du pouvoir, de la richesse, des revenus etc. Les « biens premiers » ont été repensés par Amartya Sen, en soutenant que ces derniers ne suffisent pas pour assurer la justice d'une société car il faut égaliser les « capacités » de chaque citoyen pour qu'ils puissent chacun jouir de ces biens.

Dans la lignée des critiques analytiques, Dan Goodley propose cinq pistes de réflexion à destination des chercheurs concernés par les études critiques sur le handicap en 2019. Il nomme ces passerelles intellectuelles « provocations » et les formule sous une morphologie interrogative afin de susciter des réactions et ouvrir des débats. La première question / « provocation » est « quel est le but de la

théorie ? ». Pour Dan Goodley, la théorie a pour objectif principal de comprendre le monde social et de pouvoir agir en conséquence. Le lien entre théorie et pratique est fondamental dans les études sur le handicap. L'adjectif « critique » désormais affublé au domaine se pose en nouveauté expansive. Selon lui, les mouvements activistes des *disability studies* s'étendent mais aussi se dispersent et se segmentent. Dans tous les cas, le champ d'étude doit répondre aux mutations de la société et aux enjeux de demain par un biais interdisciplinaire. Les *Critical Disability Studies* se nourrissent des contributions théoriques, épistémologiques et ontologiques passées. C'est un terreau pour l'analyse réflexive et auto-critique. Il met en avant sept piliers du cadre critique :

« The first acknowledges the potency of foundational materialist analyses that became known as the social model of disability », (...) « The second recognises the contributions of feminist, queer, postcolonial and critical race scholarship to the field. », (...) « The third takes seriously our contemporary times which are marked by austerity, a widening gap between rich and poor, globalisation of the guiding principles of late capitalism and therefore requiring sophisticated social theories that can make sense and contest these processes. Contemporary social theory, if it is to offer anything, has to be attuned to the complexities of the contemporary moment. », « The fourth remains mindful of global, national and local economic contexts and their impact upon disabled people. Theoretical concepts, empirical findings and analytical offerings should be judged in terms of their relevance, reach and fit with specific and more general localities. The fifth adopts a position of cultural relativism whilst seeking to say some things about the global nature of disability. The sixth keeps in mind the view that any analysis of disability should not preclude consideration of other forms of political activism. » (...) « The seventh element maintains a commitment to politically organise and contest disablism and ableism in the everyday lives of disabled people. Social theory should not be distanced from people's everyday realities. » (Goodley, 2019 : 977-979).

La seconde question concerne la visée inclusive des études critiques sur le handicap. Le professeur soulève l'anglocentrisme des recherches interdisciplinaires et des terminologies inventées et imposées dans les théories sur le handicap. Dan Goodley ouvre une réflexion sur un possible

impérialisme culturel au sein des *disability studies* qui attesterait d'un « self-referential elitism of Western European and North American scholarship » (*Ibid.* : 978).

La troisième « provocation » vise à définir si le handicap est un objet ou un sujet d'études en soulignant une des conséquences potentiellement préjudiciables des études critiques : « the influence of Critical Disability Studies on numerous disciplinary and practice fields is that disabled people are drawn in as interesting objects of inquiry rather than as arbiters of knowledge production. This can have, understandably, a number of negative corollaries. » Dan Goodley soutient que les théories sur le handicap ne doivent pas nécessairement être reliées à des travaux dans le domaine politique de personnes en situation de handicap ou de leurs organisations. Le point problématique voire dangereux advient lorsque le handicap fait l'objet d'une recherche intellectuelle :

« There is a real danger that the politics of disability are domesticated. This raises other questions: is disability being used for other analytical purposes? Is disability a driving subject of contemplation or a passive object to be tokenistically included? What are the dangers of disability being used as a metaphor for explaining other potentially disconnected processes? Is the potential of disability theory and activism reduced when disability only appears as yet another object of study in a curriculum? » : (*Ibid.* : 981).

Le quatrième pôle de réflexion s'attache à ce qui compte ou ce qui est dit sur le handicap « what matters or gets said about disability? ». Il invite les penseurs à s'intéresser aux discours et aux études culturelles. La polysémie issue des sciences humaines et sociales et notamment des pratiques artistiques nourrit la critique. Le handicap a été conceptualisé en termes de manque, comme vecteur de transmission d'échec ou de déviance. Le handicap se situe également dans des discours qui tranchent avec la société normative valide. Penser la critique culturelle et discursive s'avère capital pour l'auteur :

« Not only have Critical Disability Studies scholars foregrounded concerns of disabled artists and activists, but disability has entered mainstream cultural criticism and theoretical regeneration. One is now more likely to encounter disability in, for example, poststructuralist criticism just as one is likely to engage with race, sexuality and gender.

However,(...) , there are inevitable dangers if and when disability is reduced to metaphor; a metaphor in which disability discourse is only drawn upon to denote lack, deficit, fear and malfunction » (*Ibid.* : 982).

Le versant symbolique est au cœur du point de discussion avec les métaphores des discours sur le handicap notamment dans la conceptualisation de l'oppression et d'imaginaires culturels de la vie quotidienne. Goodley nous amène à réfléchir sur l'appropriation simultanée du discours et de la matière dans la saisie matérielle et immatérielle du handicap.

La dernière ouverture au questionnement interroge la gestion du handicap et du pouvoir d'agir, de l'aptitude<sup>74</sup>. Ce versant ré-interroge les études critiques sur le « capacitisme » et souligne l'omniprésence des capacités dans l'espace social :

« pick any social space and one will find ability. It lurks behind any consideration of disability. Ability feeds institutions such as schools, colleges and workplaces as the most valued of human capacities. Ability is demanded by our post-welfare societies as states draw back, the market moves in and individual consumers/labourers take on the self-contained responsibilities expected of the new global citizens » (*Ibid.* : 985).

A l'ère de la mondialisation, le *capacitisme* néolibéral promeut la mobilité, l'émancipation et la réussite. Les études critiques sur le handicap mettent en avant l'interdépendance, l'assemblage de possibilités et de potentialités humaines et de compétences. Au travers de ses cinq interrogations, Dan Goodley retrace l'itinéraire vers une certaine maturité des *disability studies*. Les réflexions approfondies dessinent une triangulation entre intention, ambition et affiliation. La politique du handicap est éminemment liée à d'autres politiques comme celles qui traitent du sexisme, du racisme, de l'hétérosexisme. Les modèles sociaux, économiques et culturels du handicap font évoluer le paysage politique depuis les premières mobilisations fondatrices de 1970.

Le mouvement des personnes handicapées, Disabled People's Movement, qui s'est développé à la fin des années 70 en Grande Bretagne et aux Etats Unis, avait œuvré pour une société inclusive et

---

<sup>74</sup> Traduction personnelle du terme anglais « ability », qui , en français, nous apparait comme étant pluriel.

une vie autonome pour les personnes en situation de handicap. Depuis l'entrée en vigueur à la fin des années 90 en Grande Bretagne de la législation néolibérale anti-discrimination et des paiements directs<sup>75</sup>, le mouvement occupe une posture critique importante. Bien que la reconnaissance de la citoyenneté soit au cœur des droits civiques et des intentions des décideurs politiques, l'intégration sociale et la lutte contre les discriminations ne semblent pas répondre aux ambitions d'autonomie prônées par le Disabled People's Movement.

Cette période marque aussi une perte de puissance des associations militantes sans véritable causes distinctement reconnues par les chercheurs et les historiens. Les fluctuations concernent les variations qui sont à l'œuvre entre les approches individuelles et les approches sociales et contextuelles, « d'une expérience singulière à une expérience partagée et objectivée » (Winance, Ravaud, 2010 : 80). La mobilisation originelle des personnes handicapées dans les pays anglo-saxons prend sa source dans une expérience commune du vécu de la stigmatisation, des discriminations et de l'exclusion en raison des déficiences. Toutefois, ce noyau commun expérientiel, point de départ d'engagements sociopolitiques n'est pas uniforme. Il est corrélé à un vécu personnel et singulier et soumis à des variations situationnelles. Le passage à une échelle partagée suppose deux procédés que Myriam Winance et Jean-François Ravaud résumant ainsi :

« Rendre cette expérience commune et partagée a donc supposé un double travail. Le premier travail est un travail de socialisation de cette expérience, un travail politique. (...) Un travail d'objectivation de cette expérience, un travail théorique, a ensuite été nécessaire. (...) C'est ce que l'on peut appeler un processus d'objectivation : le handicap est détaché de l'individu, ce n'est plus une expérience subjective mais une réalité sociale et politique, objective. Le handicap n'est plus défini, ni même vécu, comme causé par la déficience, mais est défini et vécu comme causé par la société. Le handicap ne pointe plus l'incapacité de la personne à s'adapter mais l'incapacité de la société à l'accueillir. Ce déplacement libère la personne de la responsabilité de son handicap et de sa compensation (il la soulage du poids de la normalisation), en transférant cette responsabilité sur la société qui est dès lors désignée comme cible de l'action. En même temps, ce déplacement fait de la personne

---

<sup>75</sup> Les paiements directs replacent les bénéficiaires de soins dans une posture de contrôle en leur permettant de les payer directement. Néanmoins ces paiements directs sont soumis à des limitations budgétaires chapeautées par les départements des services sociaux.

un acteur politique devant lutter pour obtenir une transformation de la société » (Winance, Ravaud, 2010 : 80-81).

Tom Shakespeare, figure importante du mouvement des *disability studies* au Royaume-Unis et dans le monde, préconise une approche réflexive et critique qui entretient une proximité avec le modèle de la CIF. Il lie à la fois le contexte social de l'incapacité et le fonctionnement de l'individu. En Angleterre, le modèle social semble persister, considéré comme fondamental pour tout changement politique. Dans le reste du monde et particulièrement en Scandinavie, le modèle alternatif tend à se déployer dans les champs professionnels de la santé et de la recherche universitaire.

La Suède et l'ensemble des pays nordiques entretiennent la réputation d'être en tête de classement en termes d'autonomie et désinstitutionalisation. Le modèle de protection sociale nordique est érigé par la balance de confiance entre les citoyens et l'Etat et la participation en tant qu'utilisateurs pour les personnes en situation de handicap (Guldvik et Askheim, 2021 : 4). La posture avant-gardiste de la Suède tient en quatre piliers que sont « un État providence dont l'assise repose sur un véritable consensus, un rôle primordial accordé aux syndicats et aux associations, une politique de l'emploi active, un système universel d'assurance sociale redistributif accompagné d'une forte fiscalité ». (Cohu, Lequet-Slama, Velche, 2003 :461). La politique ambitieuse du pays a été ébranlée par la crise économique des années 90, obligeant à une politique d'austérité marquée par une tendance restrictive. Cependant, la politique menée en faveur des personnes en situation de handicap ne cesse de faire figure d'exemple en Europe grâce à une dynamique axée sur la participation sociale des personnes atteintes de déficiences, l'amélioration de leurs ressources et la décentralisation des dispositifs sociaux. Le milieu associatif y est très actif, son rôle a été déterminant dans l'évolution politique. Historiquement, le mouvement social des personnes en situation de handicap émerge à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle puis un second mouvement radical dans les années 70, prônant l'autonomie et la liberté dans une participation sociale pleine et entière. L'élan revendicateur apparaissait alors avant-gardiste en érigeant une définition sociale du handicap, la même qui sera adoptée par l'OMS. Des liens s'opèrent avec les Etats-Unis via le mouvement *Independent Living* présent sur les deux territoires. Il veille au respect des droits et à une vie indépendante pour les personnes handicapées. Adolf Ratzka fonde ainsi la STIL pour *Stokholm Independent Living* et met au point une

expérimentation en 1987 dans six communes et auprès de vingt-deux personnes. Il s'agit de mettre en place une assistance personnalisée dans une visée d'autonomie pour des individus en situation de handicap. Le projet est pérennisé. L'assistance personnalisée se répand dans tout le pays. La loi LSS<sup>76</sup> dite de « support et de service pour la régulation du soutien et des services aux personnes ayant un handicap fonctionnel » l'entérine en 1993. La loi tend vers une « normalisation » du système médico-social. Elle assure aux personnes de moins de 65 ans le droit à dix services différents :

- Service de conseil et autres mesures de soutien personnel spécialisé
- Aide d'une tierce personne ou l'équivalent monétaire de son coût
- Service d'accompagnateurs
- Indemnisation d'une personne assurant un « contact personnel » atténuant l'isolement
- Service de suppléance à domicile
- Séjours de courte durée en dehors de la famille
- Services spéciaux pour les enfants avant et après la journée d'école et pendant les vacances scolaires
- Hébergement dans une famille d'accueil ou dans des logements avec services spéciaux pour les enfants et les jeunes qui ne peuvent pas vivre au domicile de leurs parents
- Logements avec services spéciaux ou spécialement adaptés pour des adultes
- Des activités de jour pour ceux qui sont en âge de travailler et ne peuvent le faire ni suivre une formation

Les droits sont spécifiques et précis en vue d'une opérationnalité adaptée au plus près des besoins personnels. De même, une décentralisation confère aux communes des compétences pour la mise en place d'actions. Par exemple, pour des assistances de moins de vingt heures hebdomadaires, les allocations d'assistance par une tierce personne sont versées par les municipalités. Un médiateur fait partie intégrante du dispositif. La désinstitutionnalisation est l'autre grand principe de la loi. Le

---

<sup>76</sup> Lagen om stöd och service till vissa funktionshindraden (LSS)



modèle suédois est érigé sur l'abandon des grandes institutions d'hébergement et la volonté de restreindre au maximum les activités en établissements spécialisés de travail ou d'occupation. La loi prévoit notamment des logements intégrés. Les fonds publics financent selon le degré de besoins des personnes des logements individuels adaptés, des résidences de cinq à dix appartements séparés avec des services ou des appartements thérapeutiques dans des quartiers résidentiels « ordinaires ». L'accessibilité de ces lieux de vie mais aussi de tous lieux publics dans l'environnement des individus est alors devenue un enjeu majeur pour la mise en place du dispositif.

Les études critiques sur le handicap n'opèrent pas de changements radicaux mais attestent plutôt d'une certaine maturité intellectuelle due à des analyses réflexives socio-historiques. Les différentes tendances et approches témoignent d'une évolution contemporaine et parfois alternative des discours et des considérations pour répondre à des points d'insuffisance du modèle social.

### **La quête statutaire : itinéraire d'un engagement**

Les lignes qui suivent sont le fruit de la réflexion issue de la rencontre entre un engagement personnel et un cadre scientifique institutionnel. S'engager dans un cycle doctoral de plusieurs années soulève des interrogations quant au statut de jeune chercheur et ses dispositions. Le doctorant se situe dans une phase charnière, au carrefour de la sphère estudiantine et de la communauté scientifique de chercheurs. Sa construction identitaire se bâtit conjointement à l'élaboration de sa recherche. Ce statut d'« apprenti chercheur » tend à rendre intelligible le monde qui nous entoure, à le déchiffrer et à l'expliquer grâce à des méthodes spécifiques et en adaptant la rhétorique qui en découle au public concerné. Il s'agit alors de trouver une combinaison harmonieuse entre les aspirations personnelles dans un contexte singulier et les codes académiques en vue d'une acceptation et d'une reconnaissance par ses pairs pour légitimer ses travaux. Ainsi, l'objectivité scientifique, la *Wertfreiheit*, souvent traduit de manière raccourcie par « neutralité axiologique » et développé par Max Weber demeure un principe fondamental, un code de conduite qui répond aux attentes institutionnelles en France. Plutôt considérée comme une « liberté par rapport aux valeurs » ou du moins une « non-injonction de valeurs », il s'agit alors d'admettre le potentiel bouleversement que peut provoquer une recherche au sein des convictions et des croyances propres au chercheur. L'objectivité scientifique renvoie à un savoir qui existe en soi,

indépendamment du chercheur pensant et actant. Cela se traduit par la capacité à faire abstraction de toutes empreintes émotionnelles et de toutes convictions personnelles. Pour tendre vers cette objectivité, P. Bourdieu énonce dans son ouvrage *Science de la science et réflexivité : cours du collège de France (2000-2001)*, « un travail d'objectivation » dirigé sur trois niveaux :

« Il faut d'abord objectiver la position dans l'espace social global du sujet de l'objectivation, sa position d'origine et sa trajectoire, son appartenance et ses adhésions sociales et religieuses [...] Il faut ensuite objectiver la place occupée dans le champ des spécialistes [...] ; troisièmement, il faut objectiver tout ce qui est lié à l'appartenance à l'univers scolastique, en portant une attention particulière à l'illusion de l'absence d'illusion, du point de vue pur, absolu, « désintéressé ».

Les impératifs formulés constituent une aide, un guide pour tendre vers l'objectivité sans pour autant prétendre atteindre un objectivisme catégorique. P. Bourdieu souligne l'appartenance tridimensionnelle de l'identité du chercheur constitué comme individu. Il met en avant les interactions inhérentes à chacun des milieux sociaux dans lesquels il évolue. Pour penser les fluctuations de cette trajectoire de tradition classique énoncée par P. Bourdieu, il convient d'étudier les mécanismes de positionnement du chercheur par rapport à son objet d'étude en le situant dans l'espace social. En effet, le sociologue considère que l'éventuelle opposition qui pourrait émerger entre « ceux qui se consacrent au travail scientifique » et « ceux qui s'engagent et portent au-dehors leur savoir » est factice. L'arrière-plan socio-culturel du chercheur n'est pas à exclure. Pour le sociologue, afin d'être un « vrai savant engagé », il faut « engager un savoir. Et ce savoir ne s'acquiert que dans le travail dit savant c'est-à-dire soumis aux règles de la « communauté savante » (Bourdieu, 2000-2001).

L'engagement dans une démarche de recherche passe donc par la validation d'une méthodologie par ses pairs. L'aspect pluriel de la position du chercheur a également été démontré par Norbert Elias dans son ouvrage *Engagement et distanciation*<sup>77</sup>. Pour lui, les chercheurs sont engagés dans le sens où ils prennent part à la société qu'ils observent et étudient. Les notions d'engagement et de distanciation sont à penser simultanément car

« la possibilité de toute vie de groupe ordonnée repose sur l'interaction, dans la pensée ou l'activité humaine, d'impulsions dont les unes tendent vers l'engagement et les autres vers

---

<sup>77</sup> Norbert Elias (1993), *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard ; 1re édition allemande, pp 10-29

la distanciation. Ces impulsions peuvent entrer en conflit les unes avec les autres, lutter pour la prééminence ou passer des compromis et se combiner [...]. En dépit de toute cette diversité, c'est la relation entre ces deux pôles qui détermine le cours des actions humaines » (Elias, 1993 : 17).

L'engagement est alors polysémique, il peut être à la fois implication personnelle mais aussi sociale, rendant compte d'une « ligne d'action cohérente<sup>78</sup> » d'après Howard S. Becker. Cette double inclination socio-personnelle entre engagement et distanciation se cristallise au sein de notre méthode anthropologique. Dans cette disposition le chercheur participe directement aux phénomènes qu'il analyse et entre en interaction avec les sujets de son étude. L'expérience du terrain devient moteur d'investigation par des observations participantes et des entretiens semi-directifs. Ces oscillations entre implication et distanciation de la démarche anthropologique du chercheur font l'objet d'un éclairage par Giulia Fabbiano en 2008 dans son article « Déconstruire l'empathie. Réflexions sur l'art magique de l'ethnographe » :

« L'anthropologue se déplace sans cesse [...] entre le registre de l'expérience et celui de l'explication. Dans le premier il participe comme sujet d'affects, il établit des rapports plus ou moins empathiques, il s'émerveille ou se sent frustré, mais en tous cas il est partie prenante à l'intérieur du monde qu'il observe et ne peut s'en extraire, tandis que dans le second il agit comme sujet de connaissance, il déconstruit les rapports, il interpelle leur nature empathique ou non, il s'observe participer et analyse comme des faits distanciés, non sans difficultés, les différents rôles qu'il occupe. C'est précisément le retour réflexif et distancié sur soi-même comme sujet positionné à l'intérieur d'un champ de rapports et de relations qui contribue à la production de connaissances » (Fabbiano, 2008 : 8).

---

<sup>78</sup> Traduction de l'expression en langue anglaise « consistent line of activity ». Elle est utilisée également par Goffman dans *Les rites d'interactions*. Il la définit alors de la sorte : « toute personne vit dans un monde social qui l'amène à avoir des contacts, face-à-face ou médiatisés, avec les autres. Lors de ces contacts, l'individu tend à extérioriser ce qu'on nomme parfois une ligne de conduite, i.e. un canevas d'actes verbaux et non-verbaux qui lui sert à exprimer son point de vue sur la situation, et, par là, l'appréciation qu'il porte sur les participants, et en particulier sur lui-même » (Goffman, 1974 : 9).

Dans le cadre de nos travaux doctoraux, la pratique du sport en club et la rencontre d'athlètes en situation de handicap physique ont formé des tremplins d'érection de savoirs empiriques et théoriques. L'immersion quotidienne au cœur d'associations sportives depuis une dizaine d'années et la pratique mixte handi-valide permettent d'appréhender le handicap de façon directe et partagée.

De plus, en amont de nos travaux de thèse, notre diplôme en Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS), qui figure au Répertoire National des Certifications Professionnelles dans le champ du sport et de l'animation, accroît et solidifie notre capacité de réflexion et d'action sur les activités physiques et sportives en relation avec un public en situation de handicap, tout en prenant en compte les spécificités du terrain comme les contraintes sociales ou environnementales. En effet, depuis les années quatre-vingt, la formation universitaire en Activités Physiques Adaptées et Santé conjugue dans une approche pluridisciplinaire les sciences de la vie et les sciences humaines et sociales. Elle est étroitement liée aux réseaux de recherche francophones québécois et de l'implication de Clermont Simard, créateur de *l'International Federation of Adapted Physical Activity* (IFAPA) et pionnier des APAS. Ce courant de recherche analyse de façon originale les pratiques motrices des personnes ayant des déficiences et rend compte de dynamiques de transformations. La mise en avant des potentialités de chacun dans un cadre en perpétuelle mutation pour aller au-delà des limitations prévaut. Les savoirs des sciences du sport sur la déficience apportent un bagage expérimental et novateur. Historiquement, le développement des APAS est contemporain de l'évolution de la classification conceptuelle du modèle de Wood. Le trait d'union entre « incapacités » et « déficience » ouvre un fourmillement intellectuel. Il entre dans la sphère académique par des recherches didactiques et pédagogiques visant le développement des capacités. Grâce à la collaboration entre Clermont Simard et Patrick Fougeyrollas, les sciences du sport, d'abord attachées essentiellement aux déficiences motrices, vont s'enrichir de la conceptualisation de la notion de « situation de handicap ». Le Réseau international sur le processus de production du handicap (RIPPH) va déployer son influence porteuse. De nos jours, les APAS en sciences du sport abordent les déficiences motrices, sensorielles et intellectuelles avec une prédominance des approches contextuelles de la notion de handicap et de la réduction des limitations et des barrières qui y sont attachées.

Ainsi, l'immersion dans le milieu étudié que représente le champ sportif nous confère un statut alliant connaissance et expérimentation. L'engagement est à la fois physique et intellectuel. Il s'agit

d'observer et d'analyser les conduites motrices et sociales de personnes déficientes afin de pouvoir répondre aux mieux à leurs besoins bio-psycho-sociaux dans une logique de promotion du handisport et de la mixité handi-valide. Pour ce faire, une prise de recul s'avère nécessaire afin que les inclinations personnelles n'engendrent des jugements de valeur non maîtrisés.

### **Une relation de recherche en train de se faire dans la co-découverte du corps en mouvement**

La logique de séparation entre le chercheur observateur et son objet de recherche est un héritage traditionnel de la méthodologie de travail académique. Elle est garante de la rigueur scientifique qui se veut dénuée de toute subjectivité parasitaire comme les émotions ou une grille de lecture pré conçue par un arrière-plan culturel. C'est ce qu'explicite Chantal Lavigne en empruntant la référence épistémologique de M. Douglas de « rite de séparation » entre le « pur », la connaissance scientifique objective et l'« impur » qui relève de la croyance empreinte de subjectivité (Lavigne, 2007 : 23). Elle met en garde contre les éventuels travers liés à l'implication du chercheur dans son étude anthropologique. La rigueur scientifique classique peut être mise à mal par un trop plein de subjectivité déployé par le champ lexical de la menace et de la pollution, effaçant ainsi les marqueurs entre l'âme et le corps selon le clivage cartésien.

Les travaux de Chantal Lavigne sur la surdit  nous apparaissent fondamentaux pour circonscrire les enjeux et les problématiques de la recherche en sciences humaines et sociales sur le handicap en France. Elle fait remarquer que l'expertise sur le handicap est majoritairement r alis e par des chercheurs valides tout en soulignant l'absence de mise   profit d'exp riences ontologiques li es au handicap. Les chercheurs ne mobilisent pas leur v cu personnel ou familial : « [...] ils n'utilisent pas leur exp rience en tant que donn e de recherche, contrairement   R. Murphy (1990), anthropologue am ricain qui a analys  « l'affection des relations sociales aussi r elle que l'affection du corps » dont il a  t  l'objet   la suite de sa paralysie progressive » (Lavigne, 2007 : 25)

Chantal Lavigne confère un cadre légitimant à notre travail doctoral et reconsidère des éléments de fabrication de savoirs longtemps écartés des traditions scientifiques. Donner la vie à une enfant sourde est un évènement qui a orienté et nourri ses recherches dans le champ du handicap. Son parcours de vie familial est considéré comme un élan (re) créateur, en dehors de l'injonction de séparation du marquage du *je* dans l'établissement des connaissances scientifiques.

En ce qui concerne notre terrain personnel, l'émergence de notre intérêt pour les personnes en situation de handicap est reliée à des rencontres sociales et à des constats effectués sur le terrain sportif en lien avec des logiques d'accessibilité et de considération. C'est également un engagement humain envers les publics dits minoritaires, comme trait de personnalité. Dans quelle mesure l'implication anthropologique participe-t-elle de la crédibilité et de la neutralité ? Comment les rapports sociaux et l'identité de chercheur s'imbriquent-ils ? Comment tirer parti d'un regard analytique valide sur le handicap ? Quelle importance revêt le subjectif dans l'altérité ? Dans quelle mesure le cursus académique et la méthodologie de recherche expérimentale permettent d'apporter du crédit à une posture d'extériorité à priori ? Un questionnement qui peut se matérialiser au travers de la question édifiante de Shawn Wilson lors d'une conférence donnée le 26 février 2020 à propos de son ouvrage *Research Is Ceremony Indigenous Research Methods*<sup>79</sup> : « How your philosophy is interrelated with your research beliefs ?<sup>80</sup> ».

« [...] le chercheur doit saisir les réactions que son activité de recherche suscite dans le champ de la recherche, de même, ce que ces réactions suscitent en lui, comme des données de recherche. Celles-ci contribuant à l'analyse de son objet et, s'y incluant, à l'analyse du choix de son objet (son rapport à l'objet) et de son rapport à son activité de recherche (sa position épistémologique : penser sa pensée et penser sa pratique). L'implication du chercheur – lorsqu'elle s'inscrit dans son destin personnel – et sa neutralité scientifique ne sont pas incompatibles (neutralité étant pris ici dans sa définition usuelle – qui s'abstient de prendre parti, de s'engager d'un côté ou de l'autre –, c'est-à-dire comme l'équivalent de l'objectivité). L'élucidation de l'implication (pensée et articulée sur l'explication de l'objet)

---

<sup>79</sup> *Research is ceremony: Indigenous research methods*, Shawn Wilson, 2008, Fernwood Publishing.

<sup>80</sup> Accès : <https://www.youtube.com/watch?v=vXKuaNt6ST0> (consulté le 23 juin 2022).

m'apparaissant même être le seul garant de la neutralité et de l'objectivité » (Lavigne, 2007 :36-37).

Cet éclairage nous invite à penser ce que Sophie Arborio nomme dans son mémoire de synthèse d'habilitation à diriger la recherche, « l'anthropologie du soi » qui permet de « porter à la conscience du chercheur les raisons de son implication » (Arborio, 2017 : 6). La méthode anthropologique se déploie et se légitime dans la relation de recherche en train de se faire. Elle n'est pas figée mais attachée à la mouvance du vivant social, c'est-à-dire le tissage de relations humaines. Pour s'en saisir, nous utilisons en référence à Danièle Kergoat, la notion de « relation sociale » plutôt que celle de « rapports sociaux ». Les rapports sociaux structurent le champ social à une échelle macrosociale comme nous avons pu le voir dans la première partie de notre recherche. Dans le cadre épistémologique de notre travail de terrain, il s'agit d'analyses de relations sociales, bâties sur des rencontres entre individus et non des groupes sociaux. Les échanges s'opèrent aux niveaux micro et méso sociaux. La singularité et l'enjeu de notre relation de recherche reposent sur l'altérité. Comment édifier une relation sociale significative, en dehors d'un rapport dualiste, tout en conservant les spécificités bipartites ? En d'autres termes, comment s'est agencée ma figure de jeune chercheur valide dans un contexte participatif lié au handicap ?

« [...] Loin de constituer un obstacle à la compréhension de l'altérité, l'identité de chercheur -c'est-à-dire sa position de scientifique d'une part, sa personnalité d'autre part- représente un des termes essentiels de cette relation de dialogue entre enquêteur et enquêté. Apprécier un fait culturel ou une situation sociale est une compréhension issue de la relation, et non pas seulement de « l'autre » pris comme objet. Il s'agit de se livrer à la relation et de mesurer les effets de notre participation dans une relation progressivement rendue significative » (Arborio, 2017 : 23)

Notre expérience exploratoire fut telle qu'elle a eu des ramifications dans un cadre extra scientifique, au-delà du cadre spatio-temporel de mon étude. Des liens tissés ont fait naître un prolongement relationnel amical et de solidarité. Mais à l'inverse, d'autres situations d'échanges ont verrouillé les zones de compréhension. Ce fut le cas avec une jeune femme devenue

tétraplégique à la suite d'un accident de voiture. Après de nombreux mois dans le coma, suivis d'un passage prolongé en service de réanimation, Léa intègre un centre de rééducation et de réadaptation. Son pronostic vital était nettement engagé, c'est une miraculée. Elle se revendique comme telle et regarde les photos souvenirs prises en réanimation avec l'équipe soignante avec un certain panache. Elle a vaincu la mort et fait l'apprentissage de son nouveau corps. Un corps qui porte les stigmates de grosses opérations et les conséquences d'une atteinte de sa moelle épinière. Léa se déplace en fauteuil roulant motorisé, elle dispose d'une motricité partielle de ses doigts, lui permettant de piloter son appareillage. Sa tétraplégie l'oblige à être maintenue par des sangles et des orthèses viennent soutenir son cou, son dos et ses poignets. Elle me raconte son accident, l'article dans le journal, le trou noir et les souvenirs à l'hôpital. Les soignants font partie de sa vie, au même titre que sa mère, présente tous les jours au centre. Une série de photos comme traces mémorielles font le lien entre sa vie valide et sa reconstruction actuelle. Elle me narre ses journées ritualisées, organisées autour des soins du corps et de l'âme avec des séances auprès d'une psychologue. Elle connaît l'ensemble des pensionnaires et leurs histoires de vie. Ils échangent beaucoup. L'ambiance est conviviale, ils se retrouvent où se croisent plusieurs fois par jour. Et puis il y a la chambre individuelle, espace où le temps est suspendu, avec pour seule échappatoire une fenêtre offrant un point de vue verdoyant. Léa repose sur un matelas d'air afin de limiter les douleurs et escarres liées à sa situation. L'espace intime ressemble davantage à une chambre d'hôpital portant les marques esthétiques de l'usure du temps. Une guirlande, des peluches sur une étagère et les photos viennent casser la rigueur impersonnelle ambiante. L'appareillage est imposant et rend Léa dépendante d'autrui pour son usage. De même, son corps nécessite des soins réguliers pour subvenir à ses besoins primaires et vitaux. Lors de mon passage, elle testait une nouvelle sonde urinaire à la suite d'infections à répétition. D'autres pensionnaires du centre ont d'ailleurs échangé à ce sujet lors de ma présence. La posture et les gestes médicaux étaient au cœur des débats. L'intimité se déploie dans les couloirs. Ce sont des moments clés de partage d'expérience. Léa est jeune et nouvelle arrivante, les paroles des autres l'aident à avancer. Elle devra rester au centre des mois durant, le temps de s'approprier ses techniques d'un corps en inertie, lesté par le poids du passé et durant l'ensemble des travaux de réhabilitation du domicile familial. Malgré cette rupture identitaire Léa est pleine de vie, la visite de l'établissement s'enchaîne à une



vitesse grand V, elle me présente tout le monde. Une certaine émulation se dégage des lieux. Je<sup>81</sup> suis impressionnée par son élan vital. Elle organise même un petit pot improvisé dans une salle de restauration où tous les jeudis elle mange un burger ou une pizza avec son groupe. Me voilà au cœur d'un moment festif. Je reçois çà et là des brides d'expériences et de trajectoires de vie. J'énonce le cadre et le contenu de mon travail de recherche et réponds aux questions d'ordre personnel. C'est un moment informel riche, propice à mon intégration dans le groupe où mon moi chercheur et mon être dans son entier s'entrelacent pour établir une relation ouverte, sans cloisonnement d'une distanciation tranchée. Je me réjouis de la teneur de ma visite, et c'est avec engouement que l'on fixe la prochaine. La journée touche ensuite à sa fin. Dans la segmentation journalière, les visiteurs se doivent de quitter l'enceinte et tous les pensionnaires regagnent leur chambre respective. Léa me remercie pour ma visite et pour mon intérêt. Je fais de même, il y a une réciprocité des apports humains.

Je retourne à ma voiture, la tête remplie de souvenirs et d'informations. Cette première visite était très dense, j'ai vu et entendu beaucoup d'éléments à la fois sur le fonctionnement institutionnel, sur le plan médical et sur le plan physique et psychologique. Cette immersion m'a ouvert les portes d'un monde que j'ai perçu comme isolé avec un fonctionnement en autonomie qui lui est propre. Au niveau géographique, le centre est en dehors de la ville, dans une zone peu fréquentée et entourée de champs. Il est perché sur une butte. Les visites sont codifiées et essentiellement paramédicales. Lors du pot collectif, plusieurs pensionnaires m'ont fait part du rythme de leurs visites. La plupart préfèrent rendre visite à leurs familles et amis les week-ends plutôt que des visites de leurs proches au centre en semaine. Aussi, tous ont évoqué un essoufflement des fréquences de visites au fil du temps. Lorsque l'on quitte l'établissement, un portail électrique se ferme jusqu'au lendemain. Cette fermeture marque matériellement et symboliquement une frontière avec l'extérieur alors même que les centres de rééducation et de réadaptation sont des traits d'union entre l'hospitalisation et un retour à une vie la plus autonome possible. Des raisons de sécurité incombent avec évidence face à ce détail qui a néanmoins marqué une rupture dans ma relation de recherche. Je devais revenir le surlendemain et assister à une séance de kinésithérapie visant à maintenir la motricité résiduelle des mains de Léa et réduire ses raideurs.

---

<sup>81</sup> Nous utilisons le *je* en tant qu'identité personnelle de chercheuse impliquée dans les traces narratives de nos cahiers d'observations participantes.

Or, le lendemain, Léa m'a envoyé un message me disant qu'elle préférait que je ne revienne pas au centre en invoquant un état de fatigue. De longs mois se sont écoulés avant qu'elle ne reprenne contact avec moi. J'ai appris plus tard que ma venue avait contribué à faire ressurgir des fragments mémoriels de la période de vie en amont de l'accident chez Léa. L'évocation du passé bipède et sportif de la jeune femme l'avait plongé dans une noirceur psychologique par « la projection défensive d'une image du corps intacte, d'une représentation de soi idéale » (Bilard, 1993 : 43).

Son processus de deuil n'était pas achevé, ma visite a soulevé de la tristesse, dernier pôle négatif avant le cheminement vers l'acceptation et la reconstruction de soi de Léa. Un sentiment de culpabilité mêlé à de l'incompréhension m'ont envahie. Comment ai-je pu passer à côté d'un tel pan émotionnel ou du moins ne pas le repérer par transparence dans des gestes, une intonation de voix ou encore une lueur sur un visage ? J'avais pourtant un double regard, personnel et scientifique. Loin d'être un échec, il s'agit bien d'une expérience formatrice qui invite à penser le rôle des émotions dans la relation de recherche sur le terrain de l'observation participante.

Considérées comme source de courts-circuits, comme obstacle biaisant, les émotions ne semblent pas avoir leur place au sein d'une recherche en sciences humaines et sociales. Pourtant elles sont des indicateurs à ne pas négliger pour pouvoir s'adapter au mieux au milieu d'immersion et répondre aux différents stimuli de la relation de communication. Qu'il soit positif ou négatif, le versant émotionnel doit être identifié et déployé dans le contexte d'observations pour ne pas s'enfermer dans des schémas d'actions artificiels, non authentiques. Certes le chercheur se doit d'apprivoiser son moi émotionnel mais tenter de l'étouffer pourrait conduire à le renforcer ou à parasiter la relation d'échange.

Aussi, les émotions participent de l'action dans le contexte participatif. Elles sont à l'origine d'interactions sociales qui ne pourraient découler d'un moule d'objectivation pure. Ces temps d'émotions dans notre démarche sont nombreux. Ils alimentent notre exploration et nous invitent à creuser des pans qui apparaissent insoupçonnés de prime abord. Dans le cadre de la pratique sportive mixte handi-valide, le partage émotionnel lié à la pratique fait sens. Il participe de la performance et alimente les feedbacks. Mais comme le soulignent Mickaël Campo, Diane Mackie et Xavier Sanchez en 2019, peu de recherches mettent en lumière « la compréhension des liens entretenus entre les variables caractérisant la dynamique de groupe et le processus émotionnel » (Campo et *al.*, 2019 : 105). Pourtant, « considérer ainsi l'influence d'autrui sur les émotions et leur

régulation offre (...) de nouvelles perspectives d'investigation et de compréhension du vécu des pratiquants sportifs, que ce soit dans le champ de la performance, de l'éducation physique ou encore des activités physiques adaptées et de la santé » (Campo et Louvet, 2016 : 3).

Les émotions sont sociales par essence et possèdent la vertu de pouvoir influencer considérablement les relations interpersonnelles (Fisher et Manstead, 2008). Dans cette dimension, différents travaux concernant le champ sportif ont démontré que la « réponse émotionnelle » d'un athlète peut influencer sur celle d'autrui via la régulation interpersonnelle (Campo et al., 2017 ; Crocker et al., 2002). Ce fut le cas lors d'une des journées d'essais de lames de course organisée en plein été, une double expérience de l'altérité s'est imposée à moi. Je suis conviée à un stade où des stands collaboratifs entre associations, prothésistes, ergothérapeutes et comité handisport sont mis en place pour que des amputés des membres inférieurs puissent s'essayer à la course. La chaleur s'invite également si bien que je me rends sur les lieux avec un short d'athlétisme et mes baskets pour la piste.

Lorsque j'arrive sur le site, une dizaine de personnes amputées sont déjà présentes. Les regards se tournent vers moi et j'observe un élan visuel collectif en direction de mes deux jambes rendues ostentatoires par mes habits. Hormis les professionnels parqués derrière les stands, j'étais la seule personne à avoir deux jambes valides ou du moins complètes dans l'espace dédiés aux invités appareillés. Me voilà donc marquée du sceau de l'altérité, stigmatisée par ma bipédie au cœur d'une norme d'amputation. Cette journée est un temps fort pour les personnes conviées ; la plupart n'ont jamais couru. Les prothèses dédiées à la course sont très couteuses et nécessitent de nombreux ajustements. Elles sont également beaucoup plus légères que les prothèses de marche du quotidien. Si bien que revêtir les lames est un moment unique de découverte et de délestage. Une ouverture sur un nouveau champ des possibles moteur qui amène beaucoup d'émotions dont la principale qui se lit aisément sur les visages est la joie. Comment m'inscrire dans ce contexte avec mon étrangeté corporelle ? Les échanges verbaux et ma présentation au groupe par un prothésiste et une athlète bien connue de tous m'offrent une belle porte d'entrée où les regards se détachent de mes jambes. Je suis incorporée au groupe. La co-pratique sur la piste d'athlétisme a également gommé ma différence. Néanmoins, une pratiquante ne prend pas part à cette liesse corpo-émotionnelle. Âgée d'une quarantaine d'années, elle a subi une amputation à la suite d'une maladie deux ans auparavant. En retrait de l'émulation collective, elle est également une des seules personnes à porter

un pantalon dans la chaleur caniculaire. Lors d'une discussion avec elle je ressens une fermeture à la fois physique mais aussi verbale. En effet, elle a les bras croisés, le regard fuyant et me fait part de son souhait de ne pas participer à mon étude. Elle me résume son parcours d'amputation et m'explique qu'elle n'est pas encore à l'aise avec son schéma corporel et le souvenir de ses deux jambes valides. Elle dissimule son appareillage par son pantalon et a souhaité un revêtement esthétique de sa prothèse si bien qu'au premier regard, rien ne laisse à penser qu'elle est amputée. Le moulage de sa jambe artificielle et de son pied prothétique sont au plus proche morphologiquement de sa jambe valide.

Face à cette acceptation partielle d'elle-même, ma présence bipède alimentait son inconfort mental et physique. Peut-être lui rappelais-je une période antérieure à la rupture de sa corporéité jambière. Ce rapport social lié à l'altérité fait naître de l'empathie dans ma posture d'apprentie chercheuse. L'observation participante en tant que méthode basée sur l'échange et l'action en train de se faire ne peut se garder d'intersubjectivité. Je suis dans une disposition où mon « propre corps » et ma « propre personnalité » (Goffman, 1989) sont révélés. La « *mêmeté* » (Ricoeur, 1985), c'est-à-dire à dire la reconnaissance de l'identité humaine d'autrui en tant que corps vivant comme le mien confère cette possibilité de « se mettre à la place » de la personne en face de moi par la pensée. La construction identitaire tant du point de vue de l'observateur que de l'observé est un processus interculturel issu de la confrontation entre des individualités avec leurs propres imbrications subjectives mais également entre le singulier du *je* et l'espace collectif d'un groupe codifié.

L'observation participante en tant que relation de communication et partage expérientiel support d'intégration « nécessite une implication de soi afin d'être à même de saisir l'autre dans toute sa complexité » (Arborio, 2017 : 19). Cette « anthropologie du soi » permet de « porter à la conscience du chercheur les raisons de son implication » (*Ibid.* : 6).

## **Chapitre 2 : La portée heuristique de la mixité handi-valide dans le sport de haut niveau**

### **Imbrication culturelle du concept de mixité**

Affublée de l'adjectif culturel, la mixité est un processus d'imbrication sociale liée à des mobilités humaines et informationnelles contemporaines. Un large éventail terminologique couvre ce phénomène : société plurielle, multiculturelle, interculturelle et ouvre ainsi un champ fécond d'analyse conceptuel et de phénomènes humains. Nous ne faisons pas figurer le mot « métissage » car il est teinté d'une forte symbolique issue d'un héritage historique incarné dans la colonisation.

D'après le centre national de ressources textuelles et lexicales, la mixité renvoie principalement à un « mélange des sexes ». Cette mosaïque s'incarne dans le vivre-ensemble éducatif de la mixité scolaire et de ses prolongements extrascolaires. Les activités culturelles, le sport et les loisirs entrent également dans le bornage. Si bien qu'une définition plus étoffée entendue comme « réunion de personnes, de collectivités, d'origines, de formations ou de catégories différentes » apparaît éclairante.

Le principe relationnel induit par la mixité sous-tend une base égalitaire de la diversité. C'est un idéal de notre société démocratique qui prône une communauté de citoyens libres et égaux. Ainsi, « puisque nous sommes tous égaux, la possibilité de toutes les formes de mixité est inscrite dans les principes mêmes de notre organisation sociale » (Schnapper, 2005 : 7). Le panel qui en découle est varié. La mixité ethnique concerne le métissage d'origines nationales différentes, la mixité sociale regroupe des classes sociales diverses. La mixité sexuelle s'imprègne de la parité hommes femmes dans des rapports d'égalité. Sous toutes ses variations, la mixité concède néanmoins une chaire commune liée aux représentations. Il s'agit à la fois de la façon dont chaque individu du groupe mixte se perçoit et perçoit l'autre, comment le groupe s'appréhende de l'intérieur et la façon dont il est saisi par l'extérieur de la communauté qui le compose. Un regard porté depuis l'espace situé en dehors du terrain mixte peut être attaché à une transgression dans la mesure où le groupe mixte est évalué selon une norme qui ne lui est pas inhérente. L'expérience de la recomposition normative de la mixité est fondamentale pour pouvoir la concevoir.

Dans le cas d'un groupe sportif mixte réunissant les pôles handisport et valide, les représentations seront liées à la perception corpo-motrice de soi et d'autrui dans une visée de performance. D'un point de vue extérieur, la norme catégorielle du sport sera au cœur des considérations interactionnelles (intégration ou exclusion). Il en va d'une harmonie sociale dans la composition entre disparité et ressemblance pour « [...] atteindre un seuil, sans doute le plus profitable aux sociétés humaines, où s'instaure un juste équilibre entre leur unité et leur diversité ; et qui maintient la balance égale entre la communication, favorable aux illuminations réciproques, et l'absence de communication, elle aussi salubre, puisque les fleurs fragiles de la différence ont besoin de pénombre pour subsister » (Lévi-Strauss 1973 : 300). Il y a un optimum à trouver entre des relations propices au progrès et aux inventions et une imperméabilité nécessaire au maintien identitaire. Ce débat sur la différence culturelle et la pluralité des formes de sociabilisation qu'elle implique s'insère dans les problématiques interculturelles. L'altérité fait partie de notre quotidien. Elle a été initialement traitée par la philosophie politique et morale dès les années 1970 en Amérique du Nord. La différence culturelle est vue au prisme du sujet (Edward T. Hall ; Charles Taylor) par le biais du bien et du juste (John Rawls ; Michael J. Sandel) ou encore via la relation entre égalité et différence et reconnaissance culturelle (Nancy Fraser). En France, les courants philosophiques poststructuralistes et postmodernistes et phénoménologiques ont ouvert un pan de réflexion profond sur la question multiculturelle. Jacques Derrida traite de la déconstruction et de la différence. Il place l'écriture, ce qui diffère en tant que « forme originaire de toute forme de communication » et analyse le problème de la différence comme résultante de la distance entre la présence incarnée par l'écriture et l'absence qui est le logos ou la signification. Il renverse et réforme la pensée philosophique de la tradition métaphysique occidentale (Derrida, 1967). Son acte dé-constructif notamment entre la parole et l'écriture est affirmé comme une ouverture à la « différence » et à « l'autrui » dans une quête de « vérité » et de « justice » des discours (*Ibid.*, 1994). Dans son ouvrage qu'il souhaitait initialement intituler *Du droit à la peinture* en 1978, en écho aux séries de textes qui lui sont contemporains, Jacques Derrida témoigne de l'intérêt de la déconstruction pour les « marges » et la nécessité de se rapporter au versant institutionnel de la production de textes (*Ibid.*, 1990). Il invite donc à mettre en lumière les à cotés des activités de la pensée et de l'écriture. Il nomme ces éléments avec un champ lexical du subsidiaire et de l'extériorité : « subalterne », « marginal » ou encore « secondaire ». La déconstruction est un

moyen qui permet à notre société occidentale de se re-penser face aux enjeux qui l'animent (*Ibid.*, 1978).

Paul Ricoeur et Emmanuel Lévinas se saisissent des catégories philosophiques de l'altérité. Lévinas s'intéresse à la rencontre avec autrui, une altérité extérieure alors que Ricoeur porte son attention sur les altérations du moi, c'est-à-dire une altérité intérieure. En philosophe de la conciliation, l'approche de ce dernier n'est pas déconstructrice. La contribution de Ricoeur a pour visée de redonner une définition du sujet au-delà des conflits conceptuels. En 1990, il souligne la « prétention à l'auto-position, à l'auto-fondement et à l'évidence intuitive » inhérente au *cogito* de Descartes, caractérisé comme « un sujet exalté ». Ricoeur propose de substituer le « moi » par le « soi » car il n'y a pas d'immédiateté dans l'accession à son être. Préférer le *soi* au lieu du *je* égocentré c'est prendre du recul avec « soi-même », avec la spontanéité de son égoïsme pour s'ouvrir à l'autre, à l'altérité. Il surpasse l'opposition classique entre identité et altérité. L'altérité est ainsi une « dimension constitutive de l'identité prise dans un deuxième sens » (Ricoeur, 1995 : 105). Autrui est celui qui n'est pas le « même » et qui confère une dimension éthique à l'altérité. L'adverbe du titre *Soi-même comme une autre* ne met pas en avant une analogie où soi-même ressemble à un autre mais un véritable investissement de soi-même en tant qu'autre (*Ibid.*, 1990 : 14). Se positionner à la place d'autrui devient une nouvelle norme universaliste de pluralité. Lévinas revêt une posture plus radicale dans son détachement à la tradition philosophique. Il émet l'idée d'un statut irréductible de l'altérité qu'il définit comme « lieu originel de la transcendance ». La transcendance comme « question à l'Autre et sur l'autre » est « vivante dans les rapports à l'autre homme » et non plus un mouvement d'élévation, de dépassement (Levinas, 1995 : 8-14). Dans cette disposition, l'intersubjectivité n'est pas une relation de face à face avec autrui pensée à partir de l'identité du moi. Pour Lévinas, l'entrée en relation avec autrui et le pouvoir d'opérer un dépassement du moi, passe par l'extériorité décrite comme « visage de l'autre ». C'est autrui qui met en question le moi et non soi-même. L'intersubjectivité réside dans la logique de séparation entre moi et l'autre, dans une discontinuité. Autrui est celui « à qui on parle », « l'autre en tant qu'autre absolument autre, source de toute signification pour moi, c'est autrui » (*Ibid.* : 53). Autrui est un visage source d'expressivité, lieu de la parole. L'éthique de Lévinas est une responsabilité envers autrui et « c'est dans son visage que réside en l'homme ce qu'il y a de plus vulnérable mais c'est dans cette fragilité que s'inscrit l'impératif éthique » (*Ibid.* : 45).

Deleuze théorise le pluralisme à partir de l'idée de multiplicité. Selon lui, l'état « originaire » dit de « complication », « enveloppe le multiple dans l'un et affirme l'un du multiple » (Deleuze, 1964 : 58). Les différences sont alors imbriquées les unes dans les autres. La « complication » exprime une implication réciproque qui réunit « deux mouvements inverses du virtuel à l'actuel et de l'actuel au virtuel » (*Ibid.*). Le virtuel est un espace d'inclusion des différences alors que l'actuel met en avant un rapport d'exclusion, de séparation (*Ibid.*, 1969 : 272-273). La complication ne les place pas en situation d'opposition mais plutôt de complémentarité avec une circularité entre le Multiple dans l'Un et l'Un dans le multiple. Le principe de « multiplicité de multiplicité » incarné dans le « principe des relations » est un assemblage de singularités tressées les unes avec les autres (Deleuze et Guattari, 1980 : 47). Chacune s'enrichit de chacune des autres, à des degrés différents, ce qui forme une nouvelle dimension dénuée de singularités isolées. Le système relationnel ne s'articule pas autour d'une base hiérarchisante expliqué par Félix Guattari au travers de la métaphore du rhizome en 1976. L'agencement des singularités ne suit pas l'unité de la racine car chacune d'entre elles a un rôle d'influence sur les autres. La composition rhizomatique n'est pour autant pas branlante car elle repose sur des chainons organisationnels et de solidarité des groupes. La multiplicité est faite de dimensions qui se combinent. La différence prend alors la place de l'identité.

Tous ces travaux érigent des savoirs nouveaux sur la théorisation de l'interaction entre des cultures différentes. Ils placent la différence comme principes hors du cadre rigide de la « distinction substantielle », qu'il convient de considérer comme des rouages du processus de transformation sociale et sociétale (Dastur, 2004 : 89). Ce processus interculturel invite à resituer l'acculturation. Autrefois constatée dans les structures sociales dites « exotiques », elle est désormais omniprésente dans le métissage quel qu'il soit.

« L'acculturation est l'ensemble des changements qui se produisent dans les modèles culturels originaux, lorsque des groupes d'individus de cultures différentes entrent en contact direct et continu. Cette définition implique que chaque culture constitue un système, dont les divers éléments se réélaborent à l'occasion de ces contacts. Elle souligne que, quelles que soient les occasions (invasion, colonisation, migration), il existe des emprunts, des échanges et des réinterprétations entre les deux cultures et qu'aucune ne s'impose



complètement à l'autre, bien que de toute évidence, les conditions historiques créent toujours une situation objective d'inégalité, l'apport des unes et des autres soit inégal » (Dictionnaire de la sociologie, 1989 : 10)

Le concept de mixité se loge au cœur du point de contact entre deux cultures différentes pouvant générer des rapports de domination. Il ne renvoie pas à une simple juxtaposition ou à une mise en présence d'individus ou de groupes d'individus que la société tend à initialement distinguer mais à une véritable interpénétration porteuse de significations et d'une circularité de savoirs vécus. La mixité engage le corps et le reconfigure dans la rencontre et dans l'interrelation. Le corps est le terrain au travers duquel se joue la mixité et ses enjeux aussi bien biologiques que symboliques. Les relations qui se nouent par l'entrelacement culturel entre deux individualités a priori distinctes offrent un cadre d'analyse riche mêlant représentations, questionnement identitaire, déplacement normatif et les savoirs d'expériences de corps vécus et éprouvés dans l'engagement sportif, dans une co-pratique.

Le bornage de notre terrain doctoral est relatif aux imbrications d'aires culturelles liées à des corporités sportives handi-valide engagées dans un même parcours gestuel en aviron, en cyclisme, en athlétisme et en ski. Etudier la mixité handi-valide nécessite l'imprégnation d'une approche croisée pour incorporer éléments biologiques, physiques à l'imaginaire et à ses représentations. Nous ne considérons pas ici la mixité comme une simple proximité dans un espace entre deux catégories d'athlètes utilisant les mêmes infrastructures ou effectuant individuellement un geste sportif codifié. La mixité est un agencement par lequel les sportifs élaborent conjointement une même production corporelle. La culture de ce double incarné dans des humanités singulières induit une analyse de normes, de comportements voire de rites alors que l'approche transdisciplinaire éloigne de l'écueil constitutif de délimitation binaire par la création d'une identité culturelle en devenir et teintée d'incertitude.

La mixité se distingue de l'inclusion et de l'hybridité, permettant un apport original dans le pan de la recherche des *Disability Studies*. Elle ne renvoie pas à une diversité d'êtres humains rassemblés en un même espace collaboratif qualifié d'« ordinaire ». Elle se situe dans un entre-deux qui ne prédéfinit pas de référence normative. La mixité handi-valide suppose alors un travail de décentrement de soi et de son cadre culturel prédominant pour tendre vers une reconnaissance

réciroque. Elle génère ainsi un paradoxe relationnel en ce sens où nous sommes toutes et tous différents les uns des autres mais en même temps, nous partageons une humanité commune. Explorer des pratiques mixtes, c'est tirer profit de ce paradoxe et éviter qu'une conception de l'humanité, qu'une norme ne prévale sur une autre. Cela induit également l'acceptation d'une perte de repères ou du moins un bouleversement. L'histoire nous a appris que ces bouleversements sont féconds, que les effets du mélange œuvrent à une évolution du champ social. L'inclusivité et l'hybridité restent reliées au concept de norme. Une société inclusive, expression pléonastique très présente dans le vocabulaire journalistique désigne un paradigme de participation sociale insufflé par des dynamiques collectives et l'autonomie. Néanmoins, le mouvement s'apparente à une incorporation, un refus d'exclusivité par l'entrée d'un élément dans un milieu en place plus vaste. L'adaptation est bilatérale pour garantir l'aspect « pour tous » du vivre-ensemble mais reste dans un dispositif normatif. L'hybridité, en tant que tout inclassable composé d'éléments hétérogènes renvoie la perturbation de catégories normatives. Elle est instable culturellement et identitairement et teintée d'incertitude.

L'ouverture à autrui et au handicap va au-delà des cadres normatifs fixes, propres à l'émergence d'inégalités. La mixité handi-valide au sein de notre engagement dans la recherche n'entre pas dans une logique dichotomique mais place la culture « handi » et la culture « valide » au même niveau. Ce même pied d'égalité fait d'autant plus sens dans la pratique sportive, qui, par les aménagements humains et matériels abaisse les barrières limitantes situationnelles du handicap. Le regard analytique est à la fois sur le « je » du chercheur valide dans une situation de recherche en train de se faire dans la composition sportive que sur les athlètes handisports. Cependant, la réunion de corps différents et performants n'est pas toujours une réponse positive à l'impératif idéal et législatif du vivre ensemble. La mixité est un processus qui peut se heurter à des barrières créées par le corps, le psychisme et le poids des représentations. La co-pratique sous-tend des apprentissages de l'autre dans sa diversité et une reconnaissance mutuelle d'un statut d'interhumanité. L'enchevêtrement expérientiel possède des aspérités que le chercheur ne peut pas toujours gommer car il appartient à un système avec des leviers d'action intersubjectifs.

Le concept de mixité dans son pouvoir opérationnel nous apparaît alors judicieux pour aborder les questions de représentations de soi et d'autrui, cet autre même. La mixité nous permet un glissement des normes sociales par le partage expérientiel qui gomme l'altérité d'un corps de

chercheuse sportive valide face aux singularités du handicap. La mixité co-construit des représentations et des considérations communes. Aussi, saisir l'individu dans l'expérience c'est prendre en considération des trajectoires dans lesquelles une identité corporelle reconfigurée fluctue selon les représentations sociales qui lui sont assignées. La (re)constitution physique et identitaire alternant proximité et éloignement se déploie au-delà de la sphère sportive et trouve des échos au niveau sociétal.

Dans quelle mesure la co-pratique sportive mixte handi-valide en tant que modalité de compréhension identitaire redessine les frontières de l'altérité ? Comment s'articulent les logiques d'incorporation et de désincorporation dans cet espace social de récréation ?

Les frontières sont des interfaces d'échanges qui se décomposent et recomposent par le mélange avec l'autre via un tissage expérientiel et une éthique relationnelle. La distanciation avec la norme amène une part de déculturation dans l'échange, ce qui est favorable à l'élargissement, l'approfondissement mais également à la confusion et à l'incertitude. Cela soulève des enjeux de (de)placement pour le chercheur pratiquant dans cette ambiguïté situationnelle de l'expérience trans-sportive. Il s'agit d'observer les influences et les variations en jeu dans l'édification d'un parcours identitaire hybridé. Comment des modèles culturels peuvent-ils s'inscrire dans des conduites partagées ? Comment agissent-ils ? Quelles variations identitaires opèrent dans la mixité sportive handi-valide ? Peut-on parler de re-disposition sociale ? En quoi la mixité sportive trace de nouvelles aires de références par des activités corpo-techniques qui déconstruisent des structures culturelles symboliques liées aux représentations du handicap ?

La mixité fait l'objet de nombreuses études genrées mais le biais de la mixité handi-valide reste singulier car c'est une pratique à la marge du sport de masse. L'approche qualitative permet de saisir dans la relation de co-pratique les différents champs sociaux à l'œuvre dans l'interconnexion et dans les réseaux sociaux. L'investissement symbolique poreux entre ces deux échelles sociales pointe une multipositionnalité, c'est-à-dire une circulation entre différents champs disciplinaires et différentes échelles qui redessinent des frontières physiques ou mentales, conscientes ou inconscientes de groupes humains marqués par des rapports et des déterminants sociaux articulés par des jeux de dominations culturelles.

## Corpus expérimentiel

Notre étude expérimentielle de la mixité repose sur un corpus de vingt-cinq entretiens semi-directifs, treize journées immersives d'observations participantes spécifiques et quatre saisons de pratiques sportives. Par souci de lisibilité, nous avons fait un recensement tabulaire.

Observations participantes	
<b>4 journées Handineige</b>	
<b>4 journées d'essais de lames de course</b>	
<b>2 jours en centre de rééducation et de réadaptation</b>	
<b>3 jours en cabinet d'orthoprothésie</b>	
<b>3 saisons d'aviron</b>	
<b>1 saison de cyclisme</b>	

Entretiens semi-directifs	
<b>Sportifs appareillés</b>	11 dont 8 athlètes de haut niveau
<b>Sportifs de haut niveau en situation de handicap non appareillée</b>	3
<b>Sportifs de haut niveau valide</b>	2
<b>Prothésistes</b>	2
<b>Professeur en médecine physique et de réadaptation</b>	1
<b>Président d'association</b>	1
<b>Représentants de médias nationaux et locaux et de politique sportive</b>	4
<b>Proches d'athlètes appareillés</b>	2 (mère et conjoint)

Figure 39 : tableaux récapitulatifs des entretiens semi-directifs et des observations participantes réalisés

Notre processus de recherche qualitatif réalisé à la frontière de plusieurs disciplines tend à une appréhension proximale de notre objet d'étude. Notre démarche compréhensive et inductive explore le phénomène de mixité dans le cadre des activités recensées. Les entretiens permettent d'acquérir une co-construction de sens. Sa disposition semi-directive est favorable à l'établissement d'une relation de confiance et de partage. Elle permet de privilégier l'écoute, de susciter de l'empathie et de placer les personnes interrogées dans une posture d'expert. La

structuration de notre guide d'entretien repose sur six grands axes : représentations, appropriations, usages et pratiques, vécu, ressenti. Le choix des participants est corrélé à une population-cible présente au cœur de notre expérience sportive ainsi qu'aux professions et statuts qui leurs sont satellitaires. Nous avons recueilli les propos de représentants des pôles qui gravitent autour d'eux et qui permettent de circonscrire le concept de mixité. Ce champ auxiliaire concerne les domaines sociaux des médias (journaliste sportif, chargée de communication), de la politique (directeur des sports), de la médecine (prothésiste et professeur en médecine physique et de réadaptation), des milieux associatif et familial.

Les journées Handineige sont organisées par les comités départementaux Handisport en lien avec les domaines skiabiles et les prothésistes en charge des participants. Ouvertes aux licenciés et non licenciés handisport, le but est de faire découvrir aux personnes en situation de handicap une pratique sportive alpine adaptée à leurs envies et à leurs différents potentiels physiques. Les disciplines proposées lors de notre participation sur les pistes des montagnes vosgiennes étaient le dualski ou le fauteuil ski piloté, le kartski et le para-snowboard. Le dualski est conçu pour les personnes en fauteuil roulant ou qui présentent une incapacité des membres inférieurs. Son dispositif place le pratiquant en posture de passager dans une coque assemblée sur un châssis articulé sur deux skis devant un skieur qui pilote l'appareil. Néanmoins, les sensations sont omniprésentes. Le dualski permet de ressentir la vitesse, les variations de la piste et d'éprouver la fraîcheur de la glisse.

Pour piloter un fauteuil ski sur les pistes, il faut être bon skieur car cela nécessite de pouvoir skier sans jamais regarder ses pieds et appréhender les courbes en toute maîtrise. Les moniteurs de ski étaient les pilotes de chaque dualski lors de notre observation. Le siège de dualski est relevable sur le télésiège. Les pratiquants peuvent donc être accompagnés avec leurs proches lors des liaisons jusqu'en haut des pistes. Bien qu'imposant, le dispositif n'est en pratique pas stigmatisant. Il s'intègre totalement dans les infrastructures des domaines skiabiles. Le kartski offre plus d'autonomie au skieur. La coque pour l'assise repose sur le même système que le dualski mais grâce à des poignées, le pratiquant peut diriger et freiner l'appareil. Un cordon sécuritaire reste attaché à un moniteur ou un accompagnateur skieur confirmé sur l'arrière du dispositif. Le para-snowboard est destiné aux sportifs qui ont la possibilité d'évoluer en posture verticale. Le public concerné s'est essayé à des adaptations matérielles impliquant une prothèse d'un ou des deux

membres inférieurs, soit l'équivalence des catégories SB LL1 et SB LL2. Le degré d'amputation influence l'équilibre et la posture.

Les journées d'essais de lames de courses sont co-organisées entre des cabinets d'orthoprothésie lorrains, l'institut de formation en ergothérapie de Nancy et la ligue Handisport Grand-Est. Les prothésistes sont à disposition pour proposer par la mise en place de stands, des tests de matériel destiné à la pratique de la course à pied. La prothèse de course à pied diffère de la prothèse de marche. Elle est plus légère et son système repose sur un manchon, une emboiture et une lame. La lame est faite à partir de matériaux de pointe couteux comme le kevlar ou les fibres de verre et de carbone. S'appareiller d'une lame de course nécessite un apprentissage corpo-technique. La prothèse fonctionne comme un ressort, la pression sur la lame va accumuler de l'énergie lors de la phase d'appui qui va être restituée sous forme de propulsion lors de la décompression. L'appropriation de la déformation de la lame amène à de nombreux essais techniques et à des chutes.

Nous avons effectué deux jours d'immersion en centre de rééducation et de réadaptation et trois en cabinet d'orthoprothésie dans le secteur géographique de la communauté urbaine du Grand Nancy afin de saisir les enjeux de réappropriation du corps et des trajectoires de vie qui empruntent les chemins de l'appareillage.

Enfin, notre expérience personnelle dans le sport est un volet conséquent de notre démarche participante. Elle est à la fois porte d'entrée et terrain exploratoire. L'aviron et le cyclisme sont, sur quatre années, des vecteurs de savoirs vus et vécus. Le détail de nos entretiens regroupe des para-sportifs et sportifs de haut niveau ainsi que des sportifs compétiteurs reconnus à une échelle locale ou régionale.

Il y a un apport réciproque et une circularité des savoirs entre les entretiens et les observations participantes. L'ensemble des données recueillies a été transcrit puis traité par analyse de contenu. Le processus de codification repose sur les propos et les (ré)actions des personnes de notre échantillon, du matériel issus des retranscriptions, des notes de terrain et d'une posture réflexive sur notre pratique. Chaque code retenu a fait émerger de grands concepts ordonnés lors d'une phase de catégorisation (Paillé et Mucchielli, 2008). La codification et la catégorisation de notre démarche analytique prennent en compte le double codage des entretiens et des observations. Le

résultat de cette analyse repose sur des choix et des renoncements. L'analyse interprétative nous a permis d'appréhender une posture d'écoute sans inférer et de garder une juste distance.

### **Mixité, hybridité corporelle et désordre catégoriel**

La réunion d'athlètes dits valides avec des sportifs ayant des déficiences au sein d'une même compétition est un phénomène inusuel. De ce fait, il apporte une marque spécifique dans la socio-histoire du sport.

La controverse sportive d'Oscar Pistorius a fait couler beaucoup d'encre et son onde de choc s'est répandue sur l'ensemble du globe. La presse sportive mais aussi plus généraliste s'est saisie de cette affaire en alimentant et relançant les débats autour de son appareillage et de sa participation à des compétitions valides. Pistorius était une figure emblématique du sport paralympique et plus largement du handicap. Ses performances et sa plastique l'ont hissé au rang d'égérie. L'athlète sud-africain est né en 1986 avec une malformation des pieds et des péronés. Alors qu'il est âgé de onze mois, ses parents prennent la décision d'une double amputation tibiale afin de lui autoriser l'apprentissage de la marche grâce à un appareillage. Dans son ouvrage autobiographique, il retrace le souvenir d'une enfance ordinaire. Ses deux prothèses lui ont permis de faire toutes les activités physiques et sportives qu'il souhaitait. Après une forte implication dans le rugby, il se lance dans la pratique de l'athlétisme à dix-sept ans. Equipé de lames « cheetah » conçues pour les sprints explosifs sur courte distance, il s'entraîne intensivement et bat progressivement les records détenus par les sprinteurs paralympiques avant de signer des performances qui se confondent avec celles d'athlètes valides. Il revendique alors une participation aux compétitions valides, ouvrant ainsi des débats institutionnels, éthiques et symboliques sur les frontières de l'humain appareillé et les catégories sportives.

Oscar Pistorius n'est pas le premier athlète en situation de handicap à concourir dans une compétition valide depuis l'institutionnalisation du sport pour personnes en situation de handicap<sup>82</sup>.

---

<sup>82</sup> D'autres athlètes précèdent avant la création des Jeux paralympiques et des fédérations nationales handisport : le gymnaste américain George Eyser en 1904 ; le joueur de water polo hongrois Olivér Halassy, double médaillé d'or de 1928 à 1936 ; la cavalière danoise Lis Hartel, médaillée d'argent en 1952.

Neroli Fairhall, archère néo-zélandaise s'est qualifiée pour les Jeux Olympiques de Los Angeles de 1984. Devenue paraplégique à la suite d'un accident de moto, elle pratique le tir à l'arc en fauteuil roulant après des débuts en athlétisme. Elle se classe à la trente-cinquième place du concours de tir à l'arc olympique. Elle n'effectue pas de double participation olympique et paralympique. De ce fait, sa catégorie en 1984 est placée dans le champ olympique.

Or, l'établissement de ses performances en position assise avait ouvert un questionnement dans le *Revue Olympique* sur un potentiel avantage lors de son sacre aux Jeux du Commonwealth en 1982. Elle avait en effet gagné le concours de tir à l'arc contre des archères valides alors qu'elle était considérée comme sportive « handicapée » selon la terminologie de l'époque. La bifurcation catégorielle empruntée par Neroli Fairhall pointe l'absence préalable de réglementation internationale sur une double appartenance handi-valide. Elle comporte également une forte dimension symbolique. La performance sportive effectuée par une personne en situation de handicap fait polémique lorsqu'elle vient défier la sphère valide. La norme sociale enracinée depuis la création des Jeux paralympiques soutient que les para-performances sont moins élevées que celle des athlètes olympiques en raison des limitations physiques qui résultent des déficiences. Le para-sport est constitué comme un concours à part qui a son propre tableau performatif. Pour rétablir l'équilibre harmonieux, l'archère hybride change de sphère sportive et intègre celle des valides. Il n'y a pas de va-et-vient constaté, pas de logique transcatégorielle.

Le cas d'Oscar Pistorius va plus loin dans la mise en tension des normes catégorielles sportives. Son ascension est fulgurante. Huit mois après ses premières foulées équipés de ses *cheetah*, il surprend l'athlétisme paralympique en remportant la médaille d'or du 200m et le bronze au 100m en 2004 à Athènes. Il défie des simples amputés tibiaux expérimentés (classés T.44) alors qu'il est double amputé tibial (classé T.43), fraîchement arrivé sur la scène du sprint paralympique. Sa fougue et ses performances contre des adversaires présentant un handicap moins lourd interrogent. Les remises en causes proviennent des athlètes battus par le jeune sud-africain comme l'américain Marlon Shirley ou le français Dominique André et se tournent vers son appareillage. Ils dénoncent une augmentation artificielle de la taille de ses jambes alors qu'une simple amputation contraint à un ajustement de la jambe prothétique au membre sain. Les médailles glanées par Oscar Pistorius sont considérées comme illégitimes par ses détracteurs. Le Comité International Paralympique ne réagit pas. L'affaire s'étiole dans l'amertume des champions.



De retour dans son pays natal, il poursuit son ascension et évolue contre des athlètes valides. En 2007, il devient vice-champion du 400m d'Afrique du Sud. Il demande alors à la fédération internationale d'athlétisme (IAAF-International Athletic Associations Federation) la permission de concourir sur les compétitions internationales réservées aux sportifs valides. Cette requête inédite lui est accordée conjointement à des tests sur l'usage de ses prothèses. Le 13 juillet 2007, Oscar Pistorius finit à la deuxième place du 400m lors du meeting international d'athlétisme de Rome, le Golden Gala. Sa performance alimente à nouveau une controverse pour les mêmes raisons que celles invoquées lors de son entrée sur la scène paralympique. L'IAAF convoque un expert germanique indépendant, Gert-Peter Brüggemann afin de mener une étude biomécanique et physiologique sur l'usage des prothèses d'Oscar Pistorius. Il s'agit de déterminer si sa participation contre des sportifs dits valides est équitable ou inéquitable, si l'appareillage présente ou non un avantage mécanique ou technologique.

Le 14 janvier 2008, l'IAAF publie le résultat des analyses qui concluent à un avantage manifeste évalué à 30%. L'expertise est sans appel. Le professeur Brüggeman atteste et relaie dans le quotidien allemand *Die Welt* « un avantage considérable par rapport à des athlètes sans prothèse sur lesquels on a fait les mêmes tests. C'est de l'ordre de plusieurs points de pourcentage, je ne m'attendais pas à ce que cela soit aussi net ». Pour renforcer son argumentaire, il ajoute une justification physiologique supplémentaire concernant l'étude comparative qu'il a menée : « sa capacité aérobie était plus mauvaise qu'eux, sa capacité anaérobie était comparable. Ce qui veut dire que s'il réalise les mêmes chronos que les cinq athlètes-témoins, c'est grâce à ses prothèses<sup>83</sup>».

En référence à la règle 144.2 qui interdit formellement « l'utilisation de tout dispositif technique incluant des ressorts, des rouages ou tout autre élément qui confère un avantage à un athlète par rapport à celui qui n'en utilise pas », les prothèses *Cheetah* sont jugées comme « une aide technique avantageuse ». Par conséquent, Oscar Pistorius n'est plus autorisé à concourir sur les épreuves régies par l'IAAF, il est écarté du circuit international valide. L'athlète décide de faire appel de cette décision auprès du Tribunal Arbitral du Sport (TAS), l'institution internationale indépendante en charge des contentieux de la sphère sportive. La défense du sportif amputé s'organise autour de la notion de discrimination et du bafouage de grands principes philanthropiques et olympiques de la part de l'IAAF. La considération de mise à mal de droits fondamentaux fait l'objet de réactions

---

<sup>83</sup> Accès : [WELT - Aktuelle Nachrichten, News, Hintergründe & Videos](#) (consulté le 03 mars 2017).

dans la sphère intellectuelle engagée des *disability studies*. La crainte de l'hybridité corporelle qui remet en cause les fondements catégoriels et hiérarchiques de la société occidentale est au cœur de publications. Gregor Wolbring propose une analyse de cas du coureur bionique paralympique en mettant la lumière sur l'impact généré entre les sphères sportives valide et handisport. Il étudie la réalité plus large ouverte par le dopage technologique au prisme des droits des personnes en situation de handicap. La revue *Disability and Society* rend compte de la définition d'humanité et questionne ses limites dans la réunion corpo-technique des éléments de réparation du corps déficient. Le déni d'humanité et la stigmatisation sont pointés par des angoisses de transformation technologique des corps (Swartz et Watermeyer, 2008).

La controverse internationale trouve des ramifications plurielles. Elle entrecroise des questions éthiques, politiques, économiques, biomédicales, sportives et communicationnelles. L'« aide technique » estimée par l'IAAF prend un retentissement médiatique attaché au dopage. Selon le livre II du code du sport, « est considéré comme dopage l'utilisation de substances ou de procédés de nature à modifier artificiellement les capacités d'un sportif ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété <sup>84</sup>». Les lames de course sont ainsi considérées comme un dopage technologique.

La contre-expertise d'Oscar Pistorius agrandit le cercle scientifique des chercheurs en biomécanique mobilisés. Les professeurs américains Hugh Herr, lui-même amputé et appareillé par le même groupe que le sportif sud-africain et Rodger Kram rédigent le rapport Houston. Ils mettent en avant des désavantages liés aux jambes prothétiques. Le Tribunal Arbitral du Sport est au cœur des tensions et doit composer entre l'expertise européenne initiale et la contre-expertise américaine. Finalement, le 16 mai 2008, le TAS autorise Oscar Pistorius à prendre part au circuit international valide d'athlétisme, lui permettant ainsi de participer aux sélections pour les Jeux olympiques de Pékin. Il échouera à soixante-dix centièmes du minima qualificatif avant de décrocher une double qualification olympique et paralympique en 2012 pour Londres. Cependant, la décision du TAS ne fait pas jurisprudence. Elle n'est valable qu'à titre individuel.

Aux Jeux paralympiques de Londres, il bat le record du monde du 200m lors des séries mais en finale, il finit deuxième, derrière le brésilien Alan Oliveira. L'anglais Jonnie Peacock le bat sur

---

<sup>84</sup> Loi n° 2006 405 du 5 avril 2006, codifiée dans le livre II (titre III) du Code du sport. Accès : [Code du sport - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](http://legifrance.gouv.fr)

l'épreuve du 100m. Pistorius conserve son titre sur le 400m. Lors des Jeux olympiques, il est éliminé en demi-finale du 400m, se classant en dernière position de sa course. Son équipe n'a pu s'illustrer sur l'épreuve du relais 4 x 400m en raison de l'abandon d'un relayeur.

L'affaire sportive d'Oscar Pistorius s'est vue brusquement démantelée par l'affaire judiciaire personnelle de l'athlète. A partir du 14 février 2013, le surgissement de la mort de sa compagne, pour laquelle il sera jugé coupable d'homicide volontaire enfouit dans l'histoire du sport l'emblème handisport d'une re-catégorisation et d'un changement de regard. Les repositionnements des instances sportives à son égard que nous venons de présenter restent particulièrement intéressants quant à la considération de l'approche mixte handi-valide au cœur de la co-pratique sportive. Selon l'éclairage *a posteriori* d'un professionnel d'orthoprothésie qui recontextualise les débats :

« La considération de dopage technologique vient d'une mauvaise considération du problème. Les médecins et les professeurs ont largement exploité ce problème-là. Or, pour moi, c'est juste un problème mal posé parce qu'on n'est pas sur les mêmes séquences de gestes. Encore mieux que Pistorius, ce qui se passe en ce moment en saut en longueur : Markus Rehm saute à cette heure-ci, je crois, huit mètre quarante-neuf.

Ce qui est une excellente performance au niveau valide. L'année de Rio, il n'y a pas un valide qui avait sauté huit mètre quarante-neuf [...] donc c'était excellent. Lui, aux Jeux paralympiques il a fait 8,28m ou 8,29 m, enfin ça restait quand même une superbe performance et on était aux alentours de 8.40 mètres pour celui qui a gagné chez les valides. Donc on était vraiment dans des performances similaires. Les sauteurs en longueurs valides ne veulent pas sauter avec lui. Beaucoup de personnes amputées se sont insurgées et on dit que c'était tout simplement de la discrimination. [...] Le saut ne commence pas au moment de l'impact à la réception, le saut c'est la prise d'appuis pour partir et commencer à courir, finir sa course et s'élancer. La séquence de gestes de saut c'est tout ça. Or, sur la séquence complète, Markus Rehm, désolé mais il saute moins loin que celui qui a sauté 8,93 mètres. C'est le record du monde valide. Ce n'est pas 8,49mètres. Markus Rehm fait sa course d'élan qui équivaut à un 100m couru en 11 secondes 5, c'est hyper lent par rapport à Carl Lewis qui est capable de faire son 100m en 9.7 secondes et de sauter 8.93 mètres. Son amputation l'oblige à une course d'élan plus lente avec laquelle on a calculé que, s'il était valide, il sauterait 7.5mètres au maximum. Là les gens vont dire il y a un dopage technique

parce qu'il saute 8.49m ; non, il saute 8.49m car il n'arrive pas à sauter 8.93m. Parce qu'il ne peut pas courir aussi vite. Le problème c'est que l'on prend des séquences. Chez les femmes aussi, on tombe toujours à 10% de moins que les performances valides. On n'a pas arrêté de parler de dopage technique alors que les performances n'ont pas arrêté d'être à 10% de moins.

Après, pourquoi les sauteurs valides ont raison de ne pas admettre un athlète amputé fémoral ou tibial dans leur concours : parce qu'on n'est pas dans le même concours. Parce que tout repose sur la façon de mettre son angle d'attaque et de déployer sa perche parce que finalement ça revient à une mini perche et de bondir dessus. Pour l'instant on n'a pas étudié jusqu'où on pourrait aller comme ça. Il y a peut-être un jour un saut que Markus Rehm fera hyper loin et on ne saura pas tout à fait pourquoi. Ce serait du dopage technique si effectivement les sauteurs en longueur avaient dit oui pour courir avec. Là on est simplement dans une autre discipline. C'est plus ambigu dans la course à pied mais cela dépend de plusieurs facteurs. Exemple : Marie Amélie<sup>85</sup> elle c'est vraiment le cas où il n'y a aucun dopage technique parce que quelque part, elle se sert assez peu de sa lame. Elle se sert de sa vélocité. Elle n'est pas lourde, elle a une lame qu'elle n'enfonce presque pas dans la piste de ce fait, elle restitue le minimum. C'est sa vélocité qui entre en jeu, ce qui fait d'elle une vraie coureuse. On peut ainsi la comparer avec un autre coureur. Mais là aussi, il y a 10% en moins. En revanche Markus Rehm, quand il court, il a son impact et son poids dessus donc il profite beaucoup de la lame. Donc si vous avez un coureur double amputé très lourd, effectivement, assez puissant comme l'était Pistorius, à la fin du 400m, ça va extrêmement vite. Donc les observateurs, ils voient ce mec qui est super loin derrière, qui est presque 50m derrière dans les 300 premiers mètres et qui dans les 100 derniers mètres rattrape pratiquement tout le monde jusqu'à être dans les trente meilleurs mondiaux à la fin. Cela frappe beaucoup les esprits et on dit qu'il y a dopage technologique parce qu'il va à 45 à l'heure à la fin de son 400m ; mais non.

On a refusé de voir le bon angle de vision parce que cela nous intéressait beaucoup d'alimenter la polémique » [entretien 18, prothésiste et président d'association].

---

<sup>85</sup> La référence est faite à Marie-Amélie Le Fur.

Cet orthoprothésiste opère un discours à volonté de clôture quant aux débats sur le dopage technologique en repérant des indicateurs biomécaniques reconsidérés avec les logiques internes des disciplines de sprint et de saut. Les singularités prothétiques sont à l'origine des schémas de course uniques qui ne trouvent pas d'équivalence chez les sportifs valides. En ce sens, la comparaison handi vs valide dans le cadre de lame de course est un non-sens. Markus Rehm, amputé tibial à la suite d'un accident de wakeboard est surnommé « Blade Jumper » lorsqu'il s'aligne sur des compétitions de saut en longueur avec sa lame en carbone. Il évolue en catégorie F42/44<sup>86</sup>. En 2014 il est sacré champion national d'Allemagne du championnat valide. Son titre fait l'objet de contestations attachées à la notion de dopage technologique de la part de ses adversaires vaincus. La fédération allemande d'athlétisme lui laisse sa médaille. En revanche, à l'échelle internationale, Markus Rehm s'est vu fermer la porte du championnat d'Europe la même année. Il a également tenté de se qualifier pour les Jeux olympiques de Rio, afin de concourir comme l'avait fait son homologue sud-africain « Blade Runner », quatre ans plus tôt à Londres. Les fédérations verrouillent sa double participation aux Jeux olympiques et paralympiques. L'imperméabilité entre ces deux compétitions pour l'athlète prothétique confirme l'argumentaire recueilli en entretien.

Un sportif qui possède une déficience physique visible et qui intègre un groupe valide est accepté dans la mesure où ses performances se confondent avec celle des autres athlètes. Dès lors qu'elles surpassent celles des autres individus aux corporéités naturelles, son acceptation est remise en cause par la symbolique hybride de son identité. L'effectuation de sa performance n'est pas considérée comme entièrement naturelle puisqu'il y a usage d'une technologie de compensation du handicap. La performance établie est alors stigmatisante. Le stigmate est un élément extérieur du corps de l'athlète, un artefact amovible qui s'appose sur un membre résiduel et qui est spécialement dédié à un usage précis d'une discipline sportive et sans cesse réajusté. C'est donc un outil technique instable et transitoire qui place la personne appareillée dans un entre-deux. L'instabilité relationnelle qui en découle rejoint le témoignage de Robert Murphy consigné dans l'ouvrage *Vivre à corps perdu*. À la suite de la découverte d'une tumeur qui attaque sa moelle

---

<sup>86</sup> Accès : <https://lexi.global/fr/sports/athletisme/terrain/f44-f42-43-44> (consulté le 20 avril 2020).

épinière, il assiste à sa propre déconstruction identitaire qui s'opère au fur et à mesure que sa tumeur paralyse son corps, jusqu'au stade final de sa tétraplégie.

L'anthropologue analyse sa plongée dans l'univers du handicap et son récit cimente la rupture profonde de son existence. Son activité intellectuelle se perpétue. Son auto-analyse succède à ses recherches sur les tribus brésiliennes. Son analyse des réactions des personnes valides à l'égard du handicap porte le sceau de la rigueur scientifique et académique de sa formation et de son savoir d'expérience. Le handicap apporte un changement progressif de regard sur soi et du regard des autres sur soi. Pour Murphy, ce changement affecte profondément les relations humaines. Allant jusqu'à évoquer un « cancer du moi », la déficience physique reconfigure totalement les conditions fondamentales de l'existence humaine. L'expérimentation du statut de « déviant » opère un « flottement » situationnel. Murphy caractérise le vécu du handicap comme un état de seuil. Cette posture ambivalente alterne intérieur et extérieur de la marge. Il recourt au terme de « liminalité » pour rendre compte de cette place sociale floue. La liminalité est une notion du champ anthropologique qui permet d'analyser les rites de passage. Elle désigne l'interstice entre un statut social passé et l'attribution imminente d'un nouveau. L'anthropologue transforme la notion dans le contexte du handicap irréversible : la liminalité est permanente. Il n'y a pas de sortie de cet intervalle car « l'invalidité exerce sur le sens de qui on est et de ce qu'on est une emprise bien plus forte que n'importe quel rôle social, même les rôles clés comme l'âge, le métier et l'appartenance ethnique » (Murphy, 1990 : 150).

Nous avançons l'idée selon laquelle la mixité handi-valide dans la pratique sportive partagée peut se poser comme une porte de sortie de cette situation de seuil. Elle permet de cheminer vers la co-construction d'une activité structurant des relations en dehors d'une norme stigmatisante.

## Vers un terrain propice à la mixité

« C'est une idée utopique que de penser qu'il suffit de se connaître pour qu'une reconnaissance réciproque s'ensuive » (Schnapper, 2005 : 10).

La mise en place d'un cadre social dé-normé par la mixité se déploie dans une disposition performative collective où chaque singularité corporelle qu'elle soit pré-catégorisée valide ou handi œuvre à une même performance. Notre analyse des pratiques mixtes concerne des situations dans lesquelles chaque athlète conserve sa singularité et compose avec celle de l'autre. En ce sens, nous ne prenons pas en compte les disciplines comme le basket-fauteuil, qui, à un niveau national est ouvert aux valides et nécessite un changement postural pour les sportifs bipèdes. La relation qui lie un para-sportif de haut niveau et un guide valide est également hors de notre cadre. Il s'agit de mettre en lumière des actes sportifs effectués conjointement et qui témoignent de la réunion de singularités handi et valides, placées sur un même pied d'égalité. La performance est la combinaison des sphères parasportive et sportive. Ce fut le cas pour la préparation de l'épreuve olympique du relais 4x400m d'Oscar Pistorius avec ses coéquipiers lors des Jeux de Londres. Le forfait de l'équipe sud-africaine n'a cependant pas permis d'en offrir une démonstration aux yeux du public.

Au cours de notre parcours sportif, nous avons pu participer à l'élaboration et à la concrétisation d'un projet sans précédent initié par le comité régional du sport universitaire de Lorraine et la Fédération Française du sport universitaire. En 2014 et en adéquation avec les orientations de promotion du handisport et d'innovation, une nouvelle épreuve voit le jour en aviron. Il s'agit de la catégorie open handi-valide. Le sigle de cette embarcation inédite est MU2x. MU pour « Mixte Universitaire » en ce sens où deux rameurs d'une même université doivent concourir ensemble et représenter une mixité genrée. « 2x » fait référence au type de rames utilisées, en l'occurrence, le deux de couple ou double, disposition dans laquelle chaque rameur tient deux rames, une bâbord et une tribord.

Le règlement de la fédération sportive stipule alors que le bateau doit avoir à son bord une rameuse et un rameur dont un des deux doit être reconnu comme appartenant à une des trois catégories handisportives de l'aviron : soit AS (ramant avec les bras et les épaules), ou TA (ramant avec le

tronc et les bras) ou LTA (ramant avec les jambes, le tronc et les bras). La nomenclature de la classification a été restructurée. Désormais, les appellations de catégories sont PR1 (équivalent d'AS), PR2 (équivalent de TA) et PR3 (équivalent de LTA). La fédération française d'aviron indique dans sa réglementation que l'embarcation doit contenir « 1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 rameur PR1, PR2 ou PR3 et 1 rameur valide (open handi-valide) ».

Lors du championnat national universitaire qui se déroulait au Creusot, une seule embarcation venue de Nancy était engagée dans la catégorie fraîchement établie. De ce fait, elle a été alignée contre des doubles messieurs (bateaux composés de deux rameurs ayant deux rames chacun), engendrant un déséquilibre d'équité. En effet, la mixité homme-femme et la spécificité de la déficience motrice catégorisée LTA formaient un double handicap face à la puissance des duos masculins. Après réclamations, les arbitres de course ont statué sur la nécessité d'un ajustement chronométrique, permettant au bateau hybride de partir quelques secondes avant le départ des autres embarcations. Lors des championnats de France universitaires l'année suivante, le bateau, dont nous faisons partie lors de son émergence avec un coéquipier, a été aligné face à des doubles femmes. Un podium lui est également dédié, lui conférant ainsi une meilleure visibilité.

Outre ses aspects réglementaire et organisationnel, cette expérience témoigne que le fait de s'engager simultanément dans une pratique motrice en s'adaptant aux spécificités corporelles de l'autre ouvre la possibilité d'un savoir décloisonné et original. Selon Charles Gardou, il est « impossible d'approcher et de comprendre la réalité existentielle que constitue le handicap sans l'inscrire dans la chaîne culturelle universelle, sans la replacer dans l'« ordinaire » (Gardou, 2005 : 15). En ce sens, notre statut peut ainsi être assimilé à celui de « praticien-chercheur », c'est-à-dire un « professionnel et un chercheur qui mène sa recherche sur son terrain professionnel, ou sur un terrain proche, dans un monde professionnel présentant des similitudes ou des liens avec son environnement ou son domaine d'activité » (Lavigne, 2007 : 32). Cette disposition apparaît favorable pour témoigner d'un potentiel social créateur.



D'après la classification du para-sport, les catégories LTA ou PR3<sup>87</sup> regroupent des rameurs qui ont de légers troubles de la coordination avec une limitation modérée d'un bras ou des chevilles et des pieds, ou l'absence de membres. Ils ont l'usage des jambes, du tronc, et des bras pour accélérer le bateau et ils peuvent se servir du siège roulant sur la coulisse. Ces catégories regroupent également des rameurs ayant une déficience visuelle. Le champ de vision maximal requis s'élève à 5 mètres. Cette typologie ouvre un accès élargi à la pratique. Malgré cela, l'épreuve reste peu fréquentée. Pendant les années qui ont suivi son instauration, un seul bateau se présentait au concours. Sa préservation sur le programme des championnats souligne une volonté de développement et de mise en lumière. L'enjeu est donc relayé au sein des clubs. Depuis 2018, l'épreuve est catégorisée en para-aviron. Cet étiquetage témoigne du souci de catégorisation dans des cadres préexistants pour maintenir une certaine harmonie organisationnelle. Le répertoriage dans un sous-ensemble plus vaste ne rend néanmoins pas compte de la spécificité de l'embarcation. Elle trouve une légitimité aussi bien en aviron qu'en para-aviron par le profil de ses rameurs.

L'expérience sportive et sociale qui découle de la mise en place de cette embarcation est porteuse de sens. Elle déploie une mixité équilibrée tant sur le plan d'une adaptation gestuelle réciproque à nos limitations physiologiques et biomécaniques qu'au niveau symbolique. L'athlète qui concourait avec moi avait un usage limité de ses membres inférieurs et un haut du corps très puissant. Hors du plan d'eau, il se déplaçait avec des cannes anglaises et des orthèses. Sa pratique ne nécessitait pas d'adaptation matérielle mais une aide logistique pour le transport de la coque et générait une gestuelle singulière qui reconfigurait le schéma de rame global. Par souci de simplification, le geste du rameur peut se décomposer en deux phases. La première est la propulsion durant laquelle le sportif effectue une extension des membres inférieurs et une flexion des membres supérieurs avec les rames ou pelles immergées dans l'eau. Cette première étape est capitale, c'est la posture adoptée lors des départs. La force des jambes initie le geste. Or, dans notre configuration, l'action de mon coéquipier à ce niveau est quasi absente et la puissance de ses membres supérieurs, à l'inverse, est ultra développée et intervient plus rapidement. Ainsi, cette première phase gestuelle s'en trouve saccadée et le bateau déséquilibré. Pour ajuster cette contrainte technique, le rameur était placé à la nage, c'est-à-dire en première position sur le bateau de manière à donner la cadence. Je pouvais ainsi ajuster ma fréquence pour équilibrer nos forces et rééquilibrer le bateau. La

---

<sup>87</sup>Accès : <https://lexi.global/fr/sports/aviron/pr3-pd> (consulté le 03 avril 2021).

deuxième phase correspond au retour du corps allant d'une position arrière sur le bateau à l'avant avec les pelles émergées. Le rôle des jambes y est également capital. Le gainage des jambes permet un retour fluide en glissant sur une coulisse. Moins le mouvement est brusque, plus le bateau conservera l'inertie de sa propulsion et son équilibre. Notre cinétique était précipitée. La mission qui m'incombait consistait à tenter d'atténuer la turbulence en adoptant une posture la plus fluide et la plus gainée possible tout en maintenant une cadence élevée. Ce qui n'était pas chose aisée au vu des écarts de nos morphotypes. Mon coéquipier a donc également dû ajuster la force de la traction de ses bras.

Symboliquement, l'hybridité et les représentations qui en découlent sont également partagées. Le regard introspectif sur soi-même à la lumière des autres embarcations entièrement masculines a généré un sentiment de frustration bilatéral dû à la singularité de nos corporalités. La frustration n'est pas entendue ici comme une émotion négative mais comme source d'accroissement d'un engagement corporel. Elle est tremplin à une volonté de se dépasser pour prendre du plaisir dans le défi. La proximité avec les adversaires dans les lignes d'eau crée du suspens et déclenche de l'adrénaline. Les rameurs concurrents sont dans le champ de vision des uns et des autres. Sans cette disposition, la lutte perd de son essence.

Le regard des autres porté sur notre duo laissait transparaître un éventail émotionnel allant de l'étonnement à l'inconsidération. Le caractère novateur et non conventionnel de notre irruption dans la compétition bouscule les codes du sport nautique. Notre première course n'a pas œuvré envers une légitimation de notre présence. Nous avons accusé un écart important avec les autres bateaux. La seconde course avec adaptation chronométrique a été favorable à une lutte symbolique alliant force et reconnaissance. L'aspect expérimental et de représentation quasi d'exhibition de notre participation a ouvert la voie à une réflexion pour tenter d'instaurer une pratique équitable. La recherche d'équité est ici peu concevable car elle induit l'évaluation et la mise en comparaison de dispositifs aux aspects humains différents. Notre catégorie est érigée à partir de parts constituantes d'autres catégories reconnues. Cette combinaison composite fonctionne en autonomie et se détache du cadre classique. Elle atteste d'un changement de position et de nature au sein de la classification sportive. Le glissement n'aboutit cependant pas à une fixité. Le double mixte handi-valide traverse les différentes courses : masculine, féminine puis para-sport. L'errance qui résulte de cette quête posturale se situe dans des limbes sociaux. La naissance catégorielle ne

se concrétise pas par une essence reconnue et stable, même si l'apparat de la mise en place de la compétition relève du rituel et du cérémonial avec une codification. La course d'aviron joue sur la métaphore du passage. Les rameurs passent d'un ponton à un autre, de l'embarquement au débarquement, sans possibilité de retour en arrière avec la disposition des embarcations. Les sportifs s'élancent en faisant face à la rive quittée et progressent de dos vers le point d'arrivée. La séquence sportive est segmentée en trois phases. La course est l'accomplissement du rite liminaire. Les temporalités en amont et en aval sont pré et post liminaires. Elles correspondent à une phase de préparation routinière et d'entraînement ainsi qu'à la redéfinition d'une place après l'action sportive et le classement établi qui réorganise le groupe d'appartenance des engagés. Ils se retrouvent hiérarchisés selon l'action accomplie lors du rite liminaire et retournent dans leur communauté affinitaire sportive où les feedbacks et récits de course se lient au désir de reconnaissance et de gestion de la suite de l'effort. Le rite préliminaire de préparation des corps et d'ajustement du matériel permet de vérifier les capacités des sportifs à être initiés à la compétition. Il a une influence incomplète sur le rite liminaire. La compétition requiert un fort degré d'incertitude et d'aléas en raison des facteurs physiques et environnementaux en jeu. L'imprévisibilité est une dimension fondamentale des ficelles spectacle sportif.

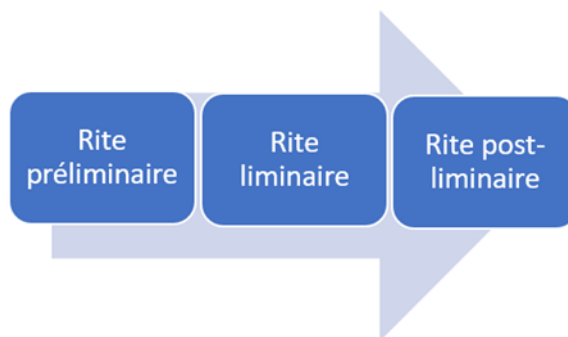


Figure 40 : les trois étapes du processus du rite de passage

Le processus représenté ci-dessus est ancré dans un groupe d'appartenance catégorielle sportive des rameurs universitaires du championnat de France. Il est à considérer comme subdivision d'un groupe social plus vaste.

Les invariants du concept de rite de passage trouvent un éclairage dans le travail d'Arnold Van Gennep<sup>88</sup>. La ritualisation de passages de la vie souvent périlleux positionne un versant rassurant au collectif pour affronter les épreuves. La matérialisation de ces points de passage particuliers s'effectue par une mise en forme cérémoniale d'une culture spécifique. Le cérémonial de la compétition sportive comme nous avons pu le voir dans notre première partie obéit à une dimension de spectacle. La compétition du sport nautique est empreinte de règles solennelles dans son déroulement. Le code de conduite permet d'intérioriser les codes sociaux de la pratique sportive et de réguler les comportements. Il s'échafaude en séquences successives : port du matériel au ponton (coque, rames, coulisses) pour vérification et acceptation par des juges, mise à l'eau, alignement, départ, course, débarquement et pose du bateau pour nettoyage par les rameurs. Le nettoyage du matériel qui a servi au voyage initiatique expose la symbolique de la maturation, et du passage accompli dont on nettoie les traces.

Le rite liminaire se joue dans une aire géographique en marge du groupe d'appartenance des sportifs. Les rameurs quittent la terre pour s'élancer dans l'eau, à distance des référents du cadre préliminaire incarnés dans la figure des entraîneurs ou des coéquipiers de club par exemple. Les rameurs « flotte[ent] entre deux mondes » (Van Gennep, 1909). Le rite post-liminaire rétablit la cohésion du groupe sportif et des marquages rituels rendent compte de l'accomplissement du passage. Au plus haut degré de réussite, la médaille est un marqueur social d'aboutissement du rite sportif. Mais d'autres éléments corporels complètent les indices : fatigue, marques épidermiques d'effort comme la transpiration, les ampoules sur les mains ou encore les brûlures liées aux frottements des jambes sur les rails de la coulisse par exemple. La réalisation d'un cliché photographique « immortalisant » l'instant complète de façon coutumière ce moment social.

La ritualisation qui accompagne la nouvelle catégorie mixte handi-valide reprend les codes classiques de la compétition d'aviron avec une adaptation lors des phases de mise et de sortie d'eau. Notre expérience de la course lors de notre rite liminaire pointe la nécessité de se dégager des catégories sportives habituelles et de considérer l'hybridité de la mixité handi-valide comme un cadre à part entière qui établit ses propres codes et dont seule l'expérience vécue de l'intérieur peut

---

<sup>88</sup> Le sous-titre conséquent de l'ouvrage *Les rites de passage* a son importance : *Étude systématique de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du couronnement, des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons, etc.* Il n'apparaît pas dans toutes les versions éditées.

donner les clés de sa compréhension. Ce microcosme est fondé sur le partage d'une gestuelle ajustée par une adaptabilité permanente dans la poursuite d'un objectif commun et sur une réciprocité émotionnelle. La connivence relationnelle, l'adaptation et le partage émotionnel font sens dans un engagement corporel commun. L'expérience sportive partagée de la co-pratique et son analyse permettent de dégager des points de repères quant à la mise en œuvre de la mixité handi-valide.

### **Chapitre 3 : Des jalons du modèle de vivre-ensemble de la mixité sportive handi-valide**

« C'est indispensable le mélange, comme pour toutes les différences dans ce monde. »

[Entretien 6, sportif de haut niveau en situation de handicap, non appareillé]

A partir de nos observations participantes et des entretiens réalisés pour exploiter des retours d'expériences révélatrices, nous avons pu identifier des jalons qui sont autant de pistes de réflexion sur l'agencement de la situation de mixité handi-valide dans le sport.

Comme nous avons pu le constater, l'engagement dans une pratique mixte handi-valide n'est pas chose aisée. L'adaptation d'une discipline sportive et le manque de reconnaissance obtenu par l'absence de définition d'un statut clair compliquent l'entreprise mixte. Quels sont alors les moyens à disposition des sportifs qui donnent du sens et du substrat à cette expérience marginalisée ? Quels éléments sont source d'exploration d'espaces créatifs sportifs inédits ? Quels sont les leviers fédérateurs et à quoi se heurtent les dispositifs opérationnels de la mixité ? Quels bienfaits culturels et sociaux transparaissent ?

#### **L'itinéraire commun de la performance**

L'emprunt des sentiers qui mènent à la réalisation d'une performance sportive apparaît plus significatif que le résultat objectivé et chiffré qui sanctionne l'acte sportif mixte. D'autant plus que son cadre d'évaluation correspond à celui de catégories différentes. La performance est la résonance du travail commun accompli, la matérialisation des efforts effectués en amont, dans la phase préparatoire de l'entraînement. Elle ne peut être pensée de manière isolée. La mobilisation sociale de l'apprentissage est un terrain exploratoire fertile pour rendre compte des dynamiques qui y sont à l'œuvre.

S'entraîner ensemble sur un même terrain sportif pour des athlètes handi-valides détermine des usages corpo-psycho-relationnels. Dans sa pratique de haut niveau et plus largement de compétition, le sport nécessite un façonnage des corps pour les rendre les plus efficaces possibles. La performance est alors portée par le dépassement de soi incarné dans des charges d'entraînement rigoureusement organisées. L'accomplissement de soi passe par l'intensité et la répétition,

« D'où l'idée qu'il y a, dans le dépassement de soi de l'excellence corporelle comme performance indéfinie, une quête de sens, de transcendance, une quête de soi, certes inhérente probablement, on l'a vu, à toute idée de réussir (relation du bien-être au mieux-faire), mais qui, dans sa modernité, se découvre au-delà des discours d'intentions (être « juste » bien), au-delà des normes et des mesures (qui rassurent mais qu'on tente de dépasser), dans une volonté de dépasser « ses » (les) limites » (Queval, 2001 : 119).

Les récits des sportifs de notre corpus qui accompagnent leurs retours d'expériences sont tous articulés autour d'un vocabulaire capacitaire. Ce champ des possibles moteur est souligné par la redondance des verbes « pouvoir » et « faire » ainsi que de la redondance de la formule « être capable de ». Les composantes de l'entraînement sont sensiblement identiques à celles qui ont été théorisées en sciences du sport. Nous nous appuyons sur les travaux de Jürgen Weineck et ceux plus contemporains d'Anne Roger. L'entraînement est envisagé comme un processus dont la visée est ciblée sur l'atteinte d'un niveau de pratique élevé pour répondre à un objectif précis (Weineck, 1983 : 15). Anne Roger insiste sur la notion d'évolution, comme nous avons pu l'envisager par la métaphore rituelle. Elle précise que l'entraînement physique renvoie à « la planification et l'organisation d'un processus de transformation qui consiste à faire passer le pratiquant, sportif ou non, d'un état initial constaté à un état final désiré » (Roger, 2003 : 6).

Nos observations participantes révèlent l'importance du cheminement de l'entraînement dans la construction d'une co-performance. Le processus d'entraînement mixte handi-valide passe d'un état de réunion de corporités hétérogènes à la création d'une pratique homogène, agencée et équilibrée par l'expérience d'une action commune. L'exploration initiale de la concordance gestuelle est inédite pour chaque individualité. Le critère de variabilité est alors supérieur à celui au sein des pratiques sportives classiques. L'incertitude est une donnée de l'écosystème de la performance mixte :

« Comme un nourrisson qui doit passer le permis de conduire... Tout est nouveau. Le parcours : [...] les satisfactions, les déceptions, comme la vie quoi, différente, et semblable à celle de tous ». [entretien 9, sportif appareillé]

La métaphore incisive et teintée d'humour rend compte de l'absence de repères initiaux lors de l'implication originelle et de l'ampleur de la mission à effectuer. Mais ces éléments tumultueux s'évaporent dans les répétitions de mouvements conjoints qui attestent finalement de sentiments et d'émotions usuels et universels. L'entraînement, par sa logique d'apprentissage et de répétition apporte un cadre stable à la pratique, renforcé par des adaptations techniques, matérielles et humaines. La recherche de concordance passe par de nombreux essais et des réajustements pour proposer des gestes toujours plus efficaces.

Le dépassement de soi est alors un dépassement de ses cadres habituels et une quête qui va au-delà du soi. Le « je » se fond dans un élan collectif d'une performance adaptée aux spécificités de chacun. La gestuelle sportive s'effectue conjointement et se réajuste en fonction des réactions motrices de l'autre. Les athlètes jouent donc un rôle moteur dans l'acquisition des savoirs d'expérience. La transmission de feedbacks est indispensable à l'entraîneur, dont l'impact est amoindri par l'originalité gestuelle hybride à laquelle il est confronté. La situation sportive déplace le cadre traditionnel de la relation entraîneur-entraîné(s). Ici, l'entraîneur doit s'accommoder de situations sans précédent et d'une connaissance en devenir qui ne laissent pas de place à une régulation des pratiques standardisée ou figée. Les situations d'intervention nécessitent de la part de l'entraîneur des aptitudes organisationnelles, d'animation et de contrôle. Les ressources de chacun sont mutualisées dans des va-et-vient constants. Nous rejoignons la définition de Sophia Jowett et David Lavallee sur le lien entre un entraîneur et ses sportifs entraînés. Il s'agit d'« une situation où les connaissances, les sentiments et les comportements d'un entraîneur et d'un sportif ont un lien réciproque de cause à effet » (Jowett et Lavallée, 2008 : 4).

La réciprocité apparaît fondamentale dans la structuration relationnelle. La communication est le liant des mouvements pendulaires de la circulation des savoirs. Elle prend la forme d'impressions à vif lors des entraînements où l'entraîneur reste présent à côté des athlètes. Dans ce cas, elle est la base de l'adaptation et de potentiels réajustements selon les réponses motrices des sportifs et leurs ressentis. La communication est également en amont et en aval de l'action. Son but principal est d'accorder la forme physique et mentale des pratiquants à la planification de l'entraîneur.



Connaissances, sentiments et comportements s'entremêlent pour envisager la pratique sous l'angle de l'amélioration et du dépassement de soi qui se mobilise dans un « nous ». C'est ce que résume ainsi un para-sportif : « l'entraînement handi-valide, on en sort plus humain. Aller vers l'autre, l'aider, ça va vous faire sentir grandi. L'autre va se sentir aidé il va forcément aller plus loin aussi. Tout le monde bénéficie de tout le monde ». [entretien 24, sportif de haut niveau appareillé]

La récurrence adverbiale « plus » caractérise l'expérience vécue en tant que synergie améliorative. Elle porte en elle des grandes valeurs philanthropiques comme l'entraide. La mixité est symbolisée ici comme un processus, à l'image du rite, qui apporte un changement d'état positif aux pratiquants. Le verbe « aller » marque ce déplacement, renforcé par le verbe « sortir ». Un façonnage des individus les mène dans une situation d'enrichissement de leur condition humaine. La dernière phrase souligne une réciprocité capacitaire où chacun, dans un élan d'acculturation sportive, apporte un savoir pour former un édifice global d'une performance hybridée. Le cœur du processus de mixité place les sportifs sur le même pied d'égalité, chaque arrière-plan culturel œuvre de manière équilibrée. Il n'y a pas d'hégémonie d'un des pôles culturels actant sur l'autre. La définition originelle du handicap en lien avec le secteur hippique est ici transformée. Initialement, elle fait référence à la volonté d'offrir une chance de succès égale à tous les concurrents en imposant des tares aux meilleurs sur les courses d'obstacles et de plat et des distances plus longues à parcourir pour les courses de trot. Par la pratique mixte, le handicap n'est plus un lissage des singularités mais une affirmation de la variété. L'hétérogénéité est le principe fondamental de la pratique handi-valide.

S'engager dans une pratique inédite, à l'itinéraire incertain relève d'une détermination commune. La motivation des sportifs repose sur une triangulation de besoins psychologiques. Le premier axe est celui d'une accordance entre un besoin d'autonomie et des valeurs dans l'action. L'autonomie semble plus marquée du côté des sportifs en situation de handicap. Saisie dans sa globalité et pas seulement sur le terrain sportif, elle est une vertu d'épanouissement de soi et d'autodétermination. Diversifier ses pratiques au-delà d'un cadre sportif habituel permet d'accroître son potentiel physique et humain. Les développements corpo-moteurs trouvent des répercussions positives mais aussi négatives dans la vie quotidienne. Un corps maintenu à un état de forme et de puissance par le sport le sera tout autant en dehors. La musculation se répercute sur les gestes du quotidien, aussi

bien pour les personnes en situation de handicap que les valides. En revanche, lorsque l'intensité de la pratique sportive crée une rupture par la blessure, elle met à mal l'autonomie :

« Les jours où tout va bien à l'entraînement, j'ai une vie quasi normale, et quand je suis blessée, je suis en fauteuil le temps de guérir et à ce moment-là, le temps devient un peu plus long ». [entretien 9, sportif appareillé]

Les enjeux de la pratique de haut niveau diffèrent au surgissement d'une blessure et de sa gestion selon le pôle mixte engagé. La répercussion sur la performance sera identique pour chaque profil d'athlète. Cependant, les prolongements au quotidien pourront être plus lourds de conséquence selon la déficience initiale du pratiquant blessé. C'est un facteur essentiel à prendre en compte dans l'adaptation de la charge sportive.

Le second axe des besoins psychologiques est le désir d'efficacité dans un cadre interactionnel. Il est particulièrement exacerbé dans la pratique de haut niveau. Chacun souhaite exploiter son potentiel au meilleur niveau et le partager en le mettant à contribution du collectif performatif.

Le troisième versant concerne une volonté d'appartenance à un groupe qui se pose comme original. Le sentiment d'appartenance s'élabore autour de l'identité sportive : identifier autrui en tant que sportif et partenaire, s'identifier à lui et saisir ses singularités et être reconnu par lui comme sportif. C'est un jeu de regards individuels qui forment la base d'un sentiment d'affiliation. La mixité sportive handi-valide réunit des logiques corpo-motivationnelles semblables. L'élan créateur de tout parcours sportif exprime des dynamiques communes qui sont saisies par les athlètes :

« Un sportif handisport ou un sportif valide pour moi aura exactement les mêmes difficultés. Il aura ses crampes, il aura ses coups de mou, il aura ses victoires, ses défaites, ses apprentissages. La seule différence, c'est que par exemple, pour parler de natation, c'est qu'au bord du bassin il y en a un qui va enlever sa jambe et son bras et que l'autre pas.

Mais il y aura exactement cette même détermination cette même envie de gagner cette même envie de se dépasser, les mêmes à avoir bouffé du carrelage pour pouvoir atteindre le record qu'il veut ou la place qu'il veut et puis le jour on arrêtera de faire une espèce de segmentation en disant les handi d'un côté les valides de l'autre on en sera que gagnant ». [entretien 2, sportive de haut niveau appareillée]

L'identité sportive prévaut si bien qu'elle gomme toute considération potentiellement stigmatisante. Qu'ils soient para-sportifs ou sportifs valides, l'ensemble des athlètes interrogés revendiquent avant tout une étiquette commune de sportifs. Une appellation qui prend en compte le mouvement des corps et leur engagement et non la fixité d'une catégorie. La pratique mixte est donc dépendante des représentations que s'en font les pratiquants. C'est ce que Pierre Mannoni décrit dans son analyse des mécanismes de régulation interpersonnelle où :

« des rapports de rivalité, de soumission ou de complémentarité peuvent s'élaborer à partir de la mise en jeu des systèmes de représentation chez les personnes, et la manière dont chacun se représente l'autre détermine la relation hiérarchisée qu'il va mettre en œuvre à son égard. Ajoutons que chaque individu, parce qu'il est amené à tenir une place dans la vie sociale, est lui-même dépendant de la représentation qu'il se fait, à partir des modèles sociaux existants, du rôle qu'il doit assumer de manière convenue ». (Mannoni, 2022 : 79)

### **Co-construire des représentations**

« Dans la représentation que l'on a aujourd'hui en France de la situation de handicap, on est encore au Moyen Age. Un mec en fauteuil tu as peur de le regarder dans la rue. Il te met mal à l'aise alors que le mec il a juste plus ses jambes. Il est où le problème ?

C'est un être humain comme toi et moi. Il se rend compte de l'image que tu lui renvoies de lui-même, c'est horrible. Parce que on n'est pas éduqué à ça. A l'école on n'en parle pas des handicapés. On les met dans des classes spécialisées, comme on voulait faire avec moi. Parce que c'est plus facile [...]. Moi ça m'aurait gâché la vie d'aller là-bas. Handicapé en France c'est une personne en fauteuil qui bave. C'est ça.

Les gens n'osent pas poser la question du type de handicap car ça les gêne ou les dérange. Les gens, tout ce qu'ils ont, c'est la vision de la société. Évidemment, ils vont dire les gens « normaux » mais en réalité c'est le mot valides qu'ils cherchent. J'essaye de casser cette gêne car je n'ai pas de mal à en parler. C'est pour cela que je vais dans les écoles car c'est

à cet âge-là qu'il faut leur en parler. Ils sont tellement modelables les enfants en plus ». [entretien 8, sportif de haut niveau en situation de handicap non appareillé]

Ce témoignage vif et piquant d'un para-sportif qui s'est battu avec ses proches pour être scolarisé en milieu ordinaire est particulièrement révélateur du poids des représentations et des regards dans la relation au handicap. Le cliché tenace de l'image de la personne en situation de handicap qui se rapporte au fauteuil roulant et à une sécrétion par la bouche demeure toujours présent à notre époque. Cette vision sociétale est particulièrement limitante et à connotation défavorable, générant de la peur et de l'évitement de la part des personnes valides qui l'adoptent. Le pictogramme du fauteuil roulant, bien que support opérationnel, atteste de l'entérinement de ce raccourci symbolique et intellectuel. Face à ce stigmaté édifiant des relations humaines mixtes handi-valide, l'école apparaît comme un lieu d'apprentissage théorique mais aussi civique et humain privilégié. C'est un espace propice pour éduquer à la diversité et s'ouvrir aux autres à une période charnière de construction existentielle et identitaire :

« Ce n'est pas facile quand tu es jeune. Il y a des fois des gens qui te renvoient des images. Moi, je n'ai aucun problème à dire que je suis en situation de handicap. Mais des fois on te renvoie des images que toi même tu ne fais pas de toi-même ». [entretien 10, sportif en situation de handicap appareillé]

Les sportifs de notre panel ont tous œuvré dans les institutions scolaires. Ils sont allés à la rencontre du jeune public pour témoigner de leur vécu et favoriser la compréhension des situations de handicap en insistant sur le versant capacitaire via la narration de leurs trajectoires sportives. Le sport, dans sa dimension sociale, se pose également en levier de cette initiation à l'autre et pour l'habitué aux singularités. L'interaction de la pratique physique lève les barrières de contre-mobilité. Le sport et ses adaptations ôtent « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société » qui fondent les situations de handicap. La relation mixte est délestée d'une partie du poids des stéréotypes, la rendant plus authentique et vivace :

« Ce n'est pas de la lourdeur, c'est de la maladresse car la plupart des valides ne savent pas comment gérer l'interaction avec des personnes non valides. Le fait de ne pas savoir

comment interagir crée de la maladresse et vient du fait que l'on ne souhaite pas blesser la personne. Avec la pratique sportive, la légèreté est là, elle se fait plus sentir en tous cas ». [entretien 23, chargée de communication institutionnelle]

Le dispositif de co-pratique amène une (re)connaissance de l'autre, identifié comme athlète par analogie d'une gestuelle reliée à un acte performatif et via les motivations qui le conduisent. Pour autant, la co-présence ne suffit pas à générer un sentiment d'affiliation voire de sympathie. Comprendre et connaître la personne est essentiel. La démarche est perçue comme progressive et inégale avec un risque de verrouillage comme l'explique un sportif de haut niveau amputé lorsqu'il a intégré un club d'athlétisme valide :

« La première fois que je suis arrivé dans mon club d'athlétisme à Metz, ils m'ont regardé avec des gros yeux en me disant mais qu'est-ce qu'il vient faire ici ? Alors au départ il faut dire que je courais avec des béquilles sur une jambe. Après quand je suis venu avec ma prothèse on m'a regardé de loin ; on ne s'est pas trop intéressé à moi.

Très rapidement on s'est dit que j'étais un peu renfermé sur moi-même et que je n'allais pas vers les autres ; alors que c'était complètement l'inverse. Ce n'était pas trop grave mais ils ont commencé à s'intéresser à moi dès que j'ai commencé à ramener des médailles. Après avec cet intérêt on venait plus facilement vers moi. Toujours est-il que ça, c'est des questions de mentalité. Il y a des gens qui vont s'ouvrir naturellement plus facilement aux autres. Puis d'autres qui ne vont pas le faire. C'est comme ça ». [entretien 3, sportif de haut niveau appareillé]

Le glissement de regard est perçu comme une faculté humaine à laquelle les gens sont plus ou moins enclins : « La pratique mixte handi valide se fait dans certains types de sports, ça dépend du regard des gens, ça dépend du club, ça dépend de leurs envies. En règle générale c'est quand même bien fait et bien vu. J'ai très rarement vu des gens qui apportaient un regard négatif et qui ne voulaient pas partager des choses ensemble ». [entretien 4, professeur en médecine physique et de réadaptation]

La dynamique est fluctuante mais lorsqu'elle trouve un ancrage dans le réel, sa perception est positive. Dans le récit d'intégration du club messin, la transformation appréciative des sportifs valides se fait au fur et à mesure de la progression de l'athlète. Il y a d'abord une hégémonie du groupe social valide en supériorité numérique et établi dans la durée par rapport au caractère récent de l'arrivée du sportif en situation de handicap. La stupéfaction découle de la vision de l'appareillage et de l'originalité motrice. La pratique d'un corps morcelé en appui sur des béquilles a été adaptée et perfectionnée avec l'usage d'une prothèse de course. Les regards du groupe valide ont évolué au fil du parcours sportif, technique et technologique du para-sportif. Le résultat de la puissance du geste concrétisé au travers de la médaille apporte une notoriété ouvrant ainsi la porte de la reconnaissance et de l'intérêt. Ce facteur consistant à « faire ses preuves » est redondant dans les récits des sportifs en situation de handicap. Il constitue un repère porteur de sens pour intégrer pleinement la sphère de représentations valide dans le cadre d'une pratique de haut niveau. La reconnaissance naît de la manifestation publique de capacités physiques. Elle précède à la mise en place du dispositif de mixité. Dès que cette phase de (re)connaissance de l'autre accomplie par la compréhension et la fréquentation régulière de mêmes infrastructures sportives est effective, un nouveau cadre relationnel peut s'ériger. Il place les sportifs dans un système de représentations liées aux valeurs du sport. La compétitivité et la production de performances en forment le noyau :

« Pour revenir sur la participation entre valides et handi, j'ai cette philosophie-là de ne pas me considérer comme handi. En tout cas surtout pas dans la pratique sportive. Moi je ne me suis jamais entraîné en club handi. J'étais affilié à un club handi à l'époque quand je faisais de la natation parce que ça n'existait pas près de chez moi et que c'était une obligation. Mais je me suis toujours entraîné avec des valides on s'est toujours fendu la poire avec des valides. Le seul moment où on se retrouvait entre handi c'était pendant les compétitions et pendant les stages en équipe de France. [...]

[La mixité handi-valide ] Cela n'a jamais été un problème bien au contraire. Je pense que cela peut apporter dans les deux sens le fait de pouvoir mélanger au sein de la pratique handi et valide. Dans un sens en tant qu'handi, on se met un peu la pression en voulant donner tout ce qu'on a, en se disant aller le valide là devant je vais aller le chercher et le dépasser. Et de l'autre côté de se dire mince j'ai un ou une handi derrière, j'ai quand même ma fierté et je vais lui prouver que je peux y aller. Donc cela amène quand même un état

d'esprit positif d'un côté comme de l'autre qui est super agréable ». [entretien 3, sportif de haut niveau appareillé]

La disposition mixte favorise un dépassement de soi mutuel enclenché par les singularités de chacun qui sont des facteurs de stimulation et de motivation à l'entraînement notamment. En creux, une lutte symbolique et pacifique s'opère. Elle met en tension deux hémisphères emblématiques de la norme sociale : d'un côté les corps sains, entiers des valides et de l'autre, les corps incomplets ou avec un déficit physique. Les valides se doivent de garder un cap pour tenter de ne pas se faire dépasser par des athlètes présentant une déficience. Les athlètes en situation de handicap sont motivés par le défi qui consiste à tutoyer voire outrepasser les performances valides : « je suis pour le fait d'aller se confronter aux valides ; parce que lorsque l'on se confrontent aux valides on essaie de devenir encore meilleur ; je préfère prendre une tôle contre un valide que gagner contre un handisport ». [entretien 14, sportif en situation de handicap non appareillé]

Les athlètes usent et détournent la segmentation catégorielle handi-valide pour la sublimer dans une quête du meilleur de soi. L'humour y est intrinsèque. Nous avons pu observer qu'il était engagé préalablement du côté des sportifs en situation de handicap qui détournent leur déficience et les discours stéréotypés qui y sont attachés. Plaisanterie et dérision sont des outils de communication qui aident à déplacer ou faire tomber les frontières des représentations. C'est un moyen d'accès à la connaissance de l'autre et un vecteur de dédramatisation. En effet, la dureté de la pratique sportive lorsqu'elle est hissée à son plus haut niveau génère des phases physiques et psychologiques rudes. Le corps peut faire surgir ses fragilités ou replacer les individus face à leur limite. La capacité à faire front est vue comme une caractéristique particulièrement développée dans les trajectoires de vies des sportifs en situation de handicap. Le sport est un terrain d'adaptation mais son hors-champ ne l'est pas toujours. La métaphore de la lutte se déploie dans un champ social plus vaste. C'est ce qu'illustre le témoignage d'un rameur paralympique qui a été confronté lors d'une expérience de rame mixte, à des douleurs et des blessures dues à un usage intensif de sa prothèse de jambe :

« Les mecs ont vu comment je faisais le job et la dernière semaine j'ai tombé la prothèse car elle ne m'aidait plus donc je ramais sur une jambe et ça ne m'a pas empêché de faire le boulot comme les autres. C'est un état d'esprit c'est une façon de voir les choses. C'est aussi

une façon d'être. Je pense surtout que c'est une façon d'être qui fait que on peut apporter un plus je pense aux autres par ce côté combatif qu'on a sûrement plus que les autres valides parce que dans notre quotidien on est obligé de se battre plus pour pouvoir faire des choses naturelles donc ça va demander un peu plus d'énergie ». [entretien 3, sportif de haut niveau appareillé]

L'expérience des écueils du handicap des individus résilients témoigne d'une personnalité et d'un mental forts qui sont des atouts psychologiques dans la construction d'une performance. Néanmoins, la fatigue peut également émerger et doit être prise en compte en tant que zone de vulnérabilité lors de l'élaboration de la configuration mixte. La situation de mixité handi-valide est tenue d'être appréhendée à une échelle sociale élargie. Le sport est un pôle de sociabilisation. Il est imbriqué dans un cadre bio-psycho-social plus vaste qui a un impact sur l'engagement dans une pratique sportive et son itinéraire.

### **La dépendance à un système relationnel élargi**

L'analyse de nos entretiens et nos retours d'expériences participatives nous ont permis d'identifier et de cadrer trois leviers capitaux qui influencent la mise en place et la tenue de pratiques sportives mixtes handi-valide. Le premier concerne le rôle des proches, le second relève de l'adaptation matérielle et le troisième se rapporte au domaine politique.

### **Le rôle des proches**

L'impact du handicap sur le tissu familial et amical implique chaque membre du groupe de façon spécifique. Les discours de notre corpus ne sont cependant pas polyphoniques. L'ensemble des individus engagés dans une pratique sportive présentent leurs proches comme une ressource primordiale. Ils apportent un soutien qui peut prendre la forme émotionnelle, informationnelle ou pratique. Dans le cas de la parentalité, la dimension intergénérationnelle favorise le dynamisme



physique et mental : « [à propos de ses fils] ils sont réconfortants et très stimulants, car si on veut pouvoir suivre le mouvement, donc il faut sans cesse se dépasser pour soi et du coup pour ne pas être vu comme une handicapée ». [entretien 19, mère de famille]

Les enfants sont vecteurs d'actions dans un champ quasi analeptique. Les interactions avec eux trouvent des similitudes avec la pratique sportive mixte handi-valide tant sur le plan moteur que psychologique. La transmission symbolique est également au cœur de la relation. Les enfants évoluent avec les spécificités du handicap de leur parent concerné. Ils y sont coutumiers et forts d'une connaissance expérientielle propice à un regard dénué de toute barrière symbolique et émotionnelle reliée à la déficience :

« Mes enfants me permettent d'avancer, le handicap fait partie de leur quotidien. Ce n'est pas un sujet tabou. J'ai une prothèse généralement bardée de couleurs, visible aux yeux de tous et avec mes enfants, on n'hésite pas à plaisanter sur mon état. Et grâce à cela on se sent à nouveau comme tout le monde ». [entretien 19, mère de famille]

L'humour et l'expérience régulière de la compensation participent à un bien-être du parent en situation de handicap. L'appareillage prothétique est ici revendiqué par sa mise en visibilité, ce qui confère une affirmation de l'individualité banalisée dans les us et coutumes de la vie de tous les jours. Le lien de filiation maternelle et paternelle ou de fratrie est également une conduite d'intégration et d'encouragement au mouvement. Il ancre la personne qui présente une déficience visible dans un environnement stable et rassurant. L'absence de distinction comportementale due au handicap envers les enfants d'un même groupe familial est source d'un épanouissement personnel fondé sur la normalité. Les enfants évoluent et grandissent conjointement :

« Je n'ai jamais été tout seul et j'ai été élevé comme mes frères, même si mes parents m'ont beaucoup couvé. Ils ne m'ont pas préservé plus que mes deux autres frères. J'ai fait du foot, du sport, j'ai tout fait et je n'ai jamais été traité comme une personne en situation de handicap. [...] J'ai été énormément soutenu par mon entourage et essentiellement ma famille proche : mes parents, mon frère. C'est surtout ça qui a fait ce que je suis devenu aujourd'hui mais ça n'a pas toujours été facile. J'en ai bavé pendant 18 ans de ma vie et j'ai

commencé à récolter les lauriers quand j'ai fait du sport de haut niveau et quand j'ai été diplômé ». [entretien 8, sportif de haut niveau en situation de handicap non appareillé ]

L'empreinte familiale est forte, elle est un moule formateur de l'identité et du degré d'implication dans la pratique sportive. Selon les cas, elle gomme ou exalte la différence dans le but commun d'un développement harmonieux et consolidé :

« Le handicap, c'est presque mon fond de commerce, c'est ma force et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui je peux faire tout ce que je fais. Oui je suis handicapé mais j'ai la chance d'être soutenu, j'ai la chance d'avoir pu me forger un mental avec tout ça. Mais tu as des gens fragiles. Si je n'avais pas eu ma famille je ne sais pas si j'aurais eu ce parcours-là. Il y a des gens qui n'ont pas le soutien des parents donc c'est difficile ». [entretien 11, sportif en situation de handicap non appareillé]

Le cercle relationnel conjugal et amical laisse plus de place à la sollicitude et à l'expression de vulnérabilités. Les proches sont alors des pivots pour encourager les décisions, accompagner dans des choix dont le sport fait partie intégrante. Ils sont moteurs dans la construction de l'estime de soi. Les amis ou conjoints offrent un reflet positif à la personne en situation de handicap. La vulnérabilité provient majoritairement de la rencontre avec l'extérieur du cocon social de proximité. La famille et les amis sont des remparts à la potentielle hostilité extérieure mais aussi des passerelles d'insertion avec ce milieu. Ils aident à l'acquisition d'une confiance en soi et en ses capacités. Ils sont des remparts à l'isolement, au repli sur soi et la passivité : « mon mari a joué un grand rôle pour mon intégration totale et ma perception personnelle, pour ne plus vouloir "cacher" ma prothèse...par des manches longues...etc » [entretien 21, épouse, sportive en situation de handicap appareillée]. Ils sont aussi des appuis en cas de blessure : « ma compagne m'a aidé à trouver des soins adaptés aux blessures du moignon » [entretien 1, sportif appareillé, marié]. Ainsi leurs « soutien et présence sont primordiaux » [entretien 15, sportive appareillée, mère de famille]. Ils ponctuent les trajectoires de vie et leur approbation quant aux directions empruntées apparaît nécessaire : « mes proches m'ont accompagné dans mon parcours et ils ont accepté mes choix, c'était très important pour moi » [entretien 9, sportif appareillé].

L'ensemble des liens, qu'ils soient familiaux ou amicaux forme une structure relationnelle déterminante dans le choix de l'engagement sportif et pour sa pérennisation. Un autre indicateur apparaît conjointement. Il s'agit de l'adaptation matérielle.

### **L'adaptation matérielle et ses enjeux financiers**

Le dispositif mixte handi-valide dans sa dimension compétitrice nécessite l'usage de matériel technique et technologique pour permettre aux corps d'exprimer pleinement leur potentiel. Notre travail exploratoire concerne plus particulièrement les athlètes amputés. Cette étude de cas met en avant le coût du matériel en tant que frein majeur à la pratique intensive. Nous entendons analyser le matériel en tant qu'élément compensatoire et personnel construit pour pallier une limitation physique et non le matériel sportif à disposition dans les clubs. Le matériel est une condition d'accès au sport. En ce sens, il entre dans le droit érigé par la loi du 11 février 2005 qui fixe l'accès à la pratique physique pour les personnes en situation de handicap au cœur de ces fondements. Or la pratique sportive sous la bannière « pour tous » se heurte à des barrières financières lorsqu'il s'agit de l'usage nécessaire d'appareillages de haute technologie qui répondent aux impératifs d'accessibilité et d'adaptation. La prothèse sportive de membres inférieurs est facturée entre environ 8 500 euros et 10 000 euros pour un modèle tibial et entre 16 000 euros et 22 000 euros pour les versions fémorales, emboîtées au niveau de la cuisse. Ces dispositifs ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale. L'appareillage dessine alors les contours d'une pratique élitiste, réservée aux athlètes ayant les moyens de l'acquérir, mettant ainsi à mal les principes démocratiques. Face à cette problématique stigmatisante, le mouvement associatif apporte une réponse productive. Nous avons examiné une action associative à rayonnement national, implantée dans la région Grand Est. Elle soutient le partage mixte handi-valide et lève les barrières économiques du matériel de compensation. Sous l'impulsion d'un orthoprothésiste lorrain, l'association Entr'Aide a vu le jour en 2000. Elle a pour but de générer des échanges entre des personnes amputées et des individus valides, notamment au travers de la réalisation d'initiatives sportives et culturelles. En 2013, l'association lance le projet « Une lame pour Courir » afin de permettre aux jeunes amputés de pouvoir courir dès l'âge de six ans avec une lame de course adaptée à la fréquence de leurs activités et aux variations morphologiques jusqu'à la stabilisation à

l'âge adulte. Pour un pratiquant en période de croissance, un recalibrage prothétique s'opère lors de toutes variations pondérales de 5kg. L'association achète des lames et les prête aux prothésistes des enfants amputés sur toute la durée de l'usage. Les prothésistes s'engagent par contrat à ne pas percevoir d'argent sur la mise en place, les réglages et les ajustements des équipements prothétiques. Lorsqu'elles ne servent plus à un enfant, les lames sont redistribuées à d'autres qui entrent dans le système solidaire. En 2015, au total trente-six enfants ont bénéficié de 70 prothèses. En 2022, c'est plus de cent vingt prothèses qui sont concernées par le dispositif. Le président de l'association argumente l'intérêt de sa mobilisation :

« Actuellement c'est [l'appareillage pour la pratique sportive] considéré comme produit de luxe donc pas indispensable. Aucun enfant ne bénéficiait de ce produit auparavant. En fait ça ne leur était pas autorisé jusqu'à notre projet. [...] Quelque part cela ne dépend plus de nous maintenant, on a posé les règles. Et même si le gamin casse trois fois, on lui change trois fois. Toutes les lames qui sont utilisées normalement continuent à tourner six ans plus tard. En ce moment on a soixante-trois enfants bénéficiaires ». [entretien 18, prothésiste et président d'association]

L'accord entre l'association, les familles et les orthoprothésistes permet aux bénéficiaires d'évoluer partout en France et en autonomie avec son milieu ré-adaptatif. La rotation des lames est source d'économies. Hors circuit associatif, les familles doivent assumer le coût des lames et leur changement. Ce n'est qu'à l'âge adulte où une lame définitive peut être conçue. L'usage intensif du sport nécessite cependant des réajustements constants.

Lever la barrière monétaire ouvre un terrain favorable à l'épanouissement et au développement des enfants et permet la pratique mixte. En milieu scolaire, les enfants qui n'ont pas de prothèse sportive sont souvent sujets à la mise à l'écart de l'activité physique. C'est un phénomène constaté par l'association Entr'Aide :

« J'étais surpris du nombre de gamins qui regardaient le sport sur le banc. Alors que la lame ne fait pas tout. Mais simplement il y avait une espèce de conviction que ce n'était pas un truc pour eux. Les gamins, les parents avaient cette conviction, les profs de sport avaient cette conviction. J'étais vraiment surpris parce que je pensais que ça se passait mieux. C'est

le premier bon point, c'est que, à l'école, ça les a vraiment intégrés au sport. D'un coup de la honte c'était la classe. Plus la fierté des parents. Il y a vraiment un cercle vertueux qui se met en place. » [entretien 18, prothésiste et président d'association]

L'appareillage génère une émulation qui structure l'estime de soi des enfants amputés. Ils sortent de la marge symbolisée par le banc de spectateur et deviennent acteur dans le mouvement collectif. Les enfants prothétiques sont pleinement intégrés à leur groupe scolaire. La co-pratique mixte handi-valide se fonde dans les activités sportives et celles afférentes à l'univers enfantin. Les aspects inédit et spectaculaire de la lame suscitent la curiosité et confèrent une compétence pédagogique aux jeunes qui témoignent de leur vécu auprès de leurs camarades. Les relations sociales se nouent et l'auto-perception est valorisante. De même, les parents, délestés d'un poids financier et stigmatisant, retrouvent un équilibre psycho-social. Le bénéfice est multidimensionnel. Il concerne également le milieu médical avec les échanges enfants-prothésiste :

« Ce n'est pas nous qui sommes amputés, on a beau être rééducateur, on ne sait pas transposer. On transpose par réflexe professionnel mais l'empathie même si elle est là, elle ne permet pas tout. C'est un travail à faire ensemble. C'est vraiment un cheminement à deux. Rééduquer quelqu'un. Il me rééduque et je le rééduque quelque part. Il y a un petit peu du donnant donnant et c'est un côté agréable ». [entretien 18, prothésiste et président d'association ]

La symbolique du « cheminement à deux » à l'œuvre dans la rééducation fait écho à la pratique sportive mixte où chaque pôle se nourrit de l'autre. Les apports sont réciproques, sur un même pied d'égalité. Les cadres d'apprentissage et de réajustement sont articulés sur un mouvement pendulaire dont la ligne centrale fait converger les sphères handi et valide. Les associations jouent un rôle majeur dans ce tissage mixte et plus globalement dans l'intégration des personnes en situation de handicap dans la société. Elles agissent en fonction des cadres législatifs en vigueur et de leurs répercussions sur le terrain. Ce qui met en lumière, en creux, l'importance des orientations politiques.

## Le levier politique

« C'est une niche trop petite pour être intéressante par les politiques » [entretien 16], « en France le sport n'est pas une priorité politique » [entretien 5]. Le point de vue des sportifs comme en attestent ces verbatims reste attaché au ressenti d'un manque de soutien politique quant à l'encouragement de la pratique handisportive et sa dimension mixte. Pour saisir les ficelles politiques à l'œuvre dans les pratiques mixtes handi-valides, nous avons exploré les actions et les réalisations de la Métropole du Grand Nancy en soutien avec la Direction des Sports, Loisirs et Grands Evènements. Le premier domaine d'action de la ville et de sa politique sportive concerne la réglementation des établissements recevant du public (ERP).

« La politique sportive doit être large, elle doit parler à la fois au sport organisé, auto-organisé et inorganisé en prenant en compte une chose : l'égalité d'accès. On accepte de plus en plus de mettre de l'argent dans la pratique sportive. La grande question c'est comment tous les pouvoirs publics accompagnent tous ces projets pour qu'on ne cantonne pas le sport à certaines parties de la population. La notion d'accessibilité au plus grand nombre reste à travailler. Elle est le fruit d'une politique sportive ambitieuse ». [entretien 22, direction pôle culture, sport, loisirs, Métropole du Grand Nancy]

La métropole nancéienne place l'égalité d'accès à ses équipements au cœur de sa politique sportive. Elle veille à la mise en conformité de l'ensemble de ses équipements sportifs sur le plan de l'accessibilité. Cette dernière concerne à la fois les terrains sportifs et leurs installations relatives à la circulation et les sanitaires, dans les axes de la pratique mais aussi de réception du public. Le Pôle aquatique est la vitrine de cette mise en conformité et de la capacité d'accueil d'un public diversifié. Il détient le label « Tourisme et Handicap » qui certifie des critères opérationnels qui garantissent un accès à tous. La gratuité pour les personnes en situation de handicap est certifiée sur l'ensemble des équipements. C'est un vecteur d'encouragement au mouvement et à sociabilisation :

« L'accessibilité reste un élément majeur de la pratique. On focalise beaucoup sur la pratique organisée, associative dans le milieu du handicap mais aujourd'hui un certain nombre d'handicapés souhaitent des pratiques inorganisées. On ne peut pas imposer un

cahier des charges de manière trop violente, il faut qu'il y ait une acculturation qui se fasse et qu'il y ait un accompagnement. Il faut accompagner pour qu'il y ait une prise de conscience ». [entretien 6, direction des sports, loisirs, grands événements, métropole du Grand Nancy]

L'accessibilité des aménagements est une clé de la mise en place de pratiques mixtes. Les institutions semblent les accompagner plus que les instaurer. Elles sont des partenaires et des organes de consultation pour l'application de pratiques émanant des pratiquants. La métropole du Grand Nancy considère les terrains sportifs comme « des lieux de fierté, d'épanouissement et de vivre ensemble » [entretien 6]. C'est la raison pour laquelle, elle encourage et accompagne chaque année environ trois projets sportifs en direction de l'intégration et du partage handi-valide :

« Ça ouvre et ça sensibilise la société, c'est le rôle aussi de ces actions sur la possibilité de mixité. L'occasion d'être devant un public en masse c'est aussi montrer que malgré le handicap, on peut aussi pratiquer du sport, s'épanouir et partager. C'est un bon levier d'intégration alors on essaie de travailler sur la mixité lors de certains événements. C'est aussi un message qui contribue aussi à l'image qu'on peut se faire du handicap ». [entretien 6, direction des sports, loisirs, grands événements, métropole du Grand Nancy]

La ville de Nancy met à profit l'envergure de ses infrastructures pour mettre en lumière des pratiques mixtes, dans une volonté de sensibilisation d'un public vaste lors de grands rassemblements. En 2011, elle organise la première édition du Nancy Tennis Classic pour soutenir l'association « Les amis de Charles » qui lutte contre la maladie de Charcot. Parrainé et encouragé par le tennisman marocain Younès El-Aynaoui, le tournoi a rassemblé plus de cinq mille spectateurs. Des figures du tennis français comme Yannick Noah et Guy Forget étaient présents bénévolement pour animer la compétition. Ils ont échangé quelques balles contre des athlètes en tennis fauteuil en se positionnant également dans des fauteuils roulants. Même si leur geste n'était pas pleinement maîtrisé, la symbolique a gagné l'ensemble de la foule. Dans un rapport d'étude menée par Michelle R. Nario-Redmond, Dobromir Gospodinov et Angela Cobb paru en 2017, il apparaît que les simulations de situations de handicap accroissent le potentiel empathique envers

les personnes déficientes « empathetic concern (warmth) toward disabled people increased in both studies » mais les interactions demeurent inchangées « but attitudes about interacting did not improve » (Nario-Redmond et *al.*, 2017 : 7). Les chercheurs en psychologie de l'Ohio qui ont effectué une double expérimentation de simulations de déficiences auprès de 110 étudiants entre 18 et 25 ans concluent que « simulating disabilities promotes distress and fails to improve attitudes toward disabled people, undermining efforts to improve integration even while participants report more empathetic concern and understanding of what the disability experience is like ». (*Ibid.* : 9).

Se glisser dans une situation de handicap afin d'en éprouver le substrat pour changer son mode de penser et d'agir reste une expérience aux vertus relationnelles handi-valides partielles. Ce qui est souligné par d'autres études antérieures citées par les auteurs. Ils convoquent notamment la conclusion de A Flower, M Burns et Nicole A. Bottsford-Miller publiée en 2007 et établie à partir d'une étude menée entre 1969 et 1996. Elle stipule que « disability simulation is an ineffective practice among adults » (Flower et *al.*, 2007 : 77). L'état de l'art sur les interventions de sensibilisation au handicap auprès d'enfants et adolescents érigé par Sally Lindsay et Ashley Edwards vient enrichir l'argumentaire des chercheurs en psychologie expérimentale. Le corpus de l'état des lieux cité regroupe quarante deux articles sur le sujet. Il est établi entre 1980 et 2011 auprès de jeunes âgés entre 5 et 19 ans. La sensibilisation au handicap transparait par le biais d'un encodage des connaissances liées aux handicaps et des attitudes envers les personnes en situation de handicap. Il ressort de cette enquête que les sensibilisations au handicap améliorent le champ de connaissances et les attitudes des enfants envers les personnes ayant une déficience. Seules cinq interventions auprès du jeune public ont été répertoriées comme infructueuses en ce sens où elles n'ont engendré aucun changement chez les enfants. Le but des actions de sensibilisation est l'amélioration de la participation des jeunes élèves handicapés en favorisant l'inclusion en classes ordinaires. De façon générale, l'ensemble des auteurs et des chercheurs impliqués dans l'expérience de la confrontation à la déficience se positionnent en faveur d'une égalité et d'une participation sociale plus optimale pour les personnes sensibles aux enjeux quotidiens du handicap : « It is our hope that this call for reform is in progress, and that future interventions aim toward increasing the participation and equality of people who experience disability » (Nario-Redmond, et *al.*, 2017: 9). Plus récemment en France, un groupe de scientifiques rattachés à l'université de Poitiers et au Centre National de la Recherche Scientifique a pensé les effets de l'expérimentation du handicap dans le monde du travail. Dans le cadre de la politique handicap



d'une grande entreprise française de l'énergie, quatre ateliers de trois heures ont regroupé quarante neuf salariés volontaires de profils variés issus de la région Ile de France. Les ateliers de sensibilisation nommés « cuisine et handicap » permettent aux participants de vivre une situation de handicap relative soit à la surdité, la cécité ou à une difficulté motrice. La mise en situation s'accompagne d'une coopération de groupe pour mener à bien la réalisation des recettes de cuisine qui composent un repas complet avant un feedback et une dégustation. La sensibilisation s'opère par jeux de rôle liés à l'incarnation du handicap et les stratégies de compensation collectives mises en place pour la réalisation complète des plats. Les chercheurs Jennifer Schuhl, Armand Chatard et Éric Lambert ont examiné ces expériences de sensibilisation à la lumière de questionnaires de mesure du jugement social. En déployant ce dernier en trois thématiques (courage, compétence, chaleur perçue), ils ont mis au point une série de quinze questions. Le résultat de l'analyse statistique démontre que « l'atelier permet d'augmenter le jugement social positif concernant le handicap chez les salariés interrogés [...], augmente significativement le niveau de compétence perçue [...] et le courage perçu. [...] Il permet de diminuer les stéréotypes négatifs relatifs à la compétence et au courage des personnes en situation de handicap chez les salariés d'une entreprise. Cet atelier ne semble pas modifier les stéréotypes sur la chaleur du caractère des personnes en situation de handicap. (Schuhl et al., 2020 :103). Ces expériences corpo-cognitives agissent en réducteur des stéréotypes négatifs par des réalisations opérationnelles concrètes qui font appel à des savoirs être et des savoirs faire qui concernent le monde professionnel et plus largement les intergroupes sociaux.

Au sein de notre étude, la scénarisation du vivre-ensemble et de l'égalité s'est également concrétisée lors du show orchestré au Meeting Stanislas Pro Tour. Pour la première fois en 2019, des jeunes sprinteurs appareillés ont effectué une démonstration en clôture de l'évènement. Ils ont réalisé un 100m lors de la quatrième des plus grosses compétitions d'athlétisme française, classée au trente-huitième rang à échelle mondiale. Le Meeting Stanislas est une compétition internationale qui a lieu chaque année à Nancy. Elle fait partie intégrante du circuit professionnel européen de l'European Outdoor Premium Meetings. La métropole nancéienne a ouvert une fenêtre de visibilité sur des athlètes appareillés au cœur d'un terrain habituellement réservé uniquement à l'élite de l'athlétisme. Néanmoins cette « belle mixité » n'a pas été diffusée sur la chaîne SFR qui détenait les droits de diffusion. Le relais médiatique était local. Les logiques médiatiques sont soulignées par la direction des sports :

« Malheureusement, sur les événements, la pression médiatique fait que parfois, instaurer la mixité dans un événement, ce n'est pas forcément les attentes des médias. Ils sont à la recherche de performances et d'athlètes de haut niveau dans le cadre des retransmissions télévisuelles classiques. Il faut rester réaliste, ce sont les stars qui mobilisent et pas le thème de la mixité. Maintenant, c'est des opportunités, c'est des passerelles. Si l'opportunité d'être dans les médias est donnée aux sportifs handi autant la saisir. Maintenant on voit aussi que, quand même, avec les jeux paralympiques, les choses ont bien bougé. Il y a une sensibilisation et une prise de conscience qui se fait comme à travers le sport féminin. Les choses se démocratisent progressivement. Après, c'est aussi l'initiative d'actions locales, même minimales soient-elles qui contribue ensuite à l'échelle du collectif au changement des mentalités. Il n'y a pas de petites actions ». [entretien 6, direction des sports, loisirs, grands événements, métropole du Grand Nancy]

Son discours met en exergue les enjeux liés au spectacle sportif que nous avons analysés dans notre première partie. La pratique mixte handi-valide a ici deux agents créateurs. Le premier est le pouvoir fédérateur des sportifs qui jouissent d'une notoriété. Des stars du sport peuvent mobiliser des foules et susciter l'intérêt. Le second est le dynamisme des actions locales. Faire bouger les lignes d'une grande structure telle que l'institution sportive est un mouvement qui part de la base pour progressivement toucher les instances plus hautes.

Notre société bien que démocratique demeure hiérarchisée et hétérogène. Le statut participatif des citoyens en situation de handicap est semé d'inégalités fluctuantes. Les relations sociales doivent composer avec des capacités et des trajectoires de vie différentes. La mixité gagne de plus en plus de place dans les différents espaces de représentations sociales. Elle se pose alors en repère inclusif bilatéral. La relation fait sens entre l'expérience vécue dans la rencontre et la connaissance d'une altérité mutuelle et son lot de représentations sociales afférentes. Le cadre reste néanmoins dépendant d'actions collectives inscrites au cœur d'injonctions législatives.

## Conclusion

Notre approche, dans un rapport sportif d'égalité entre l'aire culturelle dite valide et celle reliée à la déficience, demeure expérimentale. Elle s'attache à des phénomènes sociaux contemporains et en devenir. Le déploiement de notre recherche-action nous permet cependant d'affirmer que la mixité handi-valide peut être une disposition relationnelle qui apporte des solutions concrètes aux comportements sociaux soulevés par les représentations stigmatisantes du handicap. Le retour réflexif de notre positionnement nous confère une expérience vécue associée au progrès par une valorisation de l'acte sportif dans une disposition qui met à l'honneur les singularités de chacun.

Les perceptions cognitives et émotionnelles y sont liées. Le savoir qui en découle est une connaissance expérientielle, issue de la pratique. La mixité handi-valide procure une compétence d'incorporation, acquise dans l'usage d'une discipline sportive. Sa logique interne inédite est intégrée par la répétition et la familiarisation avec des techniques du corps doubles. Ce qui engage un processus introspectif au sein d'un tissu de représentations liant le parcours mixte à échelle collective et individuelle et le monde extérieur à la communauté hybridée dans le geste sportif. Les imbrications spatio-temporelles en jeu sont singulières et constitutives de l'identité.

La sportivisation de la mixité témoigne ainsi de l'édification d'une reconnaissance sociale construite progressivement et de concert avec une fierté sportive et une expérience émotionnelle riche. Elle trouve des prolongements dans des espaces sociaux au-delà du sport. Les proches, les associations et les médias sont des vecteurs de cette ramification. La circulation des savoirs est une véritable source de mise en valeur de la pratique mixte. Les contacts et les échanges sont la condition *sine qua non* du développement culturel dans un contexte de diversité. Ils tendent vers un glissement social érigé sur les émotions, les représentations et la participation sociale. Les émotions forment un répertoire culturel du groupe partagé handi-valide. Une culture affective est socialement à l'œuvre. Si bien que « chacun impose sa coloration personnelle au rôle qu'il joue avec sincérité ou distance, mais un canevas demeure qui rend les attitudes reconnaissables » (Le Breton, 2006 : 335). L'émotion, parfois étiquetée hors sujet anthropologique est ici une dimension indissociable du savoir d'expérience sociale. Elle agit au cœur de la pratique sportive dans l'interaction, les représentations et la production de sens.

L'affectivité est à la fois *explanandum* et *explanatio* c'est-à-dire élément à éclairer et moyen de compréhension du réel. Les représentations sont le reflet de processus socioculturels, expressions d'attitudes communautaires. Elles sont reliées étroitement à la participation sociale. Participer socialement convoque le droit de chacun d'exercer sa pleine et entière citoyenneté. Il s'agit d'avoir les moyens humains et matériels pour pouvoir prendre part à la vie au quotidien, exerçant ainsi des rôles sociaux qui font coïncider besoins et désirs et contexte environnemental. La participation sociale se construit. La pratique sportive en est un pan en se faisant situation de participation réciproque. Le sport a une valeur opératoire. La mixité prend en compte tout ce qui relève du partage interactionnel mais également les spécificités propres à l'individu. Il y a conjugaison d'éléments, de facteurs internes au corps et externes à lui. Ce qui souligne l'importance des échelles et les tensions actrices entre les écarts. L'échelle micro sociale est celle où s'opère une diversité culturelle et comportementale et l'échelle macro sociale tend vers une régularité. Les deux échelles sont saisies afin de pouvoir en exploiter les cadres signifiants et limitants. A échelle macro, l'étude de l'émergence et du déploiement des Jeux paralympiques et de leur spectacle médiatisé montre que la séparation géographique et symbolique comme norme substantielle a évolué vers un nouveau modèle de représentation uniforme qui tente de placer les sportifs olympiques et paralympiques dans une approche commune et dynamique reliée aux valeurs du sport de haut niveau. Également, le recentrage de la symbolique du super-héros à celle de « monsieur et madame tout le monde » démontre une volonté inclusive et banalisante de la différence. Cette évolution tardive atteste dans le même temps du poids des modèles culturels dominants et catégorisants qui pèse sur les conduites corporelles et spectatorielles.

Le sport paralympique est un terrain de réappropriation d'artefacts symboliques hérités de l'Antiquité et de la culture de masse. La vertu interculturelle du sport, de ses connaissances socialement partagées et identifiées par le plus grand nombre est l'objet de déplacements symboliques qui vont de pair avec les évolutions législatives. L'arène sportive en tant que microcosme offre un cadre de visibilité à des êtres d'exception longtemps restés dans l'ombre. Son aspect de plus en plus spectaculaire dû à l'usage de la technologie des corps signe en quelques sortes la « fin du handicap » le temps de son déploiement. Les modèles symboliques générés par les médias de masse sont des prêts à penser, des emblèmes « clés en main » dans une dynamique de connaissance en vue d'une reconnaissance des athlètes en situation de handicap. Les codes des réseaux sociaux numériques formatés pour atteindre une cible globalisée obéissent également à

cette disposition. L'appropriation de canaux de communication par l'auto-monstration et la création d'une identité d'un soi digital s'opère dans un cadre social prédéfini et borné. La visée commune à chaque canal de diffusion de masse reste la visibilité et le désir de reconnaissance. Exister comme sujet citoyen de notre société se fait via un statut légitimé par une communauté sociale, virtuelle ou réelle. La reconnaissance admet le regard et l'admission en tant que valeurs philanthropiques. Elle est l'étape nécessaire de validation de soi par autrui dans la construction identitaire. Le manque de reconnaissance reste encore très présent en filigrane de notre étude, aussi bien dans l'institution sportive que dans la société. La pratique partagée handi-valide est alors une configuration qui brise les barrières de l'indifférence et de l'incompréhension. Elle réifie les pratiquants dans un passage identitaire de quelconque à quelqu'un. En rite, elle confère un gain symbolique. L'acte sportif, le *gestus* n'est pas seulement le mouvement au service d'une action efficace. C'est également une attitude teintée de symboles dans une figuration esthétique. L'esthétique de la performance vient sublimer la déficience. Elle réinjecte des logiques et des valeurs capacitaires dans l'image de corporalités sujettes au stigmate de la déficience appartenant au champ du visible. Il y a un entrecroisement entre figure du handicap et figure du sportif. Un déséquilibre du degré de représentation de l'une par rapport peut ouvrir à la porte à de nouveaux schèmes de stigmatisation, positifs ou non.

Les mises en représentation tendent de manière générale vers une déstigmatisation. L'évolution terminologique passant d'« infirme », d'« handicapé » à « super-héros » / « *superhuman* » et situation de handicap la concrétise. L'élan de normalisation actuel unifie la diversité. Il place dans un même cadre l'hétérogénéité en vue d'en faire un moule homogène au service des valeurs qui lui sont attribuées. La norme de sa racine « norma » signifiant l'équerre désigne ce qui se pose dans un juste milieu équilibré, sans pencher d'un côté ou de l'autre. Une approche normée du handicap induit à une analyse des déficiences et des besoins qui en découlent dans une logique compensatoire. La norme se cristallise par une catégorisation, des étiquettes.

En France, la structuration académique et les segmentations disciplinaires, contrairement aux pays anglo-saxons confèrent aux *disability studies* une place morcelée. La transdisciplinarité nous apparaît indispensable pour toute réflexion et justifie ainsi notre posture. L'expérience de la mixité handi-valide intègre une dimension systémique composée des pôles socio-politique, identitaire et phénoménologique. Les corps sont analysés comme constitutifs d'une identité ancrée dans un

environnement interactionnel. C'est ce que nous avons tenté de démontrer en convoquant et en articulant les sciences de l'information et de la communication, l'anthropologie et les confins des sciences et techniques des activités physiques et sportives. Notre travail croisé cherche à donner des pistes pour dépasser le dualisme persistant quant à la déficience. La logique binaire, tension de la norme est dépassée par la pratique sportive mixte et hybride. Elle relie des corps différents et transforme les codes sportifs classiques dans des co-ajustements et des co-reflexivités. Le traitement analytique du handicap saisi par les sciences sociales depuis plus d'un demi-siècle démontre l'intérêt des expériences singulières dans l'émergence de significations sociales à une échelle collective. Dans le champ francophone, le second souffle du modèle social du handicap est discret. Il prend notamment racine au Canada, insufflé par les travaux de Dominique Masson sur l'association francophone Action des femmes handicapées de Montréal (AFHM) et la politique féministe dite intersectionnelle. Plus récemment, la contribution de Laurence Parent, femme chercheuse activiste handicapée démontre le retard des traductions et des transpositions en langue française des concepts qui permettent de mieux saisir les expériences d'oppression telles que le « capacitisme » et le « validisme ». La problématique centrale de normes est commune à l'ensemble foisonnant et hétérogène des *disability studies* en avançant l'argument selon lequel notre société est façonnée et organisée en majorité pour des corps valides, laissant à sa marge les corps qui ne rentrent pas dans ce moule social normalisé. Ce qui rejoint le concept de capacitisme, transposé de l'anglais *ableism*. Dominique Masson définit ce terme et son opérationnalité sociale :

« Le concept de capacitisme (ableism) a ainsi été avancé par plusieurs pour mettre en lumière le fait que l'ensemble de l'organisation sociale est structuré sur la base de la présomption de la possession de corps valides/capables (ablebodiedness), créant et maintenant des barrières sociales et physiques qui construisent comme « Autres », oppriment et marginalisent les personnes aux corps hors normes [...] » (Masson, 2013 : 115).

L'auteure offre une définition élargie en tant que « structure de différenciation et de hiérarchisation sociale fondée sur la normalisation de certaines formes et fonctionnalités corporelles et sur l'exclusion des corps non conformes et des personnes qui les habitent. Le capacitisme « fait système » au sens où il infuse et structure tous les aspects de la vie en société (subjectivités et identités, relations sociales et arrangements sociaux, institutions, représentations et

environnements), et ce, dans toutes les sphères de la vie sociale » (*Ibid.*). Depuis le début des années 2020, le concept d'intersectionnalité connaît un regain scientifique et académique en France que nous ne pouvons ignorer. Développée il y a plus de trente ans par des théoriciennes féministes noires américaines, l'intersectionnalité, en tant qu'entrelacs de rapports sociaux de domination, s'est déployée au travers de la contestation au modèle hégémonique de la femme blanche de classe moyenne comme figure du féminisme américain. Les groupes d'individus concernés sont discriminés de façon multiple par la pluralité sexuelle, genrée et sociale. Cette précision nous apparaît particulièrement éclairante conceptuellement, épistémologiquement et analytiquement quant à notre objet de recherche qu'est le corps parasportif et ses représentations mais également sur notre posture de jeune chercheuse valide. Notre approche du handicap est hybride et pluridisciplinaire. Située à un carrefour, elle rejoint la transversalité du mouvement des *disability studies* et appelle à une introspection sur notre positionnement en proie à des présupposés normatifs et les logiques catégorielles. L'intersectionnalité et le capacitisme engagent les conditions de production de notre recherche et de notre corpus à la lumière de frontières sociales contemporaines dont la spatialité évolue. Le handicap est à la croisée de processus historiques et sociaux de hiérarchisation et de discrimination mettant en tension des rapports de pouvoir dans les représentations sociales. La posture intersectionnelle est contextualisée dans l'interstice entre plusieurs rapports d'hégémonies. Elle « évite ainsi de procéder à des généralisations problématiques qui (re)produisent des marginalisations sociales et historiques de groupes situés à l'intersection de plusieurs rapports de force qui les oppressent. Elle évite aussi des généralisations abusives des catégories identitaires elles-mêmes » (Lépinard, et Mazouz, 2021: 27). La méthode ethnographique et ses analyses d'interactions sociales permettent de saisir de façon dynamique et située les catégories.

Le corps est la grille de lecture des phénomènes sociaux et des représentations d'un pouvoir d'agir. Il est objet et thème de recherche. Notre expérience mixte laisse place à l'incertitude générée par les interactions. La relation met en avant les singularités afin de valoriser des stratégies d'adaptation bilatérales propices à une co-pratique. Notre implication corpo-sportive s'apparente à un moyen de redonner du sens, réincarner une existence dans un espace marginalisé. Nos participations au cœur de la recherche-action portent des marqueurs de construction et de transformations identitaires sous le sceau de l'implication. Notre entreprise doctorale est ainsi un terrain significatif dans l'édification d'un savoir à visée globale mais également dans la

construction de notre propre trajectoire. L'engagement, plus qu'un acte est une conduite, une modalité existentielle. Il fait front aux attitudes de non-participation ou d'indifférence. L'implication dans la co-pratique sportive handi-valide suppose une interdépendance situationnelle et à autrui par une pénétration intersubjective. Elle est un moyen de cheminer vers une émancipation des cadres dominants connus et compose une mise en tension entre particulier et collectif pouvant faire surgir le spectre de l'aliénation.

En dépit d'un cadrage législatif opérant une lutte contre les discriminations, force est de constater que le contexte politique public actuel est encore marqué par une considération individuelle du handicap plus que socio-contextuelle. Notre posture ne démantèle pas l'identité handi mais la repense par un biais analytique qui embrasse des domaines connexes au handicap. Un élargissement peut s'opérer grâce à des termes qui englobent d'autres types de personnes marginalisées. Ainsi, l'identité et la justice sociale apparaissent comme des notions fondamentales qui ouvrent la réflexion dans un système social plus large. La déficience est ancrée dans un champ catégoriel articulé autour de normes qui ont historiquement et culturellement connu des variations. Il s'agit alors de saisir comment l'espace performatif du sportif de haut niveau paralympique est transposable à d'autres aires culturelles liées à des pratiques sociales comme l'éducation par exemple. La mixité abolit le schéma centre/marge en créant un espace hybride qui montre que les frontières du handicap sont modulables et reliées à des postures. Le sport est un vecteur de transformation des pratiques qui génère des potentialités sociales dont les perspectives sont encore en devenir et au cœur de préoccupations institutionnelles avec notamment la préparation des Jeux de Paris 2024. Les médias y jouent un rôle central. Les stratégies communicationnelles des mass médias participent à la hiérarchisation des normes adaptées au grand public lorsqu'il s'agit de fournir des représentations acceptables et identifiables pour le grand public. L'éclairage médiatique s'attache en priorité aux athlètes dont la déficience fait suite à un accident ou une maladie. Les ficelles symboliques de l'écosystème du spectacle sportif mettent l'accent sur la technologie au travers de la monstration de dispositifs de pointe comme les prothèses et les fauteuils roulants. Leur vertu spectaculaire nourrit la construction de performances perçues comme extraordinaires et la cyborgisation des corps prothétiques. L'approche ultra capacitaire place les athlètes dans un cheminement (sur)positif au cours duquel le sport est un moyen de surmonter le handicap et les obstacles qui jonchent les parcours de vie. Au-delà de la proximité avec le courant transhumaniste qui prône une fonte corpo-technique à des fins d'amélioration de la condition humaine, les choix



visuels et narratifs des médias excluent les sportifs qui ne rentrent pas dans la tendance énoncée. Dans l'arc du méga auditoire, le contenu émotionnel est érigé sur la célébration du dépassement et la spectacularisation via des repères visuels.

En sortant de la dynamique hiérarchique et normative, il est intéressant de souligner que le (para)sport étend les débats sur des enjeux qui dépassent le champ sportif en abordant les différences culturelles et sociales. C'est une source exploratoire, terreau de revendications pour les personnes en situation de handicap et les militants qui œuvrent en faveur des changements et des améliorations de notre tissu social.

Notre analyse est enracinée dans un cadre académique français, ce qui a un impact certain sur notre contribution et ses limites. Notre approche est située et non universelle mais son apport partiel participe aux savoirs collectifs sur les positionnements minoritaires par une implication concrète et engagée. Ainsi, « la morale est simple : seules les perspectives partielles valent promesse de vision objective » (Haraway, 2007, p. 117). Notre rôle de chercheuse réside dans l'incertitude, la jonction d'expériences et de points de vue inconnus pour bâtir une perspective épistémologique recevable par nos pairs. Mon étrangeté corporelle dans une sphère handisportive a participé de cette incertitude. Elle a été un point de départ de l'emprunt de pratiques transdisciplinaires encore peu exploitées en France. L'hybridité de notre dispositif mixte handi-valide fait écho au développement de pratiques inclusives. Elle intervient dans un interstice entre les orientations politiques et les réalités pratiques du terrain encore marquées par des préjugés et des lenteurs au cœur du processus d'accessibilité. Le sport est un laboratoire de pratiques et un terrain d'enseignements humains et d'ouverture à la diversité corpo-technique. Son processus de construction de représentations par de nouveaux réseaux de relations réélabore des identités sur un socle commun de performance. Il se rapproche alors du concept queer de désidentification. Créé en 1999 par le chercheur américain d'origine cubaine José Esteban Muñoz, le concept de désidentification est la formulation d'une identité alternative qu'il nomme « troisième voie » d'être au monde et qui dépasse la logique binaire handi/valide. Il s'agit de s'ériger contre la « forme culturelle » dominante dans l'appropriation d'espaces symboliques. Largement déployée dans des performances artistiques subversives, la désidentification forme des identités hybrides voire mobiles en donnant une grille de lecture de codes culturels restructurés. La dynamique (re)créative entre les arts et le sport est commune. Des glissements entre différentes aires culturelles se font et se défont via des expériences corporelles

sans le joug validocentré. L'expérience est multisituée et adaptée aux caractéristiques de chacun pour sortir d'une hégémonie qui divise. La norme valide ou la « validité » confère une posture sociale plus confortable et parfois supérieure par rapport aux personnes en situation de handicap, notamment en termes d'accessibilité et d'emploi. Notre disposition hybride repose sur le dialogue et l'identification des besoins formulés clairement par les acteurs du dispositif sportif mixte handi valide. Contrairement aux Jeux paralympiques qui génèrent des modèles d'exception d'êtres ultra performants, le contexte hybride n'est pas figé dans une norme peu accessible. Il s'adresse à tous les pratiquants.

L'égalité des droits pour les personnes en situation de handicap dans la logique de participation communautaire est un enjeu multiscalair. La transformation terminologique de la désignation des personnes en situation de handicap atteste de la métamorphose des facteurs médicaux et des caractéristiques individuelles en une approche sociale, interactionnelle et environnementale. Ce qui a un effet sur la manière dont les personnes sont perçues. Une hiérarchie sociale perdure malgré un vocabulaire inclusif puisque la norme opère une catégorisation entre les personnes « normales » et les personnes qui présentent une singularité reconnue socialement. L'enjeu est alors de faire évoluer les regards non pas sur la déficience mais sur le système interactionnel de création de norme(s). Les *critical disability studies* offrent un cadre d'expansion analytique pour ces nouvelles approches scientifiques. Nous nous insérons dans ce champ d'études critiques sur le handicap par notre questionnement qui invite à l'ouverture sur d'autres disciplines et domaines d'études. Penser le handicap lie les niveaux individuels et collectifs avec les échelles micro et macro sociales. Le niveau macro de la culture de masse impacte le niveau micro et vice versa. Les *disability studies* sortent de cette division qui pourrait émerger spatialement entre ces deux pôles.

Déjouer la discrimination et l'ensemble des représentations personnelles et collectives négatives à l'égard de la participation sociale des personnes en situation de handicap relève d'une gestion de la diversité qui ne lisse pas les différences mais les pense en tant que potentiels multiples. Bien plus qu'une co-présence de singularités, l'enjeu se situe dans l'articulation des ressources pour œuvrer à un vivre-ensemble équilibré ou du moins harmonieux. Au cœur de ce système d'imbrications protéiformes, les représentations déployées dans leur versant préjugé ou stéréotypé sont de véritables freins aux relations sociales et à l'inclusion. La pratique sportive qu'elle soit de compétition ou de loisir forme alors un terrain participatif, source de construction d'une vision plus

positive du handicap par connaissance mutuelle des athlètes et sa vertu agissante qui prend le contre-pied de stéréotypes de contre-productivité et de passivité encore attachés aux personnes déficientes. La situation offerte par la mixité dans le sport dépasse le cadre de l'intergroupe entre un pôle valide socialement reconnu comme majoritaire et le pôle handi sujet à la marginalisation. Elle refond les représentations dominantes en édifiant de nouveaux repères collaboratifs et catégoriels. La transcategorie handi-valide semble bénéfique dans la connaissance de l'autre. L'interaction dans le geste sportif et les attitudes coopératives qui les accompagnent se rapprochent d'une démarche de sensibilisation dont l'efficacité peut amener à la modification des croyances négatives vis-à-vis du handicap.

La sensibilisation au handicap par l'expérimentation a démontré dans le champ universitaire notamment nord-américain des effets sur les représentations qui ne sont pas toujours systématiques. La mise en place de situations handicapantes est une voie d'accès à la connaissance qui reste limitée dans son opérationnalité. L'augmentation de l'empathie est un dénominateur commun (Flower et al., 2007) mais une invariabilité de l'amélioration des attitudes à l'égard des personnes en situation de handicap et de l'anxiété liée à la rencontre de l'altérité persiste (Nario-Redmond, et al., 2017). Notre expérimentation d'une pratique sportive handi-valide forme une réponse opératoire dans la lutte contre des comportements et les pensées improductifs à l'égard des personnes en situation de handicap. Les limites de son cadre induites par notre parcours doctoral et ses contraintes appellent à développement empirique à la fois sur la méthodologie et les outils convoqués et sur le terrain d'enquête. Notre approche qualitative analyse des effets de situation où les interactions sociales sont corrélées à l'imaginaire et à la norme. Nous analysons nos données par l'expérience et les interactions dans des processus dynamiques. Pour accroître la légitimation des résultats et apporter une validation du principe de généralisation, une complémentarité quantitative serait judicieuse dans la suite de notre itinéraire de production scientifique. Un enrichissement quantitatif permettrait de chiffrer et de mesurer les pratiques et les représentations qui émanent de notre exploration. Cela conférerait un enrichissement du lien entre les phénomènes de jugements sociaux que nous avons observés à une échelle microsociale et dans un cadre macrosocial. Notre échantillon est circonscrit autour de la déficience physique visible dans le champ sportif. Il serait également pertinent d'élargir l'enquête sur d'autres handicaps, notamment ceux qui sont de l'ordre de l'invisible ainsi que les troubles et pathologies considérées comme « sévères », limitant ainsi les potentialités de partage de pratiques. Le sport est bénéfique pour l'apprentissage de l'autre dans

toute sa singularité, il engage dans l'action. Ce qui influe sur les freins comportementaux et émotionnels de la gestion de la différence. La dimension analytique du terrain sportif est donc transposable à des domaines sociaux supplémentaires. Il s'agit alors de s'engager dans d'autres aires transformatrices comme le travail et l'éducation. L'inclusion par la voie de groupes interpersonnels mixtes permet de renverser la prédominance de l'altérité sur l'identité. L'adaptation se pose comme garante de l'égalité des chances mais les pratiques partagées ne signifient pas à elles seules la réussite de situations inclusives. Des interactions positives et un épanouissement doivent pouvoir se vérifier. L'expérience du handicap dès le plus jeune âge nous semble fondamentale pour cimenter un réseau de représentations et d'expériences qui deviendraient banalisées, quittant ainsi le carcan de l'inédit. La difficulté des pratiques mixtes réside dans un juste équilibre de la valorisation des singularités en accord avec les besoins et les envies de chacun.

## Annexe 1 : Évolution de la diffusion des Jeux Paralympiques à la Télévision Nationale française (1960-2022)

Source : Inathèque, fonds audiovisuels

Accès : <http://inatheque.ina.fr/>

Période	Nombre de diffusions nationales périodiques et totaux	Parts des chaînes concernées en nombre de diffusions	Types de diffusions / parts de représentation des Jeux Paralympiques d'hiver et d'été (en nombre de diffusions)
1960 - 1994 34 ans	1960 - 1969 (4) 1970 - 1979 (1) 1980 - 1989 (1) 1990 - 1994 (55)  61 au total	Antenne 2 (22) France 2 (18) France 3 (8) FR3 (6) 1ère chaîne (4) 2ème chaîne (1) La 5 (1) TF1 (1)	Journal télévisé (32) Magazine (20) Reportage (12) Retransmission (3) Interview entretien (2) Adaptation (1) Débat (1) Réalisation dans un lieu public (1)  Détail des compétitions : Jeux d'hiver : 1976 Ornsköldsvik : 0 Geilo 1980 : 1 Innsbruck 1984 : 0 Innsbruck 1988 : 0 Tignes / Albertville 1992 : 26 Lillehammer 1994 : 16  Jeux Paralympiques d'été : Rome 1960 : 2 Tokyo 1964 : 2 Tel Aviv 1968 : 0 Heidelberg 1972 : 0 Toronto 1976 : 0 Arnhem 1980 : 0 Stoke Mandeville / New York 1984 : 0 Séoul 1988 : 0 Barcelone 1992 : 15
1995- (31/03) 2005 10 ans	1990 - 1999 (83) 2000 - 2009 (304)  387 au total	France 2 (165) France 3 (142) TF1 (48) M6 (12)	Journal télévisé (142) Magazine (101) Reportage (70) Interprogrammes (67)

		<p>Canal + (7)  La Cinquième (5)  ARTE (4)  France 5 (4)</p>	<p>Retransmission (52)  Mini programme (11)  Tout images (7)  Tranche horaire (5)  Interview entretien (4)  Animation (3)  Document à base d'archives (3)  Débat (3)  Talk show (3)  Documentaire (2)  Réalisation dans un lieu public (2)  Chronique (1)  Programme atypique (1)  Récit portrait (1)</p> <p>Détail des compétitions :  Jeux Paralympiques d'été :  Jeux Atlanta 1996 : 52  Jeux Sydney 2000: 73  Jeux Athènes 2004 : 84  Jeux Paralympiques d'Hiver :  Nagano 1998 : 20  Salt Lake City 2002 : 43</p>
<p>(01/04)  2005-2022  17 ans</p>	<p>2000 - 2009 (256)  2010 - 2019 (1203)  2020 - 2022 (431)  1890 au total</p>	<p>France 3 (807)  France 2 (684)  TF1 (140)  France 5 (104)  M6 (96)  ARTE (30)  Canal + (29)</p>	<p>Interprogrammes (811)  Journal télévisé (507)  Magazine (230)  Reportage (139)  Mini programme (136)  Retransmission (91)  Tranche horaire (48)  Jeu (30)  Interview entretien (28)  Talk show (11)  Plateau en situation (10)  Documentaire (9)  Série (8)  Animation (6)  Débat (6)  Réalisation dans un lieu public (4)  Programme atypique (3)  Tout images (3)  Best of (2)  Document à base d'archives (2)  Récit portrait (2)  Sketch (2)  Spectacle TV (2)  Long métrage (1)</p>

			Témoignage (1) Détail des compétitions : Pékin 2008 : 146 Londres 2012 : 371 Rio 2016: 419 Tokyo 2021: 273 Turin 2006 : 100 Vancouver 2010: 86 Sotchi 2014: 87 Pyeongchang 2018 : 213 Pékin 2022: 193
--	--	--	---

## **Annexe 2 : Analyse audiovisuelle de *Meet the superhumans***

*Meet the superhumans*, spot publicitaire de télévision pour les jeux paralympiques de Londres 2012. Producteur: Channel 4 Paralympics

Durée: 1 minute 30 secondes

Musique : *Harder than you think* de Public Enemy

Visible sur *youtube* au lien suivant : <http://www.youtube.com/watch?v=vavJK1McHUo>



<b>Plan</b>	<b>Image</b>	<b>Son</b>	<b>Analyse</b>
1 [00'00"-00'02"] durée : 2 secondes  raccord <i>cut</i>	Plan moyen en légère plongée d'une piscine olympique de nuit. Les lumières intérieures du bassin s'allument. Les plots de départ des lignes d'eau scindent le champ en deux parties égales.	Bruit de la mise en tension des éclairages électriques	Ce plan d'ouverture est une mise en lumière du thème abordé à savoir la promotion du sport. La piscine qui a été le théâtre de performances sportives valides est rallumée afin de mettre les projecteurs sur de nouveaux exploits à venir. La mise au point est faite sur les plots, éléments de départ de la natation.
2 [00'02"-00'04"] durée : 2 secondes  raccord <i>cut</i>	Travelling avant en plan moyen sur le couloir 3 d'une piste d'athlétisme de nuit. La piste est mouillée et déserte. De la fumée se dégage autour du gradin au fond du champ.	Aboiement de chien	Il s'agit du dernier virage de la piste d'athlétisme. L'ambiance nocturne et vaporeuse, accentuée par le topos de l'aboiement de chien génèrent un effet de suspens.
3 [00"05-00"06"] durée: 1 seconde raccord <i>cut</i>	Gros plan sur un sol qui semble s'apparenter à une piste de vélodrome. La lumière envahit le champ de droite à gauche.	Début d'un thème musical à la guitare.	La lumière est éblouissante, elle tranche avec la luminosité du plan précédent, marquant le passage à une temporalité de jour. La difficulté d'identification du lieu confère une valeur esthétique et contemplative au plan.
4 [00'07"-00"08"] durée: 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Gros plan au niveau du sol d'un ballon de basket roulant doucement sur un parquet de terrain.	Poursuite du même thème musical lent.	La mise au point est faite sur la balle, ce qui donne une dimension générale au lieu. L'identification précise du terrain n'est pas rendue possible. Le rythme du mouvement de l'image s'accorde avec celui de la musique.

5 [00'08"-00'10"] durée: 2 secondes  raccord <i>cut</i>	Plan moyen en travelling gauche-droite du stade olympique et des bâtiments qui l'entoure.	Le tempo musical s'accélère.	Le plan semble tourné depuis le siège passager d'une voiture en marche. L'image « saute » légèrement. Le décor est planté, il s'agit du stade olympique de Londres.
6[00'11"-00'13"] durée: 2 secondes  raccord <i>cut</i>	Plan taille en léger ralenti et à contre jour d'une personne marchant dans un couloir de vestiaire. Elle tient dans sa main gauche des lunettes de piscine et un bonnet de bain.	Le volume sonore de la musique augmente.	La personne filmée est telle une ombre noire. On ne distingue pas ses traits du visage. Elle se caractérise par ses attributs sportifs et le lieu dans lequel elle se meut.
7 [00'13"-00'15"] durée: 2 secondes  raccord <i>cut</i>	Plan de demi-ensemble d'un terrain de basket où une équipe de basketteurs en fauteuil forme une ronde avec un entraîneur qui se tient debout. Ils portent le survêtement de l'équipe nationale de Grande Bretagne.	Thème musical initial	Ce plan met en avant la symbolique de l'esprit d'équipe : par la ronde, tous les athlètes sont reliés les uns aux autres. Ils forment un tout chapeauté par la figure de l'entraîneur.
8 [00'15"-00'17"] durée: 2 secondes  raccord <i>cut</i>	Plan poitrine d'un athlète assis dans une salle de musculation.	<i>Idem.</i>	Ce plan fait ressortir l'athlète et son expression du visage. Sa carnation et la blondeur de ses cheveux tranchent avec les couleurs sombres du lieu. La moitié basse du champ est floutée par un élément de la salle de musculation laissé devant la caméra. Cela crée un effet d'intimité, de confinement.
9 [00'17"-00'18"] durée: 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Plan de demi-ensemble d'une équipe de basket fauteuil s'échauffant sur un terrain de faible luminosité.	<i>Idem.</i> Bruit des grincements de roues de fauteuils sur le sol.	Jeu de clair-obscur : les joueurs, de dos, avancent face à la caméra. Ils sont sous forme de silhouettes noires grâce au contraste lumineux généré.

10 [00'19"-00'20"] durée : 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Plan moyen d'une nageuse prenant une douche. Elle porte le maillot de bain de l'équipe nationale de Grande Bretagne. Elle est amputée de l'avant bras gauche.	Bruit de l'écoulement de l'eau. Les paroles de la chanson <i>Harder than you think</i> de Public Enemy commencent. « Well, yo, right now... »	Le plan est divisé en deux par un totem de douche. A gauche on distingue des gradins et à droite, il s'agit de l'espace réservé aux athlètes. Néanmoins les deux espaces communiquent. Le fait que la caméra soit placée dans la zone réservée aux athlètes confère une position privilégiée aux spectateurs.
11 [00'20"-00'21"] durée : 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Plan de demi-ensemble et en légère plongée sur un athlète en fauteuil d'athlétisme à trois roues. Il sprinte sur la piste, la caméra effectue un zoom avant dans le sens de son mouvement.	kick the bass for 'em brothers	Ce plan fait écho au deuxième plan. La piste d'athlétisme n'est plus vide, elle est occupée par un athlète handicapé qui se déplace rapidement dans son couloir.
12 [00'21"-00'22"] durée : 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Gros plan sur le visage de la nageuse du plan 10. Sous l'eau de la douche, elle tourne la tête vers la caméra et ouvre les yeux. Regard caméra.	And let 'em know	Ce plan d'un visage ne montre pas le handicap mais la féminité des traits de l'athlète et son regard net.
13 [00'22"-00'23"] durée: 1 seconde raccord <i>cut</i>	Gros plan subaquatique du visage d'une nageuse soufflant dans l'eau et regardant la caméra.	what	Le plan participe de la diversification et de l'originalité des points de vue.
14 [00'23"-00'23"] durée: 1 seconde raccord <i>cut</i>	Plan moyen d'un cycliste sur une piste de vélodrome. Il traverse le champ de droite à gauche.	Goes on	Plan « flash » qui met en avant la rapidité.

15 [00'24"-00'24"] durée : 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Plan moyen d'un basketteur unijambiste en fauteuil lançant une balle vers un panier. Il vient heurter un autre joueur en fauteuil. Par un panoramique droite-gauche, la caméra suit leur mouvement.	« <i>Rolling Stones</i>	Plan « flash » également.
16 [00'25"-00'26"] durée : 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Panoramique bas-haut en gros plan sur la face arrière du corps d'une nageuse amputée de la jambe droite. Son membre manquant est remplacé par une canne anglaise. Elle arrange ses cheveux sous son bonnet de bain.	<i>of the rap game, , not braggin'</i>	Par cette exploration de l'ensemble du corps, le plan lie à la fois handicap, force (par le gros plan du dos extrêmement musclé de l'athlète) et féminité (coupe du maillot de bain et coiffure).
17 [00'26"-00'27"] durée: 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Plan rapproché taille sur un basketteur fauteuil qui dribble sur le parquet d'un terrain. Son débardeur laisse entrevoir un tatouage sur son bras gauche.	<i>Lips bigger than</i>	Ce plan rapproché sur le fauteuil et les bras de l'athlète permet de voir au plus près la technique du basket fauteuil et sa disposition.
18 [00'27"-00'28"] durée : 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Gros plan visage et torse en contre plongée du joueur de basket dribblant. Regard caméra.		Le regard soutenu à la caméra en contre plongée et les vibrations du corps engendrées par le mouvement avec la balle provoquent un effet de puissance et de domination.
19 [00'28"-00'29"] durée: 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Panoramique gauche-droite en plan rapproché d'un nageur aveugle avançant en tenant l'épaule de son guide.	Jagger, not saggin'	L'appel hors-champ donne une impression de profusion.

<p>20 [00'29"-00'30"] durée: 1 seconde</p> <p>raccord <i>cut</i></p>	<p>Travelling bas-haut en plan rapproché sur le dos d'une athlète-fauteuil de l'équipe de Grande Bretagne. Elle s'échauffe à l'entrée du stade olympique. Les gradins en arrière plan sont pleins et l'athlète est entourée de personnes en ligne, en tenue uniforme et d'arbitres.</p>	<p><i>Spell it backwards,</i></p>	<p>Nous entrons dans l'arène sportive, du côté des athlètes. Le point de vue donné à voir est inédit. Le spectateur est invité à voir les coulisses de l'évènement.</p>
<p>21 [00'30"-00'31"] durée: 1 seconde</p> <p>raccord <i>cut</i></p>	<p>Plan américain de deux nageuses sur une ligne de départ. Elles sont entourées de deux membre du jury. La mise au point est faite sur elles mais l'arrière plan flou est occupé de gradins pleins. Une des nageuses (la plus à gauche du cadre) s'échauffe les bras, elle est amputée de l'avant bras gauche.</p>	<p><i>I'ma leave it at that</i></p>	<p>L'angle de vue est une fois de plus au cœur de l'action, au plus proche des athlètes, là où seuls les juges et arbitres sont autorisés à aller.</p>
<p>22 [00'31"-00'32"] durée: 1 seconde</p> <p>raccord <i>cut</i></p>	<p>Plan moyen en légère contre plongée d'un athlète amputé tibial unilatéral dans une salle de musculation. En jogging, avec sa prothèse visible, il est assis sur une caisse et regarde la caméra. Il occupe la moitié droite du plan. Un poster sur mur plan du système musculaire du corps humain occupe la partie gauche du cadre.</p>	<p><i>That ain't got</i></p>	<p>La composition du cadre est telle qu'une analogie entre le corps du poster et celui de l'athlète amputé est faite.</p>
<p>23 [00'32"-00'33"] durée : 1 seconde</p> <p>raccord <i>cut</i></p>	<p>Gros plan en ralenti du visage d'un cycliste à l'effort.</p>	<p><i>nothin' to do</i></p>	<p>Une variation d'échelle de plan qui participe au dynamisme du clip.</p>

24 [00'33"-00'34"] durée: 1 seconde raccord <i>cut</i>	Plan de demi-ensemble de quatre joueurs de cécifoot sur un terrain, s'entraînant par deux avec deux ballons.	<i>with rap</i>	Le plan est fixe mais les athlètes sont mobiles.
25 [00'34"-00'34"] durée : 1 seconde raccord <i>cut</i>	Plan rapproché sur les jambes d'un athlète courant seul, en sprint, sur une piste d'athlétisme. Il a une amputation tibiale droite comblée par une prothèse. Le coureur traverse le cadre de gauche à droite.	<i>Get hup</i>	Ce plan ultra court par sa durée a un effet de « flash », d'éclair », accentué par la rapidité du mouvement du sportif filmé.
26 [00'34"-00'35"] durée : 1 seconde raccord <i>cut</i>	Plan de demi-ensemble d'un athlète de dos sur un fauteuil avançant sur une piste, sous la pluie, de nuit sous un éclairage artificiel.	<i>just like that</i>	Ce plan est très esthétique. Il appelle un chaînon de représentations d'images relevant de l'art plus que du sport.
27 [00'35"-00'36"] durée : 1 seconde raccord <i>cut</i>	Plan moyen de deux coureurs sur une ligne de départ s'échauffant dans deux couloirs côte à côte. L'athlète de droite a une prothèse tibiale.	<i>Get up</i>	Le geste des athlètes est en synchronisation avec le rythme et les paroles de la musique. Ils se relèvent quand les chanteurs du groupe scandent « get up ».
28 [00'36"-00'37"] durée: 1 seconde raccord <i>cut</i>	Gros plan en légère contre plongée et en un travelling gauche droite du visage d'une nageuse.	<i>Get up</i>	La figure de la nageuse se détache du cadre et le mouvement ainsi que l'angle de la caméra en font une athlète imposante.
29 [00'37"-00'38"] durée : 1 seconde raccord <i>cut</i>	Plan de demi-ensemble de juges au bord d'une piste d'athlétisme.	<i>Just like that</i>	La mise au point sur le fond du champ guide le regard du spectateur. Cela l'invite à regarder plus loin.
30 [00'38"-00'39"] durée : 1 seconde raccord <i>cut</i>	Gros plan du visage et des épaules d'un athlète en débardeur. Léger mouvement de caméra bas-haut.	<i>Get up</i>	Ce gros plan confère un effet massif, imposant à l'athlète dont le corps ultra musclé dépasse en hors champ.

31 [00'39"-00'40"] durée: 1 seconde raccord <i>cut</i>	Plan poitrine d'un athlète soulevant une barre des musculation avec des poids dans un mouvement d'arraché.	<i>Just like that</i>	Ce plan fait écho au précédent par sa symbolique de la force physique.
32 [00'40"-00'42"] durée : 2 secondes  raccord <i>cut</i>	Plan moyen subaquatique d'une nageuse plongeant dans une piscine. Elle traverse le champ de droite à gauche puis disparaît, ne laissant voir que les jets d'eau provoqués par son saut.	<i>Get up</i> <i>Just like that</i>	Le plan participe à la diversité du clip et à sa volonté de montrer des points de vue inédits.
33 – 34 [00'42"-00'44"] durée : 2 secondes  raccord <i>cut</i>	Plans de demi-ensemble de soldats victimes d'une explosion. Un soldat à pied est projeté par la puissance de la déflagration.	Bruit d'une explosion de bombe. Arrêt de la musique.	Ce plan marque une rupture dans le clip par la couleur sombre qui tranche avec les teintes cristallines du plan 33, par l'arrêt brutal de la musique et de la violence de l'explosion. Les éclaboussures d'eau du plan précédent font échos à l'explosion montrée ici.
35-36 [00'44"-00'45"] durée: 1 seconde  raccord <i>cut</i>	-Gros plan d'un fœtus lors d'une échographie. -Plan moyen d'une femme enceinte se touchant le ventre le visage fermé. Au second plan un homme que l'on suppose être le père parle avec une médecin.	Bruit d'un cœur de fœtus lors d'une échographie. Paroles d'un médecin parlant aux parents « I know this is a shock » .	En deux plans extrêmement courts, le clip montre une cause du handicap sans détour.
37-38 [00'45"-00'48"] durée : 3 secondes  raccord <i>cut</i>	-Plan de demi-ensemble d'une voiture venant heurter une glissière centrale de sécurité sur une route. Elle décolle et fait des tonneaux. -Plan rapproché du pare brise vu depuis l'intérieur du véhicule en train de voltiger.	Bruit de crissements de freins, de chocs de carrosserie et de verre qui se brise.	La caméra embarquée à bord du véhicule accidenté accroît la violence des images, amplifiée également par la bande son.

<p>39-40-41 [00'49"-00'51"] durée : 2 secondes</p> <p>raccord <i>cut</i></p>	<p>-Plan rapproché d'un homme, de dos, sans jambe faisant des tractions au dessus d'une piste d'athlétisme. Sa sueur transparait à travers son pull. -Gros plan du visage et des épaules de l'athlète en légère contre plongée. -Plan de demi-ensemble de l'athlète en fauteuil, à côté de lui une carcasse de voiture accidentée a été disposée comme pour un <i>shooting</i> photo en extérieur (fond noir, mandarines, tapis de sol).</p>	<p>Reprise de la chanson de Public Enemy : Screamin' gangsta, 20 years later</p>	<p>Ces trois plans très brefs sont très porteurs de sens. Ils témoignent de la force de l'être humain et de sa transformation en « superhuman ». L'athlète accidenté dépasse sa condition handicapé. Il devient handicapable.</p>
<p>42 [00'51"-00'53"] durée : 2 secondes</p> <p>raccord <i>cut</i></p>	<p>Plan de demi-ensemble en léger travelling avant d'un athlète appareillé de la jambe droite. Appuyé sur les barres d'un tapis roulant, il marche rapidement face à un miroir dans une salle de sport.</p>	<p>Of course endorsed while consciousness</p>	<p>Ce plan joue sur la représentation du double grâce au mur vitré et élargit le champ en donnant à voir à travers le miroir ce qui serait hors-champ sans la présence de cet élément.</p>
<p>43 [00'53"-00'54"] durée: 1 seconde</p> <p>raccord <i>cut</i></p>	<p>Plan rapproché et ralenti sur un nageur amputé de la main gauche. Il est au départ d'une épreuve de dos.</p>	<p><i>Faded New generation's</i></p>	<p>Ce plan fait écho au mouvement des jambes dans le plan précédent par le mouvement des bras du nageur. Le rapprochement au plus près de l'athlète dynamise le clip.</p>
<p>44 [00'54"-00'55"] durée: 1 seconde</p> <p>raccord <i>cut</i></p>	<p>-plan rapproché poitrine d'une athlète en fauteuil qui baisse la tête en fermant les yeux. -gros plan du visage d'un athlète à la tête légèrement inclinée. Il la relève légèrement en ouvrant les yeux en regard caméra.</p>	<p><i>believin' them</i></p>	<p>Ces deux plans très courts se complètent. Ils mettent en évidence la double inclination de l'athlète : la fatigue et l'élan vivace, le doute et l'assurance ou encore la défaite et le triomphe.</p>




45 [00'55"-00'57"] durée: 3 secondes  raccord <i>cut</i>	« Forget everything you thought you knew about strength » Gros plan d'un nageur amputé du bras gauche et de la jambe gauche. Il plonge dans l'eau.	<i>Fables</i> <i>Gangsta boogie on two turntables</i>  <i>Get up [polyphonie]</i>	Cet athlète privé de ses membres balaye le cliché d'inaction. Il est dans le mouvement, la force physique et l'impulsion corporelle. Il illustre l'inscription « oubliez tout ce que vous pensiez savoir sur la force ».
46 [00'57"-00'59"] durée: 2 secondes  raccord <i>cut</i>	Plan rapproché en travelling gauche-droite et au ralenti d'une collision entre deux athlètes de volley en fauteuils roulants.	<i>Just like that [polyphonie]</i> <i>Thank you for lettin' us</i>	Ce plan véhicule la notion de puissance par la transpiration abondante des athlètes et la violence du choc des fauteuils.
47 [00'59"-01'00"] durée : 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Zoom (de plan américain à plan poitrine) sur un jeune athlète aux bras atrophiés, vêtu d'un débardeur de l'équipe nationale d'Angleterre avec un dossard. Debout face à un mur, il soutient le regard à la caméra et esquisse un léger sourire.	<i>be ourself</i>	Ce plan prend le contrepied du plan précédent. Néanmoins, le mouvement de zoom et le regard caméra rend imposant l'athlète.
48 [01'00"-01'03"] durée: 3 secondes  raccord <i>cut</i>	« Forget everything you thought you knew about humans ». Plan rapproché en léger panotage gauche droite suivant le mouvement d'un saut d'une athlète anglaise de saut en longueur, appareillée à la jambe droite. Elle se réceptionne dans le sable. Le mouvement est filmé en ralenti pour l'arrivée dans le sable.	<i>So don't mind me if I repeat myself</i>	Ce plan est particulièrement révélateur du slogan. La jeune femme qui réalise son saut en longueur a une gestuelle impressionnante, elle s'élance avec sa prothèse. D'un point de vue symbolique c'est la représentation du dépassement des limites du corps et du handicap. L'arrière-plan montre les tribunes du stade remplies de spectateurs, attestant d'un succès populaire.

49 [01'03"-01'04"] durée: 1 seconde raccord <i>cut</i>	Plan poitrine en travelling circulaire et en contre plongée d'enfants en tribune.	<i>These simple lines</i>	Les enfants sourient, ils donnent l'impression d'être contents et fiers.
50 [01'04"-01'05"] durée: 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Pan moyen de deux cyclistes de piste à l'effort.	<i>be good for your health</i>	Le mouvement des cyclistes prolonge le mouvement de caméra du plan précédent par sa circularité. Cela fait le lien entre le public et les athlètes, tous dans le même mouvement du paralympisme.
51 [01'05"-01'06"] durée : 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Plan rapproché d'une nageuse de dos à l'effort. Elle lève son membre amputé de l'avant-bras.	<i>To keep</i>	Ce plan met en avant l'accomplissement physique en montrant le handicap. C'est avec le membre réduit que l'action est donnée à voir. Le handicap est encore une fois de plus synonyme de force.
52 [01'06"-01'07"] durée : 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Gros plan des jambes et du tronc de deux sprinteurs. L'un a une simple amputation tibiale, l'autre une double amputation. Il sont à l'effort. Mouvement de panotage droite gauche très rapide pour cadrer sur les membres des athlètes.	<i>them crime rhymes</i>	Plan éclair à la fois par le mouvement de caméra et le mouvement sur l'image. Dynamisme accru.
53 [01'07"-01'08"] durée : 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Gros plan de deux athlètes anglais. L'un de dos avec son survêtement revêtu de « great britain » est congratulé par un autre de face lui mettant sa main bionique sur l'épaule.	<i>on the shelf Just like that [polyphonie]</i>	Le sourire de l'athlète, ajouté à son geste en faveur du second véhiculent les idées positives du sport que sont la victoire et l'esprit d'équipe.

54 [01'08"-01'10"] durée : 2 secondes  raccord <i>cut</i>	« It's time to do battle ». Plan moyen de deux joueurs anglais de cécifoot. L'un tir dans le but, sous le regard attentif d'entraîneurs.	<i>Live, love life like you</i>	On note trois plans au sein de l'image. Le premier plan avec le gardien, le second avec les joueurs de cécifoot et au troisième et arrière-plan les coachs et entraîneurs. La « bataille » est le fruit d'un groupe.
55-56 [01'10"-01'-11"] durée : 1 seconde  raccord <i>cut</i>	-Gros plan des roues de fauteuils roulants glissant sur un terrain pour la pratique du basket fauteuil. -Plan de demi-ensemble d'une équipe de basketteurs en fauteuil. L'un des joueurs anglais esquive les adversaire et s'élançe pour marquer un panier.	<i>just don't care</i>	Le plan des roues au niveau du sol est inédit et confère de la diversité au clip. Il donne à voir ce que les spectateurs ne peuvent apercevoir, la rapidité des plans marque une grande mobilité des athlètes initialement « à mobilité réduite ».
57 [ 01'11"-01'13"] durée : 2 secondes raccord <i>cut</i>	Plan italien en gros angle et légère plongée d'une nageuse qui plonge dans un bassin olympique.	<i>5000 leaders never scared</i>	Impression d'être au plus proche de l'action et de l'athlète. La caméra suit le mouvement jusque dans l'eau.
58 [01'13"-01- 14"] durée : 1 seconde  raccord <i>cut</i>	Plan moyen en ralenti de trois coureuses sur une piste d'athlétisme, l'une est irlandaise, les deux autres anglaises. Elles s'élançant.	<i>Bring the noise,</i>	Le ralenti opéré nuance le rythme, dans une volonté de captation du spectateur et de dynamisme.
59- 60 [01'14"-01'15"] durée : 1 seconde  raccord <i>cut</i>	- Deux nageurs filmés en plongée totale et en plan moyen se saluent par-dessus la ligne d'eau qui les sépare. -plan rapproché sur une nageuse italienne en fauteuil, au bord du bassin, entourée de son coach et d'autres athlètes et leur entraîneur respectif.	<i>it's the moment they</i>	Ces deux plans particulièrement courts montrent deux sentiments opposés : d'une part la joie et de l'autre la déception, la tristesse par les larmes de la nageuse italienne. Le sport est l'alliance des contraires.

61 [01'14"-01'15"] durée : 1 seconde raccord <i>cut</i>	Plan moyen de deux athlètes d'athlétisme s'enlaçant sur la piste.	<i>Fear</i> <i>Get up</i>	Image de fraternité internationale car les deux athlètes ne sont pas du même pays.
62 [01'15"-01'16"] durée : 1 seconde raccord <i>cut</i>	Plan rapproché sur le finish d'un athlète en fauteuil conçu pour le sprint.	<i>Get up</i>	Mise en scène de la vitesse. L'athlète handicapé traverse le cadre de gauche à droite d'une manière rapide.
63 [01'16 » »-01'18"] durée : 2 secondes raccord <i>cut</i>	Fond noir où ressort l'écriture en lettres grossissantes blanches « Meet the superhumans ».	<i>, still a beautiful idea</i>	Le contraste est saisissant. Le message est écrit blanc sur noir, l'impact visuel est fort.
64 [01'18"-01'20"] durée : 2 secondes raccord <i>cut</i>	Plan de demi-ensemble d'un athlète de basket fauteuil, entouré de son équipe. Filmé de dos, il marque un panier.	<i>Get up, throw your hands in the air</i> <i>Arrêt de la musique lorsque le ballon s'approche du panier.</i>	L'athlète est éloigné du panier et tire assis. La réussite semble vue d'un point de vue subjectif, comme si le spectateur était placé, en fauteuil, au sein de l'équipe.

<p>65 [01'20''-01'23''] Durée : 3 secondes Raccords cut</p>	<p>9 micro- plans se succèdent : -Gros plan subaquatique d'une nageuse de Grande Bretagne amputée des bras -Gros plan des jambes d'un sprinteur anglais au départ dans les startingblocks -Gros plan avec une grande profondeur de champ d'athlètes sprinteurs en fauteuils prêts à s'élancer de la ligne de départ, ils sont tous inclinés en avant. -plan rapproché d'un coureur malvoyant ou aveugle et de son guide, sur une piste d'athlétisme en plongée. -Plan rapproché au sol sur les fauteuils de deux basketteurs qui pivotent sur eux mêmes. -plan rapproché d'une collision d'athlètes en fauteuil pratiquant le basket. - plan de demi-ensemble de nageuses qui s'élancent des plots pour nager sur le dos. -plan en travelling droite gauche des tribunes du stade olympique remplies. -gros plan du mécanisme d'un fauteuil d'athlétisme</p>	<p><i>Bande son saccadée reprenant l'ambiance sonore de chaque plan flash : bruit du corps pénétrant l'eau, bruit du coup de feu de départ, des chocs de fauteuils, crissement de roue de fauteuil, acclamation du public. Aucun raccord son entre chacun.</i></p>	<p>Dynamique poussé à son paroxysme tant dans la variation des échelles de plan et de leur durée et de la bande son. Vision ultradynamique des athlètes</p> <p>Le spectateur en prend plein la vue et les oreilles en à peine trois secondes. Ces plans apparaissent comme des flashes stroboscopiques.</p> <p>L'absence de raccord sonore confère un tumulte en accord avec les images.</p>
<p>66 [01'23''- 01'25'] Durée : 2 secondes Raccord cut</p>	<p>Plan d'ensemble du stade olympique de Londres de son allée extérieure principale en légère contre plongée et léger contre jour, ils sont éclairés de rayons du soleil brillant sur l'inox de la structure. Le ciel est bleu avec des nuages qui convergent vers le haut du stade. Mouvement panoramique vers le ciel</p>	<p><i>Bande son de liesse spectatorielle</i></p>	<p>Unité de lieu à la diversité des actions montrées au plan précédent : l'arène sportive est indiquée. Symbolique du ciel et de la lumière venant éclairer le stade : déification accrue par le panotage, le stade est le ciel fon unité.</p>

<p>67 [01'25''-01'28'']</p> <p>Durée : 3 secondes</p> <p>Raccord : effet visuel d'incrustation</p>	<p>Travelling circulaire dans une artère du sous-sol du stade en plan de demi-ensemble se rapprochant de neuf athlètes britanniques célèbres par leurs performances posant dans leur tenue et avec le matériel de leur discipline</p> <p>Dans leur tenue de sport respectif on peut reconnaître de droite à gauche Ellie Simmonds (nageuse), Jody Lundy (cycliste), Hannah Cockroft (sprinteuse), Dave Clarke (footballeur), Simon Munn (basketteur), Jonnie Peacock (sprinteur), Joan-Allan Butterworth (cycliste), Steve Brown (rugbyman) et Claire Cashmore (nageuse).</p> <p>Eclairage artificiel de néons, ambiance sombre, seuls les athlètes et leur tenue ressortent en lumière</p> <p>En arrière plan, d'autres athlètes flous viennent compléter et remplir le couloir.</p>	<p><i>Get up And show no fear</i></p> <p><i>Liesse du public dans le stade en polyphonie</i></p>	<p>Symbolique du super-héros : ambiance underground, tenues, postures avec regard caméra et appui musical « show no fear »</p> <p>Profusion dans le fond du plan</p>
<p>68 [01'28"-01'30"]</p> <p>durée : 2 secondes</p>		<p><i>Liesse spectatorielle</i></p>	<p>Panneau final de promotion, d'indication et de signature.</p>

### **Annexe 3 : Analyse audiovisuelle de *We're The Superhumans***

*We're The Superhumans*, spot de la chaîne britannique Channel 4 créé par l'agence 4creative pour annoncer sa couverture médiatique des Jeux Paralympiques de Rio du 07 au 18 septembre 2016. Vidéo visible au lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=zgmmWrUKxfg>

Durée : 2 minutes 53 secondes

Musique de la bande-son : *Yes I can* de Sammy Davis Jr. interprétée par The Superhuman Band.

Plan	Image	Son	Analyse
1 [00'00''-00'05''] Durée : 5 secondes NB : Tous les raccords sont <i>cut</i>	Plan rapproché sur des baguettes tapant sur une caisse claire de batterie en plongée. La caméra dézoome progressivement et laisse apparaître des pieds qui sont à l'origine du battement musical.	Son de la batterie de type « roulement de tambours »	Plan inaugural <i>in medias res</i> avec un levé de rideau construit en effet de surprise quant à l'utilisation des baguettes, soulignée par la musique. Dynamisme sonore et visuel par le mouvement de caméra. Le rideau et la musique annoncent un horizon d'attente de type musical. Dominante de la couleur jaune.
2[00'05''-00'10''] Durée : 5 secondes	Plan moyen frontal de l'artiste en costume cravate et de sa batterie devant un rideau jaune éclairé par le bas par un point de lumière. Il joue en regard caméra en même temps qu'un léger travelling arrière se produit.	Son du morceau joué in à la batterie	Déploiement du talent technique et musical de l'artiste qui joue parfaitement bien avec ses pieds.
3[00'10''-00'11''] Durée : 1 seconde	Plongée totale en plan rapproché sur les pieds jouant à la batterie et travelling avant léger	Le rythme de la musique s'accélère	Tempo rapide entraînant
4[00'11-00'13''] Durée : 2 secondes	Travelling rapide cadré en plan moyen dévoilant respectivement un joueur de trombone, une saxophoniste et un trompettiste tous vêtus d'une tenue coordonnée à celle du batteur et en fauteuil roulant devant leur partition.	Ajout d'instruments à vent, musique de jazz in	L'orchestre qui accompagne le batteur se dévoile progressivement. Les artistes sont en situation de handicap.
5[00'13''-00'18] Durée : 5 secondes	Enchaînement de 6 plans flash : -un trompettiste manchot jouant à un seul bras filmé en plan poitrine via une légère contre-plongée -un trompettiste atteint de trisomie filmé en plein rapproché avec une légère contre plongée -un saxophoniste trisomique filmé en plan poitrine frontal -un joueur de saxophone baryton amputé d'un bras filmé de profil en plan poitrine	Musique de jazz in	Les artistes ne sont jamais détachés du décor avec profondeur de champ qui laisse entrevoir d'autres musiciens sur chaque plan. Notion d'équipe, de tempo collectif renforcée par écho avec les mouvements de caméra en miroir d'un plan à l'autre, créant ainsi un effet de rebonds et des repères musicaux.



	<p>- un joueur de contrebasse filmé en contre plongée. Il a une prothèse à l'avant-bras droit revêtue d'un archet</p> <p>-une pianiste trisomique filmée de profil en plan rapproché en train de jouer. On aperçoit derrière la contrebasse.</p>		<p>Les focus sur les artistes et leur façon de jouer adaptative confèrent un côté spectaculaire accentué par la mise en scène théâtrale (scène et rideau). La rapidité d'enchaînement des plans apporte un fort dynamisme.</p>
6[00'18''-00'20''] Durée : 2 secondes	Plan d'ensemble des dix musiciens de l'orchestre sur scène. Ils sont éclairés par treize projecteurs devant un rideau de fond jaune.	Musique de jazz in	L'orchestre présenté séparément s'ancre dans le collectif avec un plan d'ensemble de la scène musicale. Un jeu de clair obscur s'opère entre les musiciens dans la lumière et un chanteur en fauteuil dans l'ombre. Le décor géométrique vintage rappelle les années 70.
7[00'20''-00'25''] Durée : 5 secondes	Plan poitrine du chanteur de dos effectuant une rotation avec son fauteuil et débutant la chanson en regard caméra. Il porte des lunettes noires, un chapeau noir et un costume gris, chemise blanche et cravate noire. Il est éclairé par un projecteur. Il effectue un mouvement de bras et quitte le champ par l'angle bas gauche.	Musique de jazz in et paroles de la chanson : « Yes I can Suddenly yes I can »	Coup de projecteur sur la chanson avec une arrivée en tourbillon pour capter et entraîner le public. Les paroles soulignent l'image avec une approche capacitaire mise en avant par la répétition de « yes I can ». La bande son et l'image procurent du dynamisme.
8[00'25''-00'26''] Durée : 1 seconde	Plan d'ensemble de la scène de laquelle s'échappe le chanteur par une rampe sous un faisceau de projecteur en poursuite. L'orchestre continue de jouer.	<i>Idem</i>	Effet de surprise avec la sortie de scène spectaculaire du chanteur. Il devient le guide spectatoriel.
9[00'26''-00'30''] Durée : 4 secondes	Enchaînement de quatre plans rapides : -panoramique gauche droite en plan de demi ensemble d'un groupe d'athlètes en pleine action de pratique l'athlétisme fauteuil sur une route goudronnée. En arrière plan se trouvent des buildings et de la végétation verdoyante.	<i>Idem</i> avec poursuite des paroles de la chanson « Gee I'm afraid...	Plongée au cœur de l'action avec un double dynamisme à la fois de la caméra et des sportifs en mouvement.  Mise en avant du féminin en puissance, qui se détache du groupe par la profondeur de champ. La

	<p>-plan rapproché sur une femme en tête de peloton portant les couleurs de l'Angleterre. Elle effectue un sprint, le contact de ses mains sur la main courante est bref. Faible profondeur de champ, seule la jeune femme est nette.</p> <p>-plan latéral de demi-ensemble des athlètes en pleine action, le chanteur apparaît au milieu du groupe avec un fauteuil roulant classique, il regarde la caméra en chantant et poussant son fauteuil.</p> <p>-plan frontal rapproché sur l'athlète paralympique du second plan de cette séquence. L'action demeure identique mais cette fois, la profondeur de champ est plus grande, l'ensemble des sportifs autour apparaissent nettement. Un hors champ est suggéré via un athlète à moitié dans le cadre.</p>	<p>...to go on</p> <p>...has turn into</p> <p>...Yes I can...</p>	<p>détermination dans la posture et le regard se dégagent de ce plan.</p> <p>Trait humoristique avec le placement du chanteur dans l'action, effet spécial. Il avance aussi vite que les sportifs paralympiques avec du matériel et une tenue totalement aux antipodes du handisport et de la modernité.</p> <p>Focus sur la performance et un même mouvement collectif et diversifié par les tenues de sport (casques et maillots) et la parité homme femme représentée.</p> <p>L'athlète paralympique anglaise se pose en cheffe de file.</p>
<p>10[0'30''-0'33''] Durée : 3 secondes</p>	<p>Succession de 4 portraits d'athlètes paralympiques, filmés en plan moyen devant un fond neutre blanc et gris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-une coureuse d'athlétisme fauteuil les bras croisés</li> <li>-une nageuse trisomique debout les bras croisés</li> <li>- un boxeur assis sur une chaise noire, torse nu, short noir, gants noirs et il se lève d'un bond vers l'avant</li> </ul>	<p>... « Take a look what do you see »</p>	<p>La focalisation est faite sur les athlètes, le décor apparaît secondaire et épuré, code classique cinématographique de présentation des personnages.</p> <p>Les paroles de la musique soulignent cette convergence du regard spectatorial vers les sportifs et la diversité qu'ils incarnent.</p>

	-un sauteur en hauteur : l'athlète dont le maillot est aux couleurs des Pays Bas, est debout avec une prothèse fémorale gauche. Il l'ôte.		
11[0'33''-00'40''] Durée : 7 secondes	Raccord mouvement. L'athlète se retrouve en plan de demi ensemble sur une piste d'athlétisme dans un stade en liesse, où des drapeaux d'une diversité de nations sont agités par le public. Il bondit jusqu'à la barre de saut en hauteur sur un pied et effectue frontalement son saut sans toucher la barre. Ovation du public et joie performative du sauteur. Un panoramique droite gauche révèle la présence de l'orchestre jouant à côté du tapis de réception du saut en hauteur. Le mouvement de caméra se finit par un plan poitrine du chanteur.	... « 133 pounds of confidence me ... » + son de liesse spectatorielle	Effet de surprise avec le mouvement sans compensation prothétique du sportif accentué par la plongée dans le stade. On passe des studios avec le fond neutre au cœur de l'action.
12[0'40''-0'48''] Durée : 8 secondes 5 plans brefs	Enchaînements de 5 plans rapides : -Une employée de bureau dans un open space dénuée de bras, elle prend des notes avec son pied droit et tient le téléphone entre son épaule et sa joue. Elle est souriante. Elle est filmé en plan de demi-ensemble, l'axe est en 3/4 -Une enfant filmée en plan moyen frontal , à table, elle boit un bol de lait avec ses deux pieds. Elle n'a pas de bras. -Une maman manchot prenant son enfant entre ses pieds dans un plan latéral de demi-ensemble dans un salon aux couleurs chaudes. Les deux sont joyeux -Un archer filmé en plan rapproché, également manchot armant une flèche avec son pied et son épaule dans un cadre verdoyant et tirant. -Un pilote de rallye sans bras, qui conduit avec les jambes. Il apparaît filmé latéralement en plan	... « Got the feeling I can do anything ...  ...Yes I can...	Déploiement capacitaire à la fois dans la vie quotidienne mais également au travers de pratiques sportives. Cette séquence rythmée par des plans flash nous montre que tout est possible en mobilisant son corps autrement et grâce à des adaptations techniques, leitmotiv souligné par les paroles de la bande son avec la récurrence de « yes I can ».

	<p>rapproché dans son véhicule puis un plan d'ensemble en légère plongée révèle le mouvement circulaire qu'il effectue avec son véhicule sur un parking d'une zone industrielle. Il fait une rotation en burning donut autour de l'orchestre réduit au piano, à la batterie dont la grosse caisse est ornée du drapeau brésilien et à la contrebasse et du chanteur jouant et chantant sur le site.</p>	<p>Something that sinks in my blood is telling me ... Yes I can. »</p>	
<p>13[00'48''-01'00''] Durée : 12 secondes 5 plans flashes</p>	<p>Séquence d'enchaînements rapides de 5 plans flash :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-plan de demi-ensemble se dévoilant progressivement via un travelling arrière d'un salon de danse où se déroule un concours par six duos mixtes dont chaque homme est dansé en fauteuil roulant. L'orchestre joue sur l'estrade de la salle.</li> <li>- un plan moyen d'une femme en fauteuil roulant entrant dans une salle de réunion dans laquelle chaque membre se lève autour de la table à son arrivée</li> <li>-un plan de demi-ensemble d'un athlète en plein effort d'athlétisme fauteuil sur une ligne de stade rempli d'un public en liesse</li> <li>-un plan moyen d'un homme en fauteuil roulant effectuant ses courses dans un supermarché, il attrape un emballage avec sa main droite et la fait glisser dans sa main gauche</li> <li>-un plan de demi-ensemble d'un athlète en rugby réceptionnant une balle et fonçant en attaque dans l'espace adverse. Une collision inter-équipe se produit. Le chanteur apparaît dans la scène et</li> </ul>	<p>« I was just born today... I can go all the way ... Yes I can » + bruit <i>in</i> de liesse dans le stade</p>	<p>Scène d'action par excellence tant par le mouvement virevoltant des danseurs dans des couleurs vives, que celui de la caméra souligné par la musique. Plongée dans un univers underground de mixité genrée mais aussi handi-valide.</p> <p>Les successions de plans rapprochés sur l'arrière des fauteuils et les raccords mouvement témoignent d'une unité symbolique : renverser les clichés et attester d'un champ des possibles ultra dynamiques dans tous les domaines du quotidien et pas uniquement dans l'arène sportive. Le fait de filmer de dos les protagonistes rend universel ce mouvement : n'importe qui évoluant en fauteuil peut s'identifier et le public peut généraliser les situations montrées à l'image.</p>

	quitte le champ par la droite via un rideau qui apparait au bout du terrain de rugby fauteuil. Il chante en regard caméra.		
14[01'00''-01'19''] Durée : 19 secondes 4 plans rapides	<p>Séquence en noir et blanc reprenant les codes des années folles et la situation initiale :</p> <p>-l'action est située par un plan d'ensemble dans un cabaret où un couple de danseurs appareillés au membres inférieurs dansent le charleston. Ils sont entourés de l'orchestre et de danseuses de cabaret sur une estrade.</p> <p>-Gros plan latéral puis frontal sur le pianiste manchot en train d'effectuer la partition du son à l'image.</p> <p>-plans de demi-ensemble sur la danseuse amputée puis sur le danseur. Ils effectuent chacun des pas de danse très aériens et dynamiques dans un cercle lumineux entourés de prothèses de jambes tibiales et fémorales animées en ronde.</p> <p>-plan moyen du chanteur en fauteuil passant en revue les danseuses de cabaret ayant toutes un moignon à une jambe. Il met un casque de moto et glisse sur les escaliers de la scène pour venir traverser une vitre qu'il brise.</p>	Séquence musicale intermède piano. Son final d'une vitre brisée.	Intermède spectaculaire et humoristique venant s'intercaler entre deux séquences en couleurs. Cette séquence en clin d'œil aux années folles offre un spectacle dans le spectacle du clip en se posant en rupture chromatique et musicale. Néanmoins les thématiques du mélange des genres, de la surprise, de l'humour et de l'inversion des stéréotypes sont conservées. L'anachronisme de la descente d'escaliers avec le casque freestyle du chanteur en fauteuil établit une plongée <i>in medias res</i> dans le <i>flashforward</i> de la période contemporaine du clip qui suit. Omniprésence du comique de situation.
15[01'19''-01'41''] Durée : 22 secondes 19 plans flashes	<p>Enchaînement rapide de 19 plans flash :</p> <p>-gros plan d'une main donnant un départ de course avec un pistolet</p> <p>-plan de demi-ensemble en 3/4 de nageurs sautant de leur plot respectif dans la piscine olympique</p>	<p>Raccord sonore entre le son de la vitre brisée et le coup de feu de départ de course.</p> <p>Partition musicale identique à la séquence précédente</p>	<p>Plongeon dans l'époque contemporaine en reflet à la séquence précédente : séquence uniquement musicale.</p> <p>L'image à l'instar de la musique est rock'N'roll : le spectateur en prend plein les yeux via les plans flashes et</p>

	<p>-plan rapproché en légère plongée départ en dos d'un nageur manchot retenu par la bouche au niveau du plot</p> <p>-gros plan d'un départ dans des starting-blocks d'athlétisme d'un athlète appareillé de la jambe droite en contre plongée</p> <p>-gros plan d'une lame de course en mouvement en plongée.</p> <p>-panoramique bas-haut d'un sprinteur britannique en plein effort sur une piste d'athlétisme</p> <p>-plan moyen de ce même athlète filmé latéralement avec deux autres coureurs. Il prend la tête de la course dans un stade aux gradins pleins. Des drapeaux de différentes nations sont positionnés dans le décor. Un joueur de guitare électrique est placé à coté de la ligne d'arrivée avec un ampli de grande ampleur. Il joue avec se pieds et ses cheveux partent au vent provoqué par le mouvement de course de l'athlète.</p> <p>-gros plan de dribles en baskets fauteuil</p> <p>-plan moyen en plongée d'une équipe de basket fauteuil sur un terrain avançant en ligne vers l'orchestre incarné par un trio (2 guitares électriques et une batterie) de musiciens sur la partie adverse du terrain de basket.</p> <p>-plan rapproché sur les 3 musiciens en action se faisant encerclés par les joueuses de basket fauteuil.</p> <p>-gros plan en légère contre plongée d'une joueuse effectuant un tir. Son fauteuil quitte le sol latéralement.</p> <p>-gros plan latéral du panier de basket. La balle lancée marque un panier.</p>	<p>mais jouée avec des instruments en version rock avec 3 musiciens : 2 guitares électriques et une batterie.</p>	<p>les changements d'échelle de plan, le tout souligné par le mouvement des athlètes dans chaque image.</p> <p>Immersion dans l'action, top départ avec chacun ses spécificités.</p> <p>Une même chose peut se jouer de diverses manières, symbolique de la musique déployée en différents courants musicaux.</p> <p>Mise en avant de l'élan patriotique britannique avec des athlètes incarnant le pays.</p>
--	--	---	---

	<p>-plan moyen des 3 musiciens jouant sur une scène devant un mur bleu</p> <p>-panoramique arrière rapide qui dézoome des artistes et ouvre un champ dévoilant en plan de demi-ensemble deux escrimeurs fauteuil en plein combat.</p> <p>Le drapeau anglais figure sur le masque d'un des athlètes et sur la roue du fauteuil de l'autre.</p> <p>-plan moyen en plongée des 3 musiciens jouant sur le parquet d'un terrain de sport dans l'obscurité. Un halo lumineux les entoure et des grandes flammes jaillissent à coté de leurs amplis.</p> <p>-travelling gauche droite du groupe en contre plongée</p> <p>-plan poitrine en contre plongée d'un des guitaristes. Il a un moignon au bras gauche revêtu d'une emboiture noire.</p> <p>-plan rapproché de l'autre guitariste jouant avec les pieds. Ses deux pieds sont tatoués et vernis en noir.</p> <p>-gros plan sur le joueur de batterie cheveux au vent.</p>		
<p>16[01'41''-01'46''] Durée : 5 secondes 6 plans rapides</p>	<p>-gros plan du visage d'un athlète de cécifoot invitant au silence. Le joueur et sur un terrain extérieur entouré d'arbres et de deux immeubles.</p> <p>-4 plans moyens flash d'échanges de balle amenant à un but et à la joie de celui-ci à la fois des joueurs sur le terrain mais aussi du public qui remplit les gradins. Les joueurs de foot portent masque propre au cécifoot.</p>	<p>« Chut » émis par le joueur de foot Silence</p>	<p>Séquence qui prend le contrepied du bruit et du fracas de la précédente en immergeant le spectateur dans l'univers silencieux du cécifoot et du bruit du grelot émis par le ballon.</p> <p>Leçon de diversité handisportive déployant son panel de diversité.</p>

	-plan de demi ensemble de l'orchestre au complet jouant au milieu des gradins avec les spectateurs en liesse.	Houra, cris de joie. Applaudissements.  Reprise de la chanson « Yes I can »	
17[01'46''-02'18''] Durée : 32 secondes 30 plans	Succession de 30 plans très brefs : -plan de demi-ensemble d'une nageuse avec une combinaison de à l'effigie britannique trisomique enfilant ses lunettes au bord de la piscine -plan rapproché frontal d'une sprinteuse anglaise en fauteuil en plein effort -plan américain d'une coureuse anglaise aveugle évoluant sur une piste d'athlétisme avec son guide -plan poitrine latéral d'un lanceur de poids anglais effectuant son lancer dans un stade complet. -plan moyen d'un cycliste amputé en légère contre plongée pédalant sur une piste de vélodrome -plan poitrine d'un sprinteur fauteuil filmé en ¾ en pleine action sur la piste d'athlétisme paralympique. -gros plan en plongée de pieds jouant du piano. Les ongles sont revêtus d'un vernis aux couleurs du drapeau brésilien. -plan italien latéral d'une pilote d'avion manchote manœuvrant dans les airs avec ses	« Yes I can » Bruit de fonds de couloirs d'école Paroles in « no you can't » Cette phrase marque une rupture du flot musical et symbolique . Bruit d'une sonnerie scolaire.	Hymne collective à la capacité, au champ des possibles multiples. Yes I can devient leitmotiv énoncé haut et fort. Surprise et humour Mêle le sport et le quotidien, les gestes remarquables sont partout, normalité quotidienne , adaptation Potentiels multiples Rupture de l'élan capacitaire par la scène d'échange entre le jeune étudiant et le responsable d'orientation.



	<p> pieds. Panoramique gauche droite en plan de demi-ensemble de l'avion parcourant le ciel.  -plan de demi-ensemble d'une gymnaste effectuant des sauts et une réception devant l'orchestre. Plan poitrine de cette athlète levant les bras et souriant. On distingue qu'elle n'a qu'une main.  -plan moyen d'une athlète ceinture noire de nunchaku manchote effectuant une gestuelle avec le fléau entre ses orteils. Elle est devant un miroir laissant entrevoir un adversaire qui évolue avec deux membres supérieurs.  -gros plan de portraits de famille encadré sur un buffet. Un portrait se détache au milieu des photos de groupes, il s'agit d'un adolescent trisomique diplômé. La photo s'anime, et l'étudiant exprime « yes i can ».  -gros plan des jambes d'une ballerine effectuant une figure rotative sur les pointes de pieds. Elle a une prothèse tibiale à la jambe droite.  -4 plans italiens et un plan de demi ensemble de deux joueurs de ping Pong en plein match effectuant des tirs rapides et très dynamiques. Ils ont des malformations des mains.  -plan italien d'une femme manchote à une station essence. Elle récupère sa carte au distributeur avec ses pieds, effectuant un geste d'une grande souplesse.  -plan moyen frontal d'un sprinteur anglais double amputé fémoral courant sur la piste avec quatre autres athlètes internationaux.  -plan moyen en contre plongée d'une nageuse paralympique anglaise. Elle clame « yes I can » sous l'eau en effectuant un crawl. </p>		
--	---	--	--

	<p>-champ contre champ en plan américain d'un duel d'escrimeur fauteuil qui enchainent fentes et parade. Leur masque est floqué aux couleurs de la Grande Bretagne.</p> <p>-plongée totale avec une succession de 3 plans américains de trois haltérophiles anglais (2 hommes et une femme) soulevant une barre de développé couché. Ils s'expriment en plein effort de poussée « Yes I can » en regard caméra. La caméra dézoome sur le dernier plan et laisse entrevoir de nombreux poids autour de la barre soulevée.</p> <p>-plan poitrine frontal d'un des deux escrimeurs précédents engageant une attaque vers la caméra</p> <p>-plan italien frontal d'une femme parlant en langage des signes « Yes I can » devant un mur de briques. Travelling avant zoomant sur son visage.</p> <p>-plan de demi-ensemble d'un street danseur / break danseur manchot dans un parking souterrain effectuant une figure appelée freeze épaule.</p> <p>-plan rapproché flash de trois danseurs en fauteuils tournant sur place sur une scène.</p> <p>-retour sur le street danseur effectuant sa figure verticale sur ses moignons. La caméra effectue un panoramique gauche droite et met en lumière le pianiste manchot jouant dans le parking. « Yes I Can ».</p> <p>-plan moyen en jeu de clair obscur d'un couloir dans la pénombre d'un établissement d'enseignement donnant sur une pièce dont la porte ouverte laisse voir un entretien dans la lumière relatif à une carrière, une orientation</p>		
--	---	--	--

	<p>« career » figure en écriteau sur la porte. La situation duelle place un jeune homme de dos en fauteuil face à un homme âgé portant des lunettes et un costume cravate derrière un bureau. Il dit au jeune homme « No you can't » en croisant ses mains.</p> <p>- Contre champ en regard subjectif et plan italien de l'étudiant avec son uniforme scolaire. Il lance un regard caméra alliant déception et froideur.</p>		
<p>18[2'18''-2'36''] Durée : 18 secondes 15 plans</p>	<p>-plan italien frontal d'un joueur de volley fauteuil en pleine attaque s'exclamant « Yes I can ». Il pousse avec vigueur son fauteuil à pleine vitesse, la balle sur les genoux. Il est dans un halo de lumière.</p> <p>-plan moyen latéral en légère contre plongée du choc de cet athlète contre un adversaire essayant de se saisir de la balle. Les roues des fauteuils quittent le sol.</p> <p>-3 plans flashes (plan latéral moyen en légère plongée, plan rapproché en plongée, plan de demi-ensemble en contre plongée) d'un jeune homme amputé de la main droite, escaladant un mur d'escalade. Panoramique gauche droite révélant au-dessus du mur d'escalade l'orchestre et le chanteur jouant la musique.</p> <p>-plan flash de l'athlète de nunchaku effectuant un enchaînement d'attaque à la caméra en plan américain.</p> <p>-plan flash de demi-ensemble de deux judokas en plein combat devant l'arbitre et quatre juges.</p> <p>-plan poitrine d'un boxeur trisomique enchaînant les coups de poings sur le ring. Son visage laisse transparaître un effort intense et il est en sueur.</p>	<p>Cris d'effort des athlètes en pleine action et poursuite de la chanson « Yes I can » ...</p> <p>« Are you ready » ...</p> <p>« I can climb Everest » ...</p> <p>« Yes I can »...</p> <p>« I can fight here all night and never rest. »</p> <p>« Yes I can »</p>	<p>Démonstration de force, de capacités physiques et mentales qui viennent rompre le cliché d'incapacité générale due au handicap, symbolisé au travers de la parole « No You Can't ». Le jugement a priori d'autrui est balayé avec une preuve par l'exemple pluriel du champ des possibles moteurs. Ceci nous invite en tant que valide à repenser ses jugements et son regard sur le handicap. Les situations sportives et quotidiennes viennent alimenter au maximum notre regard spectatorial.</p>

	<p>-plan latéral de demi-ensemble de l'athlète de nunchaku manchote cassant en deux une planche en bois à la force d'un coup de pied à côté d'un homme ceinture noire. Elle pousse un cri d'effort.</p> <p>-plan rapproché des deux judokas effectuant un sumi gaeshi. Les deux corps des athlètes roulent au sol. La camera fait un panoramique gauche droite du jury en dévoilant de nouveau l'orchestre et le chanteur au bord des tatamis.</p> <p>-Plan italien d'une enfant souriant assise dans un fauteuil de salon. Elle brandit avec son bras gauche une prothèse d'avant-bras bariolée.</p> <p>-plan de demi-ensemble d'un enfant en tenue de foot effectuant un dégagement dans un pré avec une lame prothétique.</p> <p>-plan rapproché frontale d'une fille sautant bras et jambes écartés sur un trampoline, elle a une prothèse tibiale à la jambe gauche. Elle sourit dans les airs.</p> <p>-plan italien d'un jeune garçon à l'école maternelle, entouré de trois camarades, il lève la main avec entrain. Sa main est une prothèse.</p> <p>-Plan de demi-ensemble d'une fillette courant dans les bras de sa mère faisant un tour sur elle-même à la réception de son enfant. La scène se situe dans un centre de rééducation. Elle porte une prothèse fémorale et sourit à pleines dents. Trois personnes entourent le champ, deux personnes en blouses blanches représentant le versant médical et une personne en tenue de sport initiant le mouvement de la fillette.</p>	<p>« I was just born today »...</p> <p>« I can go all the way... »</p> <p>Fond sonore de liesse spectatorielle de stade.</p> <p>Y-E-S I ...»</p>	<p>Une séquence dédiée à l'enfance. La normalité se fait dès le plus jeune âge grâce à l'adaptation. Les rires, les sourires, l'école, le jeu et le mouvement sont représentés comme univers total de l'enfance, loin de toute barrière.</p>
--	---	--	--



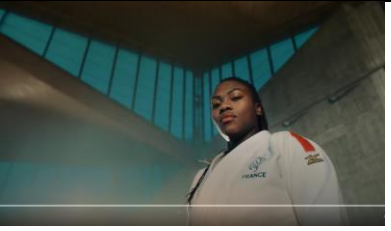
<p>19[2'36''-2'50] Durée : 14 secondes 8 plans</p>	<p>-Plan de demi ensemble d'une rampe <i>half pipe</i> dans le stade olympique brésilien. L'orchestre, le chanteur et un rider en fauteuil roulant sont positionnés sur la table. Le rider s'élanche dans son fauteuil vert fluo.</p> <p>-Contre champ en légère plongée de son élan de dos. Il est équipé d'un casque total et des protections articulaires. Successions de 2 plans flashes (descente frontale en plan de demi ensemble, descente filmée latéralement en plan large). L'athlète s'envole littéralement dans les airs à une hauteur vertigineuse.</p> <p>-Pan poitrine latéral du pianiste manchot se brossant les dents dans une salle de bain devant un miroir. Il porte un t-shirt aux couleurs du Brésil.</p> <p>-plan d'ensemble latéral avec un léger ralenti du rider dans les airs, à la hauteur du haut des gradins remplis par un public international en liesse.</p> <p>-plan frontal de demi-ensemble de l'athlète devant la courbe ou « big » immense qu'il vient de dévaler. Le mouvement est au ralenti.</p> <p>-gros plan sur les roues s'élevant du sol, en caméras embarquée sous le fauteuil. Insertion d'un texte en lettre blanche « <i>We're the superhumans</i> ».</p> <p>Les roues tournent dans le vide tout en s'éloignant du sol et un rayon lumineux vient traverser le champ.</p>	<p>Fond sonore de liesse spectatorielle de stade.</p> <p>Coupure de la bande son pour un bruitage de brossage de dent.</p> <p>Retour sans transition dans le stade en liesse. Bande son initiale. Poursuite de la chanson : ... C-A-N ! »</p>	<p>La rampe est surdimensionnée, elle est aussi haute que le plafond des gradins du stade. Scène très spectaculaire avec un détournement des codes du film d'action : effet de suspens par la coupure de la bande son et de l'image en mouvement, tenant en haleine le spectateur puis inversion humoristique par la scène du brossage de dents.</p> <p>Dernier plan symbolique avec l'élévation du sol et les rayons du soleil, en clin d'œil à Icare. Les « <i>superhumans</i> » sont symbolisés par cette élévation.</p>
<p>20[2'50''-2'53''] Durée : 3 secondes</p>	<p>Fondu au noir rapide. Le texte ressort en blanc sur fond noir.</p>	<p>Fin progressive de la musique et des paroles.</p>	<p>Clôture cinématographique avec le fond noir. L'écrit blanc rappelle celui d'un générique classique et met</p>

Panneau unique de fin			l'accent sur le titre du clip dont les significations multiples viennent de nous être données à voir. Ponctuation filmique finale.
-----------------------	--	--	---




## **Annexe 4 : Analyse audiovisuelle de *Nous sommes l'Equipe de France***



*Nous sommes l'Equipe de France* - #UneSeuleEquipe, clip de 47 secondes, Cyril Masson. 14 avril 2021


Source : <https://youtu.be/qTzUJew4hn8>



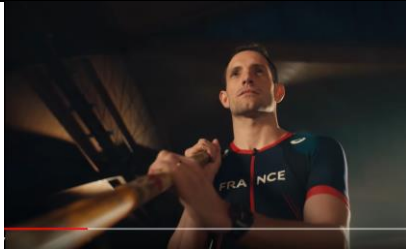

Plan et durée	Son/image et description analytique du plan	Analyse de séquence
 <p data-bbox="111 435 338 500">1 [00'00''-00'01] Durée : 1 seconde</p>	<p data-bbox="604 175 911 240">Musique de percussions Chant tribal</p> <p data-bbox="604 285 1178 496">Panoramique avant en plan rapproché sur <b>Enzo Lefort</b>, assis à côté de son masque aux couleurs de l'équipe de France. Il effectue un mouvement de tête de profil à face caméra. Il appuie légèrement sur son fleuret ce qui le courbe.</p> <p data-bbox="604 503 1178 750">Portrait inaugural d'un jeune athlète valide avec un palmarès conséquent : champion du monde en 2014, champion d'Europe en 2014 et 2015, médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Rio en 2016 et en or aux Mondiaux 2019. Titré également par équipe lors des Jeux de Tokyo.</p>	<p data-bbox="1199 175 1906 315">Le clip démarre tambours battants au sens propre comme au figuré. La musique de percussions couplée à un montage rapide enchainant une diversité de points de vue alimentent un suspens et du dynamisme.</p> <p data-bbox="1199 321 1906 571">Nous visualisons un trombinoscope alliant des champions para et olympiques de tout âge et horizons sportifs en pleine mouvance via des travellings circulaires et des zooms sur les athlètes, tous en regard caméra. Même ceux qui posent fixement sont présentés de façon dynamique grâce à la caméra qui arpente le lieu.</p> <p data-bbox="1199 578 1906 867">Un jeu de clair-obscur et des lignes géométriques dans la mise en scène font converger chaque athlète vers un même point. De plus, les compositions triangulaires représentent symboliquement un V, celui de la victoire. Une victoire induite par le cadre d'excellence de l'INSEP mais aussi celui de la victoire du progrès social, émergeant de la réunion d'athlètes valides et handisports pour porter les couleurs de la France.</p>
 <p data-bbox="111 1023 354 1088">2 [00'01''-00'03'''] Durée : 2 secondes</p>	<p data-bbox="604 763 1178 1153">Second portrait en panoramique circulaire gauche droite. Contre plongée en plan moyen de <b>Perle Bouge</b>, rameuse en para-aviron. Elle est double médaillée : d'argent en 2012 à Londres et de bronze en 2016 à Rio. Elle a fini 9<sup>ème</sup> à Tokyo. Le regard caméra et la composition du plan couplée au mouvement de caméra rendent imposante l'athlète qui pose dans le champ de façon centrale, elle est le point de convergence des lignes de fuite.</p>	<p data-bbox="1199 906 1906 1045">Pareillement, la bande son musicale laisse penser à un chant de type tribal, comme hymne à une seule et même tribu réunie pour combattre sous la même bannière dans l'arène sportive.</p>
 <p data-bbox="111 1393 338 1425">3 [00'03''-00'05]</p>	<p data-bbox="604 1166 1178 1380">Plan poitrine de <b>Clarisse Agbénénou</b>, en kimono. La caméra effectue en contre plongée le miroir du mouvement précédent. La judokate française cinq fois championne du monde et double médaillée olympique en individuel (argent en 2016 et or en 2020).</p> <p data-bbox="604 1386 1178 1448">Ce plan rend la championne française impressionnante, elle occupe la moitié droite</p>	



<p>Durée : 2 secondes</p>	<p>du champ et trône au milieu des lignes de fuite et d'un motif triangulaire rappelant une flèche ainsi qu'un V, celui de la victoire.</p>	
 <p>4 [00'05''-00'06'] Durée : 1 seconde</p>	<p>Plan rapproché d'<b>Elodie Clouvel</b>, pentathlète moderne, vice-championne olympique aux Jeux de Rio en 2016. Elle marche d'un pas décidé dans un couloir de l'INSEP, recouverte d'un drapeau bleu blanc rouge qui vole au vent comme une cape. Elle apparait de dos, la caméra la suit. Elle initie le mouvement.</p> <p>Il y a un jeu de clair-obscur et symboliquement, deux couleurs sont sous la même lumière des projecteurs, ce qui rappelle la thématique du clip : une seule et même bannière, celle de l'équipe de France qui nous est donnée de suivre.</p>	
 <p>5 [00'06-00'07''] Durée : 1 seconde</p>	<p>Plan de demi-ensemble en contre plongée marqué par un léger zoom sur <b>Dimitri Pavade</b>, sprinteur et sauteur en longueur paralympique, médaillé d'argent en saut en longueur T64 au championnat du monde de 2019 et aux jeux paralympiques de 2020 de Tokyo. Il apparait latéralement sur la piste d'athlétisme de l'INSEP à l'échauffement. Le décor est similaire à celui de la judokate Clarisse Agbégénou avec le motif vitré triangulaire. Ce qui souligne le leitmotiv « une seule et même équipe » via cette unité de lieu.</p>	
 <p>quelles que soient nos disciplines.</p>	<p>Voix <i>off</i> masculine : [« quelles que soient ...</p> <p>Plan italien de <b>Mickaël Mawem</b> torse nu dans un vestiaire. Il porte un baudrier. Effet de contre-jour avec un jeu de clair-obscur qui projette l'ombre du corps musclé de l'athlète contre le mur. La posture rappelle celle des</p>	<p>La voix <i>off</i> couvre deux plans, ce qui permet d'illustrer son contenu discursif soulignant une approche globale via une absence de distinction qui place chaque discipline sportive au même niveau.</p> <p>Le montage rapide et dynamique ainsi que la voix <i>off</i> créent un effet fédérateur : rassembler un maximum</p>

<p>6 [00'07''-00'08''] Durée : 1 seconde</p>	<p>super-héros aux muscles saillants. Mickaël Mawem est le premier athlète français qualifié en escalade pour les Jeux de Tokyo inaugurant l'entrée de la discipline dans le tableau des sports olympiques. Le grimpeur s'illustre dans l'épreuve de combiné regroupant le triptyque vitesse, bloc et difficulté.</p>	<p>d'athlètes représentants de disciplines olympiques et paralympiques.</p>
 <p>7 [00'08''-00'09''] Durée : 1 seconde</p>	<p>nos disciplines »] Voix <i>off</i> masculine.</p> <p>Plan moyen de cinq athlètes pratiquant le tennis et le badminton. De plain-pied et en composition triangulaire, ils posent regard caméra raquette en main.</p> <p>Au centre, <b>Thom Gicquel</b> et <b>Delphine Delrue</b> représentent le double mixte du badminton français, associés à <b>Lucas Mazur</b> en para-badminton. Latéralement, les tennismen <b>Ugo Humbert</b> et <b>Jérémy Chardy</b> complètent le tableau.</p> <p>Les survêtements des athlètes forment ensemble les couleurs du drapeau français et réunissent une mixité homme/femme et handi/valide.</p>	<p>Ces trois plans mettent la réunion d'une diversité disciplinaire et genrée en avant. Cette réunion s'opère de façon triangulaire, témoignant d'une bannière commune créée pour l'excellence et la victoire en ligne de mire avec les Jeux de Tokyo.</p>
 <p>8 [00'09''-00'10''] Durée : 1 seconde</p>	<p>Plan américain en légère contre-plongée de <b>Bopha Kong</b> champion de para Taekwondo s'étirant la jambe gauche sur un espalier. La hauteur de son pied gauche sur l'espalier, met en avant sa souplesse et dessine une composition triangulaire.</p> <p>Il porte le survêtement officiel des Jeux de Tokyo et son regard est tourné vers sa jambe.</p> <p>Au premier plan, nous distinguons qu'il est double amputé des mains. L'angle de vue de la caméra et son mouvement droite/gauche,</p>	

	<p>accroissent le potentiel corporel de l'athlète et il poursuit la symbolique du V et des coloris relatif à l'ensemble de l'équipe de France en lice pour Tokyo.</p>	
 <p>9 [00'10''-00'11''] Durée : 1 seconde</p>	<p>[Quelles que soient nos différences], voix off masculine et poursuite de la musique tribale avec omniprésence des percussions.</p> <p>Travelling avant en plan de demi-ensemble d'un vestiaire rappelant celui où Mickaël Mawem posait. Ici et toujours en triangulation, ce sont des athlètes issues du cyclisme et de la gymnastique qui posent face à la caméra, assis au fond et sur les bancs latéraux de la pièce dont la dominance chromatique est le vert. A droite, <b>Pauline Ferrand-Prévot</b> fait face à <b>Mélanie de Jesus dos Santos</b>, gymnaste artistique. Toutes deux sont en regard caméra. Au fond, assis derrière son vélo de chrono, apparaît <b>Marie Patouillet</b>, le regard dirigé vers son deux roues prévu pour l'épreuve de contre la montre.</p> <p>Ce plan souligne le contenu de la voix-off et déploie les symboliques en place depuis le début du clip, formant ainsi une unité non seulement de lieu mais aussi de symbolique figurative.</p> <p>Ce trio féminin met aussi en avant le <i>girl power</i>.</p>	

	<p>Travelling avant en plan d'ensemble d'<b>Elodie Clouvel</b> porteuse du drapeau français marchant vers la lumière. Le jeu de clair-obscur est paroxystique, confèrent un côté stellaire au plan.</p> <p>Touts les points et lignes de fuite convergent vers la lumière, de même que le mouvement de l'athlète et de la caméra.</p>	
<p>10 [00'11''-00'12''] Durée : 1 seconde</p>	<p>Plan rapproché de <b>Mickaël Mawem</b> se mettant du talc sur les mains. Il apparait latéralement, ses mains et son baudrier se détachent dans la lumière. Le jeu de clair-obscur met en avant la musculature de son tronc.</p> <p>Le tempo de la musique s'accélère.</p>	
	<p>Travelling bas/haut en plan poitrine de <b>Renaud Lavillenie</b> dont le regard se porte vers l'avant. Il porte une tenue à l'effigie de l'équipe de France. Il apparait concentré comme avant un saut. Malgré sa stature statique, le plan est extrêmement dynamique car la caméra effectue un travelling très rapide dont l'axe correspond à celui de la perche du champion.</p>	<p>Le rythme du clip s'accélère via des mouvements de caméra rapides ainsi que des enchainements de plans flash à l'image du roulement de tambours musical.</p>
	<p>Travelling avant en plan rapproché de <b>Dimitri Pavade</b> en écho au plan 5.</p> <p>Le sprinteur et sauteur en longueur s'étire la jambe gauche. En appui sur sa jambe appareillée, il apparait en contre plongée ce qui le rend particulièrement imposant et élancé.</p> <p>Nous retrouvons le motif triangulaire et les jeux d'ombres et lumière. Il porte le maillot de l'équipe de France.</p>	<p>Cela crée une dynamique de suspens soulignée par les variations chromatiques qui rappellent les couleurs olympiques ainsi que le drapeau français.</p> <p>Les athlètes réapparaissent selon des angles de vue différents conférant du punch au clip et frappant les pupilles spectatorielles.</p>
<p>12 [00'13''-00'14''] Durée : 1 seconde</p>		<p>13 [00'14''-00'15'] Durée : 1 seconde</p>

	<p>Plan flash de demi-ensemble du nageur paralympique <b>David Smetanine</b> assis sur un banc dans un vestiaire dont la dominance chromatique est le bleu, rappelant symbolique l'élément aquatique dans lequel il excelle. En second plan se situe sont fauteuil roulant. La composition du plan ainsi que la posture de l'athlète convergent en une forme triangulaire.</p>	
<p>14[00'15"-00'15"] Durée : ½ seconde</p>	<p>Plan flash en gros plan et légère plongée sur les épaules de <b>Bassa Mawen</b>, suspendu aux espaliers. Les jeux d'ombres et de lumière mettent en avant sa musculature. Motif triangulaire présent via la posture des bras.</p>	
	<p>[Pour la première fois...] voix-off masculine. Travelling circulaire autour d'<b>Enzo Lefort</b> filmé en plan américain et contre plongé. En regard caméra, il plie sa lame.</p>	
<p>15 [00'15"-00'15"] Durée : ½ seconde</p>	<p>Plan rapproché sur <b>Pauline Ferrand-Prévot</b> en regard caméra avec <b>Marie Patouillet</b> en arrière-plan. Toutes deux sont en tenues France de cyclisme. La couleur verte prédomine et un contrejour fait ressortir les deux femmes. La caméra en légère contre plongée effectue une rotation inverse au plan précédent. Cela engendre une dynamique forte.</p>	
	<p>16[00'15"-00'16"] Durée: 1 seconde</p>	
<p>17[00'16"- 00'17"]</p>		



	<p>Plan poitrine de <b>Clarisse Agbénénou</b> relevant la tête en regard caméra. Elle semble déterminée et revêt les couleurs de l'équipe de France sur son kimono. La profondeur de champ la place nette dans la composition et le décor apparaît flou. Ce qui la met en valeur et la rend imposante.</p>	
<p>18 [00'16"- 00'18"] Durée : 1 seconde</p>	<p>[nous ne formons qu'un.] Voix-off masculine.</p> <p>Plan américain de <b>Thom Gicquel, Delphine Delrue, Lucas Mazur, Ugo Humbert et Jérémy Chardy</b> qui sont tous en regard caméra et habillés de la tenue France. Ils forment le drapeau français par la réunion des couleurs de leurs hauts. Les vitres en motif triangulaire telles des bannières se rejoignent également.</p>	<p>Le mouvement circulaire de la caméra illustre la notion de regroupement accrue par la diversité numérique, genrée et disciplinaire regroupée sous les couleurs tricolores.</p> <p>L'image souligne le discours de la voix-off.</p>
	<p>19 [00'18"- 00'19"] Durée : 1 seconde</p>	<p>Son : [Olympique et Paralympique ] [Notre cohésion est notre force] voix-off masculine. Les percussions de la musique s'accélèrent au même rythme que l'enchaînement des plans.</p> <p>Enchaînement de 11 plans brefs :</p>
	<p>-plan poitrine en 3/4 et contre plongée de <b>Dimitri Pavade</b></p> <p>-plan poitrine frontale en contre plongée d'<b>Enzo Lefort</b></p>	



-plan américain de **Marie Patouillet** appuyée sur le cintre de son vélo



-plan moyen latéral en contre plongée de **Dimitri Pavade** effectuant un saut



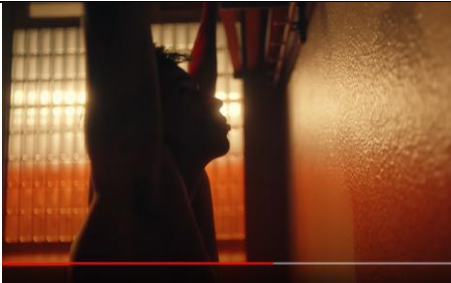
-plan de demi-ensemble de **Perle Bouge** et **Elodie Clouvel** avançant toutes deux cote à cote, au même niveau et avec le même coloris de tenue France



-Plan de demi-ensemble de **Renaud Lavillenie** latéral, il saisit sa perche, amorçant une course d'élan.

Plongée dans la réunion des mouvements olympiques et paralympiques unifiés par un même tempo dynamique, un motif triangulaire forme la bannière unique de l'équipe de France en vue des olympiades de Tokyo symboliquement représentées par les couleurs des anneaux olympiques.

Les plans sont au service de la voix-off, ils illustrent la cohésion handi-valide et l'unité sportive française dans le berceau d'excellence de l'INSEP.



-plan poitrine de **Bassa Mawem** effectuant une traction sur un espalier.



-plan moyen d'**Elodie Clouvel** en marche dans un couloir et déployant ses bras pour faire voler le drapeau tricolore.



-plan poitrine de **Lucas Mazur, Ugo Humbert** et **Jérémy Chardy** en contre plongée.



-plan poitrine d'**Enzo Lefort** mettant son masque d'escrime tricolore. Il est prêt à combattre.



 <p>20 [00'19"-00'29"] Durée : 10secondes</p>	<p>-plan moyen de <b>Renaud Lavillenie</b> entamant sa course d'élan.</p>	
	<p>Voix-off [Nous sommes une seule et même équipe] couplée à la musique de percussions à sa vitesse la plus haute.</p> <p>8 figures du sport olympique et paralympiques français apparaissent à la manière de flashes et forment une unité filmique avec une séquence paroxystique :</p>	
	<p>-<b>Clarisse Agbégénou</b></p>	<p>9 figures du sport olympique et paralympiques français apparaissent de façon stroboscopique, comme des flashes à imprimer dans la mémoire spectatorielle. L'alternance rapide du montage et le tempo encore plus rapide de la musique crée un moule commun où chaque athlète est au même rang, dans la même équipe.</p>
	<p>- <b>David Smetanine</b></p>	



**-Elodie Clouvel**




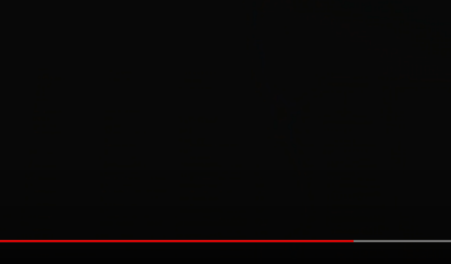

**-Pauline Ferrand Prévot et Marie Patouillet**


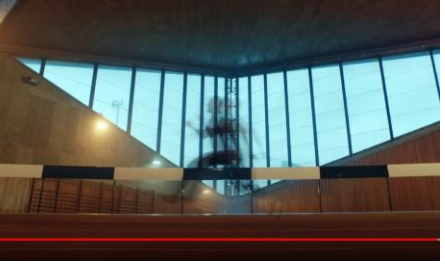





**-Perle Bouge**



**-Bassa Mawen**

 <p>21 [00'29"-00'31"] Durée : 2 secondes</p>	<p>Clôture de la séquence avec un coup de pied aérien d'un athlète de ju-jutsu. Unité de geste et de musique.</p>	
 <p>22 [00'31"-00'32"] Durée: 1 seconde</p>	<p>Fondu au noir. La musique s'arrête.</p>	<p>Effet classique cinématographique permettant de clôturer une séquence et d'en rouvrir une plus lente.</p>
 <p>23 [00'32"-00'34"] Durée : 2 secondes</p>	<p>Plan d'ensemble de 28 athlètes en légère contre plongée marchant en ligne en face caméra. La musique reprend. Ils portent tous la tenue relative à leur pratique disciplinaire à l'effigie de la France.</p>	<p>Le mouvement d'unité est en route. Le toit de la piste couverte de l'INSEP forme la réunion de deux fois deux bannières de lumière triangulaire. La symbolique de cohésion et de rassemblement s'opère dans la marche collective et dans la stylistique de l'antre d'entraînement des champions français.</p>

 <p>24 [00'34"-00'37"] Durée : 3 secondes</p>	<p>Fondu enchainé sur le panneau « nous sommes l'équipe de France » où, par transparence les athlètes en ligne composent les lettres de l'équipe de France.</p> <p>Voix-off masculine [Nous sommes l'équipe de France]</p>	<p>L'image illustre le discours de la voix-off. La bannière, motif récurrent tout au long du clip flotte de façon englobante et générale. La diversité est unité, celle de l'équipe de France.</p>
 <p>25 [00'37"-00'37"] Durée : ½ seconde</p>	<p>Plan de demi-ensemble très bref d'un athlète en plein sprint.</p> <p>La très courte durée du plan ne permet pas de reconnaître l'athlète, précisément, ce qui confère une dimension générale, métonymique.</p>	<p>Effet artistique d'empreinte de mouvement qui symboliquement suggère le pluriel dans ce mouvement singulier et puissant.</p>
 <p>26 [00'37"-00'42"] Durée : 5 secondes</p>	<p>Réunion des deux logos des équipes Olympiques et Paralympiques. Ils ressortent nettement grâce au fond blanc.</p>	<p>La bannière de l'équipe de France flotte et est en mouvement perpétuel.</p>
 <p>27 [00'42"-00'44"] Durée : 2 secondes</p>	<p>Panneau mettant en avant les partenaires</p>	<p>Eléments institutionnels.</p>

 <p>28 [00'44"-00'47"] Durée : 3 secondes</p>	Panneau mettant en avant les partenaires	
---	--	--

## Bibliographie

ADORNO, Theodor, 1970. *Théorie esthétique*, Paris, Klincksieck.

ALBRECHT, Gary L, RAVAUD, Jean-François et STRIKER, Henri-Jacques, 2001. « L'émergence des disability studies: état des lieux et perspectives ». *Sciences sociales et santé*, 19.

ANDRIEU, Bernard, 2006. « La Représentation du corps, inventrice de normes biosubjectives », dans BOETSCH, Gilles, CHAPPUIS-LUCCIANI, Nicole, CHEVE, Dominique (dir.). *Représentation du corps. Le biologique et le vécu. Normes et normalité*, PU Nancy, coll. Épistémologie du corps.

AGARWAL, Bina, HUMPHRIES et ROBEYNS, Ingrid, 2003. « Amartya Sen's Work and Ideas. A Gender Perspective », *Feminist Economics*, 9.

ARBORIO, Sophie, 2017. *Savoirs, incertitudes et expériences en santé - À propos de la périnatalité et des épilepsies sévères -*. *Anthropologie sociale et ethnologie*. Université de Lorraine.

ARTS, Irma, Anke FISCHER, Anke, DUCKETT, Dominic et WAL, René. 2021. « The Instagrammable outdoors – Investigating the sharing of nature experiences through visual social media ». *People and Nature* 3 :6.

ASHFORTH, Blake, 2001. *Role Transitions in Organizational Life: An Identity-Based Perspective*. Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum Associates.

ATTALI, Michael et VIERSAC, Mathys, 2021. « Discuter l'héritage social et culturel des grands événements sportifs. Une revue de littérature internationale », *Staps*.

AUDY MARTINEK, Petra, CALIANDRO, Alessandro et DENEGRI-KNOTT, Janice, 2022. « Digital practices tracing : studying consumer lurking in digital environments ». *Journal of Marketing Management*.

BARBARAS, Renaud, 1998. *Le tournant de l'expérience : recherches sur la philosophie de Merleau-Ponty*. Paris: J. Vrin.

BARTH, Fredrik, 1969. *Ethnic groups and boundaries: the social organization of culture difference*, Boston, Little, Brown and Co, 1969.

BECKER, Howard S., 1961. « The Implications of Research on Occupational Careers for a Model of Household Decision Making », *Consumer Behavior*, vol. IV.

BECKER, Howard S., 1986. *Doing Things Together*, Evanston, Ill., Northwestern University Press.

BERGER, Ronald J., 2008. « Disability and the dedicated wheelchair athlete: Beyond the “supercrip” critique », *Journal of Contemporary Ethnography*, 37.

BILARD, Jean, 1993. « Le désir de rendre l'autre sportif », *Quel corps ?* n° 43-44.

BODIN, Dominique, SEMPE, Gaëlle, ROBENE, Luc et HEAS, Stephane, 2011. *Ethique et sport en Europe*, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

BONNET, Valérie, 2011. « La culture sportive est-elle transmissible par les médias ? », *Questions de communication*, vol. 20.

BONNET, Valérie et Christine MENNESSON, 2019. « Presse, sportifs, lecteurs : du schème explicatif à l'assignation identitaire », *Questions de communication*, vol. 35.

BOURDIEU, Pierre, 1980. « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35, p.69.

BOURDIEU, Pierre et WACQUANT, Loïc 1992. *Une invitation à la sociologie réflexive*. Chicago University Press.

BOURDIEU, Pierre, 2002. *Science de la science et réflexivité. Cours au Collège de France 2000-2001*, Raisons d'Agir, Paris.

BOURDIEU, Pierre, 1979. « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30.

BORKMAN, Thomasina, 1976. *Experiential knowledge : a new concept for the analysis of self-help groups*, Soc Serv Rev.

BROMBERGER, Christian, 1991. *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, Paris, Bayard.

- BROMBERGER Christian, CENTLIVRES Pierre, COLLOMB Gérard, 1989. « Chapitre IX. Entre le local et le global : les figures de l'identité », dans SEGALLEN, Martine (dir.), *L'Autre et le semblable. Regards sur l'ethnologie des sociétés contemporaines*. Paris, CNRS Éditions.
- BURCHARDT, Tania, 2004. « Capabilities and Disability: The Capabilities Framework and the Social Model of Disability ». *Disability & Society* 19.
- CALLON, Michel et GAMBERINI, Marie-Christine, 2000. « Analyse des relations stratégiques entre laboratoires universitaires et entreprises », *Réseaux*, volume 18, n°99.
- CAMPBELL, Fiona Kumari, 2009. *Contours of Ableism*, Basingstoke:Macmillan.
- CAMPO, Mickaël et LOUVET, Benoit, 2016. *Les émotions en sport et en EPS – Enseignement, performance et santé*. Bruxelles : Éditions De Boeck.
- CAMPO Mickaël, 2019. « Émotions et régulation émotionnelle en contexte sportif interpersonnel ou intergroupe », *Movement & Sport Sciences*.
- CARDON, Dominique, 2008. « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0 », *Réseaux*, vol. 26, no 152.
- CARDON Dominique et DELAUNAY-TETEREL Hélène, 2006. « La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics », *Réseaux*, 2006/4.
- CARPENTIER, Alejo, 1975. « Lo barroco y lo real maravilloso », Conférence donnée à Caracas sur le baroque et le réel merveilleux, publiée dans *La novela latinoamericana*.
- CASILLI, Antonio, 2010. *Les Liaisons numériques : vers une nouvelle sociabilité ?* Seuil, Paris.
- CASTELLS, Manuel, 2002. *La Galaxie Internet*, Fayard, Paris.
- COHU, Sylvie, LEQUET-SLAMA, Diane et VELCHE, Dominique, 2003. « La Suède et la prise en charge sociale du handicap, ambitions et limites », *Revue française des affaires sociales*, no. 4.
- ROY, Compte, 2010. « Sport et handicap dans notre société : un défi à l'épreuve du social », *Empan*, vol. 79, no. 3.
- CORKER, Mairian, 1998. *Deaf and Disabled or Deafness Disabled*. Milton Keynes : Open University Press.



- CROCKER, Peter, KOWALSKI, Katherine, GRAHAM et Thomas, Pat, 2002. « Emotion in sport », *Psychological foundations of sport*. Boston : Allyn & Bacon.
- DASTUR, Françoise, 2004. *Philosophie et différence*, Paris, Éditions de La Transparence, p. 89.
- DAVIES, Charlotte, 1998. *Reflexive ethnography. A guide to researching selves and the others*, Londres, Routledge.
- DAVIS, Lennard, 2010. « Constructing Normalcy », *The Disability Studies Reader*, Londres: Routledge.
- DE COUBERTIN, Pierre, 1919. « Lettre olympique », *La Gazette de Lausanne*.
- DEGENNE, Alain et FORSE, Michel, 1995. « Les réseaux sociaux » revue *Flux* numéro 20, avril-juin.
- DELCOURT, Laurent, 2016. *Sport et mondialisation*, Éditions Syllepse.
- DENOUEËL, Julie et GRANJON, Fabien, 2011. *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*. Paris, Presses des Mines-ParisTech.
- DENOUEËL, Julie et GRANJON, Fabien, 2010. « Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux », *Sociologie*.
- DELEUZE, Gilles et GUATTARI, Félix, 1980. « Capitalisme et schizophrénie », tome II, *Mille plateaux*, Paris, Minuit.
- DELEUZE, Gilles, 1969. *Différence et répétition*, Paris, PUF.
- DELEUZE, Gilles, 1969. *Logique du sens*, Paris, Minuit.
- DELEUZE, Gilles, 1964. *Proust et les signes*, Paris, PUF.
- DELEUZE, Gilles et GUATTARI, Félix, 1976. *Rhizome*, Paris, Minuit.
- DEREZE, Gérard, 2009. *Méthode empirique de recherche en communication*, Bruxelles, De Boeck.
- DERRIDA, Jacques, 1990. *Du droit à la philosophie*, Broché.
- DERRIDA, Jacques, 1994. *Force de loi : le fondement mystique de l'autorité*, Paris, Galilée.

- DERRIDA, Jacques, 1978. *La vérité en peinture*, Paris, Flammarion.
- DERRIDA, Jacques, 1967. *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil.
- DUBY, Georges et ARIES, Philippe, 1985. *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil.
- DUPONT-ROC, Roselyne et LALLOT, 2001. *La Poétique*, éditions Seuil, Paris.
- ECO, Umberto, 1978. *De Superman au Surhomme*, Paris, Le livre de poche.
- EHRENBERG, Alain, 1991. *Le Culte de la performance*, Paris, Calmann-Levy.
- ELIAS, Norbert, 1983. *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, p.10-29.
- ELLIS, Katie et GOGGIN, Gérard, 2015. *Disability and the media*. Basingstoke, England: Palgrave MacMillan.
- FABBIANO, Giulia, 2008. « Déconstruire l'empathie. Réflexions sur l'art magique de l'ethnologue », *Journal des anthropologues*, n° 114-115.
- FISHER, Agneta H. et MANSTAED, Antoine. S.R., 2008. « Social functions of emotion », M. Lewis, J. Haviland, et L. Feldman Barrett (Eds.), *Handbook of Emotion* (3rd ed.). New York : Guilford.
- FLASHAR, Helmut, 1979. « Die klassizistische Theorie der Mimesis », *Le Classicisme à Rome aux premiers siècles avant et après J.-C.*, (éd.) Helmut Flashar, Vandœuvres-Genève, Fondation Hardt, « Entretiens sur l'antiquité classique ».
- FLOWER, Ashley, BURNS, Matthew et BOTTSFORD-MILLER, Nicole, 2007. « Meta-analysis of disability simulations research ». *Remedial and Special Education*, 28.
- FOMBRUN, Charles J., 1996. *Reputation: Realizing Value from the Corporate Image*. Harvard Business School Press, Harvard.
- FORSE, Michel, 1991. *L'analyse structurelle du changement social*, Paris, PUF.p.247.
- FOUCAULT, Michel, 1974-1975. *Les anormaux Cours au collège de France*, Gallimard Seuil, Paris.

FOUGEYROLLAS, Patrick, BERGERON, Harrison, CLOUTIER, Renée, NOREAU, Luc et *al.*, 1998. *Classification québécoise : Processus de production du handicap, RIPPH*, (mise à jour en 2016).

FOUCAULT, Michel, 2001. *Dits et écrits*. Tome 2 : 1976-1988, Paris, Gallimard.

FOUCAULT, Michel. 1997. « Qu'est-ce que la critique ? » Dans *The Politics of Truth*, édité par S. sticker.

FOUGEYROLLAS, Patrick, 2002. « L'évolution conceptuelle internationale dans le champ du handicap : enjeux socio-politiques et contributions québécoises ». *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, no 4-2.

FOUGEYROLLAS., Patrick, 2007. « Modèles individuel, social et systémique du handicap : Une dynamique de changement social », *Développement humain, handicap et changement social*.

GARDOU, Charles, 2005. *Connaître le handicap, reconnaître la personne*. Toulouse : Érès.

GARDOU, Charles, 2012. *La société inclusive, parlons-en !* Toulouse, Érès.

GARDOU, Charles, 2002. « L'éthique à l'épreuve du handicap », *La nouvelle revue de l' AIS*, n°19, 3ème trimestre.

GARODU, Charles, 2005. « Y a-t-il de l'universel dans ce tellement singulier ? », *Reliance*, vol. no 15, no. 1.

GAREL, Jean-Pierre, 2022. *Les vertus inclusives des Jeux paralympiques en question*. (hal-03649943v2)

GIAMI, Alain, ASSOULY-PIQUET, Colette et BERTHIER Francette, 1988. *La figure fondamentale du handicap : représentations et figures fantasmatiques*, Rapport de recherche MIRE-GERAL.

GIBSON, William, 1987. *Gravé sur chrome*, Paris, J'ai lu.

GOFFMAN, Erving, 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*. Tome 1. La présentation de soi, Paris, Éditions de Minuit.

GOFFMAN, Erving, 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2. Les relations en public*, Paris, Éditions de Minuit.

GOFFMAN, Erving, 1974. *Les rites d'interaction*. Paris : Éditions de Minuit.

GOFFMAN, Erving, 1975. *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit.

GOMEZ, Carole, 2022. « Une exposition en mondovision », *Panard*, vol. 1, no. 1, p. 104-109. « La flamme ou l'infâme ? », *Panard*, vol. 1, no. 1, 2022, pp. 102-103.

GOODLEY, Dan, 2011. *Disability Studies: An Interdisciplinary Introduction*. London: Sage.

GOODLEY, Dan, 2014. *Dis/Ability Studies: Theorizing Disableism and Ableism*. New York : Routledge.

GOODLEY, Dan, LAWTHOM, Rebecca, LIDDIARD, Kirsty et RUNSWICK-COLE, Katherine 2019. « Provocations for Critical Disability Studies », *Disability & Society*, 34 :6.

FRASER, Nancy, 2011. *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, La Découverte.

GRANOVETTER, Mark, 1973. « The strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, no 6.

GRITTI, Jules, 1986. « L'entrepreneur et les médias », *Etudes* Numéro 12, Tome 365.

GROSSETETE, Matthieu et MARCHETTI, Dominique, 2012. *La médiatisation des handicap(é)s en France : L'exemple des programmes des chaînes de télévision*, rapport du centre européen de sociologie et de sciences politiques de la Sorbonne.

HALL, Edward, 2017. « A Microcultural Analysis of Time ». *Men and Cultures : Selected Papers of the Fifth International Congress of Anthropological and Ethnological Sciences*, edited by Anthony F. C. Wallace, Philadelphia : University of Pennsylvania Press.

JEFFREY, Heather, ACHRAF, Hamna, MORRIS PARIS, Cody, 2021. « Hanging out on Snapchat: disrupting passive covert netnography in tourism research ». *Tourism Geographies*, 23:1-2.

HUNT, Paul, 1966. *Stigma : The Experience of Disability*, Londres, Geoffrey Chapman.

GULDVIK, Ingrid et PETTER ASKHEIM, Ole, 2021. « Construire la participation des utilisateurs pour les personnes handicapées – le contexte norvégien », *Disability & Society*.

GUNTHER, André, 2015. *L'image partagée, La photographie numérique*, Textuel.

HALLER, Beth, 2010. *Representing disability in an ableist world : Essays on mass media*. Louisville, KY : The Avocado Press.

HARAWAY, Donna, 2007 et 1985. *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences, fictions, féminismes*, traduit par Laurence Allard, Delphine Gardey et Nathalie Magnan, Exils, Paris.

HARAWAY, Donna, 1988. « Situated knowledge. The science question in feminism as a site of discourse on the privilege of partial perspective », *Feminist Studies*, 14.

HARDING, Sandra, 1987. « Introduction : is there a feminist method? », *Feminism and methodology*, University of Indiana Press, Bloomington, 1-14.

HARDING, Sandra, 1986. *The Science Question in Feminism*, Open University Press, Milton Keynes.

HARDING, Sandra, 1991. *Whose Science ? Whose knowledge? Thinking from women's lives*, Cornell University Press, New York.

HEAS, Stéphane, 2012. « Des sports toujours discriminants pour les personnes vivant avec un handicap aujourd'hui ? », *Alter*, Volume 6, Issue 1.

HEIDEGGER, Martin, 1927. *Sein und Zeit*, collection bibliothèque de philosophie, paragraphe 64.

HEINICH, Nathalie, 2002. « Pour une neutralité engagée », *Questions de communication*, 2.

HOWE, David, 2011. « Cyborg and supercrip: The paralympics technology and the (dis)empowerment of disabled athletes », *Sociology*, 45.

JACKSON, Daniel, HODGES, Caroline, MOLESWORTH, Mike et SCULLION, Richard, 2015. *Re-framing Disability? The Media, (dis)empowerment and Voice in the London Paralympics*. London : Routledge.

JAMET, Franck, 2003. « De la Classification internationale du handicap (CIH) à la Classification internationale du fonctionnement de la santé et du handicap (CIF) », *La Nouvelle Revue de l' AIS*, no 22.

JOWETT, Sophia et LAVALLEE, David, 2008. *Psychologie sociale du sport*, Bruxelles, De Boeck Université.

JODELET, Denise, 1985. *Civils et bredins. Rapport à la folie et représentations sociales de la maladie mentale*, thèse pour le doctorat d'État, Paris, EHESS.

JODELET, Denise, 1989. *Folies et représentations sociales*, Paris, PUF.

JODELET, Denise, 2003. *Les représentations sociales*, Broché, Paris.

JOHANNET, Gilles, 2012. « Paralympiques : historique, évolutions, enjeux et perspectives », Roy Compte éd., *Sport adapté, handicap et santé*. Éditions AFRAPS.

JOUVE, Vincent, 1992. *L'Effet-personnage dans le roman*, Paris, PUF.

KERGOAT, Danièle, 2021. « Penser la complexité : des catégories aux rapports sociaux », *La Pensée*, 3.

KOZINETS, Robert, SCARABOTO, Diane, PARMENTIER, Agnès, 2018. « Evolving netnography: how brand auto-netnography, a netnographic sensibility, and more-than-human netnography can transform your research », *Journal of Marketing Management*.

KOZINETS, Robert, 2002. « The field behind the screen: using netnography for marketing research in online communities ». *Journal of Marketing Research*, 39.

KOZINETS, Robert, 2006. « Netnography 2.0 » dans R. W. Belk (Éd.), *Handbook of qualitative research methods in marketing*, p. 129-142. Northampton, MA : Edward Elgar.

LADRIERE, Jean, 1999. « Engagement », in *Encyclopædia Universalis*.

LAMBERT, Frédéric, 2007. *L'Écriture en recherche*, Paris : Parcours(sic) éditions.

LATOUR, Bruno, 1994. « Une sociologie sans objets ? Remarques sur l'interobjectivité », *Sociologie du travail*.

LAVIGNE, Chantal, 2007. « À qui appartient l'objet de recherche ? Penser l'implication du chercheur dans son objet : le handicap (surdit ) », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2 n  4.

LE BRETON, David, 2006. «  motion », dans Michela Marzano ( d.), *Le Dictionnaire du corps*, Paris, Puf.

LEVINAS, Emmanuel, 1995. *Alt rit  et transcendance*, Paris.

LE GRIGNOU, Brigitte, 2003. *Du c t  du public. Usages et r ceptions de la t l vision*, Economica, Paris.

LETZ, G raldine, 2015. *D'Icare   Oscar : L' mergence d'un mythe m diatique du super-athl te de l'ar ne sportive*, m moire de master 2 en sciences de l'information et de la communication, Universit  de Lorraine.

LOMAZZO, Gio Paulo, 2006. « Trattato dell'arte della pittura, scoltura ed architettura (1584), Elibron Classics » dans A. Coypel, « Sur l'excellence de la peinture » [1720], in *Les conf rences de l'Acad mie royale de peinture*.

GABASTON, Pierre et LECONTE, Bernard, 2000. *Sports et t l vision. Regards crois s*. Paris : L'Harmattan.

GRIBAUDI Maurizio, 2000. « Postface », dans : Herv  Le Bras  d., *L'Invention des populations. Biologie, id ologie et politique*. Odile Jacob, « Hors collection ».

LAPLANTINE, Fran ois, 2005. *Le social et le sensible. Introduction   une anthropologie modale*, Paris, T ra dre.

LEPINARD,  l onore et MAZOUZ, Sarah, 2021. *Pour l'intersectionnalit *, Anamosa.

LEVI-STRAUSS, Claude, 1973. *Anthropologie structurale deux*. Paris, Plon.

LEVI-STRAUSS, Claude, 1975. *Conclusion du s minaire sur l'Identit  – 1974-1975 -*, Paris, Grasset, p. 331-332.

LEVI-STRAUSS, Claude, 1964. *Le Cru et le Cuit*. Paris, Plon.

LEVI-STRAUSS, Claude, 1971. *Les Mythologiques*, tome IV : *L'Homme nu*, Paris, Plon.

LIOTARD, Philippe, 2004. « Des zoos humains aux stades : le spectacle des corps », dans : Nicolas Bancel éd., *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*. Paris, La Découverte.

LOW, Tiffany, MILLER, Maggie DORAN, Adele et HARDWICK, Louisa, 2022. « Women's outdoor adventure experiences on Instagram : exploring user-generated content », *Annals of Leisure Research*, 25:3.

LUGOSI, Peter et QUINTON, Sarah, 2018. « More-than-human netnography », *Journal of Marketing Management*, 34.

MANNONI, Pierre, 2022. *Les représentations sociales*. Presses Universitaires de France.

MARCELLINI, Anne, 2007. « Inspirer la « mixité sportive » », dans : Denis Poizat éd., *Désinsulariser le handicap*. Toulouse, Érès, « Connaissances de la diversité », p. 233-240

MARCELLINI, Anne, 2007. « Nouvelles figures du handicap ? Catégorisations sociales et dynamiques des processus de stigmatisation / déstigmatisation », dans : Gilles Boëtsch éd., *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

MARCELLINI, Anne, 2005. « Un sport de haut niveau accessible ? Jeux séparés, jeux parallèles et jeux à handicap », *Reliance*, vol. no 15, no. 1.

MARGOLINAS, Claire, 2014. « Connaissance et savoir. Concepts didactiques et perspectives sociologiques », *Revue Française de Pédagogie – Recherche en éducation*, 188.

MASLOW, Abraham, 1943. « A Theory of Human Motivation », *Psychological Review* 50.

MASSON, Dominique, 2015. « Enjeux et défis d'une politique féministe intersectionnelle. L'expérience d'action des femmes handicapées (Montréal) », *L'Homme & la Société*, n° 4.

MEAD, George-Herbert, 2006. *Self, mind and society*, traduction française : *L'esprit, le soi, la société*, Paris, PUF.

MEEKOSHA, Helen et SHUTTLEWORTH, Russell, 2009. « What's so 'critical' about critical disability studies? », *Australian Journal of Human Rights*, 15:1.

MERCKLE, Pierre, 2016. « Réseaux, catégories sociales et groupes sociaux », *La sociologie des réseaux sociaux*. La Découverte.



MIKULOVIC, Jacques et BUI-XUAN, Gilles, 2017. « Intégration sociale des personnes handicapées mentales par les activités physiques et sportives : paradoxes, enjeux et objectifs », *Sciences de la société*, 101.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES, 2014. « Ordonnance numéro 2014-1090 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées », *journal officiel de la république française*, article 2, p.35.

MORVAN, Jean Sébastien Morvan et PAICHELER, Henri, 1990. *Représentations et handicaps : vers une clarification des concepts et des méthodes*, Paris, CTNERHI.

MOSCOVICI, Serge, 1989. « Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire », in D. Jodelet (dir.), *Les Représentations sociales*, Paris, Puf.

MUCCHIELLI, Alex, 2009. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, dir. 3e édition, Paris, Armand Colin.

MUNOZ, José Esteban, 1999. *Disidentifications : queers of color and the performance of politics*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

MURPHY, Robert, 1990. *Vivre à corps perdu. Le témoignage et le combat d'un anthropologue paralysé*, Paris, Plon, édition originale en anglais : 1987, *The Body Silent. A Journey into Paralysis*.

NARIO-REDMOND, Michelle et al., 2017. « Crip for a Day : The Unintended Negative Consequences of Disability Simulations », *Rehabilitation Psychology* 62.

NIP, Joyce, 2004. « The queer sisters and its electronic bulletin board ». *Information, Communication & Society*, 7, p.23-49.

NIPPERT-ENG, Christena, 1996. *Home and work: Negotiating boundaries through everyday life*. Chicago, University of Chicago Press.

NOVITZ, David, 2005. « L'anesthésique de l'émotion », dans *Esthétique contemporaine. Art, représentation et fiction*, J.-P. Cometti, J. Morizot et R. Pouivet, Paris, Vrin, 2005, p. 414.

NUSSBAUM, Martha, 2006. *Frontiers of Justice : Disability, Nationality, Species Membership*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

OLLIER-MALATERRE, Ariane, 2018. « La compétence numérique de gestion des frontières sur les réseaux sociaux numériques : un capital culturel technologique à la Bourdieu ». *Lien social et Politiques*, 81, p.121–137.

OMS, 2002. *Towards a Common Language for Functioning, Disability and Health : ICF*, Genève, OMS.

OMS, 1988. *Classification Internationale des Handicaps, Déficiences, Incapacités, Désavantages*, Traduction INSERM, CTNERHI, Paris.

PAILLE, Pierre et MUCCHIELLI, Alex, 2008. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin.

PAILLETTE, Sylvain, DELFORCE Bernard et WILLE Fabien, 2002. « La médiatisation des Jeux Paralympiques à la télévision française », *les Cahiers du journalisme*, numéro 11.

PAPA, Françoise, 1996. *Jeux olympiques et communication. Albertville 1992, de la communication de l'événement à la communication généralisée*, thèse pour l'obtention du diplôme de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, université Stendhal, 1996.

PARENT, Laurence, 2017. « Ableism/disablism, on dit ça comment en français ? », *Canadian Journal of Disability Studies*, vol. 6, n° 2.

PIAGET, Jean, 1932. *Le jugement moral de l'enfant*, Paris, Delachaux et Niestlé.

PISTORIUS, Oscar, 2010. *Courir après un rêve*, Broché.

POGGE, Thomas, 2010. « A Critique of the Capability Approach. », *Measuring Justice*, Cambridge University Press.

PORTER, Charles-Ethan, 2004. « A typology of virtual communities: a multi-disciplinary foundation for future research ». *Journal of Computer-Mediated Communication*, 10, 1.

POUPART, Jean, 1997. « L'entretien de type qualitatif: considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques », *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal: Gaëtan Morin.

PRIESTLEY, Mark, 2001. *Disability and the Life Course: Global Perspectives*, Cambridge University Press.

- PROST, Antoine, 1985. *Histoire de la vie privée*, tome V, Paris, Seuil.
- QUEVAL, Isabelle, 2020. « Itinéraires du corps augmenté: déficiences et performances dans le sport », *Corps & Psychisme*, vol. 76, no. 1.
- QUEVAL, Isabelle, 2001. « Le dépassement de soi, figure du sport contemporain », *Le Débat*, vol. 114, no. 2.
- RACINE, Jean, 1969. Préface de Phèdre (1677), dans *Œuvres complètes*, Paris, Seuil.
- RAVAUD, Jean-François et FOUGEYROLLAS, Patrick, 2005. « Le concept de handicap et les classifications internationale. La convergence progressive des positions franco-québécoises ». *Santé, Solidarité et Société*, 25.
- RAVAUD, Jean-François et STIKER Henri-Jacques, 2000. « Les modèles de l'inclusion et de l'exclusion à l'épreuve du handicap. 1re partie : les processus sociaux fondamentaux d'exclusion et d'inclusion » ; « 2e partie : typologie des différents régimes d'exclusion repérables dans le traitement social du handicap », *Handicap, Revue de sciences humaines et sociales*.
- RAWLS, John, 1971. *A Theory of Justice*, Harvard, trad. franç., *Théorie de la justice*, Paris, Le Seuil, 1987.
- REVUE OLYMPIQUE, 1982. « Les douzièmes Jeux du Commonwealth ».
- RICOEUR, Paul, 1995. *Réflexion faite. Autobiographie intellectuelle*, Paris, Esprit.
- RICOEUR, Paul, 1990. *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- RICOEUR, Paul, 1985. *Temps et récit*, tome 3, Paris, Le Seuil.
- ROGER, Anne, 2010. « L'entraînement des coureurs français (1945-1970). À la recherche d'une méthode française », *Histoire(s) de la performance du sportif de haut niveau*, Les Cahiers de l'INSEP n° 46, Paris.
- ROUSSEL, Pierre, 1999. « Les restrictions de participation à la vie sociale des adultes de 20 à 59 ans : une exploitation de l'enquête HID », *Handicap – Revue de sciences humaines et sociales*, no 81.

SALLY, Lindsay et EDWARDS, Ashley, 2013. « A systematic review of disability awareness interventions for children and youth », *Disabil Rehabil.*

SANDEL, Michael, 1996. *Democracy's Discontent*, Londres, Harvard University Press.

SAYER, Andrew, 2011. *Why Things Matter to People*, Cambridge University Press.

SCHALK Sami, 2016. « Reevaluating the Supercrip », *Journal of Literary & Cultural Disability Studies* 10.

SCHILLER, Friedrich, 1992. *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme* (1794) ; traduction française, Paris, Aubier.

SCHNAPPER, Dominique, 2005. « Idéal et limites de la mixité sociale. Les arguments du débat public », *Informations sociales*, vol. 125, no. 5p. 6-15.

SCHUHL, Jennifer, CHATARD, Armand et LAMBERT, Éric, 2020. « Réduire la stigmatisation des salariés reconnus handicapés : exemple d'une action de sensibilisation en entreprise », *Le travail humain*, vol. 83, no. 2.

SEN, Amartya, 1985. « Capability and Wellbeing ». In Martha Nussbaum et Amartya Sen (Eds), *The Quality of Life*, Oxford: Clarendon Press.

SEN, Amartya, 1991. « Welfare, Preference and Freedom », *Journal of Econometrics*, 50.

SERRES, Michel, 2012. *Petit poucette*, Le Pommier.

SHAKESPEARE, Tom, 2006. *Disability Rights and Wrongs*, Londres, Routledge.

SHIDRICK, Margrit, 2012. « Critical Disability Studies: Rethinking the Conventions for the Age of Postmodernity. », *Routledge Handbook of Disability Studies*, Londres: Routledge.

SILVA, Carla Filomena et HOWE, David, 2012. « The (in)validity of Supercrip representation of paralympic Athletes ». *Journal of Sport and Social Issues* 36.

SIMARD, Clermont, 1974. « Contribution du secteur professionnel de l'activité physique adaptée aux sciences de l'éducation », *Mouvement*, 9.

SIMONDON, Gilbert, 2007. *L'Individuation psychique et collective : à la lumière des notions de Forme, Information, Potentiel et Métastabilité*, Paris, Aubier.

- SOBRY, Claude, 2003. *Socio-économie du sport*, Bruxelles, De Boeck Université.
- STIKER, Henri-Jacques, 1997. *Corps infirmes et société*, Dunod, Paris (première édition : Aubier Montaigne, 1982).
- STIKER, Henri-Jacques, 2009. *Les métamorphoses du handicap de 1970 à nos jours*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- SWARTZ, Leslie et WATERMEYER, Brian, 2008. « Cyborg Anxiety: Oscar Pistorius and the Boundaries of what it Means to be Human », *Disability and Society*, 23.
- TAYLOR, Charles et GUTMANN, Amy, 1994. *Multiculturalism: Expanded Paperback Edition*, Princeton: Princeton University Press.
- THOMAS, Carole, 1999. *Female Forms : Experiencing and Understanding Disability*. Buckingham, Open University Press.
- THOMPSON, John B., PASQUIER, Dominique et RELIEU, Marc, 2000. « Transformation de la visibilité ». Dans *Réseaux*, volume 18, n°100, Communiquer à l'ère des réseaux.
- THOURET, Clotilde, 2006. « Comment peut-on être (un super-héros) mutant ? », *Critique*, vol. 709-710, no. 6.
- UPIAS and Disability Alliance, 1976, *Fundamental Principles of Disability*, Londres, Union of Physically Impaired Against Segregation and The Disability Alliance.
- VAN GENNEP, Arnold, 1909. *Les rites de passage*. Paris : Picard.
- VEHMAS, Simo et WATSON, Nick, 2014. « Moral wrongs, disadvantages, and disability: a critique of critical disability studies », *Disability & Society*, 29:4.
- VIGARELLO, Georges, 2002. *Du Jeu ancien au show sportif*, Paris, Seuil.
- VIGARELLO, Georges, 2004. *L'esprit sportif aujourd'hui. Des valeurs en conflits*, Paris, Universalis.
- VIROLE, Benoît, 2021. « Les super-héros. Entre métamorphose et servitude », *Enfances & Psy*, vol. 91, no. 3.

WATERMEYER, Brian, 2012. *Towards a Contextual Psychology of Disablism*. London : Routledge.

WEBER, Max, 1965. *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon.

WEBER, Max, 1921. « Grundriss der Sozialökonomik » III. Abteilung. *Wirtschaft und Gesellschaft*, Tübingen, Mohr Siebeck.

WEBER, Max, 1983. *Sociologie du droit* (1913), Paris, PUF.

WEINECK, Jurgen, 1983. *Manuel d'entraînement*. Paris, Vigot.

WINANCE, Myriam, 2021. « Appréhender la pluralité des personnes handicapées et la complexité de leurs expériences : que faire des différences ? », *Revue française des affaires sociales*, no. 1.

WINANCE, Myriam et RAVAUD, Jean-François, 2010. « Le handicap, positionnement politique et identité subjective. Le cas des pays anglo-saxons », *Les Cahiers du Centre Georges Canguilhem*, vol. 4, no. 1.

WILSON, Shawn, 2008. *Research is ceremony: Indigenous research methods*, Fernwood Publishing.

WOLBRING, Gregor, 2008. « Oscar Pistorius and the Future Nature of Olympic, Paralympic and Other Sports », *Scripted*, 5,1.

WOOD, Philip, 198. *International Classification of Impairments, Disabilities and Handicaps*, Genève, Organisation mondiale de la santé (OMS).

ZERUBAVEL, Eviatar, 1991. *The Fine Line: Making Distinctions in Everyday Life*. New York, Free Press.

## Glossaire

**Abonné** ou **follower** : utilisateur d'un réseau social qui a délibérément choisi de s'abonner à un compte pour en suivre les publications et avoir la possibilité d'interagir en son sein.

**AFHM** : Association francophone Action des femmes handicapées de Montréal

**APAS** : Activités physiques adaptées et santé

**ARCOM** : Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

**B2** : classification médicale paralympique pour personnes malvoyantes ayant une déficience visuelle majeure

**BAYC** : Bored Ape Yacht Club

**BCODP** : British Council of Organizations of Disabled People

**Bio** : espace sur la page d'un compte dédié à une présentation de soi ou de son activité. Il est limité à 150 caractères et apparaît sur les interfaces de chaque compte.

**BTV** : Beijing TV

**CCTV** : télévision centrale de Chine

**CDS** : études critiques sur le handicap

**Channel 4** : chaîne de télévision britannique gratuite

**CIDIH** : Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps

**CIF** : Classification Internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé

**CIH** : Classification internationale des handicaps

**CIO** : Comité olympique international

**CNCPH** : Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

**CNUDPH** : Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées

**CNRTL** : centre national de ressources textuelles et lexicales

**CPDirSIC** : Conférence permanente des directeurs et directrices des unités de recherche en sciences de l'information et de la communication

**CREPS** : Centre de ressources d'expertise et de performance sportive

**CSA** : Conseil supérieur de l'audiovisuel

**DPM** : Disabled People's Movement

**Emoji** : petite image qui représente un personnage, une émotion, un objet ou une action

**ERP** : établissements recevant du public

**F42/44** : catégorie d'athlètes ayant une limitation de mouvement d'une jambe

**Feed** : sur un compte *Instagram*, ensemble des petites photographies ou vidéos au format carré, organisées en trois colonnes. Il constitue un format visible adapté à la taille de l'écran d'un smartphone ou d'une tablette. Les publications du feed peuvent s'accompagner d'une légende.

**FFH** : Fédération Française Handisport

**FFSA** : Fédération française du sport adapté

**FFSHP** : Fédération Française Sportive des Handicapés Physiques

**Filtre** : effet chromatique que l'on peut apporter à une photographie pour la retoucher. Initialement créé pour un usage post photographique, il est désormais relié à la réalité augmentée en modifiant le cliché au moment de la prise de vue avec des effets (3D, incrustations, etc).

**Follower** ou **abonné** : utilisateur d'un réseau social qui a délibérément choisi de s'abonner à un compte pour en suivre les publications et avoir la possibilité d'interagir en son sein.

**FP** : Facteur personnel

**FR** : Facteur de risque

**Hadopi** : Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet

**Hashtag** : appelé mot-dièse dans son équivalence française, c'est un marqueur de métadonnées servant à centraliser les parutions qui en font la mention. Un encodage de ce mot-clé renvoie les



utilisateurs d'une plateforme numérique à une banque de mentions centralisée du terme permettant ainsi de tisser une toile au-delà du cercle communautaire initial. C'est aussi un outil d'évaluation du degré de popularité du terme encodé via le nombre d'apparition référencées. Il peut ainsi mettre en relation des instagrameurs autour d'une thématique commune.

**IAAF** : International Athletic Associations Federation

**ICC** : International Coordinating Committee

**ICSD** : Comité International pour les sportifs sourds

**IDH** : indice de développement humain

**IFAPA** : l'International Federation of Adapted Physical Activity

**IGTV** : Instagram TV

**Ilan** : association israélienne en faveur des personnes handicapées

**INA** : Institut National de l'Audiovisuel

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Economiques

**INSEP** : Institut National du Sport et de l'Expertise de la Performance

**INSERM** : Institut national de la santé et de la recherche médicale

**Instagrameurs** ou **instagramer** : utilisateur d'*Instagram*

**IPC** : International Paralympic Coommittee

**ISMGF** : fédération internationale de Stoke Mandeville

**IWBF** : International Wheelchair Basketball Federation

**IWRF** : International Wheelchair Rugby Federation

**JT** : Journal télévisé

**Liker** : du verbe anglais *to like*, renvoie à l'action consistant à cliquer sur l'icône en forme de cœur ou de pouce pour signifier que l'on apprécie une publication.

**LTA** : catégorie de rameurs évoluant avec les jambes, le tronc et les bras, désormais nommée PR3

**MDH-PPH** : Modèle de développement humain – Processus de production du handicap

**NTIC** : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

**NWAA** : Association américaine de sport en fauteuil

**OMS** : Organisation mondiale de la santé

**ONCE** : Association des déficients visuels espagnols

**Post** : publication sur *Instagram*

**PR3** : catégories de rameurs évoluant avec les jambes, le tronc et les bras, anciennement nommée LTA

**PSH** : personne en situation de handicap

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**Reel** : fonctionnalité d'*Instagram* permettant aux utilisateurs de générer des vidéos courtes (30 secondes maximum) dans un format vertical et avec la possibilité d'ajouter de l'audio, des textes et des effets de réalité augmentée.

**RIPPH** : Réseau international sur le processus de production du handicap

**S5** : catégorie d'athlètes évoluant en natation avec notamment l'absence de membres

**SB-LL1 et LL2** : catégories en parasnowboard d'athlètes ayant une déficience à une ou deux jambes.

**SH** : situation de handicap

**SIC** : Sciences de l'Information et de la Communication

**SPS** : situation de participation sociale

**Scroller** : pratiqué sur smartphone et tablettes, il s'agit de parcourir les différentes publications de la plateforme numérique en faisant défiler verticalement le contenu sur un écran tactile par l'action d'un doigt.

**Sticker** : autocollant qui revêt une fonctionnalité interactive. Il est ajouté à une photographie ou à une vidéo afin de capter l'attention de la communauté d'abonnés et de la faire réagir. Il existe une dizaine de stickers : l'indication de la localisation, l'ajout de musique, un compte à rebours, un sondage, poser une question, répondre à un quizz, liker avec un curseur emoji spécifique ou encore accoler un hashtag.

**STIL** : Stockholm Independant Living

**Story** : contenu ou ensemble de contenus photographiques, écrits ou vidéos publiés par un utilisateur sur une timeline ou fil d'actualité. Le caractère spécifique d'une story réside dans son essence éphémère et limitée à une durée maximale de quinze secondes. Une story n'est visible que 24h par les abonnés. Les stories peuvent être personnalisées et dynamisées avec les stickers. La story est principalement dédiée à des instants de vie.

**T44** : catégorie d'athlètes ayant une limitation située sous le genou.

**T52** : catégorie de sportifs qui pratiquent l'athlétisme en fauteuil roulant

**T54** : catégorie de sportifs qui pratiquent l'athlétisme en fauteuil roulant ayant une capacité motrice supérieure à la catégorie T52

**T 63/ 64** : catégories de sauteurs en longueur ayant une déficience localisée sur une jambe ou l'absence d'une ou de deux jambes sous le genou

**TAS** : Tribunal arbitral du sport

**TIC** : Technologies de l'information et de la communication

**UKDPC** : United Kingdom's Disabled People's Council

**UPIAS** : Union des personnes atteintes d'un handicap physique contre la ségrégation

**WOVD** : World Organization Volleyball for disabled

## Table des figures

Figure 1. Le premier drapeau des Jeux Paralympiques.....	28
Figure 2. Recensement statistique récapitulatif de l'évolution des Jeux paralympiques (1960-2021).....	34-35
Figure 3. La visibilité des représentations du handicap à la télévision française d'après les résultats du baromètre de la diversité (2012- 2020).....	44
Figure 4. Évolution de la médiatisation des Jeux paralympiques à la télévision française selon les travaux de Sylvain Paillette et <i>al.</i> , 2002.....	54
Figure 5. Captation du journal télévisé de 20h du 03.07.1970, archives de l'INA.....	62
Figure 6. Captations du reportage diffusé dans l'émission de Jacques Goddet en 1970.....	63
Figure 7. La création fondatrice britannique des super-héros de l'arène parasportive. Source : <i>Meet the Superhumans</i> , cliché réalisé par The Wade Brothers dans le cadre de la promotion des Jeux paralympiques de Londres en 2012.....	80
Figure 8. La configuration française : les athlètes- mutants. Affiche du meeting d'athlétisme de Paris Seine-Saint-Denis. Source : Mamedy Doucara, 2013.....	82

Figure 9. L'athlète américain Dennis Oehler sprinteur et pentathlète lors des Jeux de Séoul en 1988 avec son appareillage ancienne génération.....	85
Figure 10. La prothèse moderne dite Cheetah.....	85
Figure 11. L'imbrication tripartite d'auto-construction digitale par l'usage des réseaux sociaux numériques.....	105
Figure 12. Modèle de développement humain et processus de production du handicap (MDH-PPH).....	108
Figure 13. Recensement tabulaire des deux catégories de facteurs environnementaux du MDH-PPH.....	110
Figure 14. Référencement catégoriel des habitudes de vie selon le MDH-PPH.....	110
Figure 15. Modélisation de l'écosystème de la situation de participation et de construction sociales par l'usage des réseaux sociaux numériques.....	113
Figure 16. Profils d'activités sur <i>Instagram</i> de l'échantillon étudié.....	124
Figure 17. Page de profil de Marie-Amélie Le Fur le 03 décembre 2020.....	126
Figure 18. Page de profil de Marie-Amélie Le Fur le 11 avril 2022.....	126

Figure 19. Page de profil de Théo Curin le 03 décembre 2022 .....128

Figure 20. Page de profil de Théo Curin le 11 avril 2022.....128

Figure 21. Page de profil de Jean-Baptiste Alaize le 03 décembre 2020..... 130

Figure 22. Page de profil de Jean-Baptiste Alaize le 11 avril 2022.....130

Figure 23. Publication du feed de Marie-Amélie Le Fur parue le 10 mars 2020.....133

Figure 24. Publication du feed de Jean-Baptiste Alaize parue le 04 août 2017.....134

Figure 25. Publication du feed de Théo Curin parue le 12 septembre 2016.....134

Figure 26. Publication du feed de Jean-Baptiste Alaize parue le 17 août 2018.....135

Figure 27. Publication du feed de Théo Curin parue le 07 février 2018.....136

Figure 28. Post issu du compte *Instagram* de Marie Amélie Le Fur publié le 14 juin 2021.....137

Figure 29. Cliché publié le 11 avril 2021 dans le feed de Théo Curin.....141

Figure 30. Autoportrait photographique de Marie Amélie Le Fur posté sur son compte *Instagram* le 13 octobre 2021.....149

Figure 31. Cliché photographique de Théo Curin publié sur son compte *Instagram* le 24 juin 2021.....151

Figure 32. Selfie de Théo Curin posté le 25 mars 2021 sur son feed *Instagram*..... 153

Figure 33. Photographie postée le 12 décembre 2020 sur le feed de Marie Amélie Le Fur, intitulée « baby-coach ».....154

Figure 34. Publication du feed de Marie Amélie Le Fur postée le 24 juillet 2017.....155

Figure 35. Publication datant du 15 décembre 2018 parue sur le compte *Instagram* de Marie Amélie Le Fur.....156

Figure 36. Post *Instagram* de Jean-Baptiste Alaize datant du 07 janvier 2021 .....157

Figure 37. Photographie parue le 04 décembre 2021 dans le feed de Jean-Baptiste Alaize.....157

Figure 38. Cliché posté le 23 avril sur le compte *Instagram* de Jean-Baptiste Alaize.....157

Figure 39. Tableaux récapitulatifs des entretiens semi-directifs et des observations participantes réalisés.....201

Figure 40. Les trois étapes du processus du rite de passage.....216



Géraldine Letz

## Repenser les représentations du handicap au prisme du sport : visibilité, usages et réappropriations

### Résumé

Cette recherche pluridisciplinaire explore les mécanismes des dispositifs de productions des représentations attachées à la figure du sportif ayant une déficience corporelle de l'ordre du visible. Depuis son émergence dans le domaine médical au sortir de la seconde guerre mondiale, le para-sport est un indicateur de la place des personnes en situation de handicap dans notre société. D'abord compétition à la marge du modèle culturel valide dominant, les jeux paralympiques sont désormais des méga-événements du sport spectacle et engendrent des évolutions symboliques dont nous nous saisissons entre 2012 et 2021. La fabrique et la réception sociales de champions hors normes par les médias de masse et le grand public contiennent des enjeux de représentation de la singularité qui vont au-delà de l'arène parasportive. Les grilles de lecture des mises en visibilité des sportifs orientent le regard et les attitudes du spectateur. Elles sont des modèles culturels opératoires simplifiés pour toucher le plus grand nombre. Ainsi, un changement de perspective complémentaire par l'étude d'auto-constructions bâties par les athlètes en situation de handicap via les réseaux sociaux numériques vient affiner notre terrain exploratoire. Par une démarche nethnographique, nous analysons trois comptes *Instagram* de figures interculturelles du paralympisme français. Ils mettent en avant la reconfiguration de liens sociaux et les différentes modalités de création de soi sur la toile. En dépit d'une mise en lumière accrue du handicap, la médiatisation des Jeux paralympiques et les identités numériques construites sur les réseaux sociaux restent dans une logique catégorielle et normalisée. Pour dépasser cette limite, nous proposons alors un cadre de production innovant de représentations hybride et expérimental relatif à une pratique sportive partagée mixte handi-valide. Engagée dans une posture de savoirs situés, notre démarche participative est un espace de co-pratique et de récréation de représentations où le vécu et les singularités de chacun sont exploités.

**Mots-clés :** handicap, sport, représentations, médias, réseaux sociaux numériques, identité, mixité handi-valide, catégorisation

## Rethinking representations of disability through the lens of sport : visibilities, uses and reappropriations

### Abstract

This multidisciplinary research explores the mechanisms of the system of representations concerning the figure of the athlete with a visible disability. Since its emergence in the medical field at the end of the Second World War, para-sport has been an indicator of the place of people with disabilities in our society. Initially apart of the hegemonic valid model, Paralympics games are now mega-events of the show business sport, generating symbolic changes that we analyze from 2012 to 2021. Social production and perception of supercrip by mass medias and the general public contain social issues of disabled visibility that go beyond the sport field. The interpretative guides given by the mediatization of disabled athletes influence public view and attitude. They are simplified and operating cultural model that can reach the widest possible audience. Thus, studying the self-building process of representation on the social networks by athletes with disabilities offers an additional change in perspective that completes our exploration. We examined three *Instagram* accounts of intercultural paralympics French athletes with a nethnographic approach. It showcases a reconfiguration of social links and different ways of self-creation on the Internet. Despite an increasing visibility of disability, the media coverage of the Paralympic Games and the digital identities built on social networks remain within a categorical and normalized logic. To overcome this limit, we have conducted an innovative hybrid and experimental investigation relating to a shared sport practice based on disable-valid mix. With a situated knowledges status, our participative method is a framework of co-practice and co-construction of representations where personal experience and diversity are combined.

**Keywords :** disability, sport, representations, medias, digital social networks, identity, disabled-valid mix, categorization